Mme Marcel Houle
2?? Chemin St-Jean
Laprairie
1 fev 61

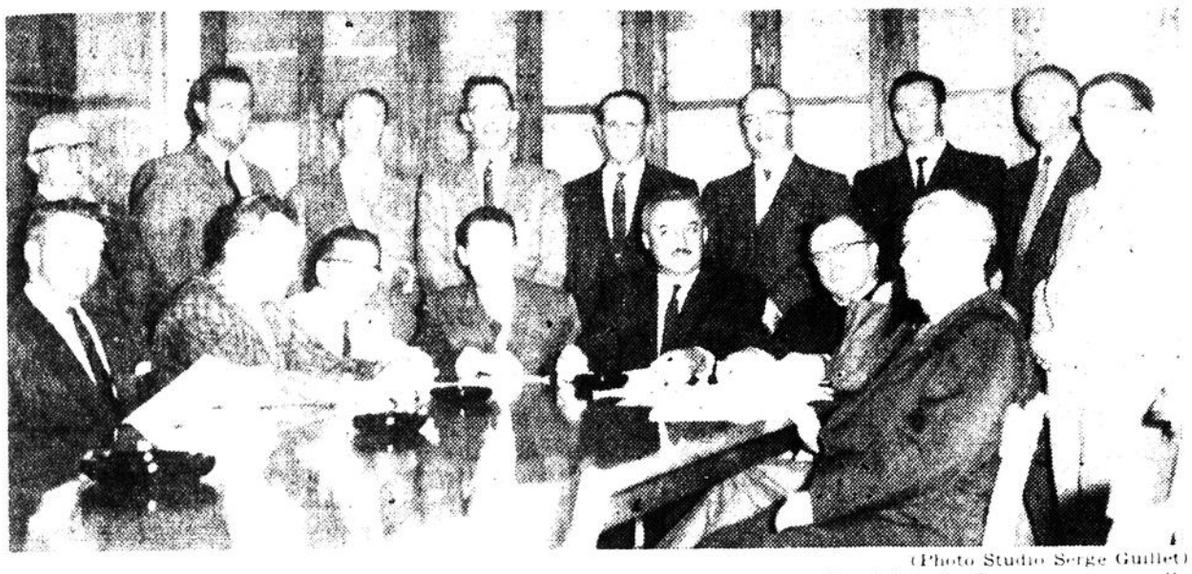
AUDITED PAID CIRCULATION ABC

Le Richelieu

1835 - 1936

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937.

Vol. XXV — No 46 SAINT-JEAN, JEUDI LE 6 OCTOBRE 1960 92



(Photo Studio Serge Guillet)

► Photo prise à l'issue de l'assemblée du Conseil d'administration et du Comité de la Campagne annuelle de la Semaine de la Charité. On sait que la Campagne annuelle pour les oeuvres de Caritas-Saint-Jean débutera le 23 octobre prochain. On voit sur cette photo, assis, de gauche à droite: MM. Jacques MARTEL, de Chambly; Maurice TARDIF, de Boucherville; René LORD, de Longueuil; Louis-Philippe DUPUY, de Saint Lambert, President general de la Campagne 1960; Jean-Philippe TOUPIN, de L'Acadie, President du Conseil d'administration; Mgr Laurent BRAULT, P.D.; Georges STE-MARIE, de Saint-Lambert. Debout, sur la 2e rangee, dans le même ordre: MM. Emile LACELLES, de Jacques-Cartier; Roch SENÉCHAL, de Lafleche; Denis RACICOT, de Boucherville; Roland MORIN, de Saint-Jean, secretaire tresorier du Conseil d'administration; Georges LUSSIER, de Saint-Constant; Robert MORIN, chef du Secretariat et coordonnateur de la Semaine de la Charité; Jean-Marc JANELLE, de Napierville; Claude DAUPHIN, de Lacolle; Léopold BISAILLON, de Laprairie.

La taverne de J.-Cartier ouvre et ferme ses portes

Vendredi dernier, la taverne déjà fameuse de Jacques-Cartier ouvrait ses portes et servait de la bière à ses clients.

Mardi, cependant, au cours de la journée, sur ordre de la Commission des Liqueurs de la province, les portes de la taverne étaient fermées.

Voilà, brièvement résumés, les incidents qui ont marqué la vie de cet établissement depuis moins d'une semaine. Ces incidents s'expliquent comme ceci:

Il y a à Jacques-Cartier, un règlement 219 qui défend l'ouverture de tavernes ou de débits de boissons.

Le Conseil de ville, voulant permettre l'établissement de tavernes et grills, passait le règlement No 244 abrogeant le No 219.

Puis M. le maire Rémillard et M. le député Théberge adressèrent des lettres recommandant l'octroi du permis de la taverne en question.

Le gérant de la Commission des Liqueurs, devant ces recommandations et ces procédures, accorda tout bonnement le permis demandé... et la taverne ouvrit ses portes.

MAIS, entre-temps, survinrent chez le Solliciteur général et à la Commission des Liqueurs des lettres de protestation des curés de Jacques-Cartier et d'autres citoyens . . . lettres qui laissèrent à comprendre que toute cette affaire n'était pas aussi simple.

C'est alors qu'à la Commission des Liqueurs on se rendit compte que le règlement no 219 existait toujours; que pour le supprimer il fallait un référendum et que le règlement no 244 n'était pas suffisant.

Devant cet état de choses, le permis fut retiré et la taverne referma ses portes, mardi.

Préparatifs de la prochaine Campagne annuelle de la Semaine de la Charité du diocèse de S.-Jean

A l'occasion d'une conference de presse qu'il donnait la semaine dernière, le president de la 6e Campagne annuelle de la Semaine de la Charite du diocese de Saint Jean a annoncé que cette Campagne se tiendra du 23 au 30 octobre prochain a travers tout le diocese. En annonçant la tenue de cette Semaine de la Charité, M. Louis Philippe Dupuy a precise que l'objectif sera le meme que l'an dernier soit $125,000.

M. Dupuy a également fait part que pas moins de 2,000 solliciteurs benevoles recrutes dans chaque paroisse parcouront les 76 paroisses du diocese au cours de cette Semaine de la Charité.

L'actif president de cette campagne annuelle a révélé de quelle façon sera employé l'argent recueilli au cours de la Semaine. M. Dupuy a dit que tous les secteurs de la societe diocesaine auraient une part pour le moins égale à leurs besoins au cours de la prochaine annee.

Voici la liste des oeuvres subventionnées par la Semaine de la Charité:

Associées: Notre Dame de la Protection, Caritas Saint Jean, Centre de rehabilitation, Commission des "Loisirs", Federation des O.T.J., Pavillon de l'Enfance, Societe des Infirmières Visiteuses, Service Social, Centre du Cinema, Camp Jean Jeunes, Chantiers du Bon-Pasteur.

Avant de terminer sa conférence de presse, M. Louis Philippe Dupuy a demandé que la population diocésaine seconde généreusement le travail benévole des solliciteurs quand sonnera l'heure de la charité dans le diocèse du 23 au 30 octobre prochain. "Il est important, d'ajouter M. Dupuy, que chacun fasse sa part afin que nos oeuvres diocésaines survivent et continuent à remplir leur role irremplaçable dans notre société".

M. Dupuy a aussi donné la liste des officiers et des directeurs régionaux de la prochaine Campagne annuelle de la Semaine de la Charité. Voici leurs noms et les noms des paroisses dont ils ont la charge:

Léopold Bisaillon:
Paroisses de La Nativité, Christ-Roi, N.-D.-de-Bonsecours, St-Marc

Edmond Chapleau:
St-Charles-Borromée, St-Jean-Vianney, St-Vincent-de-Paul

Claude Dauphin:
St-Bernard, N.-D.-du-Mont-Carmel, St-Paul, St-Valentin, St-Blaise

Jean-Marc Janelle:
St-Jacques-le-Mineur, St-Cyprien, St-Luc, Ste-Marguerite

Emile Lacelles:
St-Coeur-de-Jesus, St-François-de-Sales, St-Pie X, St-Romain

Rosaire Lamarre:
St-Isidore, St-Remi, St-Michel, St-Edouard, St-Patrice, St-François-Xavier.

René Lord:
St-Georges, Ste-Louise-de-Marillac

(suite à la page 9)

Diocésains décorés à Greenfield Park

Profitant d'une visite pastorale qu'il effectuait en fin de semaine dans la paroisse le Saint-Anastase, à Greenfield Park, S. Exc. Mgr Gerard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, a décoré trois paroissiens de l'endroit de la Médaille d'Argent du Mérite diocésain.

Ces personnes sont MM. Lawrence Galletti, Joseph Piché et Daniel Torpy qui se sont mérités cet honneur pour leur dévouement aux oeuvres paroissiales depuis plusieurs années.

La prochaine visite pastorale de Monseigneur l'Evêque aura lieu à St-Clare, paroisse anglaise à Longueuil, les 8 et 9 octobre prochain.

Invitation aux anciens retraitants

Ce soir, jeudi, 6 octobre, à la Villa St Jean-de-la-Lande, à 8 h., il y aura recollection pour tous les hommes et jeunes gens, anciens retraitants.

Et, Son Excellence Mgr G.-M. Coderre, voulant encourager ces réunions, viendra rencontrer le groupe. Il donnera une causerie sur son récent voyage au Chili, en Amérique du Sud.

Puis, cette causerie sera suivie de la messe, de la communion et d'un léger goûter.

Les anciens retraitants voudront se rappeler qu'ils sont tous invités avec leur compagne.

Voici résumé, le programme de la réunion:

7 à 8 h.: Confessions.

8 h.: Causerie de S. Exc. Mgr Coderre sur son voyage en Amérique du Sud (Chili).

9 h.: Messe et communion, suivies d'un goûter.

N. B. — Jeudi soir, avant la conférence de Son Exc. Mgr l'Evêque, les retraitants éliront les membres du Comité Exécutif de l'Association des Anciens retraitants de la Villa Saint-Jean, fondée le 4 juin dernier.



► Un séminariste du diocèse de Valparaiso était de passage à Saint-Jean la semaine dernière. Il s'agit de M. l'abbé Jean-Pierre Jeanneret qui s'en va poursuivre ses études théologiques à Rome. M. Jeanneret a visité quelques écoles et collèges de la ville et a parlé aux élèves de la pénurie de prêtres en Amérique latine. M. Jeanneret s'est également rendu dans quelques paroisses de même qu'à la Centrale Catholique. Sur la photo, le jeune prêtre chilien s'entretient avec MM. les abbés Jacques DORAIS, à gauche et Jean-Guy BISSONNETTE, à droite.

Bénédiction d'une école à Saint-Philippe

Dimanche prochain à 3 heures de l'après-midi aura lieu la bénédiction solennelle de l'école du village à Saint-Philippe. C'est une école mixte qui reçoit les garçons et les filles de la paroisse de St-Philippe, de la première à la neuvième année. La nouvelle école remplace celle qui a été détruite par un incendie.

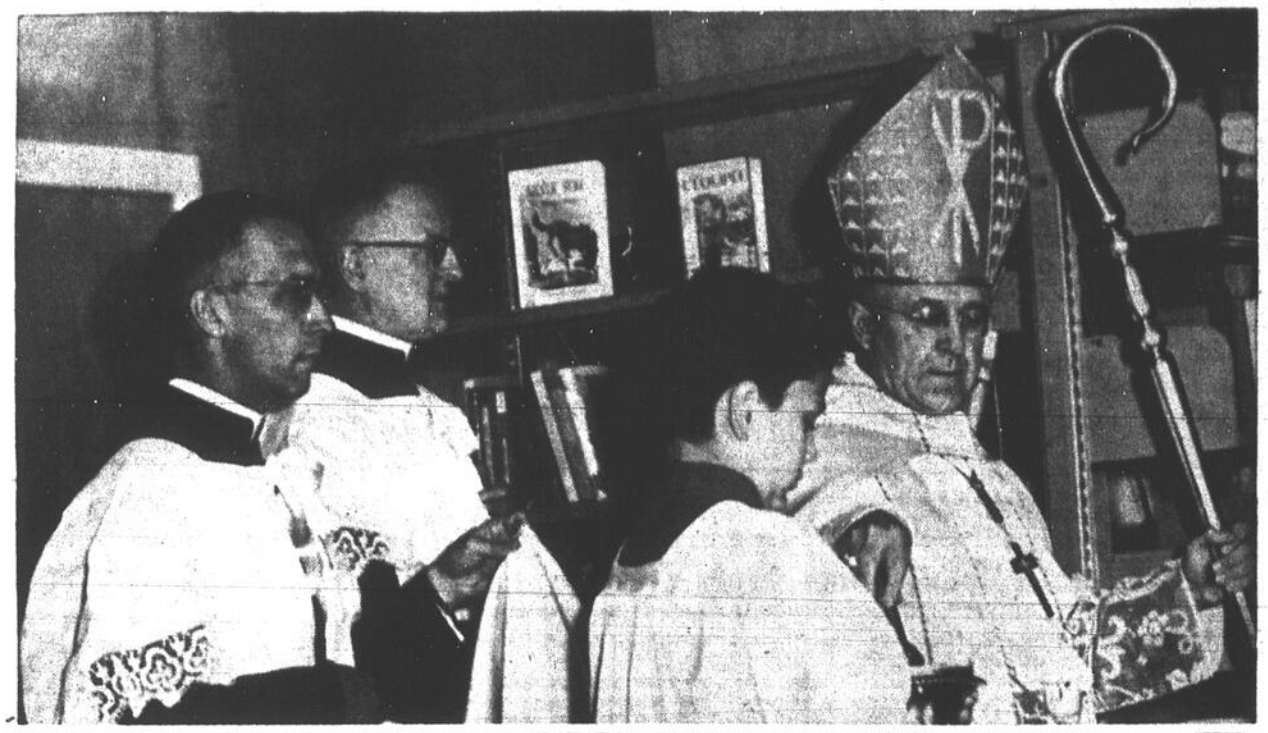
C'est S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, qui procèdera à la bénédiction de la nouvelle école paroissiale.

Aide spirituelle aux immigrés du diocèse

Au cours des mois de mai et juin 1960 plusieurs familles portugaises, émigrées des îles Açores, vinrent s'établir dans le diocèse de Saint-Jean, en particulier dans les paroisses de Sherrington et de Napierville. Aussitôt le Service diocésain d'Aide aux Immigrants, en étroite collaboration avec les officiers locaux de l'Immigration, se mit à l'oeuvre pour chercher un prêtre parlant la langue portugaise, en vue de répondre aux besoins spirituels de ces nouveaux diocésains. C'est le T. R. P. Sabia, supérieur des Prêtres de Notre-Dame de Sion, résidant à Montréal, qui vint confesser les Portugais et célébrer la messe à leurs intentions.

Grâce à la collaboration de leurs employeurs, toutes les familles portugaises ont pu se rendre à la messe célébrée à l'église paroissiale de Sherrington, le dimanche 18 septembre. A l'issue de la réunion, les participants, au nombre de quarante, se dirent heureux d'avoir pu se confesser et entendre la prédication dans leur langue. Il leur a été également loisible de converser avec le délégué du Service diocésain d'Aide aux Immigrants, le R. P. G. Vlaminckx, o-

(suite à la page 9)





► BENEDICTION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE: En haut, S. Exc. Mgr Gérard-Marie CODERRE bénit le sous-sol de l'édifice qui a nom "Salle Richelieu" et qui renferme la section juvénile. Il est accompagné de Mgr Bernard COURVILLE, P.D., recteur du Séminaire et de M. le chanoine J.-Alcide GAREAU, curé de Notre-Dame-Auxiliatrice. — En bas, une partie de l'assistance dans la salle du rez-de-chaussée.
(Photos Serge Guillet)

Brillante inauguration de la Bibliothèque

Une étape importante dans la vie intellectuelle de notre Cité a été marquée, mardi soir, par la bénédiction solennelle et l'inauguration de la Bibliothèque municipale, en présence d'une assistance d'élite.

S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre a présidé la bénédiction qui s'est déroulée au tout début de la cérémonie d'inauguration. Monseigneur l'Evêque était assisté de Mgr Bernard Courville, P.D., recteur du Séminaire et de M. le chanoine J.-Alcide Gareau, curé de Notre-Dame-Auxiliatrice. La cérémonie s'est déroulée au rez-de-chaussée où s'ouvrira prochainement la section des adultes.

L'INAUGURATION

M. J.-Théo Picard, président du Comité de la Bibliothèque, a souhaité la bienvenue, a fait l'historique de la fondation de la Bibliothèque et a présenté les orateurs.

M. le maire

M. le maire Eugène Lasnier, après avoir souligné qu'une nouvelle page d'histoire s'inscrivait dans les annales de notre Cité, a exprimé sa reconnaissance à ses collègues de l'hôtel de ville, au comité de la Bibliothèque et au Club Richelieu. Il a dit l'honneur que ressentaient les autorités municipales par la présence de Monseigneur l'Evêque à cette cérémonie d'inauguration.

M. Marquis

M. Jean Foisy Marquis a remercié au nom de la gent étudiante. "Si les idées mènent le monde, dit M. Marquis, c'est qu'elles alimentent la vie de l'intelligence. C'est pourquoi, au nom de cette masse étudiante, je viens vous remercier du travail intense que vous avez fourni à l'aménagement de cette bibliothèque, notre bibliothèque".

Monseigneur l'Evêque

Invité à donner ses impressions et ses conseils, S. Exc. Mgr Coderre dit que c'est une soirée bienfaisante pour tous et qu'il priait le divin Maître de remettre au centuple à tous ceux-là qui ont favorisé cette possibilité de servir le prochain. Monseigneur a tout particulièrement remercié le Club Richelieu et l'a félicité pour sa ténacité, pour sa compréhension de l'aide à l'enfance. "S'il faut relever ceux qui sont tombés, dit-il, il faut aussi garder debout ceux qui marchent". Monseigneur ne craint pas de dire qu'on peut classer les bibliothèques parmi les oeuvres de charité, car la première des charités, c'est de grandir ceux qui poussent autour de nous. Monseigneur a aussi souligné la compréhension des membres du Comité de la Bibliothèque et des autorités municipales. "La municipalité, le Club Richelieu et le Comité de la Bibliothèque, dit Monseigneur, forment une heureuse composition à qui je souhaite de faire renouveler constamment cette bibliothèque".

Certificats d'honneur

M. Picard a rappelé le travail méritoire d'un groupe de dames et demoiselles qui ont travaillé dans l'ombre durant de nombreuses années pour maintenir des débuts de bibliothèque, et qui ont dû déménager plusieurs fois, depuis 1942, quelques centaines de livres. "Ce fut la base de notre vraie bibliothèque". Ces personnes ont reçu des mains de M. le maire un certificat les créant "Citoyen d'Honneur". Ce sont Mlle Gertrude Chassé, qui a reçu une ovation bien méritée; Mlle Madeleine McNulty, Mme Marc Domey, Mme Germain Lefebvre-Grenon, les RR. Soeurs du Bon-Conseil; Mlles Rita Jetté, Madeleine Landry, Madeleine Morais, Jeanne Fortin.

M. Georges Chartrand, bibliothécaire à l'Ecole Normale de l'Université de Sherbrooke et représentant le président de l'Association Canadienne des Bibliothèques de langue française du Canada; M. Bernard Vinet, bibliothécaire au Collège Militaire Royal de Saint-Jean et président de l'Association Canadienne des Bibliothèques du Québec; le R.P. Desrochers, représentant de la Maison Bellarmin, Mlle Juanita Toupin, bibliothécaire, ainsi que de nombreux bibliothécaires de la province étaient aux premières places.

Après la cérémonie d'inauguration, M. le maire et MM. les échevins ont reçu à l'hôtel de ville.



► M. LUCIEN BOUTET, homme d'affaires bien connu dans notre région, qui vient d'ouvrir un comptoir postal dans notre ville, à 189 rue Champlain. On compte déjà une douzaine d'employés locaux à cette salle d'échantillons.

Exposition d'art culinaire à Iberville

Jeudi le 13 octobre, de 7 h. 30 à 10 h. p.m., le public est cordialement invité à venir visiter cette exposition (au sous-sol du presbytère St-Noël).

Les dames présentes feront divers plats de fantaisie appris lors des cours donnés par les professeurs:

Mlles Colette Therrien et Marie Savoie, du Département de l'Instruction Publique.

Réunion annuelle des infirmières de l'hôpital St-Jean

L'Amicale des Infirmières de l'Hôpital Saint-Jean tiendra dimanche le 9 octobre, sa réunion annuelle.

La réunion commencera à 1 h. 30, et les infirmières sont priées d'être présentes dès cette heure-là, afin de permettre au programme de se dérouler tel que prévu.

L'inscription sera suivie du mot de bienvenue et de l'assemblée d'affaires.

A 3 heures précises, le R.P. Aurèle Séguin, o.p., donnera une conférence; à 4 heures le thé sera servi et à 4 h. 30, ce sera le Salut du T. S. Sacrement.

A 6 heures, le souper de l'Amicale sera servi au Club de Golf.

Toutes les anciennes voudront se faire un devoir d'assister à cette réunion annuelle.

Au fond de l'encrier



★ **Des élections paisibles:** Il y avait élections générales en Colombie-Britannique, le 12 septembre. Il nous était donné d'être à Vancouver, ce jour-là. Dans cette ville principale de la province, 400,000 habitants, aucun signe qu'il se tenait des élections si ce n'est une invitation, au moyen de haut-parleurs dans les rues de la ville, pour inviter les citoyens à remplir leur devoir électoral. Et le lendemain, on apprenait qu'il s'était donné un vote record avec un pourcentage de 78 pour-cent. La Gendarmerie Royale, pour sa part, faisait rapport qu'il ne s'était produit aucun incident regrettable si ce n'est qu'à New Westminster, municipalité dans la périphérie de Vancouver, le candidat crédidiste avait omis de faire enlever les affiches extérieures moussant sa candidature; les libéraux s'en sont plaints amèrement. Il va sans dire qu'on ne pouvait, nous du Québec, s'empêcher de faire comparaison avec une journée d'élections dans la province de Québec. Quand des quidams élèvent la voix, chez nous, pour dire que nos moeurs électorales ne nous font pas honneur, on est souvent porté à se dire que "ça doit être partout pareil" pour employer une expression populaire. Au mois de juin dernier, quelques jours après le 22 juin, la province du Nouveau-Brunswick tenait aussi des élections générales. Nous l'avions signalé dans le temps, la Gendarmerie Royale avait aussi fait rapport qu'il ne s'était produit aucune arrestation au cours de la journée d'élections dans cette province. Non ce n'est "pas partout pareil", notre province de Québec a une mauvaise réputation quant aux moeurs électorales et elle le mérite. Souhaitons une amélioration.

* * *

★ **Quand c'est urgent:** Il est toujours énervant,, pour ne pas dire lugubre, d'entendre la sirène d'urgence durant la nuit et même le jour. Il va sans dire que les pompiers doivent toujours s'en servir quand ils répondent à un appel pour incendie. Les policiers doivent s'en servir, de temps à autre, quand il y a urgence. Il en est ainsi des ambulanciers qui sont appelés sur les lieux d'un accident et qui doivent se hâter de revenir conduire un blessé à l'hôpital. Mais ces derniers, les ambulanciers, ne doivent et ne devraient pas se servir de cette sirène quand il n'y a pas urgence. Et il y a abus dans ce sens, plusieurs nous l'ont déjà signalé. Pourquoi se servir de cette sirène et aller à toute vitesse quand on se rend chercher un malade qu'on conduira à l'hôpital où il doit subir une intervention chirurgicale dans trois ou quatre jours? Pourquoi s'en servir aussi quand on est sur le chemin de retour de l'hôpital? Il n'y a sûrement pas mauvaise volonté, mais il s'agit d'y penser. C'est ce qu'on appelle du civisme.

B. B.

Au congrès annuel de la Fédération libérale provinciale, les 7, 8, 9 octobre

Notre concitoyen, Me Stanislas Déry, avocat de cette ville, prendra, cette année encore, une part active au Congrès de la Fédération Libérale Provinciale qui se tiendra les 7, 8 et 9 octobre courant.

L'organisation du Congrès a requis les services de Me Déry pour agir comme secrétaire du comité des Relations Fédérales. Cette charge vaudra à Me Déry de prendre place à la table d'honneur au dîner-causerie que prononcera l'hon. L.B. Pearson, chef du parti libéral canadien, samedi midi, à l'hôtel Reine-Elizabeth, à Montréal.

Club et Cercle Champlain

Le 12 octobre, aura lieu la première assemblée du Cercle et du Club Champlain.

Cordiale bienvenue à tous les membres, à 8 h. p.m. au Chalet des Raquetteurs.

M. et Mme Ludger Provost

Communiqué important!

La population de Saint-Jean et des environs est priée de retenir la date du 16 octobre 1960.

Tout le monde est invité à conserver ce dimanche soir complètement libre de tout engagement!

De plus amples renseignements seront publiés la semaine prochaine.

Vol de roues

La police municipale de Saint-Jean est à la recherche du ou des voleurs qui ont soulagé l'automobile de M. Roger Landry de ses deux roues arrière.

La victime du vol, qui travaille à la Laiterie Granger, de Saint-Jean, avait laissé son automobile sur un terrain vacant près de la Laiterie, tôt samedi matin.

En revenant pour prendre son auto, après son travail, il s'aperçut que les roues et les pneus arrière avaient été enlevés.

Il a immédiatement fait appel à la police municipale qui continue actuellement son enquête.



► GRADUATION: Au collège Marguerite-Bourgeoys, le 3 octobre, Mlle Denise BOUDREAU, fille de M. et Mme Léo Boudreau de Saint-Jean, recevait son baccalauréat ès arts des mains de Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal. Mlle Boudreau s'est méritée la note Grande Distinction, elle est une ancienne élève du Pensionnat de Saint-Jean, graduée en mai dernier du Collège Marguerite-Bourgeoys, elle enseigne maintenant la 1ère année classique au Pensionnat de Saint-Jean. Après la collation des grades. M. et Mme Boudreau recevaient quelques amis de Denise dans un salon privé en l'hôtel Sheraton Mont-Royal de Montréal. Parmi les invités on remarquait la grand-mère de la diplômée, Mme Servule Lamoureux, âgée de 82 ans, les membres de l'équipe diocésaine de la J.E.C.F. Mlles Claire Larivière, Louise Barbeau, Huguette Surprenant, Murielle Reilly, MM. et Mmes Roger Gousy et Guy Dupuis.

Pour enrayer le chômage

Nombreux travaux d'hiver projetés à St-Jean

Suggestions de la Ligue des Citoyens Inc. — Assistance chômage et Saint-Vincent-de-Paul. — Le mazout dans la rivière Richelieu.

Une grande partie de l'assemblée régulière d'octobre, au Conseil de Ville, lundi soir, a été consacrée à étudier des mesures à prendre pour enrayer le chômage durant la saison d'hiver. S.H. le maire Eugène Lasnier présidait. L'échevin Fernand Roy était absent, retenu par la maladie.

Au début de l'assemblée, l'ingénieur Edgar Gaudette faisait rapport des estimés qu'il avait préparés pour travaux d'égout, d'aqueduc et de pavage à être exécutés dès que les autorités gouvernementales les auront approuvés, suivant le programme fédéral-provincial. Ces travaux sont dans l'ordre de $200,000 et seront exécutés dans la troisième section de la Cité Ouvrière.

Le Conseil a aussi décidé de faire un agrandissement de 50 pieds de largeur au garage municipal, sur le boulevard du Séminaire. On demandera à l'architecte de soumettre des plans à cet effet.

LA LIGUE DES CITOYENS INC.

La Ligue des Citoyens Inc. a soumis un fort intéressant mémoire contenant d'heureuses suggestions concernant l'emploi du temps et de l'argent mis à la disposition de tous durant l'hiver. On lira le texte de ces suggestions dans une autre colonne. C'est M. Jacques-N. Jenneau, vice-président de la Ligue, qui s'est fait le porte-parole. MM. Gérald Cloutier et André Bergeron ont aussi émis des opinions au cours de commentaires après la lecture du mémoire.

M. le maire a remercié et félicité la Ligue pour son initiative. Il a souligné que le Conseil avait déjà fait siennes quelques-unes de ces suggestions et qu'il fallait aussi penser à trouver des fonds nécessaires pour payer les matériaux dans l'exécution des travaux d'hiver. Les échevins Edouard Fortier Fortier et Richard Mercier ont aussi pris part à la discussion.

L'échevin Alphonse Lorrain a terminé la série des remarques en suggérant à la Ligue des Citoyens Inc. d'aider le Conseil à obtenir des propriétaires riverains de la rue Champlain, à partir de la résidence Bellefleur, la signature d'une requête majoritaire afin que la Cité puisse faire exécuter les travaux d'égouts à cet endroit. On sait que la plupart des propriétaires de cette rue Champlain égoutte dans le canal Chambly au moyen de fosses septiques. Ce n'est plus tolérable dans une Cité, de dire M. Lorrain. Quant à l'usine d'épuration suggérée dans le mémoire, M. Lorrain est d'avis que ce serait sûrement nécessaire dans la partie sud de la Cité, mais il faut marcher suivant les moyens que nous avons. Au cours de la discussion, il fut aussi question de nouvelles usines. M. Lorrain a fait allusion au récent plébiscite concernant un dézonage qui aurait permis l'installation de nouvelles industries où on aurait employé au moins 200 citoyens. "Le zonage est une chose sacrée, dit M. Lorrain, les contribuables ont décidé de voter contre. Eh bien, on va faire ce qu'on va pouvoir pour cet hiver et s'ils n'en ont pas assez, ils mangeront du dézonage". En terminant M. Lorrain demande de faire toujours des suggestions sur une base d'affaires et la première base, c'est l'argent. "Il faut donner le plus possible avec le moins possible".

ST-VINCENT-DE-PAUL

M. Georges Duval, président du Conseil Particulier de la Saint-Vincent-de-Paul et les présidents des différentes conférences se sont présentés devant le Conseil pour expliquer la situation. Il ne reste plus que $90 en caisse pour terminer l'année. Le rapport présenté démontre que les secours spéciaux ont coûté $2,750 durant les mois de juin, juillet et août 1960, comparativement à $880 pour la même période, l'an dernier. La Cité de Saint-Jean se prévaudra du système qui vient d'être établi et qu'on appelle assistance-chômage. Les autorités gouvernementales se chargent de venir en aide à tous ceux qui sont dans le besoin et qui ne retirent pas d'assurance-chômage. Il faut qu'une enquête ait été faite par des employés municipaux. La St-Vincent-de-Paul recevra un octroi de $5,000 pour l'aider à s'occuper des cas spéciaux.

CHAMBRE DE COMMERCE

MM. Conrad Camaraire et Michel Lymburner se font les porte-paroles de la Chambre de Commerce pour demander un local pour occuper les loisirs des vieillards. L'échevin Mercier suggère la salle dans l'édifice du coquet où les vieillards seraient bienvenus.

On discute aussi de l'illumination des rues de la Cité pour le temps des fêtes. Les marchands seront invités à souscrire $7 au lieu de $5 afin de suivre la hausse générale et éviter un trop gros déficit. La Cité fera sa part en donnant un octroi qui ne dépassera pas $500.

CIRCULATION

Les avis de motion sont donnés pour apporter amendements au règlement de circulation. Il s'agit de défendre le stationnement du côté ouest de la rue Cousins, entre les rue St-Jacques et St-Charles. Sur la rue St-Georges, entre les rues Longueuil et Laurier, il n'y aura plus de stationnement du côté nord mais du côté sud, seulement. Des enseignes "Zones d'école" seront installées dans la paroisse Saint-Gérard et dans la paroisse Ste-Jeanne d'Arc ainsi que près du High School, sur la rue Frontenac.

LA RIVIERE RICHELIEU

Faisant suite à une résolution adoptée par le Conseil municipal de la paroisse St-Athanase et dont copie a été envoyée au Conseil de Ville, il a été décidé de pousser une enquête serrée pour connaître les responsables des dégats causés dans les eaux de la rivière Richelieu par le déversement de gallons de mazout (bonker oil). On signale que de nombreux poissons ont été empoisonnés et que les riverains ont été et sont encore fort incommodés.

UNE NOUVELLE RUE

A la suite d'une lettre de la Commission scolaire N.D.A., le Conseil de Ville fera des démarches pour l'ouverture d'une nouvelle rue qui reliera la rue Champlain au boul. du Séminaire et ce, du côté nord de la propriété de Mme Eugène Lanoue. La Commission Scolaire signalait le danger constant que court la gent écolière qui doit faire une longue distance sur la rue Champlain pour aller rejoindre le boulevard du Séminaire. M. le secrétaire est chargé d'étudier les conditions

(suite à la page 15)

Nouvelles brèves

M. Charles Boutin, maitre de postes, et Mme Boutin sont actuellement à Toledo, Ohio, où ils rendent visite à leur fils et bru, docteur et Mme Georges Boutin. Dr Boutin poursuit présentement des études en spécialisation en orthopédie-traumatologie à l'Université de l'endroit.

— — —

Nous apprenons de source officieuse que notre concitoyen, M. Marc Brais, serait bientôt l'agent Dow à Saint-Jean et le district. Depuis que M. Conrad Camaraire a cessé de remplir cette fonction, il n'y avait pas eu de nomination. M. Urgel Poulin cumulait la fonction avec celle des relations extérieures.

— — —

Le R.P. Pépin, O.F.M. fait actuellement la visite canonique du Tiers-Ordre à la paroisse Cathédrale.

— — —

Le maréchal de l'Air F.R. Miller, CBE, CD, sera l'invité d'honneur aux cérémonies de distribution des prix qui auront lieu au Collège vendredi le 7 octobre.

— — —

Nos meilleurs voeux à Mme Arsène Kéroack, de notre ville, actuellement sous traitement, à l'hôpital de Saint-Jean.

Soumissions pour le parc-école N.D.A.

Lors de leur assemblée régulière du 3 octobre courant, MM. les Commissaires ont procédé à l'ouverture des soumissions de prix reçues pour la construction d'un parc-école de 16 classes avec gymnase sur la rue Dorchester dans la paroisse St-Gérard-Majella.

Voici la liste des soumissionnaires ainsi que le montant de leur soumission:

A.N. Bail Cie Ltée, $405,550.00; Desourdy Frères Ltée, $394,900.00; Lemieux et Frères Inc., $393,823.00; Alphonse Roy, $404,118.00; Jean-Paul Trahan Ltée, $407,258.00.

MM. les Commissaires se rendront à Québec ces jours-ci afin de soumettre aux autorités les soumissions reçues et à faire déterminer le montant de l'octroi que recevra cette Commission scolaire pour lui permettre la réalisation de ce projet.

Le compte rendu de cette réunion vous sera donné dans une prochaine édition.

Partie de cartes

Le 16 novembre à 8 heures, dans la salle N.D.A., rue Laurier, il y aura grande partie de cartes au profit de la paroisse St-Gérard-Majella.

Chronique judiciaire

Ce fut une journée bien remplie, à la Cour du Magistrat, mardi. Le juge André Régnier a siégé durant toute la journée et en Chambre, le juge Jules Poisson a entendu des causes de délinquence juvénile qui avaient été précédemment ajournées.

x x x

ABUS DE CLEMENCE

Le juge Régnier n'a pas été tendre dans ses remarques avant d'imposer une sentence de neuf mois de prison à Jacques Cloutier, 19 ans, trouvé coupable de vol de batteries de motocyclettes. Cloutier bénéficiait de la clémence de la Cour depuis six ans, déjà, malgré son jeune âge. En 1954, il n'avait que 13 ans, il était trouvé coupable de vol dans une résidence d'été. En 1956, en 1958, il était trouvé coupable de vol avec effraction et de vol de deux camions. Toujours, il avait bénéficié de sentence suspendue, à cause de son jeune âge et de ses promesses de réhabilitation. "Vous avez eu une conduite odieuse envers la société, lui dit le juge, elle avait été clémente envers vous et vous n'avez pas su en profiter". De plus, Cloutier est marié et père de deux enfants. Le juge lui a dit qu'il sympathisait beaucoup avec sa femme et ses enfants.

x x x

POUR VOL DE FIL DE CUIVRE

Lionel Prévost a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé une grande quantité de fil de cuivre dans la cour de l'usine Pirelli. Prévost avait déjà été condamné à deux ans de pénitencier pour vol sur un chauffeur de taxi au moyen d'un revolver jouet. Le juge a pris en considération que les marchandises volées avaient été remises et que les circonstances du premier vol étaient bien spéciales et il l'a condamné à neuf mois de prison à partir d'aujourd'hui.

Son présumé compagnon dans cette affaire, Roland Bégnoche, a nié sa culpabilité, a subi son enquête préliminaire, a subi son examen volontaire et subira son procès devant un juge seul, le 18 octobre.

x x x

M. HABEL EST LIBERE

M. Elphège Habel, de Montréal, a été libéré d'une plainte d'avoir conduit un véhicule alors que son esprit était affaibli par l'alcool. Il avait alors été victime d'un accident survenu vers 8 h. 30 du soir le 23 septembre entre Iberville et Sabrevois. Il avait frappé un véhicule stationné sur le bord de la route et qui n'était pas éclairé. Le juge Régnier n'a pas blâmé les constables d'avoir porté plainte mais on a déduit d'après le témoignage de l'accusé que ce dernier avait un état physique qui donnait mauvaise impression, normalement. M. Huard a une démarche chancelante naturellement et parle difficilement. C'est ce qui avait induit les policiers en erreur. "Il n'y a aucune faute criminelle, dit le juge et la faute de cet accident est attribuable à celui qui avait stationné son automobile en bordure de la route et sans lumière". Me André St-Jacques, de Longueuil représentait M. Habel.

x x x

AVANT LES ELECTIONS

Une cause qu'on pourrait qualifier "cause du terroir" a terminé les séances d'audiences de mardi. Yves Duclos accuse Dollard Pinsonnault de l'avoir frappé lui causant des lésions corporelles, dans l'hôtel de St-Bernard de Lacolle, mardi le 20 juin, deux jours avant les élections provinciales. La poursuite représentée par Me André Sabourin et la défense représentée par Me Stanislas Dery ont fait entendre quelque dix témoins. Et chose assez rare, tous ont avoué franchement avoir pris durant cette journée du 20 juin chacun environ une douzaine de petites bouteilles de bière et plus. Tous les témoins avouent qu'ils étaient pour le moins "chaudasses". A un moment donné, ce fut prouvé, et sans qu'il y ait eu provocation, que Dollard Pinsonnault s'est avancé vers Yves Duclos, restaurateur, garagiste, et lui a administré une "claque" qui a retenti. "J'étais après parler d'élections avec M. Duclos, déclare franchement Armand Barrière, quand tout d'un coup j'ai vu arriver une "claque" dans la face de Duclos et c'est Pinsonnault qui avait fessé". Il faut dire que Pinsonnault et Duclos n'étaient pas de la même allégeance politique. Ils avaient même fait un pari dans la matinée ou au cours de la journée.

Le juge a condamné, par principe, Pinsonnault à un dollar d'amende, chaque partie devant payer ses frais qui seront assez élevés, si on en juge par le nombre de témoins assignés. "Il est regrettable que ces choses se produisent, dit le juge, mais je dois condamner Pinsonnault parce qu'il est prouvé qu'il a frappé sans provocation".

x x x

EMPRUNT DE $4,000

André Picard, de St-Alexandre, faisait le 27 août 1958 un emprunt de $4,000 à la Banque de Montréal, en vertu de la loi des améliorations agricoles. Il achetait avec cet argent de M. Joseph Rondelet, d'Henryville, 26 vaches "Jersey" et un taureau. Jusqu'en juillet 1959, il a fait des paiements régulièrement.

(suite à la page 15)

M. Marc Brais réélu président du "Mouvement au Progrès"

Le mois du "Coffret d'argent" pour l'expansion du commerce local

Lundi soir, à l'hôtel National, les membres du Mouvement au Progrès se réunissaient pour leur assemblée annuelle. Fondé il y a environ un an, ce groupement travaille à l'expansion générale de notre Cité.



M. Marc Brais

Lundi soir, lors de cette assemblée générale, on a procédé à l'élection de l'exécutif. M. Marc Brais, président fondateur, a été réélu à la présidence pour la prochaine année. Les autres membres de l'exécutif sont M. Marcel Plouffe, vice-président; M. Claude Monpetit, trésorier; M. Guy L'Heureux, secrétaire et M. Bernard Lemaire, directeur. M. Georges Leclair agissait comme président d'élections.

Le Mouvement au Progrès lance une campagne en vue de l'expansion du commerce local et les prochains deux mois seront remplis d'activités dans ce but. Mardi soir, il y eut une autre réunion pour former les différents comités qui s'occuperont de cette campagne. Elle portera le nom de "Coffret d'Argent". En effet, les participants à cette campagne, par l'intermédiaire des marchands, recevront des coupons de participation pour tout achat d'un dollar et pourront ainsi, si la chance les favorise, recevoir le fameux "Coffret d'Argent" qui contiendra entre autres une automobile, un appareil de stéréo, une cape de vision et autres.

Déjà une soixantaine de marchands participent à cette campagne du "Coffret d'Argent" et le recrutement se continue.

Félicitations à l'exécutif élu et voeux de succès dans les activités entreprises dans l'intérêt général de notre ville.

M. J.-M. Quintin élu directeur

Récemment, se tenait au Manoir Richelieu, à la Malbaie, le congrès annuel de l'Association des Epiciers en Gros de la province de Québec. M. J. Maurice Quintin, propriétaire de la Maison Zénith Inc. de notre ville, et Mme Quintin ont pris part à ces importantes assises.

Il nous a fait plaisir d'apprendre que M. Quintin a été élu l'un des directeurs de cette Association, lors de ce congrès.

Félicitations.

L'HOMME de la Semaine



M. BERNARD LEBEAU, qui vient d'être élu président du Cercle Philharmonique de Saint-Jean. Nos félicitations.

Le Richelieu

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.

Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 6 OCTOBRE 1960

Le problème des loisirs

Le problème des loisirs n'hante pas que Saint-Jean, et nos autorités locales ne sont pas les seules à y chercher une solution.

Partout, dans les grandes et dans les petites municipalités, sous une forme ou sous une autre, le problème s'est installé dans la vie des gens, et depuis une dizaine d'années, il y a pris une place de plus en plus grande.

La très intéressante revue européenne *"Fêtes et Saisons"* vient de consacrer son numéro du mois d'août à ce passionnant sujet, qui ne préoccupe pas que les populations d'Amérique, mais aussi les gens de la vieille Europe.

Aux premières lignes de son introduction, *"Fêtes et Saisons"* affirme: *"La civilisation du 20e siècle n'est plus seulement une civilisation du travail. Elle devient également chaque jour une civilisation des loisirs".*

Réunie en fin de semaine à l'Université de Montréal, la Fédération des Unions de familles, de la province, avait justement choisi comme thème de ses journées d'études: "La famille face aux loisirs de la jeunesse contemporaine".

Conférencier à la séance de samedi soir, M. le chanoine Armand Racicot, curé de Saint-Pierre-Apôtre, à Longueuil, a terminé son exposé en réclamant, au plan provincial, un ministère des loisirs, tout comme nous y avons un ministère du travail. Et en fin de congrès, la Fédération des Unions de familles a donné suite à ce voeu, en adoptant une résolution dans laquelle elle se propose de demander au gouvernement provincial d'instituer ce ministère des Loisirs.

De son côté, à maintes et maintes reprises, traitant de ce sujet qui le préoccupe, S. Exc. Mgr Coderre a réclamé sur le plan municipal l'organisation d'un corps civil qui prendrait en mains tout ce qui se rapporte aux loisirs, comme les Commissions scolaires ont pris charge chez nous du problème scolaire.

Depuis des années, le monde des loisirs est pratiquement laissé à l'initiative bénévole de gens dévoués qui, à force de quêtes, de pétitions et d'octrois, viennent à bout de réaliser, chacun dans son secteur, des choses merveilleuses... si on tient compte de leurs moyens.

Imaginons ce que nous pourrions réussir en ce domaine si nous étions vraiment organisés, avec des corps juridiquement constitués, à qui les gouvernements provinciaux ou municipaux céderaient quelques revenus ou donneraient la possibilité de s'en créer; à qui aussi un ministère des loisirs viendrait fournir les moyens techniques et pratiques d'organiser des loisirs sains et enrichissants pour toute la population.

Je suis convaincu que la solution, elle est là et que l'heure est venue de nous engager résolument vers cette innovation.

"Il y a vingt ans, disait M. le chanoine Racicot, la question sociale était le sort des travailleurs. Aujourd'hui, la question sociale de l'heure, c'est le problème des loisirs; il demande une solution rapide, immédiate et globale. Avec les progrès modernes et l'automation, la masse des gens est aux prises avec la question des loisirs en vertu du rythme de vie que le monde s'est donné. Autrefois, il fallait trois manoeuvres pour un technicien; aujourd'hui, il y a un manoeuvre pour trois techniciens, et les deux autres sont dans le chômage.

"Et qu'allons-nous faire de tous ces travailleurs et travailleuses qui devront prendre leur retraite à un âge moins avancé? Que feront-ils de tous leurs temps libres? Comme il faut un entraînement pour apprendre à travailler, il en faut un également pour apprendre à employer fructueusement ses loisirs. La société se doit de fournir à l'homme les moyens de se procurer des loisirs honnêtes et enrichissants, pour le plein épanouissement de sa santé physique, intellectuelle et morale".

Malgré tout cela, il est encore des gens qui dénoncent le concept "loisirs" et le considèrent comme une malédiction que la société actuelle, dans un élan de dévergondage, se serait attiré.

Le loisir, c'est tout autre chose! En tentant de le définir et de l'expliquer, la revue *"Fêtes et Saisons"* le décrit comme le temps d'être à Dieu — le temps d'être aux autres — le temps d'être à soi, d'être libre, de se divertir, de développer son corps, de cultiver son esprit, de découvrir le monde, de contempler la nature, de s'initier à l'art. Et ces moments-là, c'est Dieu qui les a voulus.

Cette réalité s'est développée. Elle peut devenir une richesse, pour peu qu'elle soit judicieusement exploitée. De même qu'un jour, le travail et l'éducation devinrent l'apanage de ministères et corps civiques indépendants qui surent les orienter, ainsi aujourd'hui les loisirs doivent faire l'objet de semblables organismes, dont on saura clairement définir les droits et les devoirs, les responsabilités et les ressources.

Paul L'Ecuyer

Pas d'action syndicale sans doctrine sociale

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a donné lecture, à la séance d'ouverture de la Semaine sociale de Trois-Rivières du Canada, de la lettre que lui a adressée Son Eminence le cardinal Tardini à l'occasion de la 37e session des Semaines sociales du Canada qui s'est tenue à Trois-Rivières du vingt-deux au vingt-cinq septembre. Voici des extraits de cette lettre:

Revenant sur un thème qui leur est devenu familier, les Semaines Sociales du Canada traiteront cette année du syndicalisme et de l'organisation professionnelle. Déjà en 1921, à Québec, elles avaient étudié le syndicalisme; en 1936, à Trois-Rivières, elles avaient abordé l'organisation professionnelle. Cette année, elles unissent ensemble ces deux thèmes, afin de montrer qu'elles ne considèrent pas le syndicalisme ou l'organisation professionnelle comme deux structures alternatives, l'une excluant l'autre, mais comme complémentaires: le syndicalisme appelle une organisation professionnelle, dans laquelle il vient s'intégrer; l'organisation professionnelle, à son tour, n'atteint pleinement son but que si elle s'appuie sur des unions librement constituées, où les différentes catégories sociales se sont groupées suivant leurs affinités et leurs intérêts propres.

LA LIBERTE SYNDICALE

Un des points fondamentaux de l'enseignement de l'Eglise en cette matière, c'est le principe de la liberté syndicale. On l'a opposé à bon droit à la volonté artitraire de l'Etat: peut-être a-t-on moins remarqué la variété de ses applications possibles. C'est aux membres de l'association, disait déjà Léon XIII, qu'il appartient de "choisir librement la discipline et les lois qui leur paraissent les plus appropriées au but qu'ils poursuivent". Ils le feront, ajoutait-il, en tenant compte "du génie de chaque nation, des essais tentés et de l'expérience acquise" (**Rerum Novarum** (Acta Leonis XIII, XI-1891- p. 138). Cf. aussi **Loninqua Oceani**, (Ibid), XV/1895/p. 17).

La liberté syndicale peut être mise en péril de plusieurs façons. Elle serait menacée, par exemple, si les organisations professionnelles devenaient un rouage administratif ou politique de l'Etat, ou si, dotées de privilèges abusifs, certaines jouissaient d'un monopole juridique. Pie XI y faisait allusion à propos de la "nouvelle organisation syndicale et corporative" alors appliquée en Italie. "On craint, observait-il, ...qu'elle ne risque d'être mise **au service de fins politiques** particulières, plutôt que de contribuer à l'avènement d'un meilleur équilibre social" (**Quadragesimo Anno**, A.A.S. 23/1931/p. 208).

Il est vrai que, depuis la dernière guerre mondiale, les unions syndicales, plus concentrées, sont devenues aussi plus indépendantes. Mais cette puissance accrue comporte à son tour un nouveau risque pour la liberté: que le syndicat en vienne un jour à "exercer une sorte de patronat ou de droit, en vertu duquel il disposerait librement du travailleur, de ses forces et de ses biens" (Pie XII, Allocution aux ACLI, 11 mars 1945, A.A.S. 37/1945/p. 70), ou qu'utilisant l'influence qu'il exerce naturellement sur la politique et sur l'opinion publique, il ne soit tenté d'abuser de la force que donne le nombre: tentation commune, du reste, aux syndicats patronaux et ouvriers, aux trusts économiques, à toutes ces forces collectives que constituent les différents groupements professionnels et sociaux. Ni la liberté, ni la dignité ouvrière ne sont plènement respectées quand "la défense des droits personnels du travailleurs est de plus en plus aux mains d'une collectivité anonyme, qui agit par l'intermédiaire de gigantesques organisations tendant au monopole". (Pie XII, Radio-message du 24 décembre 1952, A.A.S., 45/1953/p. 42).

LE SYNDICAT EST AUSSI UN CENTRE DE FORMATION DOCTRINALE ET MORALE

Les travailleurs catholiques canadiens ne furent pas les derniers à entendre les enseignements des Souverains Pontifs en ces matières, et c'est bien légitimement qu'ils sont fiers d'une longue fidélité à la parole de l'Eglise. Ils sont choisi de donner leur préférence aux unions entre catholiques, parce qu'ils savent qu'il n'est pas d'action syndicale sans doctrine sociale; et ils se sont appliqués à faire de leurs unions, non seulement les organes de défense légitime des intérêts ouvriers, mais aussi des centres d'éducation et de formation doctrinale et morale, à laquelle leurs aumôniers ont largement participé. Ils ont de la sorte acquis une riche expérience, dont les leçons peuvent être opportunément utilisées aujourd'hui dans une conjoncture nouvelle. C'est ainsi, par exemple, que les unions syndicales entre catholiques pourraient fournir aux immigrants — attirés par l'expansion industrielle, mais bien souvent vulnérables, parce qu'ils sont comme on dit aujourd'hui, déracinés, — un appui moral auquel ne devraient pas mettre obstacle les différences de langue et d'origine. Cet accueil pourrait d'ailleurs s'étendre, si les circonstances le suggéraient, à tout travailleur qui accepterait pour base de son action syndicale les principes de la doctrine sociale enseignée par l'Eglise. De plus, bien loin de s'isoler, les unions catholiques de travailleurs canadiens ont l'ambition légitime d'apporter leur contribution constructive à la promotion ouvrière. Et dans cette perspective elles ne refuseraient par certaines formes de collaboration avec les organisations syndicales qui ne s'excluent pas elles-mêmes de cette coopération par la profession de doctrines subversives et négatrices de la foi chrétienne (Cf. Décret du S. Office, 1er juillet 1949, A.A.S. 41/1949/p. 334).

Bien des transformations sont survenues depuis l'époque de Léon XIII. Comme le signalait déjà Pie XI, les sages directives du grand pontife de l'encyclique Rerum Novarum furent appliquées de diverses manières suivant les temps et les lieux. Léon XIII assignait comme tâche aux associations de travailleurs, du moins ordinairement, à la fois la défense des intérêts matériels et la protection du bien religieux et moral des ouvriers, attribuant à ce dernier, comme il convenait, l'importance principale. A un demi-siècle de distance, Pie XII louait le Mouvement Ouvrier Chrétien belge d'avoir organisé des syndicats "qui s'efforcent de promouvoir l'ordre chrétien dans le monde ouvrier", des coopératives chrétiennes qui ont contribué "à la sécurité du travailleur et de sa famille", des sociétés d'assurances mutuelles contre les accidents et la maladie, des institutions "destinées à la formation et à l'éducation des travailleurs" (Allocution du 11 septembre 1949, A.A.S. 41/1949/p. 548).

Ainsi une certaine "division du travail", suivant le mot de Pie XI, était intervenue. (Cf. Quadragesimo Anno, A.A.S. 23/1931/p. 187).

Ailleurs, il est arrivé que "soit la législation, soit certaines pratiques de la vie économique, soit la déplorable division des esprits et des coeurs (. . .) empêchaient de fonder des syndicats nettement catholiques. Dans de telles conjonctures, les ouvriers se voient pratiquement contraints de donner leur nom à des syndicats neutres, où cependant on respecte la justice et l'équité, où pleine liberté est laissée aux fidèles d'obéir à la voix de l'Eglise" (Ibid).

Quand pareille nécessité pratique s'impose, on doit avoir soin, comme l'exigeait Saint Pie X et le rappelait Pie XI, que "toujours, à côté de ces syndicats, existent d'autres associations qui s'emploient à donner une sérieuse formation religieuse et morale" (Enc. **Singulari Quadam**, 24 septembre 1912, A.A.S. 4/1912,/ p. 660, et **Quadragesimo Anno**, 1 c.).

(suite à la page 5)

Ne vous en faites pas...

Avec l'ouverture officielle de la Bibliothèque municipale, la population vient de recevoir son diplôme de "savoir lire".

x x x

Pourvu maintenant qu'il ne s'en trouve pas trop qui lisent entre les lignes seulement...

x x x

La chasse à l'orignal sera permise dans quelques heures . . . nos chasseurs professionnels sont partis pour les régions lointaines.

x x x

On n'a pas oublié de retenir les services de guides . . . bien habiles pour dépister le gibier, l'abattre et le dépecer.

x x x

La Série mondiale apportera peut-être un peu de détente aux graves séances de l'ONU . . . elle serait bienvenue, même si on doute que Krouchtchev se laisse impressionner par Mickey Mantle ou par Rocky Nelson.

x x x

Les candidats ne manquent pas pour les élections à Montréal . . . la chicane non plus.

x x x

L'épouse: Nos voisins sont un couple heureux, n'est-ce pas? Il embrasse son épouse à chaque rencontre. Pourquoi n'en fais-tu pas autant?

L'époux: Je ne la connais pas assez bien . . .

x x x

Pour les Juifs, une nouvelle année vient de commencer... pourtant ce sont eux qui vont annoncer qu'il ne reste plus que 79 jours pour magasiner avant Noël... les affaires sont les affaires.

x x x

Si les voyages forment la jeunesse, ce qu'ils peuvent faire sur l'âge adulte!

x x x

Des chasseurs professionnels de chez nous ont feint de ne pas savoir qu'il était défendu de chasser le gibier à bord d'une embarcation motorisée...

x x x

Ils l'ont appris à leurs dépens . . . même si la pénalité a été adoucie par un beau boniment où l'abeille aurait trouvé sa part de miel.

x x x

Dialogue.

Mme Parlaplein: Que pensez-vous de la peine capitale, Mademoiselle?

La vieille fille: Je pense que les hommes ont assez peu de tête qu'on devrait leur laisser ce qui leur reste....

Norbert

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaitre, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 343 —

Les grills: une injure à notre morale

La Fédération nationale des Ligues du Sacré-Coeur mène une forte campagne en moralité publique. Après avoir alarmé la population de la province sur le climat électoral, elle reprend maintenant la lutte à propos de la loi des liqueurs.

Les recommandations du groupe d'hôteliers du comté de Shefford ont soulevé l'indignation générale et les Ligues du Sacré-Coeur tout comme le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean, ont l'intention de soumettre un mémoire au Procureur général au sujet de la loi des liqueurs.

Les recommandations du Comité sont déjà prêtes et seront envoyées bientôt à M. Lapalme. Quant aux Ligues, elles ont déjà exposé les grandes lignes de leur mémoire. C'est ainsi que dimanche le 18 septembre dernier, le président de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur dénonçait les grills de la province comme étant des endroits qui font "injure à notre morale et à notre démocratie".

Conférencier au déjeuner mensuel des anciens du Patronage Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Hyacinthe, Me Lionel Leblanc a proposé l'interdiction pure et simple des spectacles dans les grills et les débits de boisson. Au sujet des grills, le président national des Ligues du Sacré-Coeur a déclaré textuellement: "Le mot grill n'a pas asile par la loi des liqueurs. Ces établissements n'existent qu'en fonction d'une tolérance illégale. Importés des Etats-Unis, ils font injure à notre morale et à notre démocratie."

Dans les recommandations qu'il adressera au Procureur général le Comité de Moralité publique du diocèse de Saint-Jean recommande la fermeture des grills le dimanche. De plus, il suggère qu'on augmente l'éclairage dans ces établissements.

Il est indéniable que les grills sont, de tous les établissements licenciés, ceux où il se commet le plus d'infractions tant contre la loi des liqueurs que celles des bonnes moeurs. Le législateur devra en tenir compte en préparant les modifications à la loi des liqueurs.

x x x

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute sousoription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, Casier Postal 520, Saint-Jean, P.Q.

Pas d'action syndicale sans . . .

(suite de la page 4)

Les Syndicats "neutres" n'échappent pas aux impératifs de la morale sociale

Au reste, des syndicats "neutres" ou purement économiques n'échapperaient pas pour autant aux impératifs de la morale sociale, puisque celle-ci a son fondement dans la loi naturelle, dont l'Eglise — ici comme ailleurs — proclame et défend les exigences.

Il faut encore souligner une autre idée directrice qui court tout au long de l'enseignement pontifical, de Léon XIII à Jean XXIII. Pie XII l'exprimait en ces termes: "Au-dessus de la distinction entre employeurs et employés, les hommes doivent savoir discerner et reconnaître l'unité supérieure qui lie entre eux tous ceux qui collaborent à la production, autrement dit leur solidarité dans la tâche de pourvoir ensemble et de façon stable au bien commun et aux besoins de toute la communauté" (Allocution aux ACLI, 11 mars 1945, A.A.S. 37/1945/ p. 71).

A la recherche d'un équilibre

De fait, les Souverains Pontifes ont toujours eu en vue, dans toute forme d'organisation professionnelle, non seulement la pacification des rapports sociaux, mais plus encore la construction d'un ordre harmonieux où chacun, suivant sa condition, aurait sa part de responsabilités et sa participation équitable aux fruits de l'effort collectif.

Ceci n'a peut-être pas toujours été suffisamment remarqué. Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'une juste distribution de salaires, ni seulement de l'organisation interne de la profession à des fins économiques et sociales, mais bien plus encore d'un équilibre à trouver, d'une collaboration à organiser, d'initiatives à provoquer, de responsabilités à confier, à l'intérieur des corps professionnels, comme entre eux à l'intérieur de l'Etat, comme à l'intérieur de la communauté humaine.

Tous ces problèmes, anciens quant au fond, renouvelés quant à leurs incidences pratiques, vont être abordés par la prochaine semaine sociale du Canada. Elle y apportera la lumière de la doctrine sociale chrétienne. Elle sait en effet que "ni l'organisation professionnelle et le syndicat, ni les commissions mixtes, ni le contrat collectif, ni l'arbitrage, ni toutes les prescriptions de la législation sociale la plus attentive et la plus avancée, ne parviennent à rétablir une concorde pleine et durable, à produire tous leurs fruits, si une action prévoyante et constante n'intervient pas, pour communiquer un souffle de vie spirituelle et morale à la constitution même des rapports économiques". (Allocution aux représentants des organisations patronales et ouvrières de l'industrie électrique italienne, 24 janvier 1946, Radio-Message, T. VIII, p. 350).

Sage avertissement de Pie XII, auquel fait écho l'enseignement du Pontife glorieusement régnant. Dès Sa première Encyclique, Sa Sainteté Jean XXIII demandait que "les droits et devoirs réciproques des employeurs et des travailleurs fussent mieux harmonisés et réglés". Le Saint-Siège recommandait qu'on veillât "à ce qu'au progrès économique . . . correspondre un non moindre progrès dans le domaine moral, comme le demande notre dignité de chrétiens et notre simple dignité d'hommes". Et il concluait: "Ces perspectives se réaliseront le jour où la doctrine sociale de l'Eglise catholique sera mise pleinement en vigueur". (Ad Petri Cathedram, A.A.S. 51/1959, /p. 508-509).

Puisse la prochaine Semaine Sociale du Canada apporter sa précieuse contribution à cette réalisation progressive de la doctrine sociale de l'Eglise, pour le plus grand bien de votre chère patrie.

La Ligue des Citoyens et le chômage

Voici le texte du mémoire soumis par la Ligue des Citoyens Inc., au Conseil de Ville de Saint-Jean, lundi soir.

Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins,
Hôtel de Ville,
Saint-Jean, P. Q.

Messieurs,

Ce n'est un secret pour personne que l'hiver prochain entrainera avec lui la période annuelle de chômage saisonnier. Il semble déjà que son cortège sera plus long que d'habitude étant donné que la période hivernale 1960-61 ajoutera à la liste environ 1,500 personnes que représentent actuellement les chômeurs locaux et régionaux.

Lors d'une récente assemblée, la Ligue des Citoyens de Saint-Jean Inc. a cru bien faire en proposant de vous soumettre quelques idées susceptibles de limiter "pro tempore" le mal causé par les perspectives d'un hiver qui sera peut-être long.

Tout le monde sait que le Gouvernement Fédéral octroie aux municipalités du Canada, 50% du coût de la main-d'oeuvre employée à l'exécution des travaux d'hiver à condition que ces travaux débutent au 1er novembre pour se terminer vers la fin d'avril suivant. De plus, nous pouvions lire dans les journaux que le Gouvernement Provincial ajoutait à l'octroi fédéral un montant ne dépassant pas 40% du coût de la main d'oeuvre, ce qui veut donc dire que la Cité de Saint-Jean, par exemple, n'aurait que 10% de l'emploi à payer.

S'il faut en croire les chiffres fournis, nous estimons que la possibilité totale de perception par notre Cité, pourrait s'élever jusqu'à $90,000. A peu près tous les genres de travaux que peut entreprendre une cité durant le terme prévu plus haut, sont censés bénéficier des gratuités des Gouvernements plus haut mentionnés

En conséquence, nous vous soumettons quelques idées de projets qui pourraient être mis de l'avant dans un avenir rapproché. Nous voyons actuellement la construction d'un centre récréatif à St-Edmond, et il va sans dire que notre groupement vous félicite de cette initiative.

1. Pour continuer l'embellissement de notre Cité, nous suggérons qu'une rampe et qu'un trottoir soient construits longeant le Canal Chambly et sur toute sa longueur dans les limites de la Cité.

2. Etant donné que le Gouvernement Fédéral est disposé à entreprendre toutes sortes de travaux pour stimuler l'embauchage, nous croyons que la Cité pourrait entrer en communication avec le Ministère des Transports et solliciter l'aménagement de la berge du canal en une promenade et où il pourrait aussi y avoir des bancs et des arbres pour le bénéfice de ceux qui voudraient l'employer à cette fin.

3. Beaucoup d'encre a déjà coulé au sujet d'un édifice public à Saint-Jean, et il s'agit en effet d'un immeuble connu comme l'Edifice du Marché. La construction d'un nouvel immeuble serait ce qu'il y aurait de plus recommandable mais au moins, nous croyons que la réfection extérieure de cet édifice pourrait être faite d'ici la fin de novembre pour continuer ensuite avec la réfection intérieure jusqu'à la fin d'avril; ceci pour parer au manque d'hygiène actuel dans cet immeuble.

4. Et maintenant, dans le but de favoriser le développement continu de la Cité nous, croyons que le fait d'ébaucher le tracé de nouvelles rues dans les quartiers actuellement les plus propices à la construction de nouveaux immeubles, inciterait les propriétaires de terrains situés de chaque côté à entreprendre, dès les premiers mois de la belle saison, l'érection de leur domiciles familiaux ou d'autres immeubles.

5. D'autres travaux pourraient aussi être effectués et nous pensons, par exemple, que le fait d'étendre les services d'eau sur la rue Champlain, pourrait favoriser le développement de cette partie de la ville.

6. De plus en plus, des organisations sont faites dans la province et discutent de la pollution des eaux. Il va de soi que, petit à petit, toutes les municipaliés riveraines de la rivière Richelieu, ont contribué à cet état de choses. Ainsi, pour enrayer une partie du mal que nous causons, y aurait-il lieu de prévoir à Saint-Jean, la construction d'une usine d'épuration.

7. Nous comprenons que la Cité vient déjà de faire un pas en rapport avec une meilleure disposition des déchets en éloignant de la ville le lieu du dépotoir. Nous croyons que la formule la plus expéditive de nos jours, serait la construction d'un incinérateur qui, en certains endroits, s'est avéré comme une entreprise rentable et, de plus, apparemment, une compapnie d'électricité aurait offert à la Cité, un service spécial pour les premières années d'opérations d'une telle entreprise.

8. Un autre groupement a demandé dernièrement, d'ouvrir enfin les viaducs sur le boulevard du Séminaire et nous suggérons aussi d'en ouvrir un autre sous les voies du Canadien Pacifique à la rue Champlain.

9. La Cité pourrait peut-être demander au Gouvernement Provincial d'élargir au plus tôt le Pont Gouin, afin qu'il rende un meilleur service aux populations riveraines.

10. Sur certains boulevards à Saint-Jean, les tertres sont entourés de bandes en ciment et nous remarquons en général, que ces arbres sont mieux entretenus que d'autres. Il nous semble qu'à la suite de ces considérations il serait plus favorable que ceux des autres boulevards soient aussi munis de ces bandes de ciment.

Nous croyons qu'il y aurait lieu pour la Cité d'entreprendre un autre domaine de l'embellissement en instituant une organisation qui aurait pour tâche, l'élaboration d'un projet de réfection sous toutes ses formes, des vieux édifices domiciliaires, (aussi appelés taudis) que nous avons à Saint-Jean. En effet, nous croyons que ces immeubles ne répondent plus aux exigences de la vie en 1960. Dans beaucoup de cas, certains logis offerts à la population, présentent les incommodités suivantes: s'il y a un bain dans la maison on n'y trouve pas de lavabo et vice-versa. Le système électrique de ces habitations présente un danger public car, en effet, on est obligé, si l'on veut se servir d'accessoires électriques mis à notre disposition, d'instituer des extensions de fils interminables et dangereux. Il est élémentaire que, dans ces conditions, ces immeubles présentent le danger dont il est question plus haut.

Tout le monde sait qu'à la suite de grèves et de menaces de grèves, certaines industries en sont venues à réduire leur personnel de production autant que d'administration. Plusieurs de ces personnes ainsi mises à pied, font encore partie du cortège dont nous avons parlé au début de cette lettre. En conséquence, ne croyez-vous pas qu'il y aurait lieu qu'un comité de conciliation soit organisé à Saint-Jean, sous l'égide de la Cité, pour tâcher de concilier employeurs et employés, ces derniers étant représentés par leurs Syndicats.

En terminant, nous aimerions à parler de recommandations d'un ordre un peu différent, mais qui pourraient retenir l'attention du Conseil de Ville, et d'autres groupements à l'année longue. Il serait certainement possible qu'ensemble, nous organisions une campagne d'achat chez nous. En effet, combien de personnes vont, durant l'année, acheter leurs biens de consommation ordinaire à l'extérieur, quand on pense que ces mêmes personnes, dans beaucoup de cas, tiennent commerce à Saint-Jean y résident, et pourraient se prévaloir de ces même services chez tous nos marchands locaux.

Dans le même esprit de collaboration, il faudrait que tous tendent à développer l'attrait touristique de notre Cité. Il nous semble que son histoire pourrait être écrite et portée à l'étranger par l'entremise des médiums de publicité déjà existant à ces endroits et rédigée avec la collaboration de la Société Historique de la Vallée du Richelieu.

Il y aurait certainement, Messieurs du Conseil de Ville, d'autres domaines où des travaux seraient nécessaires. A tout événement, nous terminerons ici nos suggestions en vous invitant à demander à d'autres organisations locales de vous faire aussi les leurs, concernant l'emploi du temps et de l'argent mis à la disposition de tous pour la prochaine saison. C'est avec plaisir que la Ligue des Citoyens de Saint-Jean vous ont fourni les leurs.

Ceci termine nos suggestions et nous vous remercions de votre bonne attention.

La Ligues des Citoyens
de Saint-Jean

A ST-EDMOND LE 9 OCTOBRE:

Journée diocésaine antialcoolique

Comme tout grand événement demande une préparation, il en est ainsi pour le Congrès Lacordaire du diocèse de Saint-Jean.

Une journée antialcoolique se tiendra dans la paroisse de Saint-Edmond, à Saint-Jean, dimanche le 9 octobre. Ce congrès aura ses assises à Saint-Remi, le 23 octobre prochain.

Ces journées de préparation sont nécessaires en vue d'étudier la situation actuelle et les problèmes de l'époque moderne. L'alcool continue son invasion dans notre diocèse et dans notre province, il ne cesse d'accumuler ruines sur ruines, misères sur misères, victimes sur victimes. L'alcoolisme est l'agent le plus assuré de la déchéance d'un peuple, puisqu'il s'attaque non seulement à l'individu mais aussi à ceux qui dépendent de lui, à sa famille et par celle-ci, à la société toute entière.

La Bible vous parle . . .

La loi de Dieu est parfaite, réconfort pour l'âme. (Ps 19, 8). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Le Courrier de la Charité

— DEMANDE No 49 —

Un matelas pour lit double rendrait un très grand service dans une famille visitée par la Société Saint-Vincent-de-Paul, de même qu'un lit de 36 pouces de large (le matelas n'est pas requis pour ce lit).

L'on conserve parfois de ces articles avec l'idée que ça pourrait servir un jour... et ce jour ne vient jamais... Peut-être serait-il sage sinon plus de s'en départir pour ceux qui en ont actuellement besoin... A chacun de décider...

On signale: FI. 6-3645.

REMERCIEMENTS: pour les 2 machines à coudre offertes en réponse à la demande de la semaine dernière, aussi pour les deux bureaux.

LES EQUIPIERES DE LA CHARITE

Notes Paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 1er octobre, a été baptisé Thuribe, Georges, Daniel, Maurice, né le 19 septembre, enfant de M. Réal Pinsonneault et de Annie Sanders, de Ville Jacques-Cartier. Le parrain a été M. Thuribe Pinsonneault et la marraine Adélina Caron, grands-parents.

x x x

A la Cathédrale, le 1er octobre, a été baptisé Joseph, Gaétan, Louis, Pierre, né le 18 septembre, enfant de M. Yves Prince, commerçant et de Huguette Bisaillon. Le parrain a été M. Gaétan Bisaillon et la marraine Rose-Aimée Paré, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 1er octobre, a été baptisée Marie, Diane, Hélène, née le 13 septembre, enfant de M. Paul-André Girouard, chimiste et de Louise Leclair, de Beloeil. Le parrain a été M. Georges Leclair et la marraine Manon Fortin, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 2 octobre, a été baptisée Marie, Françoise, Ghislaine, née le 19 septembre, enfant de M. Gilles Lemaire et de Monique Lapierre. Le parrain a été M. Armand Lapierre et la marraine Germaine Bouthillier, grands-parents.

x x x

A la Cathédrale, le 2 octobre, a été baptisé Joseph, Mario, Jean, Marc, né le 22 septembre, enfant de M. Dorila Lauzon et de Jacqueline Guertin. Le parrain a été M. Omer Guertin et la marraine Emérentienne Grégoire, grands-parents.

x x x

A la Cathédrale, le 2 octobre, a été baptisé Joseph, Raymond, Mario, né le 28 septembre, enfant de M. Gérard Bernard, restaurateur et de Rachel Côté. Le parrain a été M. Raymond Hamel et la marraine Lise Côté, oncle et tante.

x x x

A St-Gérard-Magella, le 2 octobre, a été baptisé Joseph, Daniel, Stéphane, né le 23 septembre, enfant de M. Bertrand Bégin et de Thérèse Guimond. Le parrain a été M. Eugène Bégin et la marraine Martine Labrecque, grands-parents.

x x x

A St-Gérard-Magella, le 2 octobre, a été baptisée Marie, Monique, Hélène, née le 12 septembre, enfant de M. Jacques Lomme et de Carmen Trahan. Le parrain a été M. Pierre Lomme et la marraine Monique Hébert, oncle et tante.

x x x

A St-Gérard-Magella, le 2 octobre, a été baptisé Joseph, Jean, François, André, né le 21 septembre, enfant de M. Paul Bonnette et de Simonne Caron. Le parrain a été M. Jean Bonnette et la marraine Lucille Vivier.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 2 octobre, a été baptisée Marie, Yvette, Sylvie, née le 23 septembre, enfant de M. Jacques Davignon, et de Georgette Saint-Martin. Le parrain a été M. Georges St-Martin, et la marraine Colombe Tétrault, grands-parents.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 2 octobre, a été baptisé Joseph, Fernand, Ludger, Marcel, né le 20 septembre, enfant de M. Ludger Nadeau et de Fernande Pomerleau. Le parrain a été M. André Nadeau et la marraine Pauline Nadeau, frère et soeur.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 2 octobre, a été baptisé Joseph, Raoul, Denis, né le 16 septembre, enfant de M. Hilaire Cousineau et de Jeanne d'Arc Bouchard. Le parrain a été M. Raoul Emond et la marraine Marie-Ange Dupéré.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 2 octobre, a été baptisée Marie, Marguerite, Huguete, Louise, née le 18 septembre, enfant de M. Maurice Lachance, et de Madeleine Senécal. Le parrain a été M. Paul Laforest et la marraine Huguette Tremblay, cousins.

MARIAGES

A la Cathédrale, le 1er octobre, a été célébré le mariage de M. Paul Dubois, fils de M. René Dubois et de Diane Côté, à Mlle Florence Buzit, fille de M. Hippolyte Buzit et de Catherine Cadieu. Les témoins ont été MM. René Dubois et Hippolyte Buzit.

x x x

En l'église Cathédrale, le 1er octobre, a été célébré le mariage de M. Théodore Daigneault, fils de T. Daigneault et de Marie-Louise Provost, à Mlle Adrienne Chaunt, fille de feu Joseph Chaunt et de Mary Bibeau. Les témoins ont été MM. Armand Lefebvre et Wilfrid Chaunt.

x x x

En l'église Cathédrale, le 1er octobre, a été célébré le mariage de M. Maurice Grégoire, fils de M. Henry Grégoire et de Antoinette Oligny, à Mlle Jeannine Messier, fille de M. Antoine Messier et de Yvette Demers. Les témoins ont été MM. Henry Grégoire et Antoine Messier.

x x x

En l'église Cathédrale, le 1er octobre, a été célébré le mariage de M. J.-Maurice Leblanc, fils de M. J.-Armand Leblanc et de Noëlla Baribeau, à Mlle Marie-Paule Sylvain, fille de M. Hervé Sylvain et de Alice Pomerleau. Les témoins ont été MM. J.-Armand Leblanc et Henry Sylvain.



► M. et Mme Hector LANDRY, de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Jean, photographiés à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

(Photo Studio Notre-Dame, 6.5 Dorchester, Saint-Jean)

Décès de M. Blaise DuBois

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès, survenu mardi, de M. Blaise DuBois, époux de Lucienne Girard, demeurant à 260 rue Jacques-Cartier. Il était âgé de 55 ans.

Ses funérailles auront lieu samedi à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

Deux blessés de la route

Gaétan St-Onge, 16 ans, demeure dans un état grave à l'hôpital St-Jean à la suite d'un accident de la route survenu samedi soir dernier.

La victime, dont les parents demeurent rue Missisquoi, à Iberville, voyageait à bicyclette sur la route 7, près de la montée de St-Alexandre lorsqu'elle a été renversée par une automobile conduite par M. Hilaire Rousselle , 22 ans, de St-Alexandre. Apparemment la chaussée glissante et la mauvaise visibilité seraient la cause de l'accident. L'adolescent souffre d'une fracture du crâne et d'un enfoncement de bassin.

Louis Mills, 19 ans, 686 rue Raymond, à Saint-Jean, a dû être transporté à l'hôpital à la suite d'un accident de la route dimanche matin.

La victime avait pris place dans l'automobile conduite par M. Wesly Knight, 248 rue DeSalaberry, à St-Jean. Ce véhicule est entré en collision avec une autre voiture conduite par M. Richard Sarrazin, 392 rue Lévis, à Saint-Jean.

Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie, dans sa parenté et dans sa maison. (Mc 6, 4) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



► M. et Mme Henri-Paul HOULE, photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Jean. Mme Houle (Marie-Claire Grenier) est la fille de Mme Evangéliste Grenier de la paroisse N.D.A. Le marié est le fils de M. et Mme Zéphir Houle, de Ste-Monique de Malette.

(Photo Studio Notre-Dame,



Noces d'argent de M. et Mme P. E. Durand

Samedi, le 24 septembre, un groupe de parents et amis se réunissaient pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Paul-E. Durand, domiciliés à 316, rue Latour, Saint-Jean.

Il y eut messe à la chapelle St-Gérard, célébrée par M. l'abbé Roland Rémillard, curé de la paroisse. Il y eut ensuite rassemblement à la résidence des jubilaires et défilé jusqu'à l'hôtel Fontaine Bleue Inn où un cocktail fut servi. Mlle Madeleine Durand g.b.g., de Montréal, lut une adresse d'hommages à ses parents et Pauline, leur fille cadette, présenta une gerbe d'oeillets rouges à sa mère; Ronald, le bébé de la famille, présenta une bourse bien garnie à son père.

Après un toast, présenté par M. Ulric Jean, de Québec, un banquet fut servi aux invités. A la table d'honneur, à part M. et Mme Paul E. Durand, et leur famille de sept enfants, on remarquait M. Sylvio Durand, de Lévis, père du jubilaire et M. Antoine Roy, Agronome de Porteneuf, qui représentait la famille de la jubilaire. M. André Gagnon, de Longueuil, agissait comme maître de cérémonie. Des discours d'hommages furent prononcés par le notaire Richard Valois, de Lachute, M. Antoine Roy, M. Camille Desmarais, de St-Jean et M. Sylvio Vézinas, de Lévis. M. Yvon Dupuis, député de St-Jean à Ottawa, adressa aussi la parole.

M. Paul E. Durand, remercia tous les parents et amis qui étaient venu leur manifester ce témoignage d'estime. Il remercia entre autre ceux qui étaient venus de loin et mentionna particulièrement M. et Mme Edgard Caron, d'Edmonton, Alberta, des amis qui avaient fait le voyage spécialement pour assister au jubilé d'argent de M. et Mme P. E. Durand. Après le banquet, il y eut danse et à minuit, le gâteau de noce fut partagé avec un café. Tous s'amusèrent ferme et laissèrent la fête en souhaitant de pouvoir revenir un jour fêter les noces d'or.

Décès de M. Esdras Guérin

M. Esdras Guérin, autrefois de St-Jean, est décédé récemment à Montréal à l'âge de 78 ans et 3 mois. Epoux de feu Rosa Foucrault, il laisse dans la deuil 5 filles: Simonne, de St-Jean; (Imelda) Mme Noël Brault de Saint-Jean; (Cécile) Mme Paul Labrèche, de Montréal; (Rachel) Mme Roland Cadieux, de St-Jérôme; Alphégina, de Montréal; deux fils: MM. Maurice, de Montréal et Gérard, de Verdun; trois gendres: MM. Noël Brault, Paul Labrèche et Roland Cadieux; une bru: Mme Gérard Guérin (Bernadette Gougeon); une belle-soeur: Mme Albert Boyer; un beau-frère: M. Eximer Boire, de Napierville.

Le service fut chanté à l'église St-Charles de Montréal et l'inhumation se fit à Saint-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

FACILE - INTÉRESSANT - PAYANT

Devenez dépositaire

PHYTO

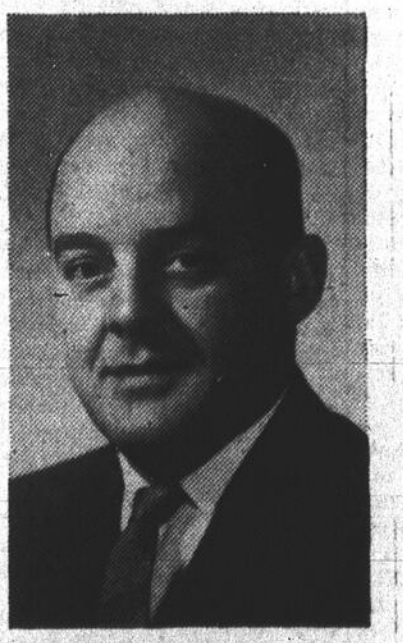
Revenus supplémentaires — position stable. Votre propre commerce dans votre maison avec ou sans capital.

Pour renseignements sans aucune obligation écrire à:

DISTRIBUTION PHYTO INC.,
56, rue St-Maurice, Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

Pour obtenir le nouveau catalogue de 24 pages des produits PHYTO (inclure 25 cents pour frais de poste).

L'HOTEL SHERRINGTON



M. JEAN MORIN

sous une nouvelle administration

M. Jean Morin s'est porté acquéreur de L'HOTEL SHERRINGTON

autretois propriété de M. Paul-Emile Viau

Des réparations ont été effectuées

Maintenant "Lounge" et taverne séparés

Cotisation scolaire de $1.20 le $100 est acceptée

A la Com. Scolaire N.-D.-Auxiliatrice

Lundi le 19 septembre 1960 avait lieu une assemblée ajournée de cette Commission scolaire sous la présidence de M. Armand Thibodeau, président. Tous les Commissaires d'écoles sont à leur siège.

Le secrétaire donne lecture de lettres reçues du Département de l'Instruction publique et de la Commission Municipale de Québec informant MM. les Commissaires qu'ils ont donné leur approbation au budget soumis ainsi qu'à leur résolution du 15 août dernier fixant le taux de la cotisation scolaire à $1.20 du $100 d'évaluation pour l'exercice se terminant le 30 juin 1961.

Rapport des comités:

MM. les Commissaires soumettent un rapport des divers besoins, demandes et problèmes de leur comité respectif.

Travaux d'hiver:

Le secrétaire est autorisé à écrire au Ministère des Travaux Publics à Québec afin de savoir s'il n'y aurait pas possibilité d'inclure dans leur programme de travaux pour enrayer le chômage dans la province, une partie des travaux de construction de l'école de garçons que cette Commission scolaire doit entreprendre sous peu.

Remplissage du fossé:

Le secrétaire est également autorisé à s'enquérir auprès des autorités municipales de l'utilité du fossé longeant la partie nord de notre terrain d'école, rue Dorchester, et que cette Commission scolaire entend remplir avec la terre provenant de l'excavation du sous-sol de la nouvelle école.

Cours commercial:

MM. les Commissaires refusent de défrayer les frais de scolarité des filles de cette municipalité scolaire qui fréquentent les classes de 10e et 11e année commerciale à l'Ecole Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

Jeunesses musicales:

MM. les Commissaires prennent connaissance d'un mémoire des Jeunesses Musicales du Canada présenté par Mlles C. Morais et S. Guillet. Dans ce mémoire, on soumet trois différents projets d'organisation et de participation aux concerts des J.M.C. pour la prochaine saison. Les Jeunesses Musicales Canadiennes n'ont qu'un but: celui d'éveiller l'attention des jeunes, de créer un intérêt toujours grandissant et de leur permettre d'acquérir une culture musicale et de les gagner à la bonne musique.

MM. les Commissaires étudieront ces trois projets et une décision sera prise à leur prochaine réunion.

Soumissions pour toiles:

Des soumissions seront demandées des marchands locaux pour la fourniture de 24 toiles pour les fenêtres au Couvent Notre-Dame.

Loisirs St-Gérard:

Le Comité des Loisirs de St-Gérard-Majella par l'entremise de leur président, M. Georges LeSieur, demande et obtient la permission de déplacer le pavillon des jeux sis actuellement sur le terrain de l'école Ste-Jeanne d'Arc pour le transporter sur le parc attenant à cette cour d'école, et pour ce faire, à défaire une partie de la clôture du terrain d'école.

Ce comité reçoit également l'autorisation d'installer une porte d'entrée sur le côté ouest de ce même terrain.

Plans définitifs acceptés:

Le Département de l'Instruction Publique avise cette commission scolaire que les plans et devis définitifs transmis par l'architecte Gérard Charbonneau en rapport avec la construction de son Parc-Ecole, rencontrent les exigences du Département et le Surintendant les approuve en vertu des dispositions de l'article 264 de la loi scolaire.

Applications comme concierge:

Le secrétaire donne lecture de plusieurs lettres reçues de personnes demandant la position de concierge à l'Académie Notre-Dame.

MM. les Commissaires acceptent de donner un congé-maladie d'un mois au concierge actuel, M. Dussault.

On décide de ne pas engager un nouveau concierge pour le moment.

M. le commissaire Léopold Ménard engagera quelqu'un temporairement et à temps partiel pour faire les travaux de balayage, d'entretien et de chauffage pendant l'absence de M. Dussault.

Divers:

MM. les Commissaires continueront cette semaine à visiter les écoles sous leur juridiction. Jeudi, le 22 courant, ils visiteront l'Académie Notre-Dame et l'Externat Classique Marie-Auxiliatrice.

MM. les Commissaires refusent une demande d'une quête publique dans leurs écoles.

On refuse à une institutrice de donner des cours spéciaux dans les écoles après les heures régulières de classe.

MM. les Commissaires prennent connaissance de lettres et circulaires reçus de diverses compagnies au cours du dernier mois.

Puis l'assemblée est levée.

(Communiqué)

Partie de cartes des Anciens de l'E.S.B.

L'Association des Anciens de l'Ecole Secondaire Beaulieu invite le public à participer à une partie de cartes au profit de l'Association et de tenter sa chance pour gagner de beaux prix. Un prix de présence de $100 ou l'équivalent en marchandises des prix de table ainsi que plusieurs autres prix sont offerts.

La partie aura lieu à l'école Forget sur la rue McKenzie King, mercredi le 19 octobre, et débutera à 8 h. p.m. précises. Les billets se vendent 75c par les élèves de l'E.S.B. Un goûter sera servi durant la soirée.

Chez les Filles d'Isabelle

Lundi soir prochain le 10 octobre, à 8 h. 30 à la Centrale Catholique, aura lieu l'assemblée régulière du cercle de Saint-Jean des Filles d'Isabelle.

L'année des officières se terminant à cette date, il y aura élection pour le prochain Conseil. A la suite de cette assemblée et de ces élections un délicieux goûter sera servi.

Tous les membres sont cordialement invités.

Il faut déclarer tout revenu

Les journaux ont publié récemment un compte-rendu d'une cause de fraude envers la Caisse d'assurance-chômage.

On a allégué devant le tribunal que la Loi d'assurance-chômage permettait pour un réclamant "un revenu de $7 et moins par semaine sans avoir à le déclarer".

La Commission d'assurance-chômage désire informer le public que toute personne qui réclame des prestations doit, selon la Loi, déclarer tous ses gains pour la période concernée quelqu'en soit le montant. Il appartient par la suite au préposé au paiement des prestations du bureau local de déterminer la portion des gains admissibles selon une échelle fixée par la Loi.

Cet avis est contenu dans le livre de convocation et de renseignements que chaque réclamant a en sa possession.

Paul-E. Connolly,
Surintendant régional
des relations extérieures

La canalisation du Richelieu va profiter à tous

STOWE, Vermont — M. Robert Stafford, gouverneur de l'Etat du Vermont, a déclaré que la canalisation du lac Champlain et de la rivière Richelieu pourrait bien être le point de départ d'un essort économique d'envergure au Canada et aux Etats-Unis.

Prenant la parole devant une commission du Vermont et de l'Etat de New-York, M. Stafford a déclaré "qu'il est temps d'aménager cette route maritime afin de répondre aux exigences du 20e siècle.

"Puisqu'il existe une route maritime entre le fleuve Saint-Laurent et l'Hudson qui n'attend que d'être développée, il serait logique que les Etats-Unis et le Canada concentrent leurs efforts afin de la canaliser," a-t-il dit.

LA NOUVELLE METEOR

■ Vous désirez une voiture spacieuse et confortable? En voici une qui donne à ses six occupants beaucoup plus que le simple espace vital . . . dont le coffre peut recevoir dix valises . . . qui offre le confort et la stabilité d'une grosse voiture grâce à son long empattement . . . qui assure des départs vifs et des arrêts sûrs . . . qui possède enfin tout ce qu'on peut exiger d'une voiture. Oui! Voici la nouvelle Meteor. La voiture qui vaut plus que son prix. ■ **Elle vaut plus par son style:** douze nouveaux modèles. 16 couleurs. D'allure toute canadienne, de sa grille pleine largeur à son arrière original. ■ **Elle vaut plus par sa puissance:** choix de 3 moteurs: un 6-cyl. économique et deux V-8 robustes. Deux transmissions automatiques. Boîte classique et surmultiplication. De la puissance à revendre! ■ **Elle vaut plus par sa technique:** fait plus de 30,000 milles entre chaque lubrification, 4,000 entre chaque changement d'huile. Freins à autoréglage. Silencieux 3 fois plus durable. ■ De plus, elle vaut plus par son prix: malgré toutes ses qualités, la Meteor coûte à peine plus cher que les voitures de sobres dimensions. Donc, pourquoi ne pas adopter la nouvelle Meteor. Elle vaut plus, compte tenu de ses dimensions, de sa puissance et de sa qualité!

ELLE VAUT PLUS QUE SON PRIX



Le hardtop 4-portes Meteor Montcalm 1961
l'une des excellentes voitures de Ford-Canada, fabriquées au Canada.

Garantie sans précedent de 12,000 milles ou d'une année complète—selon le cas

En vente demain chez le vendeur Mercury-Meteor-Comet

Certaines caractéristiques illustrées ou mentionnées sont standard dans certains modèles, facultatives moyennant supplément dans d'autres.

4219-CF-B

Gérard Deslauriers, Garage

60, 2e Avenue — Téléphone FI. 7-2351 — Iberville, Qué.

Echos de la Semaine des Jeunes Travailleurs



► Mettant de côté tout respect humain pour affirmer publiquement leur foi catholique, un groupe de jeunes travailleurs et de jeunes travailleuses de Saint-Jean ont parcouru les rues de la ville en priant la semaine dernière. Ils assistèrent ensuite à une messe célébrée à la Cathédrale par Mgr Laurent Brault, P.D.
(Photo Jean-Louis Pitt)



► CETTE PHOTO groupe les dirigeants fédéraux et diocésains de la J.O.C. qui ont organisé la Semaine nationale des Jeunes Travailleurs tant à Jacques-Cartier qu'à Saint-Jean. De gauche à droite: Gilbert LACASSE, président fédéral de la Rive-Sud; Michelle POITRAS, présidente locale à St-Charles-Borromée; Paul FORTIN, permanent diocésain; M. l'abbé Jos. BEAUVAIS, aumônier diocésain; Bernadette DIONNE, propagandiste nationale; Roger HENEAULT, dirigeant fédéral; Alain MEUNIER, président fédéral à Saint-Jean; M. l'abbé Marcel LECAVALIER, aumônier fédéral de la Rive-Sud; Claude POULIN, président local de Saint-Pie-X.
(Photo Studio Charpentier)



► Le député fédéral de St-Jean, M. Yvon Dupuis, félicite Denis Raymond, gagnant du concours d'amateur à la soirée organisée par la J.O.C. de St-Jean. Le jeune Raymond s'est classé 5e à un semblable concours qui eut lieu à Montréal, dimanche dernier. Ce concours réunissait les gagnants des différentes villes de la province.
(Photo J.-L. Pitt)



► TOUT COMME A SAINT-JEAN, la marche priante à Jacques-Cartier a été un succès. On voit sur cette photo les organisateurs de cette marche accompagnés de leur aumônier, M. l'abbé Marcel Lecavalier.
(Photo Studio Charpentier)

ETES-VOUS MECONTENT ?
INQUIET DE VOTRE AVENIR ?

- Votre travail est-ils désagréable, monotone et votre salaire insuffisant à vos besoins?
- Aimeriez-vous rencontrer le public?
- Etre rétribué en proportion de ce que vous faites? Possibilités de revenu de $400 à $500 par mois.

Si tel est votre cas, nous avons la solution pour vous: Bon salaire, commission, bonus, assurance-groupe, allocation pour millage d'auto, et de nombreux autres avantages dont entraînement à nos frais.

DANS VOTRE INTERET, ECRIVEZ A:
CASIER POSTAL 400 — SAINT-JEAN, P.Q.

Excursion à New-York

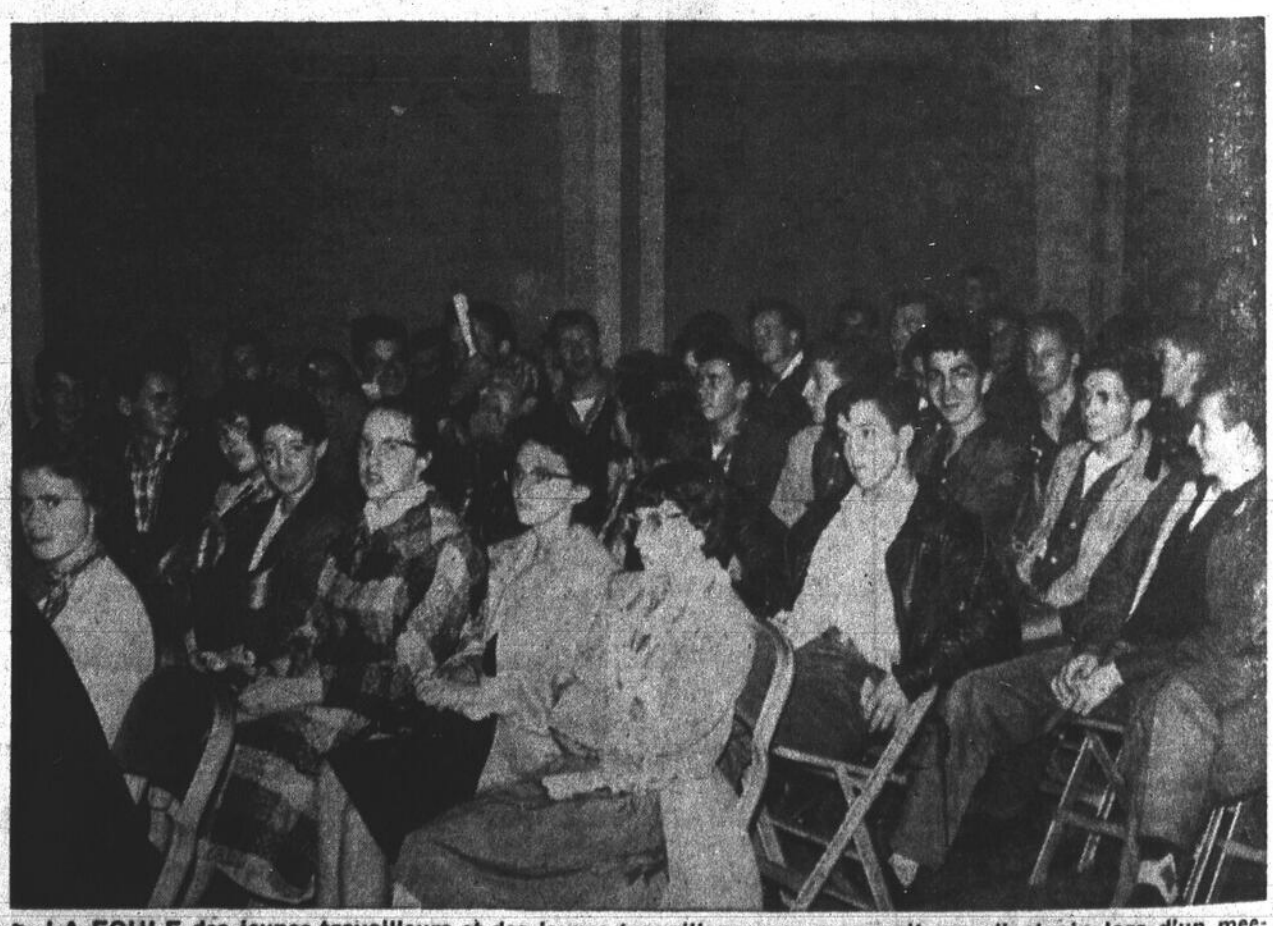
A temps pour la série mondiale

Excursion à New-York pour l'Action de Grâces

Transport par Greyhound de Saint-Jean

Départ, vendredi le 7 octobre à 8 h. 15 p.m.
Retour, lundi le 10 octobre à 6 h. p.m.

Pour informations, appelez 8-2494
après 6 heures p.m.



► LA FOULE des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses ne manquait pas d'entrain lors d'un meeting organisé par la J.O.C. à l'école du Sacré-Coeur à Saint-Jean, jeudi dernier. Cette réunion comportait un panel sur la culture des jeunes travailleurs et un concours d'amateurs. (Photo Jean-Louis Pitt)



► LA J.O.C. DE LA RIVE SUD a organisé un grand meeting à Laflèche, vendredi dernier. Plusieurs centaines de personnes ont assisté à cette réunion qui fut suivie d'un concours d'amateurs gagné par le quatuor Roger. (Photo Studio Charpentier)

8e Campagne de la Fédération

Le scoutisme et le guidisme

Il y a plusieurs questions auxquelles nous nous devons de répondre à ce niveau-ci.

1) Pourquoi ces deux organismes sont-ils soutenus par la Fédération?

2) Que donnent ces deux organismes à nos jeunes gens?

3) Que donnent ces deux organismes à la société?

Pour répondre à la première question, il suffit d'énumérer les deux causes qui entraînèrent la fondation de la Fédération en 1952:

a) Eliminer les multiples souscriptions qui se répétaient à chaque mois presque. Ces souscriptions répétées étaient devenues intolérables pour le public et harassantes pour les organisateurs. Avant 1952, chaque organisme faisant partie de la Fédération devait tendre la main au public tous les ans afin de continuer à opérer. Depuis 8 ans, toutes ces sollicitations sont réunies en une seule, et nous croyons que c'est une heureuse initiative.

b) Remédier à la perte de temps qu'imposaient ces souscriptions qui nuisaient alors au bon fonctionnement des oeuvres parce que les gens en charge étaient obligés de tout délaisser pour s'occuper de ces souscriptions durant une période assez longue.

Que donnent ces deux organismes à nos jeunes gens.

Le scoutisme et le guidisme sont parmi les meilleures écoles de formation et de perfectionnement humains vers lesquelles nous puissions diriger nos jeunes gens. On leur enseigne à être charitables, purs, responsables, serviables, obéissants, renoncés, etc. On éduque leur caractère, leur conscience et leur corps; on leur apprend à maîtriser une foule d'habiletés, comme la nage, le bricolage, la connaissance de la nature et spécialement pour les filles: les premiers soins, la cuisine et la couture.

Que donnent ces deux organismes à la société?

On ne saurait assez apprécier le bien que peut faire une troupe de scouts ou de guides dans un milieu. Par leur présence, la société s'enrichit de vrais citoyens formés au civisme, à la conscience des responsabilités, à l'initiative et à l'entraînement de la force morale et physique, qualités toutes nécessaires à l'édification de la cité de demain.

N'hésitons donc pas à faire notre part pour les oeuvres de la Fédération et de la Semaine de la Charité.

Aide spirituelle . . .

(suite de la page 1)

praem, et avec l'officier du département de l'Immigration, M. Armand Boudreau.

Autres réunions

Le Service diocésain d'Aide aux Immigrants a préparé des réunions semblables pour les dimanches 23 et 30 octobre. Une première réunion groupera le 23 octobre dans la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, les Allemands et les Suisses de la région de Saint-Jean. C'est le R. P. Herman Mekhelhot, s.c.j., qui célèbrera la messe et donnera la prédication. D'autre part, dimanche le 30 octobre, les familles portugaises de Laprairie et des environs se réuniront à la chapelle de l'hospice des Soeurs de la Providence où le T. R. P. Sabia célèbrera la messe et donnera l'entretien spirituel.

Ces réunions sont rendues possibles grâce au Service diocésain d'Aide aux Immigrants, une des Commissions de Caritas-Saint-Jean.

Préparatifs de la . . .

(suite de la page 1)

lac, N.-D.-de-Grâces, N.-D. - de - la - Garde.

Georges Lussier:
St-Philippe, St-Mathieu, St-Constant, Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Ste-Catherine.

R.J. MacIsaac:
Mary Queen of the World, St-Francis of Assisi, St-Clare, St-Bonaventure, St-Gabriel.

Jacques Martel:
St-Joseph, St-Coeur-de-Marie.

Rosario Martin:
St-Hubert, Immaculée-Conception, St-Isaac-Jogues, St-Thomas-de-Villeneuve, St-Jean-de-la-Lande.

Marcel Mongeau:
St-Pierre-Apôtre, St-Antoine, Notre-Dame-de-Fatima, St-Jude, Saint-Josaphat, N.-D.-du-Sacré-Coeur, St-Alphonse.

Henri Pintal:
St-Bruno, St-Basile, Ste-Julie, St-Amable.

Félix Racicot:
Ste-Trinité, St-Laurent-du-Fleuve.

Roch Ste-Marie:
St-Lambert, St-Thomas d'Aquin, St-Anastase, St-Maxime.

Roch Sénéchal:
N.-D.-des-Sept-Douleurs, St-Jean-Eudes, N.-D.-de-L'Assomption.

Maurice Tardif:
Ste-Famille, Ste-Anne, St-François-Xavier, Ste-Théodosie.

Mgr G.-M. Coderre à Ottawa

La semaine prochaine, du 11 au 14 octobre, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, participera à la réunion annuelle de la Conférence Catholique Canadienne. Cette assemblée réunit chaque année à Ottawa les évêques canadiens.



► Le président de la dernière campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité de Saint-Jean remet un chèque à Raymond Hébert, représentant les scouts de Saint-Jean. On voit sur la photo, de gauche à droite: Dr Paul SIMARD, président de la Fédération, Raymond HEBERT, M. Conrad CAMARAIRE, président de la Campagne 1959 et M. Jos HUGHES, président de la prochaine Campagne.

"Carrefour des Arts"

Vous pouvez participer à cette chronique en nous envoyant vos informations une *semaine à l'avance.*

"Carrefour des Arts"
221 Saint-Michel — Saint-Jean, P.Q.,
ou au journal "Le Richelieu", 170 Saint-Jacques, Saint-Jean.

* * *

● A Saint-Jean:

Le 12 octobre: **"LE BALLET ROYAL DE WINNIPEG"** à Saint-Jean. Le spectacle aura lieu à la Centrale Catholique. Les billets réservés sont en vente au guichet de la Southern Canada Power.

* * *

A MONTREAL:

● Expositions:

AU MUSEE DES BEAUX-ARTS, 1379 ouest, rue Sherbrooke:

14 septembre au 20 octobre: EXPOSITION ASIATIQUE. Oeuvres d'artistes contemporains du Japon et de la Chine. A la Galerie-Etable du Musée.

7 octobre, 6 novembre: EXPOSITION "VAN GAGE". 140 peintures, dessins et aquarelles, faisant partie des trésors artistiques de la Hollande. Pour la première fois au Canada.

7 octobre au 23 octobre: TAPISSERIES de Micheline Beauchemin et **SCULPTURES** d'Art Price — Galerie XII.

GALERIE DENISE DELRUE, 2080 rue Crescent:

Jusqu'au 15 octobre: ESPACE DYNAMIQUE: Juneau, Molinari, Percilalli et Tousignant.

GALERIE LIBRE, 2100 rue Crescent:

3 au 15 octobre: SCULPTURE AFRICAINE, 2e exposition annuelle.

GALERIE AGNES LEFORT, 1504 ouest, rue Sherbrooke:

30 sept., 15 oct.: LESLIE SCHALK, peintures récentes.

* * *

● Concerts:

11 octobre: MANTOVANI et un orchestre de 60 musiciens. Au Forum.

12 octobre: LES CONCERTS D'ORGUE DU QUEBEC, avec Jeannine Fortier-St-Cyr, et les petits Chanteurs du Cardinal. A l'église St-Jean-Berchmans, 1871, boulevard Rosemont.

13 octobre: Le guitariste CARLOS MONTOYA, donnera un récital au Plateau.

14 octobre: LEONID KOGAN, violoniste russe, donnera un concert au Théâtre St-Denis.

19-20-21 octobre: LE BALLET ROYAL DU DANEMARK dans trois spectacles différents. Au Forum.

13-14-15 octobre: LE BALLET ROYAL DE WINNIPEG, à la Comédie Canadienne.

* * *

● Spectacles:

10 septembre au 22 octobre: LE DINDON de Georges Feydeau, en reprise par le Théâtre du Nouveau Monde. A l'Orpheum.

A compter du 22 sept.: LA LUNE EST BLEUE, comédie de J.B. Luc. Tous les soirs, sauf les lundis et mardis. Au Théâtre Anjou, 1204 rue Drummond.

15 octobre - 14 novembre: ADORABLE JULIA de Maughan-Sauvajon, par la troupe du Rideau-Vert, au théâtre Stella, 4664, rue St-Denis.

26 septembre - 29 octobre: MY FAIR LADY, comédie musicale adaptée d'après la pièce Bernard Shaw-Pymalion. Au Her Majesty's.

* * *

● Cinéma:

"LA TOSCA" opera de Puccini, en couleurs et avec des Artistes de la Scala de Milan. Au Théâtre Regent, avenue du Parc, coin Laurier.

"UMBERTO D" un chef-d'oeuvre de De Sica, présenté avec quelques-un des meilleurs documentaires canadiens. Au centre d'Art de l'Elysée, 31 rue Milton.

A VENDRE

Meubles et accessoires usagés de toutes sortes à des prix incroyablement bas

Réfrigérateurs à partir de..... **$49.50**
Sets de salon à partir de..... **$19.50**
Poêles à gaz à partir de..... **$ 9.95**

Aussi: sets de cuisine, poêles électriques de luxe, télévisions, etc., etc.

TERMES FACILES SI DESIRES

Le plus gros vendeur de roulottes dans le Québec

Armand Rémillard Ltée
142 Montée Saint-Luc
Tél. FI. 8-3644 Saint-Jean, Qué.

Aux organismes de loisirs de Saint-Jean

Vous trouverez à la suite de cette lettre, un questionnaire qui sera envoyé prochainement aux différents organismes de loisirs de Saint-Jean.

Si, par hasard, vous ne receviez pas ce questionnaire, seriez-vous assez aimable de vous servir de celui qui suit. Ne vous sentez pas obligés toutefois de répondre à toutes les questions. Les réponses données seron considérées comme confidentielles, sauf autorisation contraire.

Une fois le questionnaire complété, vous pouvez soit le faire parvenir à Mlle Lise Dion, secrétaire de la Commission des Loisirs de Saint-Jean, Hôtel de Ville, Saint-Jean, ou venir en personne, ce que nous préférerions, nous exposer vos vues lors de la remise de votre mémoire. A cet égard, vous pourrez prendre rendez-vous avec Mlle Dion, dont le numéro de téléphone est FIdélité 7-3414.

Vous remerciant de votre collaboration anticipée à la cause commune des loisirs, nous demeurons,

Vos obligés,

Les membres de la Commission des Loisirs de la Cité de Saint-Jean

par: Lise Dion, secrétaire

Mémoire à la Commission des Loisirs

A) Inventaire

1. Nom de votre groupement.
2. Date de fondation.
3. Noms des directeurs actuels.
4. Buts.
5. Nombre de membres.
   1. sexe masculin.
   2. sexe féminin.
6. Activités principales.
7. Source de revenu annuel.
   1. Cotisation des membres. (montant par année).
   2. Octrois (montant par année).
      a) gouvernement provincial.
      b) municipal
      c) Fédération des Oeuvres de Charité.
      d) Commission scolaire.
   3. Revenue provenant de vos activités propres.
   4. Dons divers et autres sources.
8. Actif actuel:
   1. En argent.
   2. en biens (meubles et immeubles).
9. De quel secteur de la population vous occupez-vous?
   1. Adultes (sexe masculin (nombre)
      sexe féminin (nombre
   2. Adolescents sexe féminin (nombre).
      sexe masculin (nombre)
   3. Enfants: sexe masculin (nombre).
      sexe féminin (nombre).
10. Bénéficiez-vous d'un local
    1. Est-il votre propriété?
    2. est-il prêté et loué et par qui?
11. Bénéficiez-vous d'un terrain?
    1. Est-il votre propriété?
    2. est-il prêté ou loué et par qui?
11. Combien avez-vous de moniteurs?
    1. quelles sont leurs qualifications?
    2. Leur spécialité?
    3. Rémunérés ou bénévoles?
12 Projets d'avenir?

B) Nos suggestions

1. Touchant l'organisation des loisirs dans Saint-Jean et leur financement;
2. touchant la collaboration entre commissions scolaires, autorités municipales et autres organismes?

P. S. — S'il vous plait, adressez vos réponses à:

Mlle Lise Dion, secrétaire
Commission d'étude sur les loisirs,
Hôtel de Ville,
Saint-Jean, P. Q.

Première victoire locale des BRONCS

Conduits à l'attaque par le versatile Wayne Knight, les Broncs de Saint-Jean infligèrent un cuisant échec de 56 à 0 au Valleyfield, qui ne put rien faire pour empêcher le club local de compter à profusion. Gilles Ménard fut également merveilleux sur la ligne offensive ainsi que Titmarsch qui accomplit de l'excellente besogne. Le pointage s'est ouvert dès le début alors que Choquette réussissait un touché qui fut converti par White. André Saint-Jean prit possession d'un échappé des Jets qu'il transporta à la ligne des 12 verges. White a saisi à nouveau le ballon à 1 verge des lignes adverses où une punition fut imposée à 26 verges des lignes. Vanslet a parcouru la même distance pour compter un autre touché. Ménard fit un magnifique arrêt sur ce jeu.

Au début du second quart, Chuck Todd se transporta sur la défensive et ainsi recouvrir un échappé, que Bob White réussit à convertir en un touché additionnel, à 36 verges des buts. Lorsque les Jets reprirent possession du ballon, après le botté, Bill Corcoran attrapa un échappé additionnel que Vanslet transporta à 35 verges, White à 26, Choquette à 4 et Ed West en un touché. Le compte après la 1ère demie, était de 25-0 en faveur des Broncs.

Les gagnants débutèrent la seconde moitié avec autant d'ardeur, alors que Vanslet transporta le ballon à 4 verges et que Knight convertit en un autre touché. Quelques instants plus tard, Bob Comeau parcourut 20 verges pour réussir un majeur, et que White termina par un converti. André St-Jean se surpassa à nouveau en interceptant une magnifique passe à 4 verges pour ensuite compter. Ceci mettait fin au troisième quart.

Au dernier engagement, le magnifique jeu de Choquette, Lorion et Vanslet produisit un autre touché, après qu'une punition eut permis à ce dernier de parcourir la distance. Choquette réalisa l'un des derniers jeux de la rencontre, en comptant le dernier touché des Broncs.

La meilleure combinaison défensive fut celle de Claude Fournier et Bill Corcorant qui effectua 24 arrêts. Sur la ligne, Marcel Balthazar et Jean Thibodeau furent aussi sensationnels. A l'offensive, Ménard, Titmarsch, Beaudin et Barrière se surpassèrent le plus, tandis que Choquette et Vanslet gagnèrent le plus de verges avec 157 et 100.

CHATEAUGUAY ICI DIMANCHE

La partie tellement attendue se jouera à Saint-Jean dimanche prochain, alors que le Châteauguay rendra visite aux Broncs, dans une rencontre devant faire la différence entre les 4e et 5e positions. Un gain du St-Jean, lui permettrait de passer aux séries finales, alors qu'une défaite laisserait une chance aux visiteurs d'en faire autant.

Ed Nowalskoski et Adrien Marquette seront de retour dans l'alignement, tandis que Paul Pinard ou Wayne Knight remplira les fonctions de quart-arrière.

La partie débutera à 2 heures précises et promet beaucoup d'action à l'avance.



► C'EST EN AUTOMNE QU'IL FAUT PLANTER DES BULBES de dire la jolie Renée Eber, de Montréal, tandis qu'elle inspecte quelques-uns des millions de bulbes que le capitaine C. Nilssen vient de mener à bon port, à bord du "Bykiefield", navire de 9,000 tonnes de la Fjell-Oranje. Plus de 12 navires feront escale à divers ports canadiens pour y laisser des bulbes hollandais pour plantation cet automne; ils partiront chargés de céréales canadiennes, de produits forestiers et d'autres marchandises. (Photo MALAK)

Tournoi Richelieu

Le tournoi annuel de golf du Club Richelieu fut un succès complet, grâce à une température idéale et à une participation record.

M. Léonard Béchard a obtenu le plus bas score brut et s'est vu décerner le trophée Brodeur. M. André Langlois a obtenu le plus bas score net et s'est mérité le trophée des anciens présidents.

Nos félicitations.

BADMINTON

Il y avait beaucoup d'activité dimanche dernier, à notre salle, coin Mercier et St-Georges. Tous arrivaient en même temps et tous voulaient ouvrir la saison les premiers. Il était très intéressant pour les organisateurs de constater tant d'enthousiasme de la part des anciens et de quelques nouveaux qui se sont présentés à notre salle. Nous avons encore plusieurs places libres pour ceux qui désireraient faire partie de notre club; veuillez donner vos noms dès la semaine prochaine. Des armoires sont à la disposition des membres.

La semaine prochaine, nous vous annoncerons la date de notre tournoi et de la soirée d'ouverture.

Nous remercions tous ceux qui ont travaillé à mettre la salle en bon état et vous ivitons tous à venir pratiquer.

Bonne chance et bienvenue à tous.

Ligue de quilles Richelieu (dames)

Mardi soir, 4 octobre, au Centre Notre-Dame, Mme G. Ouimet a obtenu les honneurs de la soirée en roulant le plus haut simple de 168 et en obtenant un triple de 461.

EQUIPE GISELE: Capt: G. Ouimet	
M. Emond	305
M. Langlois	330
M. Simard	318
B. Bérard	210
C. Caron	271
G. Ouimet	461
H. Crête	194
	1919
EQUIPE MADELEINE: M. Turgeon	
P. Rémillard	286
J. Mac Aulay	242
Jul. Rémillard	304
P. Guérin	246
M. Lazure	346
M. Turgeon	355
P. Chalifoux	296
	1779
EQUIPE GERMAINE: G. Sauvé	
J. Allard	290
C. Larue	255
M. Bouchard	308
C. Ladouceur	318
R. Lefebvre	457
G. Sauvé	341
	1969
EQUIPE DORIS: C. Lemaire	
Doris Lorrain	344
Mme C. Mills	294
C. Robinson	301
P. Couture	296
D. Collin	319
C. Lemaire	256
	1891
EQUIPE CECILE: Cécile Mills	
C. Mills	407
N. Beauvais	308
A. McDonald	284
C. Massé	246
S. Boudrias	376
L. L'Ecuyer	228
C. Frédette	297
	1996
EQUIPE ALICE: A. Desmarais	
E. Fortin	284
Y. Plouffe	372
I. Beauchemin	282
G. Barrière	310
M. Rémillard	313
A. Desmarais	394
	1955
EQUIPE SIMONE: Simone Leblanc	
M. Georges	271
O. Desranleau	292
S. Lanoue	257
S. Farley	310
J. Ladouceur	269
S. Leblanc	334
	1811
EQUIPE LUCILLE: L. Bouchard	
L. Roy	371
D. Valois	287
M. Gagnon	343
L. Rémillard	285
C. Gagné	229
L. Bouchard	278
	1793

HORAIRE VARIABLE

Le sport à la TV

SAMEDI

Le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera, le samedi 8 octobre à midi 45, la troisième partie de la Série mondiale de baseball. Terminée vers 4 heures de l'après-midi, cette partie sera suivie, à l'horaire, par le match de football Montréal-Ottawa. Si ce match se prolonge après 6 h. 30 du soir, le **Téléjournal** passera à 7 h. 15 et les émissions **Ce soir** et **Nouvelles sportives** seront supprimées.

A 8 h. 45, début de "La soirée du **hockey**" alors que Montréal recevra Boston.

DIMANCHE

Le dimanche 9 octobre, le **Téléjournal** passera à 1 h. 10 de l'après-midi et sera suivi, de 1 h. 15 à 1 h. 45 par l'émission **les Travaux et les jours.** De 1 h. 45 à environ 5 heures du soir se déroulera, à la télévision, la quatrième partie de la Série mondiale de baseball, qui sera suivie par l'émission **l'Heure** des quilles.

LUNDI

S'il doit y avoir une cinquième partie de baseball, elle sera télévisée le lundi 11 octobre, de midi 45 à 4 heures approximativement, et sera suivie à l'horaire du réseau français (exception faite pour le poste CBFT qui reprendra sa programmation normale), par le match de football Ottawa-Montréal.

Pour le cas où il y aurait du baseball les mercredis et jeudis, les parties seront télévisées à partir de midi 45 sans que cela apporte d'autres changements à l'horaire.

Dans la Ligue de la Commission Athlétique

Au cours de la semaine dernière, au Royaume des Quilles, les équipes Huard, Ménard et Couture ont remporté la victoire sur les équipes Moreau, Breault et Desmarais. Les équipes Lasnier et Provencher ont annulé. Le plus haut simple chez les hommes a été roulé par Jacques St-Germain avec 231 et le plus haut triple par Yvan Huard avec 485. Chez les dames, Mlle Hélène Boucher a roulé le plus haut simple de 157 et Mlle Jeannine Limoges a obtenu le plus haut triple, 448.

Le plus haut score par équipe a été joué par l'équipe Lasnier, 2385.

Les équipes Couture et Ménard mènent dans cette série, avec chacun 10 points.

CADILLAC 1961



►Les nombreux changements apportés à la ligne de la Cadillac sont visibles quel que soit l'angle sous lequel on la regarde. La silhouette sobre et élégante est soulignée par les reliefs des panneaux latéraux, l'évasement des parties inférieures des portes et des panneaux arrières et par les angles de la parti supérieure de la carrosserie. On voit ici le sedan six fenêtres.

Football Bantam OTJ

Les Faucons triomphent des Aigles, alors que Duquette et Ménard sont en vedette. — Les Condors demeurent invincibles remportant la victoire sur les Eperviers. — Paul Surprenant des Condors est toujours confortablement installé en tête des compteurs avec 66 points.

Dirigés à l'offensive par M. Duquette et L. Ménard qui obtenaient respectivement 3 et 2 touchés, les Faucons on remporté leur première victoire de la saison, alors qu'ils triomphaient des Aigles au compte de 31 à 12. Les Aigles de Dick Vanslet furent toutefois les premiers à ouvrir le pointage lorsque J. C. Gagné complétait une longue et superbe passe du quart-arrière Pat Kelly pour réussir un touché, le converti n'étant pas réussi, les Aigles menaient donc par 6 à 0 à la fin du 1er quart, les Faucons étant magnifiquement tenus en échec par la défensive des Aigles.

Ce fut une toute autre histoire dans le 2e quart, puisque les Faucons probablement semoncés par leur pilote Claude Fournier, ont beaucoup mieux joué et ont réussi à prendre les devants alors que Duquette réussissait un 1er touché sur une très belle course de 40 verges, après avoir capté la passe de son quart-arrière, André Fournier, le converti étant raté.

Avec le compte 6 à 6, les deux équipes se surveillaient et la défensive prenait la vedette d'une part et d'autre mais Alain Roy des Aigles a pu tromper la vigilance des Faucons pour un touché et porter le pointage 12 à 6 pour les siens, le converti étant encore une fois refusé, toutefois Duquette revenait à la charge avec un 2e touché qui fut converti par M. Gagnon et la 1ère demie prenait fin avec les Faucons en avant 13 à 12.

A la reprise du jeu, les Faucons ont augmenté leur avance, sur un 1er touché par Ménard qui courait pas moins de 35 verges après la magnifique passe de Fournier; le converti n'étant pas bon.

Les Faucons ont semblé avoir donné le coup de grâce aux Aigles après ce touché qui portait le compte 19 à 12, et à la fin du 3e quart les Faucons étaient toujours en avant.

Duquette avec un 3e touché et Ménard avec son 2e, portant le compte 31 à 12 pour les Faucons dans le 4e quart qui fut nettement à leur avantage, les Aigles étant paralysés dans leurs jeux par la défensive adversaire.

Les Faucons remportaient ainsi une victoire pleinement méritée, et ce sera certainement un très bon stimulant pour les parties à venir et selon leur pilote Claude Fournier, les Faucons n'ont pas dit leur dernier mot dans la course au championnat.

Dans l'après-midi, les Condors du duo Beaudin-Knight ont continué leur marche triomphale en remportant leur 3e victoire consécutive, battant les Eperviers du clan Choquette-Bernard au pointage de 34 à 6 dans une joute très rapide et au cours de laquelle, nous avons applaudi les exploits des Surprenant, Galbraith, brillant quart-arrière, Tétreault et Brown des Condors; de même que Pétrin et Trahan des Eperviers.

Les Condors n'ont pas tardé à prendre l'avance, alors que le 1er quart se terminait 13 à 0 en leur faveur, des touchés ayant été réussis par Brown qui fut converti par Galbraith et le rapide Paul Surprenant ajoutait au pointage avec son 10e touché, le converti étant non complété.

Le 2e quart fut une superbe exhibition des défenses de la part des deux équipes avec le résultat qu'aucun point ne fut enregistré et la 1ère demie se terminait au compte de 13 à 0 pour les Condors.

Chaque club devait réussir un touché dans le 3e quart, les Condors augmentaient leur avance é 20 à 0 sur un touché du brillant G. Tétreult après avoir complété une longue passe de Dough Galbraith son quart-arrière et A. Comeau convertissait pour un autre point.

Toutefois, ceci a semblé réveiller les Eperviers qui ont dominé le jeu par la suite et Alain Pétrin s'échappait pour être plaqué par Galbraith à la ligne du 7 des Condors après une course de 65 verges, mais ceci préparait tout de même la voie à un touché réussi par Trahan qui éviterait ainsi le blanchissage aux Eperviers et qui portait le compte 20 à 6 après le 3e engagement.

Paul Surprenant avec son 2e touché qui fait converti par Galbraith portait le score 27 à 6 au tout début du 4e quart et ceci a démoralisé les Eperviers qui ont perdu tout espoir de l'emporter et avec le relâchement de la défensive, Galbraith en a profité pour filer au centre et réussir son 1er touché de l'année, Bélanger réussissant le converti; et la partie prit fin avec une victoire des Condors au score de 34 à 6.

STATISTIQUES DE LA LIGUE

P. Surprenant, Condors	11	0	66
M. Duquette, Faucons	5	1	31
A. Fournier, Faucons	3	0	18
M. Raymond, Eperviers	3	0	18
A. Roy, Aigles	3	0	18
G. Tétreault, Condors	2	0	12
L. Ménard, Faucons	2	0	12
D. Galbraith, Condors	1	3	9
G. Gagnon, Aigles	1	1	7
B. St-Jean, Aigles	1	0	6
A. Pétrin, Eperviers	1	0	6
A. Lapointe, Eperviers	1	0	6
J. Trahan, Eperviers	1	0	6
R. Brown, Condors	1	0	6
R. Bouthillier, Condors	1	0	6
J. C. Gagné, Aigles	1	0	6
A. Comeau, Condors	0	2	2
P. Bélanger, Condors	0	1	1
J. Payant, Aigles	0	1	1
M. Gagnon, Faucons	0	1	1

CLASSEMENT

		T	C.	pts
Condors	3	3	0	102	45	6
Faucons	3	1	2	62	74	2
Aigles	3	1	2	38	67	2
Epervier	3	1	2	36	52	2



Les Loisirs N.D.A. qui veulent toujours aller de l'avant, ont ajouté à leurs divertissements une série de vues animées pour les enfants. Ces films passeront le samedi avant-midi à 9 h. 30, au Centre Notre-Dame Inc., au No 435 rue Laurier, Saint-Jean, P.Q. On présentera des films instructifs et aussi des films comiques afin de plaire à tous les enfants.

Prière de prendre note qu'il n'est pas nécessaire d'être d'âge scolaire pour assister à ces représentations, et de plus l'entrée est gratuite.

Pour les amateurs de patins à roulettes, il nous fait plaisir de publier à nouveau l'horaire tel que fixé par le comité:

Pour les jeunes:
Vendredi, 7 à 8 h. 15 p.m.
Samedi: 1 à 3 h. p.m.
Pour les adultes:
Dimanche: 8 h. à 10 h. 30 p.m.

Une invitation toute "spéciale" est lancée aux adeptes du patin à roulettes de la région, car le dimanche soir est réservé aux adultes seulement.

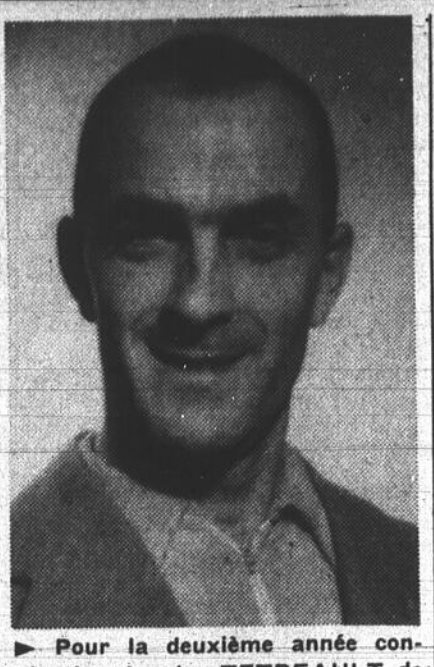
JEAN

Aux automobilistes

Les membres de l'Unité mobile d'Examens du Service des Véhicules-Automobiles de la Province seront au bureau de l'émetteur des licences à 130 rue Jacques-Cartier, St-Jean, le 17 octobre durant l'après-midi et le 18 octobre toute la journée.

Tous ceux qui désirent ou doivent subir un examen pour la conduite des véhicules-automobiles sont priés de se présenter à l'endroit et dates précités.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec M. A. R. Nadeau, Tél.: FI. 6-5322.



► Pour la deuxième année consécutive Janvier TETREAULT de Saint-Jean participera à l'émission "L'Heure des Quilles". Janvier a roulé 3266 en dix-huit parties pour se classer 15e parmi les 240 inscrits au tournoi de Radio-Canada les 24 et 25 septembre à Montréal.

AU CERCLE PHILHARMONIQUE

M. Bernard Lebeau élu président

Lundi soir dernier, le Cercle Philharmonique de Saint-Jean tenait sa réunion annuelle au cours de laquelle on a procédé à l'élection d'un nouvel exécutif. M. Louis Robert qui occupait la fonction de président "pro tempore" n'a pu accepter la présidence pour l'année et c'est M. Bernard Lebeau qui a été élu à ce poste. M. Lebeau a déjà rempli cette charge avec succès. Les autres élus sont M. Paul-Emile Moreau, vice-président; M. Armand Dugas, secrétaire-trésorier; M. Fernand Trahan, 1er directeur; M. Germain Bélanger, 2e directeur et M. Louis Robert, 3e directeur.

Le directeur musical pour la prochaine année est M. Aimé Lainesse.

Félicitations et voeux de succès.

Amicale de l'école N.-D. du S.-Coeur

L'Amicale Notre-Dame du Bel Amour, de l'école N.-D. du Sacré-Coeur à St-Jean, invite cordialement toutes les anciennes élèves à venir passer des heures inoubliables avec leurs anciennes compagnes et religieuses institutrices, le dimanche 23 octobre prochain à 2 h. Parmi les ancienne religieuses vous aurez probablement le plaisir de rencontrer les RR. SS. St-Pierre de la Foi, Stanislas du Sacré-Coeur, St-Louis de Florence et Ste-Berthe de la Charité.

Comme l'an passé, cette rencontre aura lieu à l'école N.-D. du Sacré-Coeur située à 230 rue Laurier.

Etant dans l'impossibilité de retracer toutes les élèves qui ont fréquenté l'école de 1930 à 1960, veuillez considérer ceci comme une invitation personnelle.

Bienvenue à toutes.

Le prochain cours d'art culinaire

Au Foyer Notre-Dame du Bon-Conseil, 172 rue Laurier, le cours d'art culinaire de mardi le 11 octobre portera sur la méthode de présenter le boeuf. Le menu suivant sera exécuté:

Bouillon de boeuf.
Ragoût de boeuf rapide.
Bifteck à la poêle.
Pot au feu.
Boeuf à la mode.



Chasseurs, ne prenez pas la place du gibier lorsque vous allez à la chasse

La chasse est un sport salubre et un divertissement royal à condition qu'elle ne se termine pas par un enterrement de première classe.

Telle est la mise en garde qu'adressait à l'occasion de l'ouverture de la chasse au canard, le président de la Ligue de sécurité de la Province de Québec, M. Philippe Hurteau.

Il rappelait que la négligence et l'imprudence dans le maniement des armes à feu ont entrainé 31 pertes de vie dans la province l'an dernier en plus d'infliger des blessures sérieuses à un grand nombre de personnes.

Voici les conseils que la Ligue de Sécurité de la Province de Québec formule à l'intention des chasseurs:

1. Ne jamais transporter un fusil chargé dans son auto, un wagon ou autre véhicule. Le garder dans son étui jusqu'au moment de la chasse.

2. Avant de tirer, vérifier la culasse et s'assurer que le ou les barils sont libérés.

3. Laisser le cran de sécurité jusqu'au moment de tirer.

4. Avant de traverser une clôture, décharger le fusil, ouvrir le mécanisme et déposer l'arme sous la clôture. Enjamber alors la clôture.

5. Ne jamais déposer un fusil chargé dans une chaloupe. Ne jamais le retirer par le canon.

6. Ne jamais appuyer un fusil chargé sur un arbre ou une clôture, ne le laisser sur le sol. Même un chien enjoué pout faire partir le fusil.

7. Après une chute, une montée ou la traversée d'un terrain labouré, examiner le fusil pour s'assurer que le canon est libre.

8. Ne jamais tirer sur des obstacles ou des objets que l'on ne peut identifier à travers les arbres ou les broussailles.

9. Ne jamais déposer fusil ou cartouches près d'un poêle ou foyer.

"Dans le doute, abstiens-toi"! Conformément à ce proverbe, mieux vaut manquer un vrai gibier qu'on ne peut identifier que de tuer un parent, un ami ou un concitoyen", de conclure le président de la Ligue.

CHAMBLY

Partie de cartes

Grande partie de cartes organisée par les Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, samedi le 29 octobre à 8 h. p.m. en la salle St-Joseph de Chambly. Il y aura de nombreux prix de présence ainsi que de jolis prix de table.

Venez en foule, vous amuser.

Une Jeanne d'Arc



► En vue des élections fédérales partielles du 31 octobre, dans le comté de Labelle, M. Paul-Emile Lesage, de Mont-Laurier, a été choisi candidat officiel du parti conservateur, lors d'une convention tenue à Papineauville. On le voit ici, à gauche, en compagnie de son épouse, de l'honorable Léon BALCER, solliciteur général et de M. Lucien THINEL, de Saint-Jérôme, président de l'Association fédérale conservatrice pour le Québec. C'est la septième élection que connait Labelle depuis quatre ans. On sait que le siège de ce comté aux Communes est devenu vacant par suite de la nomination de M. Henri Courtemanche, au poste de sénateur.

—SPECIAL—

COMPLETS sur mesures

Nos tissus d'automne sont en montre.

Venez choisir le **vôtre** dans des centaines de tissus aux couleurs d'automne dans les plus récents dessins.

Que vous soyez grand, court ou corpulent, notre garantie est:

Il fait bien ou on ne vous le laissera pas porter.

Complets sur mesures
Faits à la main
PRIX SPECIAL

$49.50

Une visite au 3e vous convaincra!



1880 80 1960

Frs Payette & Fils Ltée
254, rue Richelieu Saint-Jean

1880 80 1960

Au Conseil de Ville d'Iberville

Lundi le 3 novembre, le Conseil de Ville d'Iberville se réunissait pour tenir son assemblée mensuelle sous la présidence de S.H. le maire Yvon Thuot. A l'exception de l'échevin Lionel Bousquet, retenu chez lui par la maladie, tous les conseillers étaient présents.

L'assemblée fut ouverte par la récitation de la prière faitè par le secrétaire, M. Jean Paradis.

M. Armand Alix, secondé par M. A. Bissonnette, proposa l'acceptation des procès verbaux, des assemblées tenues durant septembre.

x x x

PERMIS

Demande est faite par la compagnie "White Rose" pour obtenir la permission de construire un poste d'essence au coin de la 2e avenue et Montcalm. Après avoir consulté les plans de ce projet, M. A. Alix, secondé par M. Monast, propose que ce permis soit accordé.

x x x

CARITAS

Lecture d'une lettre concernant la cotisation de la ville à la campagne de charité Caritas de St-Hyacinthe, où il est suggéré que la ville paye un montant de .15 sous par tête de population ce qui ferait un montant de $1,095.00. Après discussion, l'échevin A. Alix propose que les finances de la ville ne permettant pas de disposer d'un montant si élevé, un montant de $300. soit versé aux représentants de cette oeuvre de charité. M. Laval Bessette seconde cette proposition qui est acceptée.

x x x

DIVERS

M. Paul Lecavalier avise le Conseil qu'il trouve un acheteur pour le terrain qu'il possède sur la 15e avenue, terrain qui pourrait nuire à la prolongation de la rue Labelle si jamais la ville décidait de prolonger cette rue. M. Lecavalier demande donc que la ville lui fasse un contrat d'achat pour ce terrain, le paiement devant être fait en échange de taxes.

x x x

Lecture d'une lettre de M. et Mme Lionel Martel qui se plaignent que M. E. Boucher stationne ses camions en face de leur demeure.

Le secrétaire est autorisé d'aviser M. Boucher de trouver un autre endroit pour garer ses camions.

x x x

Dans une lettre du Secrétariat de la Province demandant au Conseil s'il désire maintenir ou abolir la régie des loyers dans Iberville. La question reste à l'étude.

x x x

L'Unicef, fond d'aide aux enfants malheureux du monde entier (organisation anglaise) demande au Conseil de faire quêter les enfants de porte en porte le soir de l'Halloween. Accepté.

x x x

L'Association Sportive d'Iberville demande que la ville fasse le tracé de la rue sur le 7e Avenue afin de faciliter la vente des terrains que l'Association possède à cet endroit. Accepté.

x x x

La Fédération Récréative de la Jeunesse d'Iberville demande que la ville délègue un conseiller et son épouse au banquet que cette Fédération tiendra au club Bellerive le 22 octobre prochain.

M. Monat, secondé par A. Bissonnette, propose qu'un montant de $30 soit voté pour payer le billet du délégué et que si ce dernier est favorisé au tirage qui sera fait au banquet, le montant soit retourné à la Fédération Récréative. Accepté.

x x x

La Chambre de Commerce d'Iberville demande au Conseil que la charte de la ville soit amendée afin d'inciter les industries à venir s'installer dans la ville. M. le maire répond que l'aviseur légal est justement à travailler à cet amendement.

x x x

La question du sens unique sur la 1ère Rue entre la 4e et la 5e Ave., après essai de trois mois, est définitivement maintenu. D'après le chef Elisée Chicoine, ce nouveau règlement a beaucoup amélioré la circulation au coin de la 1ère Rue et 5e Avenue.

x x x

DEPARTEMENT DU FEU

M. Gaudette, commissaire des incendies au Ministère des travaux publiques, demande la collaboration du Conseil pour la Semaine de la Prévention des Incendies qui aura lieu du 9 au 15 octobre. Sur proposition de M. A. Alix, secondé par M. Monast, un montant de $35.00 est voté pour défrayer les dépenses qu'occasionnera à la Brigade cette Semaine de Prévention.

x x x

Sur proposition de M. Monat, secondé par A. Alix, M. Fernand Fontaine, chef de la Brigade est autorisé à acheter deux équipements d'appareil contre la fumée au montant approximatif de $631.00 pour les deux appareils.

x x x

M. Yvon Reneault, 14a, rue Riendeau, fait application comme pompier. M. Reneault restera sur la liste de réserve, car M. Lucien Ouimette avait fait sa demande plus tôt et est engagé sur proposition de A. Alix, secondé par M. Monat.

x x x

MM. Jean Marcil et Gabriel Bessette, de 86 Missisquoi, demandent au Conseil la protection des pompiers; le Conseil approuve cette demande aux conditions habituelles.

x x x

La Cie de Téléphone Bell, répondant à une demande faite à l'assemblée de septembre concernant le système d'alerte à incendie, avise le Conseil que si, après un an d'essai, la ville décidait de cesser d'employer ce système il en coûterait un montant de $1,080. Après discussion, M. le Maire suggère de ne pas employer ce système qui n'est même pas approuvé par les "Underwriters" et qu'il serait toujours temps de décider plus tard si le besoin s'en faisait sentir.

x x x

LE QUAI

La lettre suivante est adressée au Ministère fédéral des travaux publics:

Iberville, le 29 sept. 1960

Honorable David Walker,
Ministre fédéral des
travaux publics
Ottawa, Ont.

Monsieur le ministre,

Lors d'une assemblée régulière du conseil de ville d'Iberville, il a été résolu que nous nous fassions le porte-parole des citoyens de la ville d'Iberville, pour attirer votre attention immédiate en rapport avec le quai d'Iberville.

Ce quai qui est actuellement dans un état lamentable, n'est certes pas conforme aux exigences de la prudence. C'est pourquoi, il est très urgent qu'un nouveau quai, répondant aux besoins présents et futurs, soit construit sans plus tarder à Iberville.

Pour plusieurs raisons, nous tenons à garder ce quai pour notre ville.

Nous en accepterons donc sa démolition, en autant qu'un nouveau quai plus moderne et plus conforme aux besoins futurs soit aussitôt mis en construction à Iberville.

Nous profitons de l'occasion pour citer aussi la construction d'un mur de soutainement qui est attendu depuis de longues années. Il se situerait présentement dans les environs du quai, et pourrait être inclus dans le même projet.

Les travaux du ressort fédéral, en plus d'être nombreux à Iberville, sont très urgents.

Comptant que cette demande municipale officielle obtiendra une réponse favorable de votre part, nous demeurons à votre entière disposition.

x x x

RAPPORT DU CHEF DE POLICE

Appels du poste au VA: 134; accidents: 10; animaux abattus: 3; cas réglés en patrouille: 28; bicyclettes volées: 8; bicyclettes retrouvées: 3; heures de circulation: 56; escortes: 2; personnes en état d'ivresse conduites aux cellules: 8; personnes hébergées durant septembre: 69; portes commerciales qui ont été trouvées ouvertes: 4; permis de contracteur vérifiés: 5; les infractions ont rapporté $108.; portes commerciales vérifiées: 988; enquêtes faites par le Département, 6; personnes disparues et retrouvées: 2; auto volée et retrouvée: 1; personnes blessées et conduites à l'Hôpital: 3; l'auto de la police a parcouru 3374 milles.

Après l'adoption des comptes sur proposition de M. A. Bissonnette secondé par Laval Bessette, le Conseil ajourne l'assemblée pour passer aux cas d'assistance publique.

MUTATIONS DE PROPRIETES POUR SEPTEMBRE

Mme Raoul Desfossés de Mme Lucien Balthazard et Mme Raoul Desfossés, p. 1.

Lucien Gauvin de Marcel Monette, 30-62.

J.-Marie Turcotte de Anatole Touchette, 30-166.

François Payette de Réal Payette, p. 451.

Jean Charbonneau de Bernard Oligny, 444 p. 183.

Stanislas Benjamin de Mme Roland Chagnon, p. 46.

H. MacDonald de Joseph D. Brown 18-60.

● On trouvera d'autres nouvelles d'IBERVILLE, en pages 38 et 39 de cette édition.

Elphège Reid de Laurier Lague, 444-224.

Hubert Paré de Elphège Reid, 444-224.

Maurice Poirier de René Lecavalier, 18-109.

Ernest Duquete de Roger Raymond, 444-55.

x x x

PERMIS DE CONSTRUCTION

Banque Canadienne Nationale, réparation et agrandissement, $18,300.

Houle Gabriel, maison d'habitation, $10,000.00.

Gilles Blais, maison d'habitation, $13,500.

Duquette Ernest, maison d'habitation, $8,000.

x x x

REPARATION

Stanislas Benjamin, $250.; M. et Mme Lionel Goyette, $500.; André Viens, $250.; Hubert Paré, $200.; Philippe Frégeau, Auguste Brillon, Alphonse Rheault, Mlle Hélèna Choinière.

Notes paroissiales

Saint-Athanase: Aux prières

M. Ovila Boiteau, père du R. F. Claude Denis professeur à l'Ecole Secondaire St-Georges, décédé la semaine dernière.

Premier vendredi du mois

A l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura séances de confessions jeudi à 3 h. et 7 h. 30 p.m. et vendredi soir à partir de 8 h. 30 p.m.

Vendredi soir, le T. S. Sacrement sera exposé à 9 h. et à 9 h. 30 une messe solennelle sera chantée.

Naissances

Le 2 octobre a été baptisé Joseph, Oliva, Luc, né le 25 septembre, enfant de M. André Rémillard et de Doris Granger. Le parrain a été M. Oliva Granger et la marraine Sarto Moquin, grands-parents.

Le 1er octobre a été baptisée Marie, Renée, Lynn, née le 18 septembre, enfant de M. Paul-Emile Boulanger et de Monique Vaillant. Le parrain a été M. Réal Boulanger et la marraine Francine Boulanger oncle et tante.

x x x

A Saint-Noël Chabanel Premier vendredi du mois

A l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura confessions jeudi soir à 7 h. 30 et vendredi à 9 h. p.m.

Vendredi, il y aura messes à 6 h. 30, 7 h. et 7 h. 30 a.m. et à 4 h. 30 et 10 h. p.m. cette dernière messe sera précédée d'une demi-heure de prières.

Aux prières

M. Léopold Raymond décédé à l'âge de 73 ans il était le père de Mlle Blanche Raymond, de cette paroisse.

Publication

Il y a promesse de mariage entre René Ménard, fils de Edouard Ménard et de Rose Surprenant de cette paroisse et Monique Bigras, fille de Alias Bigras et de Thérèse Gravel, de la paroisse St-Athanase d'Iberville.

Banques fermées

Le public est prié de prendre note que toutes les banques seront fermées lundi le 10 octobre, fête de l'Action de Grâce.

SAINT-LUC

Accident

Le 28 septembre est décédée accidentellement, Lucie Demers, enfant de M. Sylva Demers et de Germaine Isabelle. La petite Lucie était âgée de 2 ans et 9 mois.

Vendredi le 30 septembre, M. le curé présida la cérémonie des Anges et la dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Naissances

Le 4 septembre a été baptisé Joseph, Philippe, Daniel, né le 22 août enfant de M. Louis Dulude et de Thérèse Piette. Le parrain a été M. P. Piette et la marraine Claire Beaudry, oncle et tante, de St-Jean.

Le 4 septembre a été baptisée Marie, Yolande, Suzanne, née le 28 août enfant de M. Jean-Guy Blanchard et de Colombe Bernier. Le parrain a été M. Richard Bernier et la marraine Yolande Bibeau, oncle et tante.

Le 4 septembre a été baptisée Marie Fernande, France, Louise, née le 24 août, enfant de M. Adrien Quintin et de Aline Blais. Le parrain a été M. Charles Vinet et la marraine F. Blais, oncle et tante.

Le 11 septembre a été baptisé Joseph, Michel, Richard, né le 5, enfant de M. Johnny Ryon et de Claire Boudreau. Le parain a été M. T. Ryan et la marraine Jacqueline Boudreau, oncle et tante.

Le 18 septembre a été baptisée Marie, Béatrice, Marielle, née le 11 courant, enfant de M. Aimé Lamarre et de Aline Ouellette. Le parrain a été M. Gilles Ouellette et la marraine Béatrice Gauthier, oncle et tante.

Le 18 septembre a été baptisé Joseph, Germain, Serges, née le 10, enfan de M. Réal Dépelteau et de Thérèse Duquette. Le parrain a été M. Germain Dépelteau et la marraine Marie-Paule Marcil.

Le 10 septembre a été baptisée Marie, Liniane, Céline, Diane, née le 1er, enfant de M. Jean-Paul Vivier et de Thérèse Beauregard. Le parrain a été M. Fernand Vivier et la marraine Liliane Duclos, oncle et tante.

Le 10 septembre a été baptisé Joseph, Stephen, Paul, né le 27 août enfant de M. Camille Denis et de Estelle Lague. Le parrain a été M. Paul Denis et la marraine Anita Paquette, oncle et tane.

Le 11 septembre a été baptisée Marie, Françoise, Hélène, née le 31 août enfant de M. Gérard Lemieux et de Ida Babeu. Le parrain a été M. Jean-Paul Lemieux et la marraine Hélène Rhéaume, oncle et tante.

Le 25 septembre a été baptisé Joseph, Bernard, Claude, né le 18, enfant de M. Léopold Laurent et de Marie-Paule Brault. Le parrain a été M. Bernard Brault et la marraine Laura Paquette, oncle et grand-mère.

Le 25 septembre a été baptisé Joseph, Guy, Réjean, né le 14, enfant de M. Marcel Morin et de Irène Ouellette. Le parrain a été M. Guy Morin et la marraine Denise Demers, son épouse, de St-Bernard de Lacolle.

Le 25 septembre a été baptisé Joseph, Alain, Serge, né le 21, enfant de M. Jacques Boudreau et de Claire Patenaude. Le parrain a été M. Eugène Boudreau et la marraine Rosina Labrecque, grands-parents.

Le 25 septembre a été baptisé Joseph, Alain, Luc, Pierre, né le 18, enfant de M. Alain Lange et de Angèle Demers. Le parrain a été M. Lionel Nolin et la marraine Aline Lange, oncle et tante.

Le 2 octobre a été baptisée Marie, Doris, Danielle, née le 21 septembre, enfant de M. Roland Vivier et de Jacqueline Marquis. Le parrain a été M. René Lafrenière et la marraine Doris Marquis, réprésentés par Ovide Marquis et Alice Chaussée.

Nos félicitations à ces heureux parents.

Mariages

En l'église St-Luc a été celebré le mariage de M. Henri Langlois, fils de feu Amédée Langlois et de Darcina Clement, à Mlle Yvette Perreault, fille de M. Odilon Perreault et de Blanche Gagnon. Les témoins ont été MM. Odilon Perreault et Gérard Langlois,

En l'église St-Luc a été célébré le mariage de M. Jean-Paul Benoit, fils de M. Donat Benoit et de Angelina Leclair à Mlle Marielle Moreau, fille de M. Léopold Moreau et de feu Adrienne Courvile. Les témoins ont été MM. Donat Benoit et Léopold Moreau.

A St-Luc a été célébré le mariage de M. François Bonaldo fils de M. Antoine Bonaldo et de Esther Dotta à Mlle Louise Mailloux, fille de M. Arsène Mailloux et de Marie Ferland Les témoins ont été MM. Joseph Bonaldo et Arsène Mailloux.

Nos voeux de bonheur!

L'ACADIE

Pèlerinage

Vendredi dernier, un groupe de 75 personnes de notre paroisse se dirigeaient vers le Cap de la Madeleine répondant ainsi à l'appel de leur dévoué pasteur, M. le curé Robert Corriveau, à l'occasion de la Croisade du Rosaire. Il y eut prières et méditations de minuit à 4 h., après quoi tous les fidèles prirent le chemin du retour. M. le curé remercia bien sincèrement toutes les personnes qui ont répondu si généreusement à son appel.

A l'hôpital

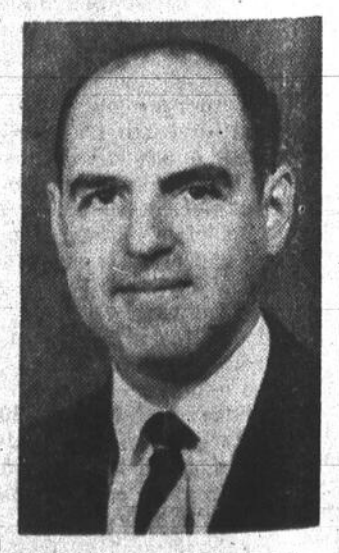
Meilleurs voeux de prompt rétablissement à Mme Jean-Philippe Toupin qui est présentement hospitalisée à Notre-Dame à Montréal et prompt retour à son foyer.

La Bible vous parle . . .

De quoi nous a servi notre orgueil? Que nous ont valu richesse et jactance? Tout cela a passé comme une ombre, comme une nouvelle fugitive. (Sag. 5, 8-9). Texte choisi par la Société catholique de la ble).

FISH-CHOWDER (souper au poisson)
Hôtel Maple Grove Inn
VENDREDI, 7 OCTOBRE 1960
NOYAN, P.Q.
PRIX DE PRESENCE — ORCHESTRE
VENEZ VOUS AMUSER — VENEZ NOMBREUX

LA LAURENTIENNE
CIE ASSURANCE-VIE
Siège social: Québec
La Laurentienne
PROTÈGE votre vie
votre hypothèque
votre vieillesse
votre famille
(police familiale)
Représentant à Saint-Jean:
BENOIT LEMAIRE
171 Chaussé,
Tél. Fl. 6-6238 Saint-Jean





► UNE RECOLLECTION réunissait dimanche dernier à la Maison des Oeuvres de Longueuil un groupe de guides du diocèse. On remarque sur cette photo, de gauche à droite: M. l'abbé Jacques DORAIS, aumônier diocésain des Guides; Mme Léonard BOULE, commissaire de la Branche Jeannette; Mlle Maureen GIROUARD, assistante-commissaire; Mlles Lucille AUTHIER et Suzanne CARON, toutes deux assistantes-commissaires à la Branche Guide; Mlle Pierrette JETTE, commissaire à la Branche Guide-aînée, et Mme Flore Pépin, commissaire diocésaine. (Photo Studio Charpentier)

SAINT-MICHEL

Quarante-Heures

Jeudi, le 6 octobre, les Quarante-Heures débuteront par une messe à 8 h. Jeudi soir il y aura des confessions par les prêtres des paroisses avoisinantes.

Mariages

En l'église St-Michel a été célébré le mariage de M. Roland Roy, fils de M. Léopold Roy et de Alice Boyer à Mlle Emma Robert, fille de M. Alexandre Robert et de Diana Barbeau. Les témoins ont été MM. Léopold Roy et Alexandre Robert.

En l'église St-Michel a été célébré le mariage de M. Jean-Paul Martin, fils de M. Roch Martin et de Marie-Rose Richard à Mlle Hélène Solliec fille de M. Mathurin Solliec et de Anastasie Paschenik. Les témoins ont été MM. Roch Martin et Mathurin Solliec.

NAPIERVILLE

Cours à l'Académie Daigneau

Des cours débuteront à Napierville à l'Académie Daigneau. Ces cours seront donnés aux intéressés, hommes et femmes, par des professeurs compétents. Les cours débuteront par la 8e et la 9e année vers le 15 octobre pour se terminer au mois de mai.

Les élèves qui auront suivi régulièrement les cours seront admissibles aux examens en vue de l'obtention du diplôme officiel du Ministère de l'Instruction publique.

C'est donc dire qu'ils auront droit aux mêmes avantages que les élèves des cours du jour. De plus ces cours seront absolument gratuit. Pour plus d'informations communiquer, s.v.p. avec M. Gilles Fallon, CH. 5-3224 ou avec M. Gilles Patenaude, CH. 5 3273.

SAINT-EDOUARD

Naissance

Le 2 octobre a été baptisée Marie, Louise, Diane, née le 29 septembre, enfant de M. Gaston Dubois et de Alice Thibert.. Le parrain a été M. Denis Pagé et la marraine Claudette Dubois, oncle et tante. Porteuse: Mlle Réjeanne Dubois, tante.

Félicitations aux heureux parents.

Mariage

En l'église de St-Edouard le 1er octobre a été célébré le mariage de M. Ronald Lamoureux, fils de M. Joseph Lamoureux et de Simonne Plé de St-Patrice de Sherrington à Mlle Francine Legault, fille de M. Joseph Legault et de Hélène L'Ecuyer Les témoins ont été MM. Joseph Lamoureux et Joseph Legault, pères.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Avis aux Fermières

Mardi, le 11 octobre 1960 à 8 h. p.m., à la salle du Conseil, élection du bureau de direction des Fermières. Toutes les Fermières doivent se faire un devoir d'assister à cette réunion qui sera l'une des plus importantes de l'année.

Incendie

Mercredi le 28 septembre 1960, une famille de notre paroisse a été éprouvée par un incendie qui détruisit un hangar-remise avec son contenu chez M. Réjean L'Ecuyer, du rang St-Mathieu.

Grâce à l'intervention de la police de St-Remi, des pompiers et des nombreux paroissiens qui se sont dévoués et ont prêté main-forte à la famille, on a réussi à épargner la maison, malgré des dégâts assez considérables celle-ci étant située à proximité du hangar-remise.

Remerciements

M. et Mme Max L'Ecuyer ainsi que M. et Mme Réjean L'Ecuyer désirent remercier très sincèrement, par la voix du journal "Le Richelieu", toutes les personnes qui sont venues les secourir lors de l'incendie qui a détruit leur hangar-remise.

Grande soirée

Il y aura grande soirée samedi le 8 octobre à l'occasion de l'ouverture du restaurant Gilles Yelle, à Sherrington.

LAPRAIRIE

(LA NATIVITE)

Soirée de danse samedi le 8 octobre à la salle des Chevaliers de Colomb à l'école du Sacré-Coeur, coin St-Charles et boul. Ste-Elisabeth.

Cette soirée est dirigée par les Etoiles du Sud.

Venez vous divertir dès 8 h. 30.

Naissances

Le 2 octobre a été baptisé Joseph, Claude, né le 25 septembre, enfant de M. Roger Soucy et de Pauline Désormeaux. Le parrain a été M. Joseph Soucy et la marraine Maria Charest. Porteuse: Georgette Désormeaux, tante.

Le 2 octobre a été baptisé Joseph, née le 29 septembre, enfant de M. Claude Perron et de Alice Beaudin. Le parrain a été M. Roland Bédard et la marraine Huguette Beaudin. Porteuse: Mme Rita Perron, tante.

Mariage

En l'église de Laprairie le 1er octobre a été célébré le mariage de M. Pierre Deschênes, fils de M. J.-Arthur Deschênes et de Rachel Tassé à Mlle Rita Doré, fille de M. Victor Doré et de Marie-Jeanne Normandin Les témoins ont été MM. Pierre Normandin et Victor Doré.

Union de familles fondée à St-Bruno

Dimanche le 2 octobre, s'ouvrait à St-Bruno, la campagne de recrutement de l'Union des Familles de St-Bruno et qui se terminera le 15 octobre.

Il y a quelques mois, se fondait à St-Bruno cette Union des Familles tant désirée de notre curé, Mgr Gervais. Depuis sa fondation, plusieurs réunions de l'exécutif et des directeurs eurent lieu, afin d'étudier les questions les plus pressantes sur le programme, entre autres, la famille, l'école et les loisirs.

Mais, pour connaître les besoins les plus pressants de chacun, il lui faut des membres qui se réuniront à certains temps, afin de discuter de leurs problèmes et d'essayer de leur trouver une solution, c'est pour cela que ce groupement lance une campagne de recrutement.

Toutes ces personnes ne regretteront pas le temps qu'elles apporteront à ces réunions et en plus, ce sera un encouragement pour les fondateurs de ce mouvement qui se sont dépensés sans compter, afin d'en faire une réussite.

Il va sans dire que faire partie de ce mouvement éducatif, il faudra payer une légère cotisation qui servira à l'administration de ce mouvement.

Le montant demandé pour en faire partie sera de $3 par famille par année. Qui d'entre nous ne peut payer ce montant, quand on sait que ces quelques dollars nous rapporteront cent fois plus par les directives que nous y recevrons.

Ce recrutement se terminera par une réunion publique afin de discuter et d'étudier des problèmes qui seront apportés à la connaissance de tous.

Donc, aidons ceux qui veulent nous aider en devenant membre de l'Union des Familles de St-Bruno, qui fera tout en son possible pour faire le plus de bien possible dans la paroisse.

Tous ceux qui sont intéressés à faire partie de ce groupement peuvent s'adresser à M. Emile Lavigueur rue Bellevue, OL. 3-6433 qui est président du comité de recrutement.

Bienvenue à tous.

BIENVENUE AUX

COURS DE PIANO

Des cours de biano seront donnés à la Centrale Catholique. — Pour de plus amples informations et rendez-vous:

Signalez FI. 7-1934

CHRONIQUE COLOMBIENNE

CONSEIL 1145 — SAINT-JEAN, Qué.

Notre Grand Chevalier, M. Omer McCraw, sur invitation spéciale, s'est rendu, la semaine dernière, au Conseil de Ville LaSalle pour y rencontrer le député d'état, l'hon. juge Marquis et pour y recevoir les directives et le programme de la nouvelle année colombienne. Il y avait plusieurs invités. Cette réunion amicale s'est terminée par un succulent goûter servi par les membres du Conseil de Ville LaSalle.

Comité déjeuner causerie

Roland Tremblay, président

Frères Chevaliers, nous vous répétons que l'heure approche pour le fameux déjeuner causerie qui aura lieu à la salle paroissiale N.-D.-A. à 435 Laurier, précédé d'une messe et communion à 9 h. a.m. à la salle du couvent coin Notre-Dame et St-Louis Nous vous répétons aussi que notre conférencier invité, est nul autre que notre distingué frère Roland Sabourin, et que le titre de sa causerie serait "A travers l'Europe".

Nous avons un comité organisé pour la vente et distribution de ces billets, et nous prions tous nos frères qui désirent assister à ce déjeuner de bien vouloir réserver leurs billets à l'avance car ils s'enlèvent très rapidement.

Du bureau du Grand Chevalier, nous apprenons que tous les Chevaliers de Colomb du Conseil 1145 viennent de recevoir une invitation toute spéciale de la part des petites Soeurs du St-Sacrement, pour assister à une heure d'adoration prêchée dimanche le 30 octobre à 7 h. 30 p.m. en la chapelle des Servantes du St-Sacrement, boul. Gouin, Ce grand jour du 30 octobre est la fête du Christ Roi et nous demandons à tous nos frères du Conseil 1145 de répondre à cette invitation et de faire acte de présence à cette grande cérémonie religieuse.

Ligue mixte de quilles

J. M. Gagné, président

Classement

Trans-Canada Shoe Ltd	9
Marcel Roy	8
Molson Breweries	7
Eusèbe Berger & Cie Ltée	7
Gagné Télévision	6
Station G. Lasnier	5
Seven Up	3
Garage Gérard Brodeur	3

Plus haut simple, hommes:
Jean-Paul Deneau 202

Plus haut triple, hommes:
Jean-Paul Deneau 504

Plus haut simple, femmes:
Claudette Duteau 167

Plus haut triple, femmes:
Claudette Duteau 377

la blonde à Michel

La poire de la soirée, Normand Bouchard avec un simple de 65 et un triple de 294.

Jean-Paul Daneau,
Sec.-archiviste

SAINT-BERNARD

—M. et Mme Dieudonné Chalifoux de St-Bernard de Lacolle, sont retournés samedi, enchantés de leur voyage, aux Etats-Unis où ils ont passé un mois avec la bru de Mme Chalifoux et sa famille, M. et Mme Georges Bishop, de Adams Mass. Ils ont aussi visité leurs trois petits-enfants et leur famille qui sont M. et Mme Russell Bisaillon et M. et Mme Joseph Trizpis, de Adams Mass ainsi que M. et Mme Adrien Chalifoux de Pittsfield, Mass; ils ont aussi visité Albany, Troy, N.Y. et Springfield, Mass. M. et Mme Bishop sont venus les reconduire en auto et ont passé la fin de semaine à St-Bernard de Lacolle.



Tom Matson a exercé toute sa vie le métier de ses rêves, faisant avec son caboteur la navette entre la tête des Grands Lacs et le St-Laurent, remontant ou descendant rivières, lacs et canaux. Même lorsqu'il aura pris sa retraite, l'an prochain, il continuera de naviguer . . . sur une embarcation de plaisance, bien à lui, grâce aux économies qu'il dépose régulièrement à la banque.

Mary Parsons est une maîtresse de maison accomplie. Elle paie ses factures à même son compte de chèques personnel, ce qui lui permet de surveiller les dépenses du ménage et de faire des économies.

Ces deux personnes ont une existence bien différente, mais toutes deux apprécient hautement le service courtois de La Banque Canadienne de Commerce qui les aide à préparer l'avenir et à jouir des fruits de leur travail.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Faites de nous vos banquiers

N-140CF

Annonces Classées

A VENDRE

◄ Maisons ►

Si vous désirez vendre le plus rapidemtn possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean," 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: maisons de tout genre à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures: FI. 6-6922. (841)

A VENDRE: Propriété de 12 pièces, près du terrain de Golf de Saint-Jean, système à eau chaude, grand terrain, possession immédiate, prix raisonnable, comptant, seulement : $1,500. S'adresser à A. Baraby, 229 Champlain, Saint-Jean. Tél. 7-1212. (472)

A VENDRE: Maison, sera sacrifiée à bon compte, peu de comptant, 9 pièces, système de chauffage, en bon ordre. S'adresser à M. Omer Banville, rue Dumas, Lacolle. Tél. CH. 6-3814. (887)

A VENDRE: Epicerie-boucherie licenciée avec ou sans propriété. S'adresser par tél. OR. 4-7181. (897)

A VENDRE: 2 maison situées à 189 Grand Bernier, une de 3 pièces et l'autre de 4. S'adresser à 563 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-6692. (961)

A VENDRE: Maison avec garage, au village de St-Michel de Nap. S'adresser à M. Paul Martin, St-Michel cté Napierville. (981)

A VENDRE: à Laprairie, propriété 3 logements, près de l'église et des écoles. S'adresser à 217 rue St-Georges, Laprairie, tél. OL. 9-0969. (982)
A LOUER: Logis 3 pièces. S'adresser à M. Claude Normandin, St-Philippe de Laprairie. Tél. MI. 3-8349. (908)

► Terrains ►

TERRAINS A VENDRE: 60 x 100: $785.00; 70 x 100: $985.00; $20.00 comptant, balance $10.00 par mois. Pas de taxe, pas d'intérêt. Les lots sont situés à Saint-Jean, sur la rue St-Jacques, près de l'église et de l'école. Service d'autobus toutes les demi-heures. S'adresser à 70 rue Cousins, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5506 ou M. Jean-Paul Roy, 192 Grand Bernier, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3456. (565)

A VENDRE: Terre de 102 arpents avec ou sans roulant, à Lacolle. S'adresser à Léonard Belair, Lacolle, tél. CH. 6-3540. (829)

A VENDRE: Dans le rang Richelieu, paroisse St-Eugène, terrains 60 x 160, termes faciles. S'adresser à M. Gérard Roy, 100 Grégoire, St-Jean. Tél. FI. 8-5005. (847)

◄ Autos - Motos ►

A VENDRE: A Iberville, propriété 6 pièces, près du pont, $6,500.00; à N.D.A., propriété en briques, 4 logis, $16,000.00. S'adresser à 4, 9e Avenue, Iberville. Tél. FI. 7-1886. (941)

◄ Divers ►

A VENDRE: Vaches à lait, fraiches vêlées et d'autres vêlant dans 3 ou 4 semaines, claires de test. S'adresser à Réal Lareau, Ville Chambly, tél. OL. 8-2536. (779)

A VENDRE: à très bon marché, 2 lits simples avec ou sans sommier et matelas. S'adresser à 11, 8e Avenue, Iberville. Tél. FI. 6-5309. (682)

A VENDRE: Vaches, taures de 3 ans, fraiches vêlées, vaccinées, claires de test. S'adresser à M. Philippe Favreau, 148 Côte Ste-Catherine, comté Laprairie. (845)

A VENDRE: Chiens de chasse de 2 ans, 4 "Trill", pas domptés; 1 "Beagle" dompté pour le lièvre; aussi 3 poulains 1½ ans. S'adresser à M. Léo Dupuis, St-Philippe de Laprairie. (892)

A VENDRE: Poêle "Findlay", combiné (1955), électrique, huile, peut servir au bois et charbon, en parfait ordre. S'adresser à 488 rue Laurier, Saint-Jean. (848)

A VENDRE ou à louer: Salon de coiffure ultra-moderne, clientèle choisie, bonnes conditions; cause de maladie. S'adresser par tél. OR. 1-4879. (854)

A VENDRE: Poêle "L'Islet" émaillé bois et charbon, avec réchaud; aussi fournaise à charbon avec contrôle et "water-front". S'adresser par tél. OL. 9-0895. (900)

A VENDRE: Motocyclette "Royal Enfield", 150, modèle 1959, 1,200 milles, comme neuve. S'adresser à tél. 7-7529 ou à 170 rue St-Jacques, St-Jean. (954)

A VENDRE: Set de chambre, réfrigérateur, poêle, calorifère électrique. S'adresser à 30, rue Dufort, Saint-Jean. (925)

A VENDRE: Bois de chauffage prêt à brûler. S'adresser à M. Roland Brosseau, ville de Brossard, tél. OR. 6-5629. (926)

A VENDRE: Bain sur pattes, radiateur, lavabo, réservoir à eau chaude, de seconde-main. S'adresser à 416 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. 8-4874, M. René Grenier. (927)

A VENDRE: Tracteur Ford avec ou sans charrue. S'adresser à Mme Louis Sainte-Marie, Saint-Remi de Napierville. Tél. 663-S-5 ou au Garage Pigeon, tél. 533. (929)

A VENDRE: 400 poulettes "Leghorn", noires; 400 poulettes "Leghorn" blanches; 800 poules, 1 an, enregistrées; aussi 8 taures de 2 ans qui viennent au lait en décembre. S'adresser après 6 heures p.m. à OXford 2-8233. (930)

A VENDRE: Charrue à neige Walter, 10 tonnes, avec charrue en V, 9 pieds, marque "Frink" avec aile de côté, contrôle hydrolique "International" 7½ tonnes, avec charrue "Frink", contrôle hydrolique, Dodge 3½ tonnes, charrue "Frink" avec aile de côté, contrôle hydrolique; souffleur à neige marque 'Snow Go' usagé de 2 saisons, pouvoir sur les quatre roues; 2 charrues à neige marque "Frink" sans camion; 1 camion "White" 1960 avec dompeuse 14 verges, 2 différenciels, gros "Weight", 38,000 livres. S'adresser à M. Achille Blain, Lacolle, tél. CH. 6-3928. (933)

A VENDRE: Ensemble de dinette, comprenant table, 6 chaises, 1 vaisselier et 1 buffet. Le tout fini bois naturel, propre, très belle aubaine. S'adresser par tél. FI. 7-7529. (955)

A VENDRE: Ameublement pour 3 pièces, usagé, comprenant 1 poêle combiné, 1 laveuse, 1 réfrigérateur, 1 set de cuisine, 1 set de chambre 3 morceaux, 1 set de salon, 1 lampe et 2 tables, le tout en bon ordre, pour seulement $275.; termes faciles si désiré. Pour informations s'adresser par tél. FI. 6-5821, M. G. Boucher. (956)

A VENDRE: Télévision, $29.00; set de salon 3 morceaux, $19.00; table de salon $2.00; poêle combiné gaz et huile, $39.00; poêle à l'huile avec ou sans bouilloire, $25.00; réfrigérateur, $40.00; réfrigérateur 2 portes G.E. 20 p.c. blanc, $149.00; set de cuisine bois $15.00; tourne-disques automatique combiné avec radio, $15.00; laveuse automatique Bendix, $99.00; set de chambre 2 bureaux et 1 lit, $39.00. — Profitez de ces aubaines, il nous faut faire place pour la nouvelle marchandise d'automne. — Ethier et Frères, Saint-Blaise, tél. FI. 6-3122. (957)

A VENDRE: Mobilier de chambre en noyer, 4 morceaux, sommier et matelas "Beauty-Rest", tapis "Wilton" 9 x 12. S'adresser à Mme Allard, Chambly-Bassin, tél. OL. 8-1533. (958)

A VENDRE: Vaches fraiches devant arriver vers le 15 octobre. S'adresser à M. Raoul Ferdais, L'Acadie, tél. FI. 7-2789. (959)

A VENDRE: Poulettes "Light Sussex", commençant à pondre. S'adresser à M. Henri Quintin, Saint-Alexandre, tél. FI. 7-7871 ou Notre-Dame-de-Stanbridge, 10-s-12. (960)

A VENDRE: 1 paire de sleigh double avec "rack"; 1 lieuse à grain 6 pieds "McCormick Deering"; 1 semeur à patates "International". S'adresser à M. Gérard Le François, Bas Saint-Remi, tél. 609-s-2. (962)

A VENDRE: 1 cochon reproducteur de marque "Landrace" âgé de 1½ ans. S'adresser à M. Donat Duquette, R.R. No 2, Laprairie. (963)

A VENDRE ou à échanger: 1 fournaise à l'huile "Norge", neuve, pour chauffer 4 à 5 pièces. S'adresser à M. Hertel Rouiller, R.R. No 1, Chambly, tél. OL. 8-2325. (964)

A VENDRE: Fournaise "Coleman", de plancher, en parfaite condition. S'adresser par tél. FI. 6-3461. (973)

A VENDRE: Fournaise à l'huile "Coleman"; aussi poêle au bois et au charbon. S'adresser à 212 rue St-Germain, St-Jean. (974)

A LOUER

◄ Logis ►

A LOUER: "Nouvelle administration" — Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis:
3½ pièces $55.00
4½ pièces $60.00
5½ pièces $65.00
S'adresser tous les jours à 14 rue Pinsonneault, appartement 23, St-Jean. Tél. FI. 7-1085, (74)

A LOUER: Logis 7 pièces, split level, cuisine moderne, chambre de bain en tuile, planchers bois franc, foyer naturel, système chauffage, garage chauffé, grande cour, patio, $150. par mois. S'adresser par Tél. FI. 8-2260. (626)

A LOUER: Logis moderne au 1er étage, 4 grandes pièces, chauffé, 235 Chaussé coin Cousins, libre le 1er octobre. M. Larue, tél. FI. 7-2278. (655)

A LOUER: Beau logis 4 pièces plus chambre de bain, réservoir eau chaude, 220 v., planchers bois franc, moderne, situé à 226 Chaussé. S'adresser à 285 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, tél. FI. 6-3573. (677)

A LOUER: Logis 2 pièces avec chambre de bain privée, près de l'église, idéal pour un couple. S'adresser à 86, rue St-Pierre, Saint-Jean. (698)

A LOUER: Logis de 4 pièces, situé à 168A, boulevard Montcalm, dans Saint-Edmond, 220 v., $50.00 par mois. Se présenter sur les lieux ou tél. à FI. 6-4448 ou 8-2233, 7-3298. (826)

A LOUER: 2 logis de 5 pièces, garage, dans St-Edmond, près église, école, $55. par mois, libre le 1er octobre. S'adresser à 132 et 136 rue St-Pierre, St-Jean. Tél. FI. 7-4527. (839)

A LOUER: 2 logis de 4 pièces, nouvellement restaurés, rue St-Jean-Baptiste, au centre du village de Henryville, à proximité des écoles. S'adresser à J.-P. Meunier, 126 rue St-Charles, St-Jean. Tél. FI. 7-7239 ou M. Paul Boucher, Henryville. (816)

A LOUER: Logis de 7 pièces, situé au Grand Bernier, libre le 1er octobre 1960. S'adresser à M. B. Brien, tél. 6-4441. (858)

A LOUER: Logis 3½ pièces, à Delson. S'adresser par tél. NEptune 2-0735, NEptune 2-3987. (904)

A LOUER: Logis de 3 pièces, chambre de bain, 220 v. S'adresser à 213 boulevard St-Joseph, Saint-Jean. (862)

A LOUER: Logis 3 pièces, moderne, eau chaude, 220 v., ménage fait à neuf, situé à 803 rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser à 820 rue St-Jacques, tél. FI. 6-5323. (864)

A LOUER: Logis 4 grandes pièces, situé à 150 Cousins. S'adresser à 118 rue Frontenac, Saint-Jean. (906)

A LOUER: à 272 St-Germain, logis 3 grandes pièces, modernes, ménage fait à neuf, libre immédiatement. S'adresser par tél. FI. 6-5279. (920)

A LOUER: Logis 3 pièces, meublé au complet, 220 v., eau chaude, chambre de bain, dans un bas, libre, à 133 rue Laurier. S'adresser par tél. FI. 7-2426 ou 7-4737. (935)

A LOUER: Logis moderne, 4 pièces, rue Dufort, face à Iberville Fittings, libre le 1er novembre. S'adresser à 101 boulevard du Séminaire, Saint-Jean. (936)

A LOUER: Logement, Chemin Richelieu. S'adresser par tél. 6-5540. (938)

A LOUER: 2½ appartements, meublés, chauffés, eau chaude comprise. S'adresser à 384 rue Champlain, St-Jean. Tél. 8-5043. (944)

A LOUER: A Iberville, logis neuf, 3 pièces. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-3614. (945)

A LOUER: Logis de 5 pièces, réservoir eau chaude, 220 v., libre le 1er novembre, à 253 Jacques-Cartier. S'adresser à 257 Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. 7-3314. (948)

A LOUER: Dans maison à appartements, logis de 4½ pièces, chauffé. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean, tél. FI. 6-3614. (946)

A LOUER: Logis de 5 pièces, rue Latour. S'adresser à 174 Latour, St-Jean. Tél. 8-2245. (965)

A LOUER: à 122 Champlain, logis 3½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, $60. par mois. S'adresser à M. A. Reid, 120 Champlain, St-Jean. Tél. FI. 7-4532. (966)

A LOUER: Logis 5 pièces, dans un bas, système de chauffage, eau chaude, avec garage. S'adresser à M. Ernest Thibert, 16 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-6172. (967)

A LOUER: Logis 4 pièces, à 176 Des Carrières. S'adresser à 172 Latour, St-Jean. Tél. FI. 8-3327, ménage fait à neuf. (968)

A LOUER: Dans un haut, logis 5 pièces, 220 v., eau chaude, garage, libre le 1er novembre. S'adresser à 516 Lasalle, St-Jean. Tél. 7-4576. (969)

A LOUER: Logis 6 pièces, dans un bas, $55. par mois. S'adresser par tél. FI. 6-5501. (970)

A LOUER: Logis 4 pièces, $45.00 par mois. S'adresser à 240 St-Charles, St-Jean. Tél. FI. 7-4554. (971)

A LOUER: à 186 Notre-Dame, logis 3 pièces, chauffé, près église N.D.A., libre le 1er novembre. S'adresser par tél. FI. 8-4789. (972)

◄ Chambres ►

A LOUER: Grande chambre à lits jumeaux, permis de cuisine, poêle, réfrigérateur, table et chaises comprises. S'adresser à 384 rue Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 8-5043. (943)

CHAMBRE et PENSION: Pension pour homme, célibataire, grande chambre, système de chauffage, quartier résidentiel. S'adresser à 51 Labelle, Saint-Jean. Tél. 7-1309. (950)

ON DEMANDE

MADAME! pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (728)

ON DEMANDE: Vendeuse à temps partiel, bons profits, bonus, échantillons gratuits, expérience pas nécessaire. Appelez à FI. 8-5005. (877)

HOMMES et FEMMES demandés à temps permanent pour vendre des produits de haute qualité. S'adresser à M. Gérard Roy, distributeur, St-Jean. Tél. FI. 8-5005. (878)

ON DEMANDE: Dames pour faire de la couture à la maison, à temps partiel, $26. par semaine. Ecrire à C.P. 491, Adelaide Post Office, Toronto, Ont. (918)

ON DEMANDE: Une personne fiable avec expérience pour ouvrage général de maison privée; la personne devra coucher chez elle. Tél. FI. 8-2418. (977)

ON DEMANDE: Jeune fille pour travail de maison privée. S'adresser à 408 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. 8-4321. (978)

DIVERS

PROPRIETE en briques de 4 logements à échanger pour grande ferme. Ecrire à Casier postal 234, St-Jean, cté St-Jean. (813)

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200 (726)

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures.—Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

DAIGNEAULT & LUSSIER VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (28)

ECHANGES: Magasin général avec propriété de 8 pièces, près de l'église et école, à échanger pour propriété. S'adresser à M. Fernand Guérin, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (912)

1ère, 2e HYPOTHEQUE: Partout province, résidentiel, commercial, rapide, confidentiel. Société de Prêts Laurentienne, 1572 rue Woodland, Montréal. POntiac 6-3658 (soir). (915)

ATTENTION: C'est le temps de faire vérifier votre voiture pour les temps froids. Chez A. Tremblay, Service Station Texaco, coin St-Charles et Bouthillier, tél. 7-4554, Saint-Jean. (921)

VOUS ETES INQUITE, soucieuse à cause de ces poils superflus? Ce n'est plus un problème aujourd'hui. Rendez-vous avec confiance au Studio CHARMIS, 242 rue St-Jacques, Saint-Jean. (975)

ATTENTION: Si vous avez besoin d'une GARDIENNE, il est entendu que nous gardons seulement le soir. $0.35 de l'heure. Appelez 7-1172. (976)

AVON : Mesdames, réservez-vous dès maintenant un excellent territoire pour les ventes de Noël des cosmétiques AVON. Profits aliant jusqu'à $10.00 par jour en moyenne. Ecrivez immédiatement à C.P. 112, Outremont 8, P.Q. (979)

PERSONNEL
VIEUX, EPUISE? Des milliers d'hommes, femmes après 40 rajeunissent. Les Tablettes toniques Ostrex aident à les ravigoter. Seulement 69¢. Toutes pharmacies. (980)

SOUMISSIONS

LE SERVICE CIVIL DU CANADA
DEMANDE
pour les ministères de l'Etat
SAINT-JEAN, P.Q.
DES STENOGRAPHES
Jusqu'à $2,970 selon la compétence
Concours 60-M1122
DES DACTYLOGRAPHES
Jusqu'à $2,640. selon la compétence
Concours 60-M1123

Pour plus de détails concernant la résidence et autres qualités, veuillez communiquer avec la Commission du service civil. Les formules de demande d'emploi, qui s'obtiennent au bureau de la Commission du service civil, à l'agence du Servine national de placement ou aux bureaux de poste, doivent parvenir à la Commission du service civil, suite 550, 685, rue Cathcart, Montréal, P.Q., au plus tard le 31 octobre 1960. Les candidates doivent remplir une formule de demande distincte pour chaque emploi qu'elles désirent postuler et mentionner le numéro de concours pertinent indiqué ci-dessus.

Soumissions

Demande est faite de soumissions par les présentes pour le transport des écoliers pour l'Ecole Centrale de Ste-Théodosie. Soumissions acceptées jusqu'au quinze octobre, à huit heures p.m., au bureau du soussigné.

Wilfrid BLANCHARD,
Secrétaire-Trésorier

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Bureaux à louer
★ Espace aménagé à votre goût
★ Stationnement à l'arrière
Edifice Club Colomb, rue Richelieu, Saint-Jean
S'adresser à: J.-P. Toupin — FI. 6-3460

Décoration à une éducatrice de Longueuil

La journée pédagogique des Educateurs de langue anglaise tenue le 29 septembre, à l'école St. Francis of Assisi de St-Lambert, débuta par une messe et quelques paroles de bienvenue fort appropriées du R. P. Sweeney, o.f.c., curé de la paroisse.

Un grand nombré de professeurs étaient présents et reçurent de précieux conseils sur les différentes techniques à suivre, afin de faire progresser les élèves et les préparer à remplir avantageusement leurs devoirs dans les sphères où ils seront appelé à évoluer plus tard dans la vie.

Une cérémonie impressionnante se déroula à la fin de cette journée, celle de la remise de la Médaille du Mérite Scolaire, second degré et du diplôme d'officier du même ordre à une institutrice de carrière, Mlle Elisabeth Lévesque, directrice de la section anglaise de l'école François de Bienville de Longueuil.

Mlle Lévesque compte 35 ans d'enseignement dans cette province, dont 25 dans les écoles de langue anglaise. Ses succès et son dévouement ne se sont jamais démentis et elle a toujours fait honneur à la profession en remplissant ses devoirs avec conscience et honnêteté.

Outre les instituteurs, étaient présents à la remise de décoration: MM. C. H. Ross, inspecteur des Ecoles de Montréal et représentant du Département de l'Instruction Publique; R. Finn, i.e., du district; M. Deniger, président de la Commission scolaire, Albert St-Jacques, commissaire d'école, J. M. Ayotte, directeur des études de Longueuil, M. G. Rella Penna principal, Mme Bienville, Mmes D. Hylton, W. Couture, A. Duffy, J. E. Gareau de l'Association des Parents-Maitres de langue anglaise de Longueuil, M. Louis Lévesque de Montréal, frère de la récipiendaire, Mlle E. Greene, et Eliza Gallagher, M. A. Simard, M. et Mme H. Pontbriand de Rawdon, C. Marchand et Madame, Mlle L. Rochon, Mme H. Smith et quelques autres de ses bons amis.

Partie de cartes de Ville de Brossard

La seule organisation charitable annuelle organisée par le Comité de la paroisse N.-D. de Bonsecours, de Brosseau, est en plein travail et s'annonce déjà un succès.

Il y aura tirage de beaux prix en argent, prix de présence, prix de table et le goûter sera servi comme toujours.

Tous sont priés d'apporter cartes et marqueurs. Des cartes d'entrée seront disponibles à la porte. Bienvenue à tous.

Cette année, la partie de cartes se tiendra le samedi soir, 15 octobre, à 8 h. p.m., à la salle de l'Auditorium de l'Ecole Secondaire St-François-Xavier à 540 boul. Ste-Elisabeth, Laprairie, en raison des plaintes formulées par plusieurs sur l'étroitesse du local habituel. et faute d'autres locaux dans notre paroisse.

Mme Arthur Ste-Marie
présidente

Petites annonces

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'IBERVILLE

Dans la COUR SUPERIEURE, District d'Iberville. No 11092.

Roch Sylvain, garçon de table domicilié à l'Ile Ste-Thérèse, comté de Saint-Jean, district d'Iberville,
Demandeur,

— vs —

Dame Aurore Guay, épouse commune en biens dudit Roch Sylvain, de lieux inconnus,
Défendeur.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Saint-Jean, ce 22 septembre 1960.
Maurice Côté,
Député-protonotaire, C.S.

Roland TREMBLAY,
procureur du demandeur

Gérard Raymond
Entrepreneur-plombier
PLOMBERIE * CHAUFFAGE
BRULEURS A L'HUILE
435, rue Boyer — Saint-Jean
Fl. 6-5534

La trayeuse . . .
CHORE-BOY
de renommée mondiale
●
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE

Série de cours sur la Messe

L'Ecole de Culture, en collaboration avec le Centre diocésain de la Bible, présente une série de huit cours ayant pour thème: "Messe, Mystère du Salut". L'on se souviendra sans doute, des cours de Bible de l'an passé qui furent grandement appréciés. Cette année encore, MM. les abbés Guy Larose et Gilles Raymond seront au nombre des conférenciers. Mais, quelle est la raison d'être de ces cours

Le chrétien est celui qui a accepté de vivre une amitié avec Dieu, avec un Dieu qui est Amour. Vivre une amitié signifie poser des gestes concrets, accomplir une démarche, réaliser quelque chose. Cette série de cours a pour but d'intensifier cette amitié divine en approfondissant ou en découvrant autant que faire se peut, le Mystère de la Messe. Car un mystère n'est pas une chose que nous pouvons comprendre, mais une vérité faisant appel à une découverte toujours plus grande, même si nous n'en posséderons jamais la pleine signification.

Nous vous proposons donc, cette série de cours sur la Messe, ayant pour thème général: "Messe, Mystère du Salut", et pour principales divisions:

1. La Pâque juive.
2. La dernière Cène.
3. Le Messe dans l'Eglise.
4. La Messe, rassemblement des chrétiens.
5. La Parole de Dieu à la Messe.
6. La Messe, un banquet.
7. Messe et vie.
8. Messe et missel.

Le premier cours de la série de huit, se donnera à la Centrale Catholique, salle 101, jeudi soir le 13 octobre à 8 h. La série de cours est de $4 et l'on peut se procurer des cartes de membre au Carrousel FI. 7-4332.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mme Guy Dupuis, FI. 8-4744.

SAINT-HUBERT

Prompt rétablissement à M. Laurier Guérin, hospitalisé à St-Michel de Montréal.

A Mme Aimé Bourdon, à l'hôpital de St-Lambert.

Election

La semaine dernière, à l'Ecole Secondaire St-Hubert, avait lieu les élections à la présidence de l'école.

Après une campagne très enthousiaste de plus d'une quinzaine, comprenant discours, pose de pancartes, etc., les électeurs en herbe se rendaient au poll, vendredi midi, avec beaucoup de conviction, chacun ayant le nom de son candidat préféré en tête et en grand secret traçait sa croix sur le bulletin de vote.

Les candidats en lice: M. Martin et M. Mongeau.

Le résultat fut le suivant:

Martin: 205 votes; Mongeau: 46 votes.

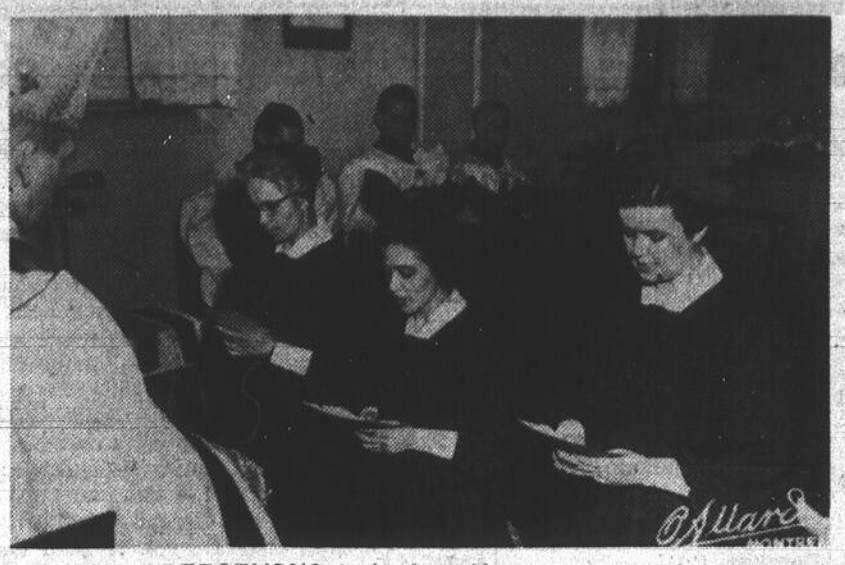
Majorité Martin sur Mongeau: 159.

Félicitations au vainqueur et vive l'E.S.S.H.

Quilles

Bon succès à M. Noël Paul, qui a réussi à organiser une ligue de quilles à St-Hubert. La ligue portera le nom de "Jets de St-Hubert" et comprendra 16 équipes.

La saison débutera mardi le 4 octobre à 9 h. 30 au "Champlain Lane" de Greenfield Park.



► **NOUS APERCEVONS trois Associées, prononçant leur serment de fidélité dans l'Institut Notre-Dame-de-la-Protection, au pied de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal: Mlles Adéline RAINVILLE (St-Prime, cté Roberval), Christiane LEVESQUE (Ste-Angèle de Mérici, Rimouski) et Hélène EMOND (Verdun); à gauche de Son Eminence, les RR. PP. Jean-Paul LABELLE, S.J., directeur-adjoint de la revue "Actualité", Marcel DE LA SABLONNIERE, S.J., directeur du Centre de loisirs de "L'Immaculée" et Hervé HAMELIN, c.s.v.**

L'Institut Notre-Dame-de-la-Protection

Vingt-sept années données à Dieu et aux âmes recevaient son couronnement le 19 février 1960! Ce soir-là en effet, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, érigeait canoniquement l'INSTITUT NOTRE-DAME-DE-LA-PROTECTION en Association de droit diocésain.

Il apportait à Mlle Yvonne Maisonneuve, fondatrice et directrice actuelle de cet Institut, et à ses compagnes Associées Notre-Dame-de-la-Protection, le décret de Rome "louant et approuvant cette oeuvre de charité, née sous l'inspiration du Saint-Esprit...". Heures profondes! Heures intenses! Heures inoubliables!... pour la Fondatrice qui, depuis tant d'années, dans la prière et le labeur, espérait cette grande joie.

Mais, le moment le plus émouvant de cette soirée fut sans contredit, celui où Mlle Maisonneuve et trente de ses compagnes, prononcèrent au pied de leur vénéré Père et Protecteur, le serment de fidélité les consacrant désormais pour la vie et l'éternité "Associées Notre-Dame-de-la-Protection".

Cette cérémonie nouvelle, portant le sceau de la Sainte Eglise, affermit les bases de l'Institut et stabilise les voeux déjà émis par ses membres.

Voeux de l'Associée

Ces voeux semi-publics de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, l'Associée les prononce après deux ans d'admission dans l'Institut. Elle les renouvelle ensuite durant cinq années consécutives et prête alors le serment de fidélité la liant à l'Institut.

Comment une Associée les vit elle?

La pratique des conseils évangéliques lui demande une personnalité franche et généreuse, un caractère trempé, capable de prévoir les difficultés et de les surmonter. Les cadres souples dans les oeuvres multiples permettent aux membres de déployer leur initiative et exigent de chacune d'elles un amour ardent de Jésus en qui elles puisent l'esprit évangélique de leur mission providentielle.

La dépendance immédiate et complète de la Providence donne à la pauvreté de l'Associée son vrai sens.

L'obéissance joyeuse qui vole au secours de toutes les misères qui sollicitent sa charité, s'exerce dans une attitude d'âme complètement dégagée de contrainte la rendant ainsi plus disponible aux Volontés Divines.

Préparation à leur rôle de "maman"

Mamans des fillettes et des jeunes filles seules, leur mode de vie peut se comparer à celui de nos bonnes mamans; tantôt infirmière cuisinière, couturière, éducatrice.. et que sais-je encore? C'est dire un peu, la diversité des tâches que se partagent les Associées au cours d'une journée... A la merci des événements qui varient avec les différentes oeuvres et les circonstances!

Quel bonheur pour un coeur d'apôtre, en effet, que de développer la foi et de cultiver l'amour dans l'âme d'une fillette, d'être l'appui d'une adolescente qui chancelle, de diriger une jeune fille vers un avenir heureux.

Les qualités féminines trouvent leur plein épanouissement chez les Associées Notre-Dame-de-la-Protection. Tous les talents et les dons peuvent s'exercer dans leur vaste champ apostolique. Des études spécialisées leur permettent d'approfondir leurs connaissances, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Rayonner par sa charité, sa joie, sa compétence, auprès des pauvres, n'est-ce pas rendre un témoignage vivant de l'éternelle actualité de l'Evangile?

Chronique . . .

(suite de la page 3)

M. Roméo Marchand, gérant local de la Banque de Montréal, apprit un bon jour que Picard avait vendu des vaches et qu'il n'en restait plus que 10 sur la ferme. Picard s'était déclaré en faillite et M. Marchand prit charge des dix vaches qui restaient. Le débiteur doit encore $2,371 et les intérêts. L'enquête préliminaire de lundi a retracé six vaches, vendues à M. Roland Raymond, de St-Alexandre. Trois étaient atteintes de maladie et trois étaient vendues pour la boucherie. Après l'audition de quelques témoins, il a été décidé que Picard subira son examen volontaire le 11 octobre prochain.

x x x

M. FLORENT, ACQUITTE

Bertrand Florent était accusé par la Corporation des Maitres Electriciens d'avoir, sans être membre de la Corporation, exécuté des travaux d'électricité chez M. Joachim Marchand, du rang St-Louis, à Sabrévois. Le procès a révélé que M. Florent demeure voisin de M. Marchand, que ce dernier lui rend souvent service et qu'au début de l'année 1960, Florent est allé installer le courant électrique à un réservoir à eau chaude de M. Marchand. La plainte mentionnait "entre les dates du 1er mars et du 30 avril". Me André Sabourin, qui représentait M. Florent, fit dire à M. Marchand, le seul témoin entendu, que ça pouvait peut-être être le 18 février, comme le prétendait M. Florent. Me Déry qui représentait la Corporation, s'est dit à la merci du seul témoin Marchand et le juge Régnier dut renvoyer la plainte parce que l'infraction aurait pu être commise en dehors de la période mentionnée dans la plainte.

Nombreux . . .

(suite de la page 3)

du droit de passage déjà consenti par M. Lanoue à la Cité Ouvrière.

TERRAIN VENDU A D.B.B.

Dominion Blank Book demande à la Cité d'acheter un terrain vacant au coin des rues Foch et St-Pierre pour être utilisé comme stationnement. Ce terrain avait été acheté par la Cité au prix de $6,000 pour construire une voie d'évitement qui n'a pas été construite. On revendra le terrain à D.B.B. au prix coûtant de $6,000, à la condition qu'il ne soit employé que pour stationnement.

DIVERS

On versera un acompte de $3,000 à Eusèbe Berger & Cie pour travaux effectués à l'usine de filtration.

M. Gérard Roy recevra paiement pour les travaux exécutés au terrain de tennis Notre-Dame de Lourdes après constatation que les travaux auront été exécutés suivant les plans soumis.

Jean-Paul Lussier obtient une demi-licence d'entrepreneur en construction.

On créditera le montant de $28.80 à Mme Jean-Marie Smith, à la demande de l'Institut Canadien des Aveugles.

Le règlement de la Bibliothèque Municipale est adopté tel qu'amendé.

Le chalet actuel de l'Association Sportive de St-Edmond demeurera où il est et on fera peinturer l'extérieur.

LA LEGION ET LE CENOTAPHE

La Légion Canadienne demande qu'on soit assuré que les travaux de réfection du cénotaphe seront terminés pour le jour du Souvenir, le 13 novembre. Permission est aussi accordée à la Légion d'organiser une parade et de vendre des coquelicots.

CERTIFICATS D'HONNEUR

Le Conseil adopte une résolution par laquelle elle accorde un certificat d'honneur aux personnes qui se sont dévouées à la cause de la lecture dans notre ville, dans le passé. Ce sont: Mlles Gertrude Chassé, Madeleine McNulty, Evelyn Beauregard, Rita Jetté, Madeleine Landry, Madeleine Morais, Jeanne Fortin, Mme Marc Domey, Mme Germain Grenon et les Religieuses du Bon-Conseil.

Après l'adoption des comptes, la séance est levée. L'ordre du jour est loin d'être épuisé. Il est minuit et l'assistance se compose de deux représentants d'hebdomadaires locaux.

ENCAN PUBLIC
MACHINES AGRICOLES: roulant complet
LE 8 OCTOBRE, A MIDI
chez
LIONEL CHALIFOUX
RANG NORD SAINT-MICHEL

Terrains à vendre
65 x 111 au prix de $750.00 — $20.00 comptant, balance $10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ ½ mille de l'église de Saint-Luc.
S'ADRESSER A
JOSEPH MAILLOUX
No 200, Talon :-: Fl. 8-3672

Fraternité française d'Amérique

Il nous fait plaisir de donner ci-après le résultat final de la campagne de souscription 1960 de la Fraternité Française d'Amérique, dont le but est, comme tous savent, l'aide aux minorités françaises et catholiques des autres provinces et d'outre frontière, afin de leur permettre de non seulement survivre afin de s'épanouir normalement et progressivement.

C'est une belle oeuvre de nos Sociétés St-Jean-Baptiste.

Quêtes aux portes des églises du diocèse de Saint-Jean	$1,869.79

Dons des SSJB:

SSJB Masculine St-Jean	50.00
SSJB St-Remi-St-Michel	125.00
SSJB St-Maxime (incluant la quête à l'église	100.00
SSJB St-Luc	15.00
SSJB de St-Blaise	10.00
SSJB de St-Bernard	10.00
SSJB Fém. St-Edmond	10.00
SSJB Fém. St-Hubert	10.00
	$230.00

Dons particuliers:

Mgr Armand Abel, p.d.	10.00
M. J. R. St-Arnaud	8.00
	18.00
Grand total	$2,117.79

Dépenses:

Organisation A. Ricard	24.55
Secrétariat, Mlle Brassard	20.00
Matériel, papeterie	46.80
	91.35
Résultat final (sur objectif de $2,000.)	$2,026.44

Merci à tous et spécialement à M. Ricard, Mgr l'Evêque, MM. les curés et tous nos collaborateurs.

(Communiqué du Secrétariat diocésain des SSJB)

Forum mixte, mardi le 11 octobre

Mardi soir prochain, le 11 octobre, au sous-sol de l'Hôtel de Ville de St-Jean, se tiendra, pour la première fois un **Forum mixte** pour les hommes et femmes. Ces forums existent à St-Jean, et tiennent régulièrement tous les mardis soir depuis environ un an mais jusqu'ici, ils ne groupaient que des hommes: c'est sans doute que le problème des boissons touche l'homme d'une façon plus immédiate, mais mardi prochain, il y aura du nouveau, puisque toutes les dames, Jeanne d'Arc ou non, mais spécialement les dames dont le mari au amis fréquentent ces forums sont invitées: là elles pourront voir le beau travail d'étude qui s'accomplit; là elles pourront toucher du doigt, comme la méthode Forum est la meilleure façon, la façon idéale pour étudier à fond le problème alcoolique.

Tous ceux qui ont des problèmes de boisson et tous ceux qui veulent étudier cette brûlante question sont toujours les bienvenus à ces réunions où chacun, librement, exprime son opinion, donne ses réponses, expose son cas: ensuite le meneur, l'aumônier et les autres essaient d'apporter la solution, et c'est bien rare qu'un cas n'est pas résolu: chacun s'instruit de son expérience et tous profitent de l'expérience des autres. C'est vraiment une école mutuelle d'enseignement antialcoolique.

Le clou de ce forum mixte sera sans doute la présence de M. Jean Arbour qui viendra diriger ce forum. La réputation de M. Arbour n'est plus à faire: il a connu le problème alcoolique dans toutes ses profondeurs, il a connu un nombre infini de cas à travers la province, il a donné d'innombrables conférences, dirigé un nombre incalculable de forums, depuis 8 ans qu'il parcourt la province; qui connait M. Arbour, connait un homme convaincu, très ardent à défendre et à répandre la doctrine de l'abstinence et le mouvement lacordaire.

Donc, tous sont les bienvenus: venez vous rendre compte par vous-mêmes comme la question boisson est un problème grave, comme les victimes alcooliques sont dans une situation difficile et qu'il leur faut l'appui, la compréhension et le support d'une armée d'abstinents pour les éloigner de leur ancien milieu et leur créer une nouvelle mentalité de vie, un nouvel idéal. Tel est le but de ces Forums Matt Talbot: travailler au relèvement du buveur, travailler à sa persévérance et ainsi concourir à son bonheur, à celui de sa famille. Alors, si vous avez un problème à nous soumettre, nous vous attendons les bras ouverts. Avez-vous un ami, un parent, un voisin, un compagnon de travail aux prises avec cet ennemi numéro UN de notre race et de notre religion: la boisson; amenez-le aux Forums Matt Talbot qui se tiennent spécialement pour eux tous les mardi soirs au sous-sol de l'Hôtel de Ville, à 8 h. 30.

DIMANCHE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

23 OCTOBRE

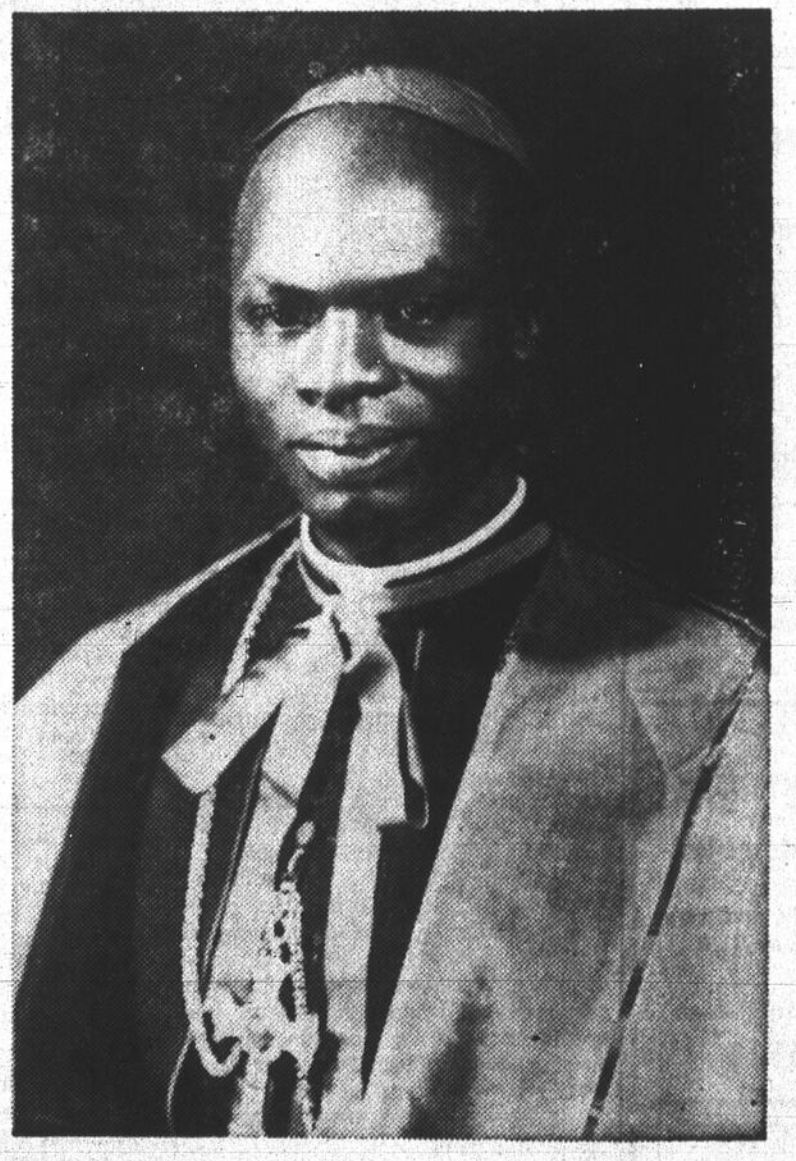
LA SEMENCE LÈVE EN PAYS DE MISSION

" L'AFRIQUE EST PRETE POUR LA MOISSON "

Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a élevé un de ses Fils au Cardinalat.

SON EMINENCE LE CARDINAL

LAURENT RUGAMBWA



L'AFRIQUE

235,000,000 d'habitants
23,000,000 catholiques
14,000 prêtres
5,000 frères
24,000 sœurs

le temps est si précieux que les options actuelles des chrétiens engagent définitivement l'avenir. Toute hésitation et tout retard seraient lourds de conséquence..."

S.S. Pie XII

DES AUJOURD'HUI ASSOCIEZ-VOUS A

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier & Galipeau
112, rue Richelieu — Saint-Jean, Qué.

Le Richelieu
Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

SAINT-JEAN, JEUDI LE 6 OCTOBRE 1960 — Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée

Le Fonds de Construction du Séminaire de Saint-Jean

Un don au Séminaire de S.-Jean est un placement

En marge de la grande campagne de souscription (objectif: $2,115,000) lancée en faveur du Séminaire de Saint-Jean, qui agrandit ses immeubles, nous avons demandé à M. E.-Guy Carmel, Ing.P., pour quelles raisons les maisons de commerce et industries devraient souscrire. M. Carmel, président de la campagne avec S. Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme (tous deux anciens élèves du Séminaire) nous a répondu:



M. E.-Guy Carmel, Ing. P.

"Les hommes d'affaires ont en général un sens social plus développé et le sens de l'intérêt de la collectivité. Cela se comprend parce qu'ils savent que la santé de la vie économique, comme tout organisme vivant, dépend du bon fonctionnement de toutes les institutions, au sens large, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques, ce qui est vrai pour toute civilisation. Si je dis, par exemple, aux hommes d'affaires, que l'éducation joue un rôle primordial dans la vie économique, ils reconnaitront que je dis vrai parce que le commerce et l'industrie ne sauraient fonctionner normalement s'ils ne pouvaient compter sur un personnel technique et spécialisé, formé dans nos maisons d'enseignement.

—Mais dans l'esprit de beaucoup de gens, le Séminaire de Saint-Jean n'est-il pas d'abord destiné à former des prêtres?

"Ce serait une erreur de le croire. Le Séminaire de Saint-Jean, malgré son nom, est avant tout un collège classique. Avant l'incendie de son ancien immeuble, en 1939, on l'appelait le Collège de Saint-Jean, et ce depuis sa fondation, en 1911. Depuis cinquante ans, cette maison a formé non seulement des prêtres, mais elle a contribué à former l'élite de notre société. Elle nous a donné des professionnels, des ingénieurs. Elle nous a donné aussi des hommes qui se sont illustrés dans le commerce et l'industrie. La liste de ceux qui font partie de l'Association des Anciens et qui honorent particulièrement leur alma mater est impressionnante. C'est donc dire que depuis cinquante ans, le Séminaire de Saint-Jean a contribué à l'essor de la vie économique dans le diocèse.

—Nos maisons d'affaires, commerces et industries sont donc redevables à cette institution, même si elle n'est pas seule à avoir joué ce rôle.

"J'irai plus loin. Je dirai que notre commerce et notre industrie a une dette envers le Séminaire puisqu'il a contribué à leur prospérité en leur fournissant des compétences. Je dirai même davantage: leur prospérité future dépendra de la qualité de l'élite formée par les maisons d'enseignement secondaire.

—Qu'attendez-vous des hommes d'affaires?

"L'homme d'affaires, même lorsqu'il exerce sa générosité, aime à bien placer son argent. Le don qu'il fera au Séminaire, il en sera un jour ou l'autre le premier bénéficiaire lorsqu'il voudra retenir les services d'un homme qui a reçu une formation solide, que ce soit la vente ou les services techniques.

—N'est-ce pas la première fois que le Séminaire s'adresse à eux?

"En effet. Il faut rendre cette justice au Séminaire de Saint-Jean que s'il a pris l'ampleur que l'on sait c'est par ses propres moyens. Lorsque, après l'incendie de 1939, il se rebâtissait sur les hauteurs de St-Jean, ce ne fut point avec l'argent d'une souscription, mais avec un petit octroi du gouvernement. Depuis 1940, le Séminaire s'est ajouté deux ailes dont il a payé lui-même les débours.

—Pourquoi aujourd'hui le Séminaire fait-il appel à la générosité publique?

"Pour une raison bien simple. C'est qu'en vingt ans, ses besoins se sont multipliés rapidement à tel point que la maison, qui avait été construite pour 350 élèves compte aujourd'hui 540 inscriptions et refuse chaque année de nombreux candidats du diocèse même qui ne peuvent s'instruire dans leur milieu faute de place. D'autre part, les autorités de l'institution sont soucieuses de fournir aux élèves tous les moyens de leur assurer une formation complète, conforme à la modernisation de l'enseignement.

(suite à la page 28)

Penser français, dépenser français

Un concours des SSJB du diocèse de Saint-Jean pour les jeunes écoliers

A l'exemple des SSJB du diocèse de Québec, les Sociétés St-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean, lancèrent, le 1er octobre un concours à l'intention des jeunes écoliers à qui il sera demandé de ramasser les étiquettes des produits alimentaires ou de consommation quotidienne et autres qui font une place à la langue française.

Le règlement veut que seules les étiquettes où le français a une place aussi grande que l'anglais soient éligibles. Des prix, selon ce qu'en décideront les SSJB à leur prochaine réunion, seront attribués aux classes où la cueillette aura été exceptionnelle, de même que des prix seront également tirés au hasard pour les écoliers qui auront ramassé de "bonnes étiquettes".

Penser français, acheter français sera le mot d'ordre de cette campagne et ce seront les écoliers qui serviront à prouver le bien fondé de cette affirmation et ses répercussions.

Ce concours, qui a obtenu de beaux succès ailleurs, visera à inciter les familles du diocèse de Saint-Jean à n'acheter que les produits qui respectent le caractère français de la province de Québec. Il y a dans le Québec, 5,000,000 de consommateurs qui ont une culture particulière, il n'est que juste qu'ils obligent les vendeurs à présenter leurs produits dans leur langue, le **français.**

Il se trouve déjà de nombreux produits qui ont le souci de plaire à la clientèle française mais il y a encore trop de maisons commerciales qui négligent de reconnaitre au Québec, sa langue. Ces maisons continuent à faire de bonnes affaires sans être ennuyées. Il est temps qu'elles réalisent le fait français du Québec et s'amendent.

C'est le but poursuivi par les SS JB du diocèse de Saint-Jean.

Grande soirée à Saint-Valentin

Attention! Attention! C'est samedi soir prochain le 8 octobre qu'aura lieu la grande soirée de danse organisée par le Comié des Loisirs à la salle paroissiale à 8 h. 30.

Prix de présence. Orchestre Les Aigles Noirs. Goûter. Marc Bessette, Directeur.

A l'occasion de cette soirée, nous ferons le tirage d'un tourne-disque 4 vitesses automatique et haute fidélité. Venez en foule.



► SINGER FAIT UN DON DE $10,000 DOLLARS AU FONDS DE CONSTRUCTION DU SEMINAIRE DE SAINT-JEAN. — M. Georges Mercier, Gérant de l'usine Singer Manufacturing Company, de Saint-Jean, présentait récemment au recteur du Séminaire, Mgr Bernard Courville, p.d., un chèque au montant de $2,000 dollars, premier versement de la contribution de $10,000 au Fonds de Construction du Séminaire de Saint-Jean. Cette contribution sera répartie sur cinq ans. De gauche à droite, on remarque M. Jean-Philippe TOUPIN, président conjoint de la campagne, M. MERCIER, Mgr COURVILLE et M. Paul L'ECUYER, président de l'Association des Anciens du Séminaire et également président conjoint de la Campagne de Souscription. A l'arrière-plan on aperçoit une partie des fondations des nouveaux édifices dont la construction repose sur la générosité des Anciens du Séminaire, des Industriels et de la population diocésaine.



F.-R. LEFEBVRE
Président

La Cie F. R. Lefebvre Ltée
bureau d'assurances générales
à la disposition de ses clients et de ceux de
A. C. Génier Enr.
(BUREAU QU'ELLE VIENT D'ACHETER)
et du public en général
BUREAU: 62 rue St-Jacques, St-Jean Fl. 7-7585

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.
à sa résidence: Fl. 6-6491

Tél. M. Jean Payette, rep.
à sa résidence: Fl. 8-3675



JEAN PAYETTE
Secrétaire

En montre aujourd'hui!

CLASSIC 98

Originale, luxueuse, distinguée! Le confort d'une grande voiture: plus d'espace au-dessus de la tête, pour les jambes, et une plus grande facilité d'accès . . . plus, les performances étincelantes du moteur *SKYROCKET!*

SUPER 88

Elégance, confort, prestige, plus la commodité, d'une grande voiture. Puissant moteur *SKYROCKET*, suspension Vibra-Tuned ultra-douce, deux exclusivités Oldsmobile. Portes larges et sièges confortables!

DYNAMIC 88

Beauté, économie, confort et logeabilité . . . Moteur Rocket plus fougueux que jamais et utilisant de l'essence ordinaire, plus économique. Stabilisation par suspension à triangles jumelés.



CI-DESSUS: COUPÉ HOLIDAY CLASSIC 98

OLDSMOBILE '61

nouvelles vedettes de l'élégance . . . performances supérieures . . . confort de grande voiture. Jamais l'Oldsmobile n'a offert une ligne si belle et des performances aussi brillantes dans ses trois séries! Jamais vous n'avez connu moteur aussi fringant que le SKYROCKET, ni transmission aussi douce que la toute nouvelle Hydra-Matic* à effet Accel-A-Rotor! Et que d'espace l'Oldsmobile 1961 offre, au-dessus de la tête, pour les jambes, pour l'entrée et la sortie!

* Standard sur la Classic 98, sur demande moyennant supplément dans les autres séries.

Nouveau "numéro chanceux"... la F-85 ... une authentique OLDSMOBILE!

Voici une voiture d'un genre tout nouveau! Plus facile à conduire, plus économique, offrant six places confortables! Ni trop grande, ni trop petite . . . exactement ce qu'il vous faut! Et si solide, si stable que vous pouvez rester au volant une journée sans vous fatiguer! Souple et silencieuse, dans la plus pure tradition Oldsmobile!



CI-DESSUS: STATION WAGON DE LUXE

Venez examiner la splendide F-85, sedan ou station wagon. Admirez ses magnifiques intérieurs en riches tissus ou en Morocceen. Vérifiez sa qualité, sa spaciosité, son équipement. Et ne manquez pas d'en faire l'essai. Dès que vous aurez pris le volant d'une F-85, vous constaterez que c'est une authentique Oldsmobile!



Pneus à flancs blancs, moyennant supplément

Une valeur General Motors

CI-DESSUS: SEDAN 4 PORTES DE LUXE

Dès la première minute au volant d'une F-85, vous vous rendrez compte qu'elle est "totalement Olds." Vous serez enthousiasmé par la nervosité de son moteur. Vous sentirez que la F-85 offre, au dedans comme au dehors, la QUALITÉ Olds!

PERFORMANCES ÉTINCELANTES! Le nouveau moteur V-8 Rockette EXCLUSIF est standard sur toutes les F-85, sans supplément de prix! D'une puissance de 155CV, il présente tous les avantages éprouvés du moteur Rocket, et la légèreté de l'aluminium.

ÉCONOMIE D'ESSENCE! La F-85 surclasse toutes ses concurrentes! Sa légèreté, alliée à la grande efficacité du V-8 Rockette, lui donne l'ÉCONOMIE et la FOUGUE que vous désirez.

TRANSMISSION HYDRAULIQUE! La nouvelle transmission automatique Hydra-Matic à effet Accel-A-Rotor est installée sur demande, moyennant supplément. Soigneusement ÉPROUVÉE, c'est une EXCLUSIVITÉ Oldsmobile et F-85!

CONFORT FAMILIAL! Quatre larges portes et six places dans les sedans et les station wagons. Les voyageurs y trouvent tout l'espace voulu. Les sedans offrent plus de 25 pieds cubes d'espace pour les bagages, et les station wagons, plus de 73 pi. cu.

CONDUITE AGRÉABLE! La direction obéit au toucher! Facilité de conduite et de parcage . . . Commode longueur hors tout de 188", grand empattement de 112" et suspension ultra-stable Twin-Triangle. Essayez-la chez votre concessionnaire Oldsmobile.

LASNIER & GALIPEAU LIMITEE

114, rue Richelieu — Fidélité 7-2385 — Saint-Jean, Qué.

Comment juger un film?

Vous avez sans doute déjà lu des critiques de films, des appréciations sur un spectacle de cinéma. Vous avez peut-être constaté que ces jugements ne concordaient pas toujours avec l'opinion que vous aviez sur tel ou tel film. Tel film que vous aviez jugé excellent était considéré comme un navet par un critique de cinéma, et vice-versa.

Cette constatation a sans doute éveillé en vous des questions. "Qui est-ce qui a raison, moi ou tel critique? Pourquoi cette divergence dans nos jugements?"

A ces deux questions je répondrai par deux autres questions: "Sur quoi vous basez-vous pour juger un film?" "Sur quoi un critique de cinéma se base-t-il pour juger un film?" C'est à vous de répondre à la première de ces questions. Pour les uns, la valeur d'un film dépend de la popularité de ses vedettes, pour d'autres elle dépend du genre de film, pour d'autres elle dépend du procédé technique employé, pour d'autres enfin, elle dépend du sujet traité.

Ces divers aspects d'un film, pour différents qu'ils soient entre eux, ont cependant ceci de commun, qu'ils sont tous partiels et insuffisants.

Essayons maintenant de répondre à la deuxième question: "Sur quoi un critique de cinéma se base-t-il pour juger un film?" On pourrait résumer en trois points la réponse à cette question. En effet, si on se demande, qu'est-ce qu'un film? on peut répondre ainsi: Un film c'est un langage qui sert à faire passer un message d'un auteur au public. Nous avons ici trois choses: le message, le langage, le public. Si maintenant nous essayons d'analyser chacun de ces points, nous découvrons une méthode excellente de juger un film. Pour juger de la valeur d'un film, il suffit alors de répondre aux trois questions suivantes:

1) Que vaut le message transmis par ce film?
2) Le langage employé par l'auteur pour transmettre son message est-il adapté au message, et bien construit?
3) Quel public est en mesure de capter ce message et d'en tirer profit?

Vous me direz qu'il n'est pas si simple que cela de répondre à ces questions. Vous avez parfaitement raison. Il faut être bien ignorant de la complexité d'une telle tâche, pour prétendre qu'il est facile d'être critique de cinéma.

Quelle attitude pratique pouvons-nous prendre alors, pour pouvoir guider nos jugements? Elle est double.

1o) Il faut faire confiance aux gens compétents jusqu'à ce que nous soyons nous-mêmes en mesure de porter un jugement personnel valable.
2o) On doit essayer d'acquérir la connaissance et la maîtrise des principes qui permettent de juger un film.

En vue d'aider le public à juger les oeuvres cinématographiques, nous publierons une série d'articles qui seront des réponses aux trois questions que nous avons posées plus haut. Il ne s'agira pas de recettes toutes faites qu'il suffit d'appliquer mécaniquement. L'oeuvre cinématographique est trop complexe pour se laisser ainsi analyser par des recettes. Nous essaierons au contraire de donner des éléments de jugement, et nous vous apporterons les connaissances nécessaires pour porter un vrai jugement sur les films. Nous espérons ainsi répondre à la question que nous posions au début: "Comment juger un film?"

André ARCHAMBAULT

Les trois meilleurs films de la semaine

"Tonnerre sous l'Atlantique":
Exalte la fraternité entre les hommes de races différentes.
Apport intéressant de la couleur dans la réalisation technique.
Sujet à la portée du public de 16 ans et plus.

"La grande époque":
Excellent document sur l'âge d'or de la comédie cinématographique.
Convenant au public de 16 ans et plus.

"A Paris tous les deux":
Dans ce film, les gags se bousculent de façon hilarante.
Photographie et interprétation de classe.
Spectacle pour adultes et adolescents (16 ans et plus).

HABITS
SUR MESURES
- Worsted Anglais
- Tissus de haute qualité

100% laine
$49.50
et plus
Futurs mariés
Donnez votre commande dès maintenant!



ART. BENJAMIN
268, rue RICHELIEU
FI. 6-4786 Saint-Jean

Du nouveau! Assurances un paiment mensuel

Pour les assurances de:
- Votre maison
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie
- Votre santé
- Votre commerce

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"

SIGNALEZ
FI. 7-2313
— CONSULTEZ —
René G. Trahan
258, rue CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.



Les films de la semaine

Dans nos Cinémas

COTES MORALES

T TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

• FILMS A VOIR

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

CAPITOL ★

Jeudi à samedi,
6-8 octobre:

"LE JUSTICIER"
Histoire romancée avec George Baker, Sylvia Syms et Peter Arne .. .. .. Aa

"THERESE ETIENNE"
Drame passionnel réalisé par Denys de La Patellière avec Françoise Arnoul et J. Robertson Justice .. .. .. AR

Dimanche à mercredi,
9-12 octobre:

"LE CIRQUE FANTASTIQUE"
Film sur le cirque avec Victor Mature et Rhonda Fleming .. .. T

"LA GRANDE EPOQUE"
(Golden Age of Comedy)
Comédie avec Laurel et Hardy, Ben Turpin et Carole Lombard .. .. Aa

CARTIER ★

Jeudi à samedi,
6-8 octobre:

"LES IMPLACABLES"
Western réalisé par Raoul Walsh avec Clarck Gable et Jane Russel .... AR

"LA SOIF DU MAL"
Mélodrame policier réalisé par Orson Welles avec Charlton Heston et Janet Leigh .. .. AR

Dimanche à mercredi,
9-12 octobre:

"LES VIKINGS"
Drame avec Kirk Douglas, Tony Curtis, Ernest Borgine et Janet Leigh .. .. A

"A PARIS TOUS LES DEUX"
Comédie avec Bob Hope, Fernandel et Anita Ekberg Aa

IMPERIAL ★

Mercredi à samedi,
5-8 octobre:

"BLOODY BROOD"
Drame policier avec Jack Betts, Barbara Lord et Peter Falk .... AR

"FACE OF A FUGITIVE"
Western avec Fred MacMurray et Dorothy Green Aa

Dimanche à mardi,
9-11 octobre:

"LA REINE DU MUSIC-HALL"
Fantaisie musicale avec Caterina Valente et R. Platte .... Aa

"TONNERRE SOUS L'ATLANTIQUE"
Film de guerre avec Renato Baldini et Folco Lulli Aa

Mercredi à samedi,
12-15 octobre:

"THE STORY OF RUTH"
Drame d'inspiration biblique avec Elena Eden et T. Tyron .... Aa

"HOUSE OF INTRIGUE"
Drame d'espionnage avec Curd Jurgens, Dawn Addams et Folco Lulli .... A

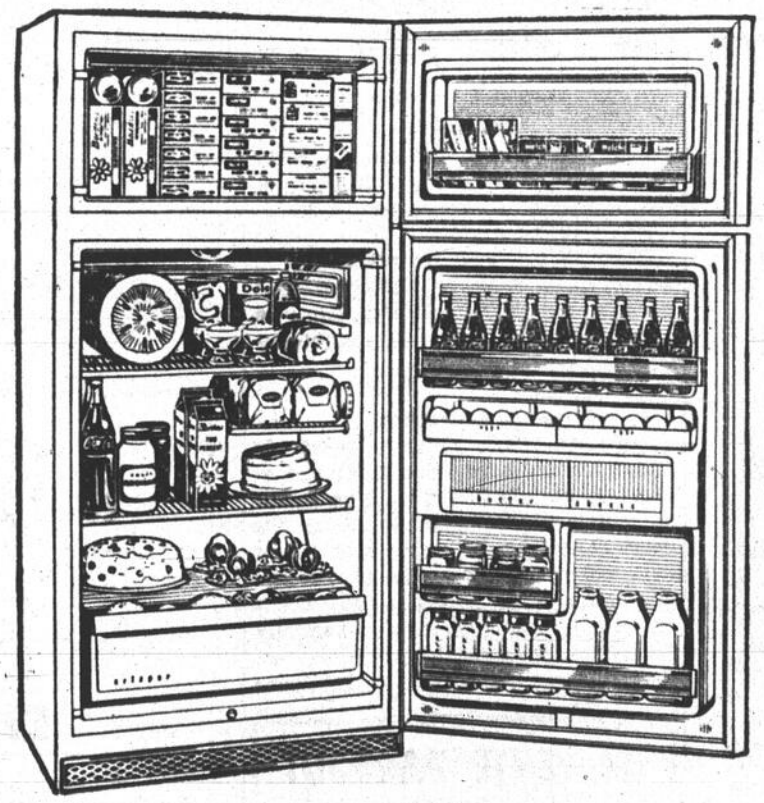
A votre service pour IMPRESSIONS
de toutes papeteries - professionnelles -
Les Editions du Richelieu LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

réfrigérateur-congélateur combiné à deux portes

KELVINATOR

seulement $398.00

MODÈLE K77M 13



La qualité et le rendement sûr de Kelvinator sont incomparables—ils vous assurent la meilleure valeur.

Quelle commodité vous offre cet appareil à 13 pieds cubes d'espace réfrigéré, y compris un grand congélateur de 100 lb.! Le tout, pourvu de tous les atouts pour la vie moderne, se présente dans un meuble d'une ravissante beauté.

Ne manquez pas cette occasion. Venez constater par vous-même tous les avantages, toute la commodité et toute la beauté que vous procure cet appareil Kelvinator à prix d'aubaine.

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES
voyez votre marchand favori
ou
Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

60177F

Films à la TV (2-7)

CBFT Canal 2

Vendredi 7 octobre
9 heures:

Par ordre du Tzar

Franco-allemand. 1953. Film biographique d'André Haguet avec Jacques François et Colette Marchand. La princesse Caroline s'éprend de Lizt et tenté en vain d'obtenir l'annulation de son mariage. — Réalisation de valeur moyenne. Décors et costumes très beaux. Interprétation médiocre, sauf celle de Michel Simon. — Notion de devoir à l'épilogue. Idéalisation d'un amour illégitime. Scènes osées. **Adultes, des réserves.**

11 heures 30:

Le chevalier de la vengeance
(Son of Fury)

Américain. 1941. Drame d'aventures de John Cromwell avec Tyrone Power et Gene Tierney. — Un jeune anglais, dépossédé de ses biens et épris de sa cousine, tente de faire fortune dans les mers du Sud. — Rythme rapide. Habile reconstitution historique. Interprétation moyenne. — Liaison, brutalité. **Adultes.**

Samedi, 8 octobre
11 heures 52:

Les indiscrètes

Français. 1955. Comédie humoristique de Raoul André avec Frank Villard et Nicole Berger — Trois jeunes filles, exécutrices testamentaires d'un riche industriel, connaissent une série d'aventures. — Scénario original. Dialogue brillant. Film distrayant. Nombreuses leçons aussi sages que discrètement offertes. — Situation initiale délicate. **Adultes et adolescents.**

Mardi, 11 octobre
4 heures 15:

Les mains vides

Espagnol. 1951.. Drame religieux de J. A. Nieves Conde avec Fernando Gomez et Maria-Rosa Salgado. — Perdu dans les glaces de l'Alaska, le père Javier Mendoza évoque le temps frivole de sa jeunesse, puis son cheminement vers l'apostolat. — Inégal sur le plan artistique. Personnages d'une psychologie plutôt sommaire. Sujet d'une véritable portée chrétienne. **Adultes et adolescents.**

LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT et UN HOMME ET SON PÉCHÉ



JEAN-PIERRE MASSON dans un rôle de composition que le public apprécie depuis plusieurs années, celui de Séraphin Poudrier d'*Un homme et son péché* et des *Belles Histoires des pays d'en haut*. Cette année, le trio Donalda, Alexis et Séraphin est le centre de l'intrigue. *Les Belles Histoires des pays d'en haut* est de retour à l'horaire de télévision depuis le 12 septembre, à 8 heures du soir, tandis que l'émission *Un homme et son péché* est entendue à la radio, depuis le 3 octobre, à 11 heures du matin du lundi au vendredi.

Mercredi 12 octobre
11 heures 30:

Rose

Français. 1936. Comédie sentimentale de Raymond Rouleau avec Jean Servais et Lisette Lanvin. — Durant l'été, entre Saint-Tropez et le Lavandou, un chauffeur d'autocar devient amoureux d'une jeune fille plutôt légère mais qui s'assagit avec le temps. — Réalisation aimable d'après un scénario conventionnel. De jolis extérieurs. Assez bonne réussite pour l'époque. — Trame correcte illustrée de façon souvent leste. **Adultes.**

Jeudi 13 octobre
7 heures:

La loi du printemps

Français. 1942. Drame de Daniel Norman avec Pierre Renoir et G. Rollin. — Un ménage souvent secoué par des querelles retrouve le calme lors de la naissance d'une petite fille. — Film modeste. Décors luxueux. Emploi judicieux des gros plans. Interprétation heureuse. — Quelques libertés entre jeunes gens. **Adultes et adolescents.**

7 heures 30:

Le roi de la Sierra Morena

Espagnol. 1951. Film d'aventures d'Adolpre Aznar avec Rafael Calvo et les danseurs Rosario et Antonio.— Une bande mystérieuse "La Main Noire", sème la terreur en Andalousie, au XIXe siècle. — Transposition médiocre de la formule du western dans un décor espagnol. Multiples invraisemblances et ponctifs. De belles danses piètrement photographiées. Quelques violences. Conception assez particulière de la justice. **Adultes et adolescents.**

x x x

CHLT-TV Canal 7

Vendredi, 7 octobre
11 heures 30:

Terre de violence

Américain. 1959. Western de Nathan Juran avec Fred Mac Murray et Maggie Hayes. — Un conflit s'élève entre un juge et sa fille qui, amoureuse d'un condamné à mort, est persuadée de son innocence. — Western un peu au-dessus de la moyenne. Action rapide et bien menée. Assez bonne interprétation. — Bonne portée morale. **Adultes et adolescents.**

Samedi 8 octobre
1 heure 30:

Garçons en cage
(Bad Boy)

Américain. 1948. Drame de Kurt Newmann avec Audie Murphy et Lloyd Nolan. — Un psychologue éclairé parvient à réhabiliter un jeune délinquant. — Scénario attachant en dépit d'un manque d'authenticité dans les situations exposées. Mise en scène et interprétation honorables.— Thème pour **adultes.**

11 heures 30:

Jeux dangereux

Français. 1958. Drame social de Pierre Chenal avec Pascale Audret et François Simon-Bessy. — Une bande de jeunes voyoux kidnappent un fils de richard pour pouvoir payer à leur chef, qui a tiré sur un agent, les services d'un grand avocat. — Sujet mis en scène avec une fausse candeur. La vérité psychologique y perd ses droits. Ensemble soigné. — Réalisme cruel dans la description de l'évolution psychologique d'un fils de riche. Confusion des valeurs. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 9 octobre
2 heures:

Alcazar

Italien. 1941. Drame de guerre d'Augusto Genina avec Mireille Balin et Fosco Giachetti. — Un épisode de la guerre civile espagnole. Siège de l'Alcazar de Tolède par les troupes républicaines en 1936. — Ce film évoque une page d'histoire célèbre; on y voit des scènes authentiques de la bataille. Belles images. — La religion est traitée dans une note émouvante et juste. Une intrigue sentimentale correcte. **Adultes et adolescents.**

Lundi 10 ocobre
2 heures:

Sans peur et sans pitié

Brésilien. 1953. Drame d'aventures de Lima Baretto avec Milton Ribeiro et Marisa Prado. — Récit de crimes d'une bande de hors-la-loi brésilien dont un des chefs paiera de sa vie un acte de dévouement. — De belles images, musique envoûtante. — Un sujet pour **adultes.**

Mardi, 11 octobre
2 heures:

L'esclave aux mains d'or
(Golden Boy)

Américain. 1940. Comédie psychologique. — Un violoniste de talent éprouve de la difficulté à gagner sa vie. Il opte alors pour la boxe professionnelle. Tout va bien jusqu'au jour où, au cours d'un combat, il tue son adversaire. Ce pénible accident le fera revenir à la musique. — Ce film veut être un plaidoyer contre l'exploitation des virtuoses par les impresarii. Une oeuvre qui se laisse voir, mais qui n'apporte rien au septième art. — un thème pour **adultes.**

Mercredi, 12 octobre
11 heures 30:

La danseuse de Marrakech

Français. 1949. Drame sentimental de Léon Mathot avec Aimé Clariond et Katia Lova. — Un officier aime une belle danseuse, Kalina, fille adoptive d'un riche Arabe. Les chefs de l'armée et le père de Kalina s'opposent à cette idylle. — Scénario banal. Quelques belles photographies. Interprètes mal dirigés. — Conception erronée de la générosité. Un crime passionnel. **Adultes, des réserves**

Jeudi 13 octobre
2 heures:

Le dernier negrier

Américain. 1937. Drame de Tay Garnett avec Wallace Berry et Mickey Rooney. — Un négrier, écoeuré de son triste métier, parvient, grâce à sa femme, à reprendre une vie honnête. — Film de seconde classe. — Peinture brutale d'un milieu amoral. **Adultes.**



► NOUVEAU GUIDE DE TELEVISION. — Dans le but de fournir aux téléspectateurs un horaire détaillé et complet, et ce, présenté dans une revue au format pratique, les éditions Cousin ont récemment lancé sur le marché l'hebdomadaire TV HEBDO. Ce magazine comprend les horaires de tous les postes du Québec ainsi que ceux des postes importants des Etats-Unis et de l'Ontario. La revue, agréablement conçue, comprend en plus une section magazine en couleurs, dans laquelle on parle des programmes de TV les plus populaires. Dans l'ordre habituel on remarque Jean MORIN et Robert COUSINEAU des Editions Cousin en compagnie de M. Bertrand GAGNON, président de l'Union des Artistes, qui était venu souhaiter bonne chance aux nouveaux éditeurs.

EN VENTE PARTOUT
TV HEBDO
l'horaire le plus détaillé du Québec

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison ★ Veneer ★ Masonite ★ Arborite
Vitres ★ Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

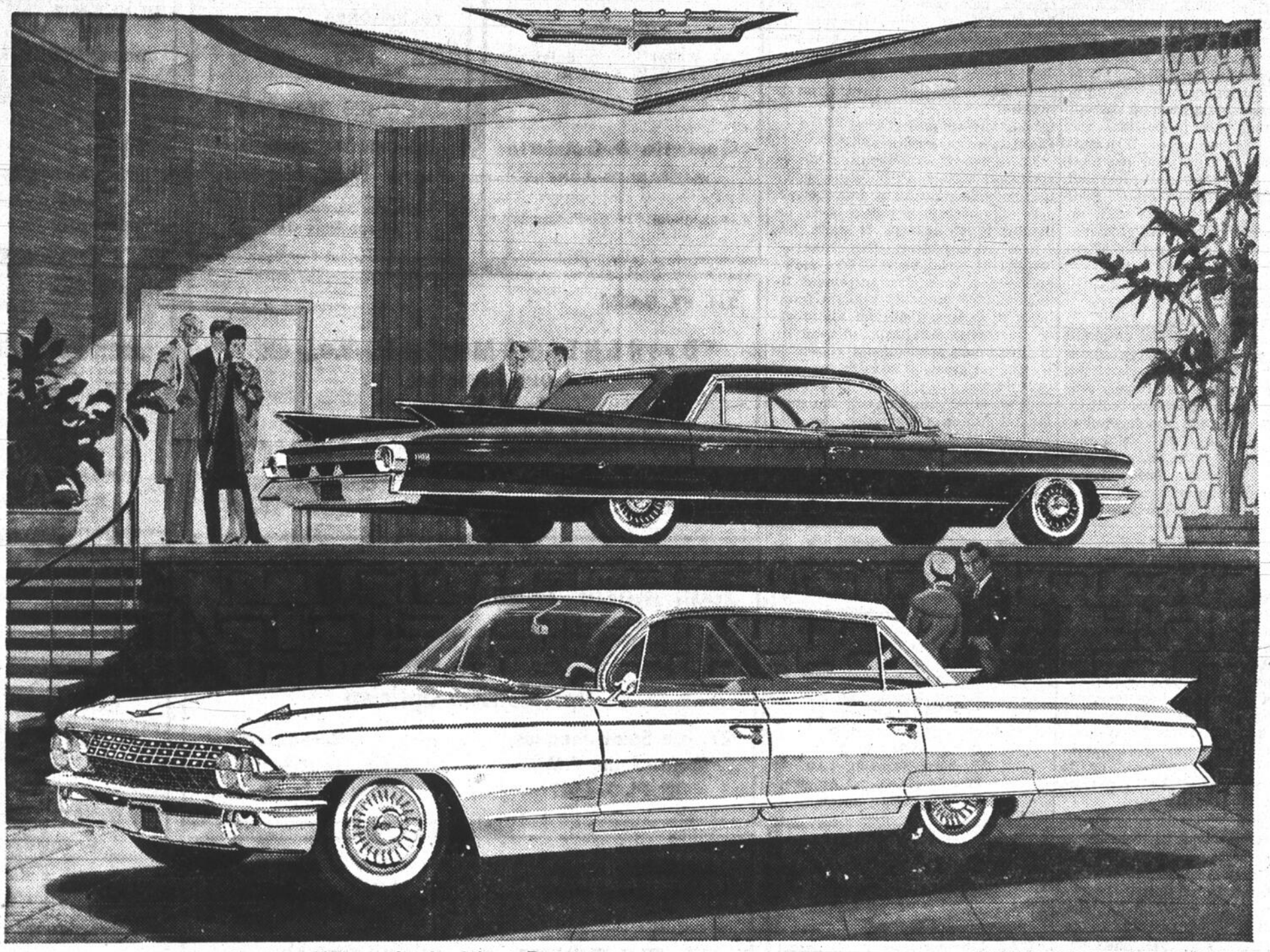
Songez à l'avenir... achetez
DES BONS D'ÉPARGNE DU CANADA
1960
à



LA BANQUE TORONTO-DOMINION
LA BANQUE DONT LE REGARD EST TOURNÉ VERS L'AVENIR
K-3403F
Fernand Douesnard, gerant — 46 St-Jacques, coin Champlain

LA Cadillac

MIL NEUF CENT SOIXANTE ET UN



Ci-dessus: le Fleetwood Sixty Special *Ci-dessous: le sedan Soixante-Deux*

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

UN NOUVEAU SUJET D'INSPIRATION POUR LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

Voici la Cadillac 1961, voiture entièrement nouvelle qui, pendant des années, inspirera le monde de l'automobile.

Bien que conforme à la tradition d'élégance et de majesté de Cadillac, elle répond à un concept absolument nouveau, et au point de vue de la ligne et pour ce qui est de la mécanique.

La Cadillac 1961 est plus courte et elle offre un plus grand espace siège-plafond. Son toit, aux formes délicates, permet une visibilité panoramique presque ininterrompue; l'avant, l'arrière et les côtés ont un cachet de distinction incomparable.

Avec son élégante silhouette, elle offre nombre de perfectionnements mécaniques importants: un moteur encore plus doux, plus silencieux et plus sûr . . . une suspension avant entièrement nouvelle . . . un châssis qui n'exige aucune lubrification . . . une direction et des freins améliorés . . . une plus grande maniabilité et une facilité de conduite supérieure.

Cette merveilleuse voiture, si agréable, se fait en onze modèles de carrosserie différents, dont chacun offre un choix exceptionnel d'intérieurs tous plus beaux les uns que les autres, avec leurs tissus et leurs couleurs magnifiques et de nombreux accessoires.

Votre concessionnaire sera heureux et fier de vous présenter, au moment qui vous conviendra, la toute nouvelle Cadillac 1961. Nous sommes convaincus que vous serez émerveillé par la qualité de cette voiture d'un goût parfait.

Pneus à flancs blancs moyennant supplément sur tous les modèles excepté sur la Biarritz Eldorado

CAD-161-CF

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE AUTORISE CADILLAC

Rodrigue Lasnier Automobile Limitée

150, rue Foch **Téléphone FI. 7-7575** **Saint-Jean, Qué.**

Voyez et essayez la Cadillac 1961 aujourd'hui

"Rôle du Service Social dans la vie communautaire"

Contexte historique et avènement du Service Social

Bien de gens de nos agglomérations paroissiales que le hasard confronte plus ou moins violemment avec les misères sociales de leur milieu s'étonnent encore de ce que les ressources d'entraide et de soutien de la famille canadienne-française soient de plus en plus difficiles à exploiter. Tous et chacun acceptent bien l'urbanisation et l'industrialisation comportant comme sous-produit latent des évolutions profondes dans le caractère, la stabilité et les fonctions de la famille. Nous vivons présentement une ère nouvelle où la responsabilité de l'assistance glisse de la famille vers des unités plus grandes.

Autrefois, quand la famille était impuissante, et c'était exceptionnel, les âmes charitables du voisinage se trouvaient encore en présence d'un problème à leur mesure. Mais après la Première Grande Guerre et la poussée industrielle qu'elle engendra, il était devenu évident que l'exceptionnel prenait des proportions que dépassaient les ressources. Il n'était plus possible sur le plan du voisinage de parer à un prolétariat progressif et quasi-généralisé des familles. Sous cette poussée, le législateur créa un réseau nouveau de services à la mesure du nombre toujours plus grand des cas.

Oeuvres communautaires à but charitable

Cependant, longtemps avant la fondation du Service Social diocésain existaient des ressources communautaires pour subvenir aux besoins des individus et des familles. Depuis toujours, nos institutions hospitalières, nos sociétés de St-Vincent de Paul et plusieurs organisations bénévoles s'appliquaient à aider les indigents dans leurs embarras économiques. Par ailleurs, la paroisse avec sa structure et son influence particulière à notre milieu québécois a agi pendant longtemps comme service communautaire dans le champ du bien-être social. Aujourd'hui, ces moyens ne suffisant plus et nos autorités diocésaines ont mis sur pied des organismes de bien-être qui voient d'une part à assurer une meilleure distribution des fonds publics et, d'autre part, à promouvoir l'intégration des individus dans leurs familles et la société. Ce sont les Services Sociaux diocésains.

Service Social et acte professionnel

Désireux de remplir son rôle, la profession du service social veut développer et appliquer les méthodes et les processus qui rendent les individus et les familles capables d'atteindre leur potentiel optimum de fonctionnement social. L'agence de service social est donc avant tout une agence professionnelle qui dispense des services professionnels au même titre que le médecin, l'avocat ou le notaire.

Charlatans en médecine et Charlatans en service social

Travailler à l'amélioration de la condition sociale de l'homme, exige une spécialisation aussi certaine que celle du médecin qui doit poser un diagnostic et engager la cure. Les graves conséquences d'un mauvais traitement social peuvent être moins apparentes, mais elles entrainent finalement de profonds troubles familiaux et sociaux. Celui qui s'improvise travailleur social sans en avoir les qualifications académiques ressemble à celui qui pratique la médecine sans être médecin et celui qui se dit travailleur social sans être reconnu comme tel par la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec peut encourir des poursuites judiciaires, tout comme celui qui pratique la médecine sans être médecin.

Cette sévérité légale à l'égard des individus qui s'approprient des titres n'a pour but que de protéger la société. Cette dernière peut donc compter sur l'agence diocésaine de service social reconnue comme agence professionnelle de service social.

Engagée dans la communauté, l'agence oriente tous ses efforts à la rendre vivifiante et épanouissante.

Robert Morin, t.s.p.
Chef du secrétariat et coordonnateur de la Semaine de Charité
Richard Sarrasin, t.s.p.
Directeur Général Adjoint, Service Social diocésain

L'Ouest canadien se métamorphose

Les trois provinces de l'Ouest canadien: le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, ont des vocations économiques de plus en plus distinctes, et les traits que leur sont caractéristiques tendent graduellement à se différencier d'une façon marquée. Telle est l'observation qui se dégage du dernier numéro de la "Lettre Commerciale" de la Banque Canadienne de Commerce.

Par tradition, on désigne cette région de l'Ouest sous le vocable de "provinces de la prairie", bien que la prairie arable ne comprenne que 10% du Manitoba, un tiers de la Saskatchewan et un quart de l'Alberta. Le Bouclier canadien recouvre la majeure partie du manitoba, alors qu'une part appréciable de la Saskatchewan et une forte superficie de l'Alberta portent dans leur sous-sol des gisements de pétrole.

La "Lettre Commerciale" prévoit que l'agriculture du Manitoba tend à se diversifier, au point qu'elle comptera, beaucoup moins sur l'exportation. Et c'est du côté minier que cette province verra s'orienter son activité.

En Saskatchewan, la culture des céréales pour exportation se maintiendra, mais les investissements iront du côté pétrole et gaz naturel, comme aussi du côté mines.

Quant à l'Alberta, son essor phénoménal dans l'exploitation du pétrole et du gaz naturel est en voie d'engendrer la prolifération d'industries manufacturières, ce qui favorise l'augmentation de la population et crée un marché de détail local de plus en plus important.

Cartes Professionnelles

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
★★★
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

JACQUES TOUGAS
— — et — —
JACQUES MORIN
ARCHITECTES
217, rue Jacques-Cartier
Tél. FI. 7-1629 SAINT-JEAN

BERNARD LAVALLÉE
ARCHITECTE
★★★
7, VILLAGE SUISSE
Tél. FI. 6-3775 SAINT-JEAN

Téléphones:
VI. 2-4924 Saint-Jean
10 St-Jacques O. FI. 7-4592
MONTREAL
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés. FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.s.c., c.a.
COMPTABLE AGREE
xxx
BUREAU ET RESIDENCE
227, rue Champlain,
SAINT-JEAN P. Qué.

Tél. FI. 6-4556
Dr RENE GAMACHE, b.a., o.d.
OPTOMETRISTE
HEURES DE BUREAU:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Mercredi: 9 h. a.m. à 12 h. a.m. — Samedi: 9 h. a.m. à 4 h. p.m.
228 CHAMPLAIN, ST-JEAN, P. Qué.
LENTILLES CORNEENNES
TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
★★★
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
(Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement.
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous, FI. 7-3488

SAINT-REMI, NAP. Lundi de 7 h. à 9 h. P.M.
60, rue Saint-André Téléphone 397-w
GABRIEL B. LONGTIN
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
OPTOMETRISTE CONSEIL
4136, rue Wellington, Verdun Tél. PO. 9-5848

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
★★★
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu ST-JEAN

SAINT-JEAN
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIES
INGÉNIEURS CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
MAURICE BOULAIS, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi, 9 h. à midi — Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

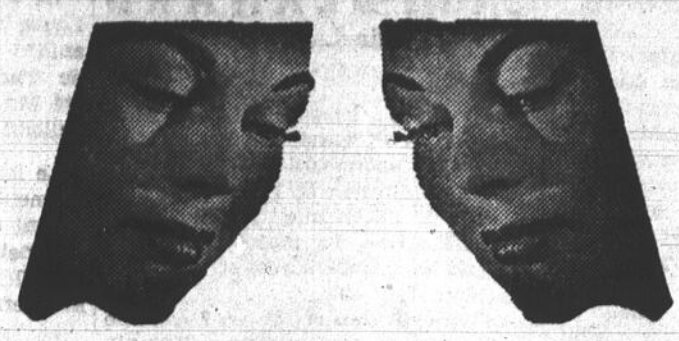
Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi: 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

STRUCTURES
ALBERT C. FLEISCHMANN
INGÉNIEUR CONSEIL
SAINT-JEAN
207 RICHELIEU
FI. 7-4966
IBERVILLE
180, 1e RUE
FI. 7- 1780

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean: FI. 7-3440
ST-JEAN, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
BUREAU:
Le matin: 9 à 12 — Le soir: 7 à 9
Me JULES PHANEUF
B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

Entre nous Mesdames



* * *

Il y a quarante-trois ans

Bonjour Mesdames! Vous souvient-il de l'an 1914? Certes oui, me direz-vous! C'est cette année-là qu'un événement d'importance primordiale devait marquer une autre page d'histoire. A cette époque, la guerre rageait dans le vieux continent, saccageant des années et des années de labeurs.

Cependant, aujourd'hui, ce n'est pas de cette célèbre guerre que je vous entretiendrai mais plutôt d'un autre fait également d'une importance extrême pour le monde entier. Je veux parler de ces trois enfants privilégiés, bergers de leur état, et qui ont reçu la visite inhabituelle de la Sainte Mère de tous les fidèles. Cette Dame céleste avait déclaré, lors de son apparition que si la Russie ne se convertissait pas, elle ne pourrait retenir le bras de son Fils. Elle avait répété trois fois de suite: Pénitence! Pénitence! Pénitence!

Ceci se passait il y a quarante-trois ans, et la Russie est encore embourbée dans le communisme; et les catholiques font de moins en moins pénitence. Présentement, se déroule à New-York, la conférence de l'ONU. Beaucoup de gens se sentent petits dans leurs souliers et l'inquiétude plane sur toutes les têtes. Les Russes n'ayant pas adhéré au christianisme, serait-ce dire que Dieu se prépare à frapper de nombreux pays? Que faire jusqu'à ce que cette tension s'évanouisse? Prier et... faire pénitence comme nous l'a si bien recommandé Marie.

Votre amie,

FRANCINE



Prenons garde de gâcher les vêtements qui sont tachés!

L'enlèvement des taches exige plus que la consultation d'une liste où sont énumérés leurs natures et les remèdes recommandés. Il faut y mettre beaucoup de soin car l'emploi d'une méthode inappropriée peut avoir des résultats désastreux.

Toutes les taches s'enlèvent plus facilement quand elles sont fraîches, avant qu'elles n'aient le temps de se fixer dans le tissu. Avec des tissus lavables, on est tenté de jeter les vêtements tachés dans la machine à laver dans l'espoir qu'ils en ressortiront immaculés. Ce moyen facile n'est pas toujours efficace: chaleur et savon peuvent fixer une tache au lieu de la faire disparaître. Il faut donc éponger les souillures avant le lavage.

Combien de tissus ont été gâchés par des agents de détachage! Pour prévenir tout accident, il est bon d'essayer d'abord le liquide le long d'une couture, à l'intérieur, ou encore sur une retaille. Si le tissu réagit mal, mieux vaut confier le vêtement au teinturier-nettoyeur pour un travail professionnel.

Lorsqu'on enlève une tache à l'aide d'un solvant, on place le tissu souillé à l'envers sur un tampon de linge. Ainsi, le liquide à détacher, appliqué à l'envers de l'étoffe, dissout la tache sans la faire pénétrer. Peu de liquide suffit, et il faut agir prestement. Mieux vaut répéter les applications que de laisser le solvant un long moment sur le tissu. Souffler légèrement pour faire sécher rapidement.

Les agents de blanchiment comme le peroxyde d'hydrogène s'emploient de la façon indiquée sur le contenant et on aura avantage à en faire l'essai pour s'assurer que les motifs ou les couleurs n'en seront pas affectés. Voici la meilleure façon d'employer les blanchisseurs commerciaux: Etendre le tissu taché sur un bol d'eau bouillante et humecter la tache d'eau. Appliquer le blanchisseur une goutte à la fois et laisser reposer un moment. Rincer à fond en versant de l'eau sur le tissu et, enfin, laver à l'eau et au savon. Toute trace de décolorant doit être enlevée, autrement la réaction peut se poursuivre et endommager le tissu.

On doit toujours éponger une tache—le frottement peut abîmer le tissu et laisser des traces. Etendre le nettoyeur autour de la souillure et procéder de l'extérieur vers le centre pour éviter les cernes.

Dans le doute, mieux vaut ne pas recourir aux expédients domestiques pour nettoyer les vêtements. C'est l'affaire du teinturier-nettoyeur et on peut l'aider considérablement en identifiant les taches. Ainsi renseigné, il choisira exactement le produit chimique qu'il faut.

Farce à l'ancienne mode

Pour la gande fête de l'automne, l'Action de grâces, la dinde traditionnelle aux formes agréablement dodues sera toujours favorite. Mais on la trouvera aussi, de plus en plus, sous une présentation nouvelle.

De la viande de saucisse ajoutée à la farce habituelle à base de pain donnera à votre dinde de l'Action de Grâces une saveur distinctive. Retirez l'enveloppe de la saucisse, émiettez l'intérieur et mélangez-le avec la mie de pain. Evitez d'ajouter d'autre gras à votre recette, la chair à saucisse en contenant assez.

Nous vous communiquons la recette de l'Institut des Produits Avicoles, d'une farce universellement appréciée.

C'est la bonne vieille préparation à base de pain, d'oignon et d'assaisonnements, dont il est toujours possible de relever la saveur au moyen d'autres ingrédients, comme la chair à saucisse que nous avons mentionnée. Pour cette recette, il importe de n'employer que du pain mi-rassis. Le pain trop frais donne un mélange pâteux. Prenez la mie d'un pain de boulanger vieux de quatre jours, trois jours s'il s'agit de pain fait à la maison.

Farce à l'ancienne mode

- 8 tasses de mie de pain fine mi-sec
- ¾ tasse d'oignon haché fin
- 2 cuil. à table, feuilles de céleri hachées
- ½ cuil. à thé de sel
- ⅛ cuil. à thé, poivre
- 2 à 3 cuil. à thé d'assaisonnement à volaille ou de sauge et de fines herbes
- ¼ tasse, beurre fondu

Mélangez intimement tous les ingrédients. Bourrez légèrement l'intérieur du cou et du corps de la dinde. Ficelez et faites rôtir comme à l'accoutumée. Les quantités ci-dessus conviennent pour une dinde de 10 livres.

Note: Si vous ajoutez de la chair à saucisse: supprimez le beurre et ajoutez ¼ à ½ livre de chair de saucisse après l'avoir retirée de son enveloppe et émiettée. Mélangez intimement avec les autres ingrédients.

On peut faire cuire à part un supplément de farce, dans une casserole couverte ou un sac en feuille d'aluminium, pendant la dernière heure de cuisson de la dinde.

Rognons de boeuf à la paysanne

Chauffer du beurre et y faire blondir des oignons hachés. Ajouter les rognons tranchés et les faire sauter à feu vif jusqu'à ce qu'ils apparaissent raidis et dorés uniformément. Retirer et garder au chaud. Dans le fond de poêle préparer une sauce brune claire ou moyenne, condimentée à l'ail. Remettre les rognons dans la sauce et servir brûlant sur des pommes de terre en riz ou sur des nouilles.

Comment on prépare, cuit et présente les rognons

Tout d'abord retirer la membrane qui parfois recouvre les rognons. Dénerver, c'est-à-dire couper les conduits. Détailler en lames de ¼ à ½ pouce d'épaisseur ou diviser en deux sur la longueur.

Des auteurs français suggèrent d'échauder le rognon de boeuf afin de corriger le goût un peu trop prononcé qu'on lui reproche. Cependant, après de nombreuses expérience effectuées à la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada on en a conclu qu'il suffit de faire tremper les rognons de boeuf et de porc une heure dans de l'eau froide légèrement salée pour qu'ils aient un goût plus fin.

Les rognons varient en saveur et en tendreté, c'est pourquoi on les cuit de façons différentes: sautés, grillés, braisés.

Rognons de porc sur canapés

Faire sauter de minces tranches de rognon dans du beurre. Retirer et garder au chaud dans une passoire. Faire revenir des échalotes, du persil et quelques champignons coupés fin. Ajouter les rognons et arroser d'un filet de citron et de quelques cuillerées de bouillon. Servir sur canapés. Délicieuse entrée!



SAINT-REMI

Baptêmes

CAYER: Le 27 septembre 1960, en l'église paroissiale, a été baptisé Joseph, Lionel, Yves, enfant de M. Conrad Cayer et de Rachel Yelle. Parrain: M. Lionel Yelle; marraine: Lucienne Poupart, grands-parents de l'enfant.

—GIRARD: Le 1er octobre 1960, a été baptisée Marie, Madeleine, Line, enfant de M. Paul Girard et de Ghislaine Bédard. Parrain: M. René Vary; marraine: Jacqueline Lefebvre.

—VERNER: Le 2 octobre 1960, a été baptisé Joseph, Marc, Jean, enfant de M. Florent Verner et de Lucille O'Gleman-Collette. Parrain: M. Gaston Verner; marraine: Marie-Paule Monchamp, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Hélène Collette, cousine du bébé.

—DESMARAIS: Le 2 octobre '60, a été baptisé Joseph, Edgar, Mario, enfant de M. André Desmarais et de Claire Provost. Parrain: M. Edgar Patenaude; marraine: Simonne Provost, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Lise Patenaude, cousine.

—SERRES: Le 2 octobre 1960, a été baptisée Marie, Suzanne, Mireille, enfant de M. Dominique Serres et d'Huguette St-Pierre. Parrain: M. Jacques Lussier; marraine: Henriette St-Pierre, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Gilles Serres (Yvette Daignault), tante.

x x x

FILLES D'ISABELLE

Il y aura assemblée des Filles d'Isabelle le mardi 11 octobre. On procédera aux élections de l'exécutif. On vous attend nombreuses.

x x x

REUNION LACORDAIRE

C'est mardi le 11 octobre dans la salle de l'Ecole Clotilde-Raymond, à 8 h. 30 p.m., que tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc sont conviés pour l'assemblée du mois. Comme à tous les mois un programme différent est préparé soigneusement pour enrichir les connaissances des membres.

Profitons donc de cette belle occasion pour encourager les membres du Conseil par votre présence. Le rendez-vous à 8 h. 30 p.m. précises.

Faites un effort, ça vous paiera!

x x x

REUNION DES ENFANTS DE MARIE

Les Enfants de Marie sont invitées pour la réunion mensuelle qui aura lieu à l'église mardi le 11 octobre à 8 h. p.m. On doit considérer cette invitation comme personnelle. Que chacune soit donc présente au rendez-vous avec Marie qui sera sûrement heureuse d'accueillir ses enfants en ce beau mois du saint Rosaire.

Pour celles qui avaient apporté un livre de la bibliothèque lors de la dernière réunion, il serait bon de le remettre à cette occasion afin de faire un nouveau choix pour l'échanger et continuer à vous appliquer à la lecture qui procure beaucoup de connaissances intellectuelles et fournit une bonne détente en même temps.

x x x

ROSAIRE PERPETUEL AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Annuellement, chaque paroisse est convoquée pour une journée mariale au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. Cette année, la journée de St-Remi est fixée au 11 octobre, de 9 h. a.m. à 4 h. p.m.

Cette invitation s'adresse à tous mais comme un grand nombre de personnes sont retenues par leur travail, nous nous adressons aux personnes plus libres qui iraient représenter notre paroisse. Qui n'a pas une intention particulière à adresser à Marie qui nous a promis de veiller sur ses enfants du haut du ciel!

Tous renseignements vous seront fournis par M. Yvan Ménard, tél. 384 ou par Carmen Riendeau, tél. 85.

MARIAGE

Riendeau - Dupuis

Samedi le 1er octobre 1960, en l'église paroissiale d'Henryville, a été célébré le mariage de M. Gaston Riendeau de Swanton, Vermont, fils de M. Antoine Riendeau et de feu Lucienne Derepentigny, avec Mlle Aline Dupuis, fille de M. et Mme Albert Dupuis, d'Henryville.

Les mariés étaient accompagnés de leurs pères comme témoins.

A l'issue de la messe, une chaleureuse réception attendait plus de cent invités au "Château Blanc" à la Baie Missisquoi.

Toutes nos félicitations et voeux de bonheur pour la vie entière.

M. et Mme Gaston Riendeau habiteront Swanton, Vermont, E.-U.

SAINT-CONSTANT

Soirée folklorique

Le samedi 15 octobre prochain aura lieu en la salle de la nouvelle école du bas St-Pierre, rue St-Jacques, une soirée folklorique organisée par les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc. Le public est cordialement invité à y assister.

(Communiqué)

Club des 20

La personne qui possède le billet No 3244 acheté lors de la soirée du 29 septembre dernier, organisée par le "Club des 20", est priée de se présenter munie dudit billet gagnant chez le président, 244 rue de la Fabrique ou au restaurant Tougas, pour y recevoir son prix.

(Communiqué)

Chez les Chevaliers de Napierville

Le mois du Rosaire vient de débuter. Que tous les Frères Chevaliers se souviennent de leur affiliation à cette bonne Mère et La prient d'une ferveur toute particulière au cours de ce mois qui lui est spécialement consacré par la récitation quotidienne du chapelet.

Vous devez savoir que cette bonne Mère est toujours attentive à exaucer vos prières et entendre votre appel.

Fête de Colomb

Au cours du même mois, nous aurons en date du 12 octobre "la fête de Christophe Colomb" sous le patronage duquel notre Ordre fut fondé. Il faut que tous, par notre fidélité à demeurer actif au sein de l'Ordre, marquions l'hommage que nous devons à ce grand patriote et chrétien de tous les temps.

Initiation

Le président du comité d'initiation fait savoir qu'il se tiendra à Napierville fin d'octobre une initiation aux trois degrés de l'Ordre colombien. Que tous ceux qui auraient encore des candidats à proposer fasse diligence et apporte leur application au Secrétaire-financier, le F. Henri Caron. L'application doit être accompagnée de l'extrait de baptême du candidat.

Le Conseil 3787 de Napierville

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

Le Jeune Commerce Féminin de Lacolle voudrait faire part à tous les jeunes des environs de leur grand souper annuel qui se tiendra à l'hôtel Nouveau Meridian, le 15 octobre, à 7 h. p.m. La cotisation est de $2 chacun. Vous êtes priés de remettre vos frais soit à la présidente, Mlle A. Boudreau ou à la secrétaire, avant le 10 octobre.

Nous comptons sur votre présence espérant que vous répondrez nombreux à notre appel.

SAINT-BERNARD

de-Lacolle

Va et vient

Dimanche dernier, M. et Mme Léo Lerreault ainsi que M. et Mme Romain Pinsonneault et leurs deux fillettes Laurette et Hélène, se rendaient à St-Jérôme visiter Soeur Marie-Eugène du Sacré-Coeur des Soeurs de Sainte-Anne et soeur de de Mme Lerrault.

—Samedi dernier, M. et Mme Léo Lerreault et M. et Mme Romain Pinsonneault se rendaient à Sherbrooke. Au retour ils se sont arrêtés à Granby pour visiter chez M. Aldor Martin, de Granby, belle-soeur de M. et Mme Léo Lerreault.

BOUCHERVILLE

Naissances

Le 25 septembre a été bapisée Marie, Anne, Catherine, née le 13, enfant de M. Raymond Migner et de Pierrette Massé. Le parrain a été M. Jean-Claude Massé et la marraine Gabrielle Drolet, oncle et tante.

Le 25 septembre a été baptisé Joseph, Robert, Marc, André, né le 13, enfant de M. Pierre Belleau et de Pauline Desnoyers. Le parrain a été M. Robert Clerk et la marraine Jacqueline Desnoyers, oncle et tante.

Le 1er octobre a été baptisée Marie, Thérèse, Louise, née le 24 septembre, enfant de M. Jean-Marie Castonguay et de Aline Nadeau. Le parrain a été M. Jean-Marie Nadeau et la marraine Emilienne Rivard, grands-parents.

Le 1er octobre a été baptisée Marie, Chatal, née le 15 septembre, enfant de M. Jean-Marc Lévesque et de Cécile Thérien. Le parrain a été M. Jean-Charles Lévesque et la marraine Odile Lévesque, oncle et tante.

Le 1er octobre a été baptisé Joseph, Michel, Claude, né le 24 septembre, enfant de M. Raymond Ruel et de Aline Bégin. Le parrain a été M. Herménégilde Ruel et la marraine Lucille Bazin, oncle et tante.

Le 2 octobre a été baptisée Marie, Denise, Nicole, née le 27 septembre, enfant de M. Yvon Côté et de Blanche Bossé. Le parrain a été M. Wilfrid Tanguay et la marraine Laurette Côté, oncle et tante.

Le 2 octobre a été baptisée Marie, Thérèse, Johane, née le 25 septembre, enfant de M. Gérard Chef et de Marguerite Bachand. Le parrain a été M. Gérard Bachand et la marraine Thérèse Chef, oncle et tante.

Le 2 octobre a été baptisée Marie, Pauline, Sylvie, née le 16 septembre enfant de M. Louis Bertrand et de Rita Martin. Le parrain a été M. Luc Bertrand et la marraine Pauline Métivier, oncle et tante.

Le 2 octobre a été baptisé Joseph, Louis, Michel, né le 22 septembre, enfant de M. Constantin Panaioti et de Thérèse Trottier. Le parrain a été M. Louis Trottier et la marraine Juliette Jalbert, grands-parents.

Le 2 octobre a été baptisé Joseph, Clément, André, né le 24 septembre, enfant de M. Marcel Perrazzelli et de Jeannette Bruneau. Le parrain a été M. Clément Auger et la marraine Muguette Perrazzelli, oncle et tante.

Le 2 octobre a été baptisée Marie, Fortunate, Brigitte, née le 7 septembre, enfant de M. Pierre-Paul Laferrière et de Marcel Bonin. Le parrain a été M. Joseph Aurez Laferrière et la marraine Fortunate Lincourt, grands-parents.

Le 2 octobre a été baptisé Joseph, Jean-Pierre, Sylvain, né le 28 septembre, enfant de M. Jean-Pierre Marcil et de Raymonde Brunelle. Le parrain a été M. Rodolphe Marcil et la marraine Simonne Hébert, grands-parents.

Mariages

En l'église de Boucherville a été célébré le mariage de M. Marc Langlais, fils de M. Marcellin Langlais et de Victorine Boudreau à Mlle Diane Charbonneau, fille de M. Armand Charbonneau, décédé et de feu Angela Tixeira. Les témoins ont été MM. Marcellin Langlais et Maurice Charbonneau.

En l'église de Boucherville a été célébré le mariage de M. Yvon Desrochers, fils de M. Armand Desrochers et de Léa Loiseau à Mlle Pauline Cadieux, fille de M. Emilien Cadieux décédé et de Violetta Lapointe. Les témoins ont été MM. Jules Desrochers et Jacques Cadieux.

Sépulture

Le 27 sept. est décédé à Montréal à l'âge de 67 ans, 9 mois, 7 jours, Mme Donalda Pilon, épouse de Pierre Lemyre.

Un Libera a été chanté le 30 septembre en l'église paroissiale par M. l'abbé Gaston Lamarche.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-BLAISE

Fermières

N'oubliez pas de toutes être présentes à votre assemblée du 11 octobre, nous aurons la visite d'un agronome et aussi ce sera les élections.

La présidente

Vocabulaire de bébé

Le langage de bébé est amusant lorsqu'un tout petit commence à gazouiller, mais ce n'est plus amusant dès qu'un enfant est assez âgé pour parler correctement. On doit toujours parler aux enfants correctement et clairement pour que le petit apprenne à bien s'exprimer.

Activités de l'Unité Sanitaire Laprairie-Napierville

SEMAINE DU 10 OCTOBRE 1960

MARDI LE 11 OCTOBRE:
Saint-Remi:
De 2 à 3 heures p.m.: Clinique de puériculture.

MERCREDI LE 12 OCTOBRE:
Laprairie (La Nativité):
De 2 à 3 heures p.m.: Clinique de puériculture.

JEUDI LE 13 OCTOBRE:
Saint-Isidore:
De 2 à 3 heures p.m.: Clinique de puériculture.

VENDREDI LE 14 OCTOBRE:
Saint-Alphonse:
De 10 à 1 h. a.m.: Clinique de puériculture.
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur:
De 2 à 3 heures p.m.: Clinique de puériculture.

OR. 4-7396

Photo R. Charpentier

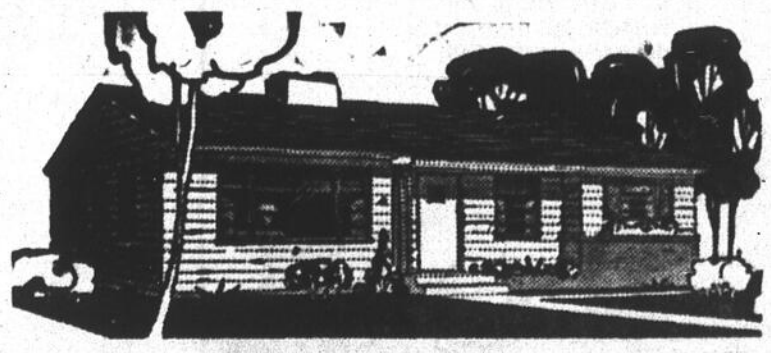
MARIAGES ET RÉCEPTIONS
AMATEUR & STUDIO

479, boulevard Sainte-Foy Cité Jacques-Cartier

POUR VOS

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

● BRIQUE
● CIMENT
● CHARBON
● ETC.



Peinture "Conant"

Spécialité

Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DETAIL à des prix défiant toute concurrence.

Adressez-vous à la maison

J. H. Janelle Ltée

Napierville CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

Assurances générales

RODRIGUE POTVIN

Ville Saint-Remi Tél. 151



CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption)

Mois du Rosaire

Octobre: Mois consacré à Notre-Dame du Rosaire. Chaque soir à 7 h. nous aurons la récitation du chapelet et des prières du Rosaire.

Nous sommes tous invités à prendre une marche après le souper et aller au mois du Rosaire se reposer dans le calme de notre belle église.

La Vierge du Rosaire sera ravie de notre visite et elle saura toucher le Coeur de son Divin Fils pour obtenir de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses dans notre paroisse et notre diocèse.

N'oublions pas ce rendez-vous.

1er vendredi du mois

A 8 h. messe pour les élèves de 2e et 3e année et à 11 h. 15 pour les autres élèves. Immédiatement après la messe, exposition du St-Sacrement jusqu'à 3 h. 30 et le soir à 8 h. 30, heure sainte suivie de la messe aux intentions des participants. Les prières du mois du Rosaire auront lieu durant les heures saintes.

Semaine Nationale des Jeunes Travailleurs

C'est vendredi dernier à 8 h. 30 qu'eut lieu la grande soirée de la SNJT au gymnase de l'école Maurice Duplessis rue Windsor, à Laflèche.

Nous ont honoré de leur présence: M. Pierre Sévigny, ministre de la Jeunesse; M. Paul Provost, maire de Cité Laflèche; M. Jules Moulin, président de la Commission Scolaire et son épouse; M. l'abbé Marcel Lecavalier, aumônier de la JOC à V. Jacques-Cartier; M. le curé Omer Ménard, de la paroisse N.-D. de l'Assomption; R. P. Bernard Lucas, aumônier de la JOC à Laflèche; jeunes travailleurs et travailleuses ainsi que plusieurs parents.

Un forum mené par Bernard Prévost sur la question: "Comment résoudre les différents problèmes de la paroisse" a été très réussi. Mlle Bernadette Dionne, dirigeante de la JOCF nous a donné les conclusions.

Le spectacle 1960 a débuté après le forum. Des jeunes talents de Laflèche, chanteurs, chanteuses musiciens comédiens, se sont fait entendre.

La JOC avait un sketch au programme "Un ménage modèle" créé par une jeune de notre ville, Raymonde Juneau.

La JOCF nous a aussi présenté une scénette "Les petits lutins".

Le maitre de cérémonie était M. Maurice Perron, professeur d'école.

Nous avons même eu un artiste des disques Variety, M. Pierre Clément, qui nous a chanté trois de ses succès.

Un trophée a été décerné au Quatuor Roger qui nous ont interprété trois composition de Gilles Roger, un du Quatuor.

M. le curé a adressé quelques mots; nous disant sa joie de voir ainsi la jeunesse de Laflèche se grouper pour faire une même famille et exprimer son désir que ces soirées se renouvellent et que tous ces talents se développent davantage.

Adressa aussi la parole, M. Pierre Sévigny, et M. le maire ainsi que Mlle Bernadette Dionne de la Centrale Catholique de la JOC de Montréal.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui nous ont encouragées et tout spécialement Mlle B. Dionne qui vient à Laflèche depuis plus d'un an, deux fois par semaine pour nous diriger.

Merci à tous.

Thérèse Robert, sec. JOCF

Naissances

Le 7 août a été baptisée Marie, Jeannette, Licia, née le 28 juillet, enfant de M. Jacques Lamontagne et de Thérèse Pin. Le parrain a été M. Marcel Boulay et la marraine Jeannette Pin.

Le 28 août a été baptisée Marie, Rose, Annette, Francine, née le 18, enfant de M. Lorenzo Lasalle et de Marie-Rose Laville. Le parrain a été M. Paul-Emile Loiseau et la marraine Annette Bernard.

Le 4 septembre a été baptisée Marie, Denise, Danièle, née le 28 août, enfant de M. Roger Duplantis et de Cécile Gérard. Le parrain a été M. Joseph Duplantis et la marraine Albina Dubé.

Le 4 septembre a été baptisée Marie, Evelyn, Monique, Line, née le 26 août, enfant de M. Maurice Bondu et de Monique Deland. Le parrain a été M. Jean-Guy Deland et la marraine Evelyn Viau.

Le 11 septembre a été baptisé Joseph, Maximilien, Claude, né le 6, enfant de M. Marcel Martel et de Muguette Lebel. Le parrain a été M. Maximilien Martel et la marraine Blanche Bouchard.

Le 18 septembre a été baptisée Marie, Paulette, Linda, née le 13, enfant de M. Joseph Grabosky et de Marie-Jeanne Samuel. Le parrain a été M. Jean-Paul Groleau et la marraine Paulette Samuel.

Le 23 septembre a été baptisée Marie, Jacqueline, Françoise, Chantal, née le 4 août, enfant de M. Ronald Poulin et de Jacqueline L'Heureux. Le parrain a été M. André Lalande et la marraine Francine Poulin.

Le 25 septembre a été baptisée Marie, Lise, Yolande, Carole, née le 25 septembre, enfant de M. Paul Barsalou et de Rolande Cousineau. Le parrain a été M. Robert Charbonneau et la marraine Lise Rousseau.

Sépultures

Le 24 septembre est décédé en cette paroisse à l'âge de 58 ans, M. Joseph, Manning (Manni) époux de Marie-Louise Paquette.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Le 24 septembre est décédé en cette paroisse à l'âge de 24 ans, M. Jean Rhéaume, fils de Herménégilde Rhéaume et de Béatrice Beland.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-LAMBERT

Forum paroissial réussi à Saint-Lambert sur "Les techniques de diffusion et la famille"

Dimanche le 25 septembre, à 2 h. p.m. la Ligue du Sacré-Coeur recevait à l'école secondaire St-Michel, au-delà d'une centaine de parents et éducateurs.

M. Antonin Boisvert agissant comme maitre de cérémonie a souhaité la bienvenue et remarquer l'augmentation en nombre et qualité des auditeurs, sur l'an dernier.

Il a ensuite présenté M. C. E. Couture, président des débats et quatre participants des plus compétents et chacun appartenant à une sphère d'activités différente mais inhérant aux techniques de diffusion et la famille.

Mme Olivette Thibault-Lemenue, artiste bien connue et fort appréciée à St-Lambert; Mlle Suzanne Gignac, directrice d'école à Montréal, résidente de St-Lambert; M. Bernard Vanasse, des Services de Radio-Canada et M. François-Albert Angers, professeur de l'Université de Montréal.

M. l'abbé Benoit Caron, aumônier du couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie tira la conclusion en soulignant la source de lumières qu'apportait ce forum et attira l'attention sur l'attitude positive de l'Eglise envers les médiums d'informations et techniques de diffusion.

Le café servi après le forum a permis des contacts personnels entre parents et éducateurs.

● L'alcool vous rend vieux!
L'eau douce fait mieux!

L'enfant et les microbes

Les avertissements au sujet des microbes ne signifient pas grand'chose pour les petits enfants; cependant, il faut leur enseigner que les bonbons ou autres aliments tombés à terre peuvent les rendre malade à cause des saletés qu'ils contiennent. Il ne faut pas davantage permettre aux enfants de laisser les autres petits se passer la langue sur leurs bonbons ou en prendre une croquée, car les microbes provenant d'un enfant malade pourraient se répandre. Il faut leur faire comprendre aussi qu'un peigne, une débarbouillette ou une serviette sont des objets personnels qui ne doivent servir qu'à eux.

LE PICK-UP LÉGER RAMPSIDE CORVAIR 95, UNE NOUVEAUTÉ CHEVROLET 1961



► Le Pick-up Rampside Chevrolet Corvair 95 offre en exclusivité une rampe de déchargement latérale relevable, extrêmement pratique. Le Rampside est très économique. La hauteur de sa plate-forme de chargement est faible, il est très maniable et, pour ses dimensions, a une très grande capacité de chargement. Le Rampside a un moteur Corvair, refroidi par air, monté à l'arrière, particulièrement économique. Ce camion poids léger a un empattement de 95 pouces et une faible longueur totale; il est facile à conduire et à parquer dans les encombrements et les espaces restreints. La plate-forme de chargement est à 14 pouces seulement du sol sur le côté et à 26.5 pouces àl'arrière. Le poids est réparti presque également entre les 4 roues indépendantes à l'avant et à l'arrière que le camion roule à vide ou en charge. La tenue de route et stabilité sont donc toujours excellentes. Le Rampside a une capacité de charge de 1900 livres.



HÉ PATRON!
achetez-moi du
CHOW D'ALLAITEMENT PURINA
et obtenez cet
ENSEMBLE DE COLLIER ET MÉDAILLON
pour LA MOITIÉ DU PRIX RÉGULIER

• COLLIER EN NYLON
• MÉDAILLON INCASSABLE EN NYLON
• GROS CHIFFRES GRAVÉS DES DEUX CÔTÉS
• CHOIX DE NUMÉROS (1 À 99)

Chaque sac de Chow d'Allaitement Purina comporte maintenant un coupon donnant droit à l'acheteur de se procurer l'ensemble de Collier et Médaillon en nylon pour la moitié du prix régulier . . . seulement 60¢. Demandez-nous les détails.

MAINTENANT, obtenez le CHOW D'ALLAITEMENT PURINA à un nouveau BAS PRIX. Le Chow d'Allaitement épargne le lait, épargne de l'argent et fait des veaux robustes économiquement.

Elevez VOS veaux à la façon Purina. Servez du lait pendant trois jours seulement, ensuite changez pour le Chow d'Allaitement Purina — éprouvé par les recherches — pendant un mois.

Le Chow d'Allaitement est plus qu'un "remplacement du lait". Il contient des préventifs contre les maladies, des vitamines et des minéraux, et des facteurs de croissance qu'on ne trouve pas dans le lait entier. Il se mélange à l'eau complètement et facilement . . . il ne se dépose pas. Le Chow d'Allaitement est sucré et odorant — les petits veaux en raffolent!

En même temps, voici votre chance de voir comment les veaux nourris avec Purina se développent bien. Identifiez-les pour la vie avec l'ensemble de Collier et Médaillon; disponible à la moitié du prix régulier avec le coupon attaché à tous les sacs de Chow d'Allaitement.

Demandez-nous de vous parler du Programme Purina complet pour les veaux, le favori des bons éleveurs laitiers.

MAINTENANT! NOUVEAU BAS PRIX



Meunerie Gamache
185 St-Georges, St-Jean, P.Q. — Tél. FI. 7-7201
SUCCURSALE LACOLLE: Tél. CH. 6-3110
La maison à l'enseigne quadrillée!

FI6R

DÉCOUPEZ POUR RÉFÉRENCE FUTURE

CULTIVATEURS

VACHES & CHEVAUX

MORTS - ACCIDENTÉS
Ramassés gratuitement et promptement par Camion Spécial

APPELEZ - FRAIS RENVERSÉS
MONTREAL - MOnument 5-3854

Important programme d'action adopté au congrès des diabétiques

Les membres du "Service auxiliaire des diabétiques" réunis en congrès-pèlerinage, au Cap-de-la-Madeleine, ont décidé de prendre les mesures qui s'imposent pour amener l'état provincial à considérer de près la situation devenue alarmante des diabétiques dans le Québec.

Près de 5,000 pèlerins assistaient au Service religieux tenu au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, venus de tous les coins de la province et du pays, pour participer au premier grand congrès international à l'intention des diabétiques organisé par l'oeuvre canadienne fondée il y a six ans, par M. Philippe Beauchamp.

En invitant les associations du diabète du monde entier de se joindre en fédération mondiale et après avoir exposé un résumé sommaire des principales activités de l'oeuvre depuis sa fondation et remercié tous les généreux collaborateurs, M. Beauchamp a annoncé, à la fin du congrès, la formation d'un comité administratif provincial, dont le but sera de décentraliser les services et orienter les moyens d'action. Les bases de ce comité sont déjà établies par le comité provisoire mis sur pied à Valleyfield et présidé par M. Eugène Lamontagne.

Fondé il y a près d'un an, il est composé d'un médecin consultant, d'une diététicienne bénévole et de quelques autres membres. En collaboration avec Mme Thérèse Amiot, ce comité organise des réunions mensuelles à l'intention des diabétiques de la région. Parmi les décisions de première importance adoptées au cours de ce congrès de deux jours, un vaste programme d'action rédigé en 16 points a été adopté. Il vise surtout à la formation et l'établissement de cliniques écoles, dans les régions non encore desservies, la création d'un service de dépistage par le gouvernement provincial, dont le besoin se fait sentir de plus en plus dans la province, service d'éducation et de réhabilitation.

Le Dr Gérald Mayrand, médecin de Trois-Rivières, médecin-consultant du Service Auxiliaire des Diabétiques, qui fut présenté par le Dr Ulisse Laferrière, maire de Berthierville, donna une conférence traitant du domaine médico-social en diabite où tous ont pu puiser les informations vitales sur leur état et s'éclairer dans la vérité sur cette maladie depuis trop longtemps négligée.

Rôle de l'Etat

A cet égard, le Congrès a résolu qu'il est devenu une grande nécessité pour nos gouvernements de prendre la situation en main, avant qu'il ne soit trop tard.

En conséquence, le nouveau comité d'action du Service auxiliaire des diabétiques entend faire pression auprès du gouvernement provincial, pour accorder aux diabétiques nécessiteux, ou peu fortunés, les services élémentaires que requièrent leurs conditions physiques.

On désire instamment l'établissement des services médicaux pour les diabétiques tels que déjà offerts pour enrayer la tuberculose et le cancer. Le congrès ajoute à ce sujet que le diabétique ne doit pas faire classe à part dans la société et son malaise nécessite des soins particuliers et souvent urgents, d'autant plus qu'un trop grand nombre de victimes avancées ignorent qu'elles souffrent de ce mal.

Le congrès avait lieu sous les auspices des Filles d'Isabelle de la région trifluvienne, dont la régente est Mlle Philomène Moreau, et sous le haut patronnage de nombreuses personnalités dont M. Paul Lahaie, M. P., représentant officiel du gouvernement fédéral; M. J.-A. Richard, M.P., député de St-Maurice-Laflèche à la Chambre des Communes; le Dr Ulisse Laferrière, de Berthier; M. E. Rasson, consul général de Belgique; M. et Mme Italo Fabriani, consul général d'Italie, le Dr Auguste Massicotte, délégué du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb. M. Rodrigue Lepage, pro-maire du Cap-de-la-Madeleine, qui représentait S. H. le maire Réal Desrosiers, comme président d'honneur, M. Henri Petit, directeur de Québec, M. Marcel Plante, Maître de cérémonie, ainsi que plusieurs autres.

De nombreux messages et télégrammes d'adhésion avaient été adressés par des hautes autorités canadiennes et d'Europe, dont le Consulat de Suisse, de l'Espagne, de la France, ainsi que Son Excellence le Gouverneur Général, le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, l'Honorable Jean Lesage, Premier Ministre de la Province, l'Honorable Georges-E. Lapalme, procureur général, l'Hon. G. Churchill, Ministre du Commerce Canadien, M. R.J. Joly, président du Conseil du Travail et district de Trois-Rivières, l'Honorable Hamilton, Ministre des postes, l'Honorable Georges Johnson, Ministre de la Santé du Manitoba, l'Hon. Jean-Louis Baribeau, Conseiller Législatif, l'Hon. Pierre Sévigny, Ministre de la défense, l'Hon. Paul Comtois, Ministre fédéral des Mines et Mme Yvonne Martin, régente d'Etat des Filles d'Isabelle, l'Hon. Georges-L. Dumont, Ministre du Sénat Canadien, l'Hon. Louis-J. Robichaud, Premier Ministre du Nouveau-Brunswick, l'Hon. Yvon Tassé, Ministre fédéral des Travaux publics, en plus des nombreux Archevêques et évêques du pays et des centaines d'autorités sociales et politiques du Canada.

Ça vous regarde !

(suite de la page 30)

N'était-ce pas charmant? Il ne s'agissait pas, sans doute, d'un grand miracle, pas même d'un miracle, mais disons d'un tout petit bout de faveur. "Ah! Kateri ai-je pensé, si tous vos protégés prenaient la peine de raconten leurs faveurs sans omettre trop de détails! Une lettre comme celle de Mme C. en vaut cent où il n'est question que d'une "grande faveur récemment obtenue"! Tâchez, Kateri, d'avoir un sourire spécial pour cette épistolière et pour tous ceux qui lui ressemblent!"

On dit que les femmes sont curieuses. Je connais plusieurs hommes qui sont femmes sur ce point. A titre de vice-postulateur je le suis indubitablement. Ne me parlez pas seulement de bienfaits reçus; dites ce qu'ils sont. Autrement, vous aurez pour Kateri, un vice-postulateur frustré, un vice-postulateur tout couvert d'escarres psychologiques!

Ayez soin, n'est-ce pas, d'adresser votre lettre chez KATERI, à Caughnawaga, Qué. Puis-je vous demander d'insérer un timbre-poste: la cause de Kateri est pauvre! Je vous promets, en retour, un exemplaire de la brochurette "Kateri" en plus de ma gratitude quasi éternelle!

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

A. BEAUDRY & FILS

ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN-LICENCIÉ

★ ★ ★

Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes

BICYCLETTES "C.C.M."

235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, Qué.

Pour votre famille le meilleur plan à New-York

"Vous aurez plus en payant moins"



Moderne, confortable, mais pas plus cher.

HOTEL PARAMOUNT

près du Times Square

46TH RUE, à l'ouest du Broadway

Garage - TV - Air conditionné



"PAYEZ À L'ORDRE DE..."

Quelques minutes ont suffi au père de Jacques pour émettre un chèque à son ordre, et quelques minutes suffiront à Jacques pour le toucher à la banque locale.

Le chèque de Jacques n'est que l'un des 2,500,000 chèques que manie chaque jour la chambre de compensation, administrée par les banques à charte, dont les opérations s'étendent à tout le pays et qui fonctionne vingt-quatre heures par jour.

Ce système efficace, qui permet aux Canadiens d'effectuer des transferts de fonds facilement et rapidement d'une personne à une autre et d'un endroit à un autre, est l'un des nombreux moyens dont disposent les banques à charte pour répondre aux besoins sans cesse croissants d'un pays en plein essor.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Aujourd'hui
General Motors et Buick
présentent

LA VOITURE FINE D'ALLURE PLEINE d'allant

Le confort pleine dimension en deux dimensions nouvelles

la grande
BUICK
LESABRE INVICTA ELECTRA '61



Hardtop 4 portes Buick LeSabre

la BUICK SPECIAL
de dimensions spéciales



Sedan 4 portes Buick Special De Luxe



Estate Wagon 4 portes Buick Special De Luxe

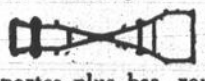
UNE VALEUR GENERAL MOTORS
(Pneus à flancs blancs facultatifs moyennant supplément)

AUSSI BELLE... AUSSI NOUVELLE QU'IL SE PEUT!

Voici une voiture grand format, dont la silhouette a été affinée et qui vous offre quand même tout le confort et le luxe possibles.

Buick est repartie à neuf, du sol au toit et n'a rien sacrifié dans la qualité de chacune de ses parties composantes.

ON COMMENÇA PAR UN TOUT NOUVEAU CADRE



Le nouveau cadre en X de la Buick offre nombre d'avantages: seuils de portes plus bas, roulement plus silencieux et plus confortable, meilleure tenue de route et meilleure protection de la carrosserie contre les chocs de la route.

Le nouveau cadre a permis de réaliser
UNE NOUVELLE SUSPENSION À BRAS DE COMMANDE

Elle permet de mieux prendre les virages, de moins sentir les cahots, de filer comme le vent sur les grandes routes. Buick a aussi un essieu arrière semi-flottant qui réunit les avantages de la transmission par tube de poussée de la commande Hotchkiss.

Le nouvel essieu a permis l'emploi d'un
NOUVEL ARBRE ARTICULÉ

Buick a imaginé d'articuler d'une façon nouvelle l'arbre de transmission en deux pièces. Ainsi, il s'incline là où vous posez les pieds. La "bosse" au centre de la voiture a été abaissée, ce qui aplanit le plancher.

Plus petite qu'une grande



Plus grande qu'une petite

L'ACCORD PARFAIT DE DEUX TECHNIQUES

Voici l'espace, le confort, la nervosité et l'élégance des voitures les plus coûteuses, ainsi que l'économie et la maniabilité d'une petite voiture

GM et Buick ont conjugué leurs efforts pour réussir à créer une voiture aussi merveilleuse qui vous offre le CONFORT PLEINE DIMENSION EN UNE DIMENSION NOUVELLE.

CONFORT? ET COMMENT!

La Special est plus haute à l'intérieur que la plupart des voitures de dimensions "nouvelles", plus d'espace pour les jambes, et même plus d'espace à hauteur des épaules que la plupart des voitures grand format. Enfin, dans toutes les directions il y a plus d'espace et donc, plus de confort.

LA SEULE TRANSMISSION EN ALUMINIUM AU CANADA

Aucune autre voiture de dimensions nouvelles ne l'offre! Cette nouvelle transmission à turbine à double piste est l'automatique la plus vive qui soit. C'est comme si l'on avait deux boîtes de vitesses, l'une avec un accouplement hydraulique en vue d'une douceur parfaite, l'autre avec un raccord mécanique direct pour plus de nervosité et d'économie d'essence.

LE PREMIER V8 EN ALUMINIUM AU CANADA



C'est le secret de la puissance de la Special. Il développe une étonnante puissance à la livre. La Special l'a pourtant réalisé sans accroître le poids du moteur. C'est là un des secrets de son économie d'essence.

ÉCONOMIQUE? INCROYABLEMENT!

La Special vous assure l'économie d'essence d'une voiture compacte sans rien sacrifier de son air. Elle se vend à un prix qui vous plaira sans rien sacrifier de son élégance. Cette réalisation est due à une technique d'avant-garde et à l'utilisation de nouveaux matériaux aux extraordinaires qualités.

M-161-BP

Rodrigue Lasnier Automobile Limitée

150, rue Foch — Fidélité 7-7575 — Saint-Jean, Qué.

Longueuil

L'aide de la Province aux travaux de chômage, à partir du 15 octobre. — La semaine de Prévention des incendies du 9 au 15 octobre.

La ville de Longueuil a reçu avis des Affaires municipales que c'est à partir du 15 octobre que la province de Québec paiera 40% des salaires de la main-d'oeuvre pour travaux de chômage. Le Ministre demande à Longueuil, sa collaboration pour soulager les sans travail et les aider à vivre cet hiver.

Cette décision de Québec vient avec celle d'Ottawa de collaborer à semblables travaux dès le 15 octobre.

C'est pourquoi la ville fera exécuter nombre de travaux en vertu de ce plan. Elle a demandé des soumissions pour fonds de pavage, trottoirs et autres, dans le Domaine Normandie.

Considérant que Longueuil n'a pas connu de désastres majeurs dans le domaine des incendies depuis 1937 et que le département des incendies de Longueuil exerce une surveillance active pour prévenir les incendies dans les limites de la ville, le Conseil a décidé de collaborer quand même à la Semaine de Prévention des incendies qui aura lieu du 9 au 15 octobre dans la province. C'est ce qu'a rappelé au Conseil une lettre du commissaire M. E. Gaudette, qui a rappelé que 87 personnes sont mortes dans des incendies qui ont causé $40,000,000 de pertes dans la province en 1959. La lettre est accompagnée de directives pour une semaine d'inspection, d'activités.

Entrevues

Le Conseil municipal de Longueuil en collaboration avec Montréal-Sud a rencontré au début de la semaine dernière d'abord M. Pierre Sévigny député du comté de Longueuil, puis le président de l'administration de la Voie maritime, M. Renkin et M. Couture du même organisme.

Aux questions posées par les membres du Conseil il a été bel et bien établi qu'aucune construction portuaire n'est entrevue pour le moment sur la rive sud.

Longueuil et Montréal-Sud ont demandé la location du terrain du bord de l'eau pour une période de 49 ans; que soit rempli l'immense trou dans l'est de la ville, que le remblai de 300 pieds soit prolongé jusqu'à l'extrémité est de la ville. Longueuil voudrait qu'une terre arable couvre le terrain, qu'un brise-lames soit construit pour le bénéfice du Longueuil Boating Club.

Longueuil, d'autre part, entrevoit la construction d'une route à trois voies le long du mur de protection, d'une extrémité à l'autre de la ville et c'est pourquoi on souhaite que tout l'emplacement soit entièrement terminé, ce qui rendrait la construction de la route plus facile.

Si les représentants des deux municipalités ont été bien accueillis, aucune réponse affirmative n'a été donnée par les personnes entrevues, même si les demandes ont été trouvées très raisonnables.

Mercredi le 12 octobre, le Conseil municipal recevra les propriétaires opposés à l'adoption du règlement 611 concernant le zonage dans la partie ouest de Longueuil.

x x x

AU COLLEGE DE LONGUEUIL

Le Collège de Longueuil compte cette année 471 élèves, dans 14 classes. Ce total se divise ainsi: 295 pensionnaires et 176 externes. La répartition des élèves par paroisse est: St-Antoine 54, St-Pierre 64, étrangers 58.

Par classe, la répartition est la suivante: 12e année, 21; 11e année A, 34; 11e année B, 33; 11e année C, 32; 10e année A, 37; 10e année B, 34; 10e année C, 34; 10e année D, 35; 9e année A, 38; 9e année B, 36; 8e année A, 32; 8e année B, 33; 7e année A, 37; 7e année B, 36.

En plus du personnel religieux que dirige le R.F. Gustave, le Collège compte 7 professeurs laïques.

x x x

VIE PAROISSIALE

Tous les soirs à 5 h. 25 récitation du chapelet, messe à 5 h. 45. Le samedi à 4 h. 40 chapelet et messe à 5 heures à St-Antoine.

Premier vendredi du mois, précédé de confessions, le mardi, mercredi et jeudi, messe à 5 h. 45.

Visite paroissiale: Lundi, rue Caroline; vendredi: St-Thomas et Caroline.

Mgr Romain Boulé visitera les familles du Domaine Normandie.

Un don au . . .

(suite de la page 17)

—N'est-ce pas le but notamment de la construction du Pavillon universitaire?

"Justement, le Pavillon universitaire est conçu pour répondre aux besoins de l'enseignement moderne. Il comportera, outre un laboratoire de biologie, une bibliothèque et des classes spacieuses, 150 chambres où les élèves seront logés individuellement. Autrefois, les élèves de philosophie dormaient dans des dortoirs tout comme les élèves d'éléments-syntaxe. Le Séminaire a également besoin d'une salle académique où la population elle-même pourra assister à des concerts et à des conférences. Il lui manque aussi des locaux convenables pour loger ses professeurs.

"Je demande aux hommes d'affaires, commerçants, industriels, professionnels, d'une part, et au public de l'autre, de bien comprendre que le Séminaire ne poursuit pas des fins égoïstes en lançant cette campagne, mais que c'est le bien de la collectivité et l'avenir de nos enfants qui sont en jeu. Dans cette vue, je suis assuré que tout homme conscient de son intérêt et de l'intérêt commun fera sa part selon ses moyens lorsque viendra le moment de souscrire au Fonds de Construction du Séminaire. Tous les dons sont déductibles de l'impôt. Donnons tous un coup d'épaule pour agrandir le Séminaire de Saint-Jean. En aidant cette institution c'est à nous tous que nous rendons service".

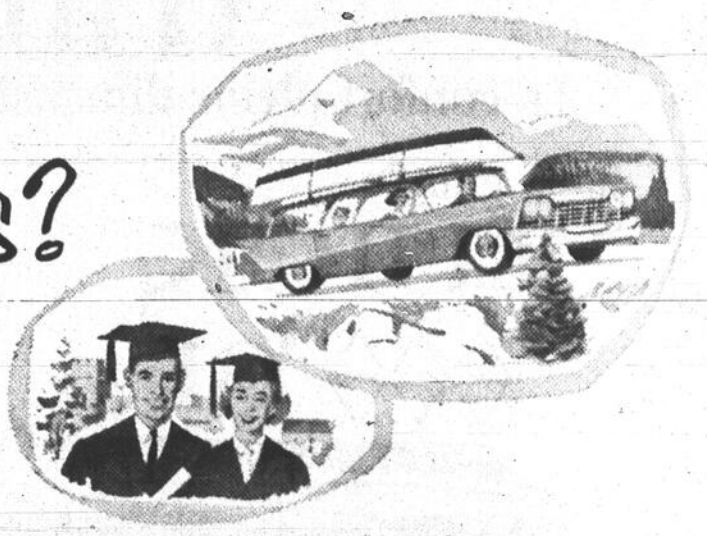
La Bible vous parle . . .

A cause du malheureux qu'on dépouille, du pauvre qui gémit, maintenant je me lève, dit Dieu; j'assurerai le salut à ceux qui en ont soif. (Ps 12, 6). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

OLDSMOBILE 1961



►**Le Sedan Celebrity Dynamic 88 Oldsmobile 1961, que l'on voit ici, a 5.6 pouces de moins en longueur et 3.8 pouces de moins en largeur que le modèle 1960. Cependant, les dimensions intérieures n'ont pas été changées. L'espace au-dessus de la tête et l'espace des jambes ont cependant été augmentés. La nouvelle transmission Hydra-Matic installée sur demande, a permis de réduire de 25% les dimensions du tunnel du plancher.**



A quoi rêvez-vous?

Quels que soient vos rêves, il est plus que probable que vous puissiez les réaliser grâce au service de la



BANQUE DE MONTRÉAL

Le Plan de Financement Familial

sous un même toit — tous vos besoins en fait de crédit personnel grâce à un prêt économique de la B de M comportant une assurance-vie

Des milliers de Canadiens voient leurs rêves se réaliser grâce au Plan de Financement Familial de la Banque de Montréal. Ils ont constaté que le fait de satisfaire à tous leurs besoins en fait de crédit au moyen d'un plan unique qui couvre tout leur permet de profiter pleinement de leur revenu.

Des emprunts accordés aux termes du Plan de Financement Familial de la Banque de Montréal financent leurs dépenses de collège ou leurs vacances hors-saison, leur permettent de pourvoir aux éventualités et à une foule de besoins de leur famille ou de leur foyer — en un mot de mener une existence plus heureuse tout en vivant selon leurs moyens.

Si vous jouissez d'un revenu stable et que vous êtes en mesure de payer des mensualités modiques, ce plan conçu en fonction de la vie moderne peut vous aider à réaliser bon nombre de vos rêves. Tous les emprunts comportent une assurance-vie, les mensualités peuvent s'étendre sur une période de deux, et même de trois ans si nécessaire, et vous pouvez emprunter jusqu'à $3,500, selon votre revenu.

Le personnel de votre succursale de la B de M sera heureux de vous renseigner sur ce plan. Que vous soyez un client de la B de M ou non, vous êtes le bienvenu à "Ma Banque".

"MA BANQUE" POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS

B de M

La Première Banque au Canada



FP105SF



ASSURANCES

★ Commerciales
★ Sociétés
★ Hypothèques
★ Vie
★ Familiales
★ Incendie

ARMAND MARTIN
COURTIER
Saint-Philippe de Lap.
☎ **MI. 3-8484**
suite 711 — Montréal
Tél. UN. 1-8351
BUREAU: 635, Dorchester Ouest,

VOICI ! UNE CONSTELLATION DE MERVEILLES

LA CHEVROLET, MERVEILLE DE 1961

Voici la voiture faite sur mesures pour vous, la Chevrolet '61 de dimensions nouvelles. Une voiture qui vous conviendra de tant de façons qu'une fois que vous l'aurez comparée avec les autres, vous conviendrez sans aucun doute qu'aucune autre du même prix environ ne la vaut.

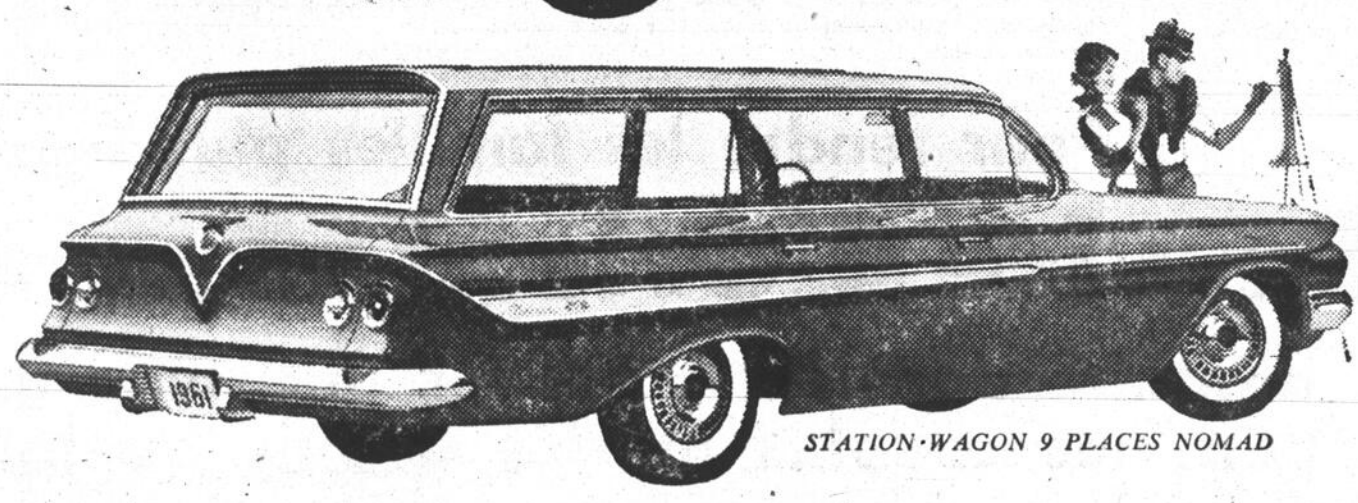
Nous avons commencé par réduire quelque peu les dimensions extérieures (ce qui vous donne quelques pouces de jeu de plus pour parquer et pour la manoeuvre) mais, à l'intérieur, le confort de la Chevrolet reste le même. Nous avons élargi les ouvertures des portes jusqu'à six pouces, pour vous en rendre l'accès encore plus facile. Et les nouveaux sièges confortables comme des fauteuils sont 14% plus hauts, soit de la hauteur parfaite pour la visibilité comme pour la détente.

Une fois à l'intérieur, vous apprécierez particulièrement la nouvelle spaciosité de la Chevrolet (par exemple, dans les coupés sport, le plafond est plus haut de deux pouces et il y a plus de place pour les jambes, à l'avant comme à l'arrière). Le nouveau coffre à bagages Chevrolet vous plaira aussi énormément, tant par sa profondeur que par son ouverture à la hauteur du pare-chocs, car on y peut charger aisément des objets encombrants qui n'auraient jamais auparavant entré dans un coffre.

Par ailleurs, toute spacieuse et toute élégante que soit cette voiture, elle conserve les qualités d'économie et de robustesse que les acheteurs de Chevrolet attendent d'elle. Voyez donc votre concessionnaire; il vous dira en détail pourquoi la sensationnelle Chevrolet 1961 est aussi pratique et aussi avantageuse.



SEDAN SPORT 4 PORTES IMPALA



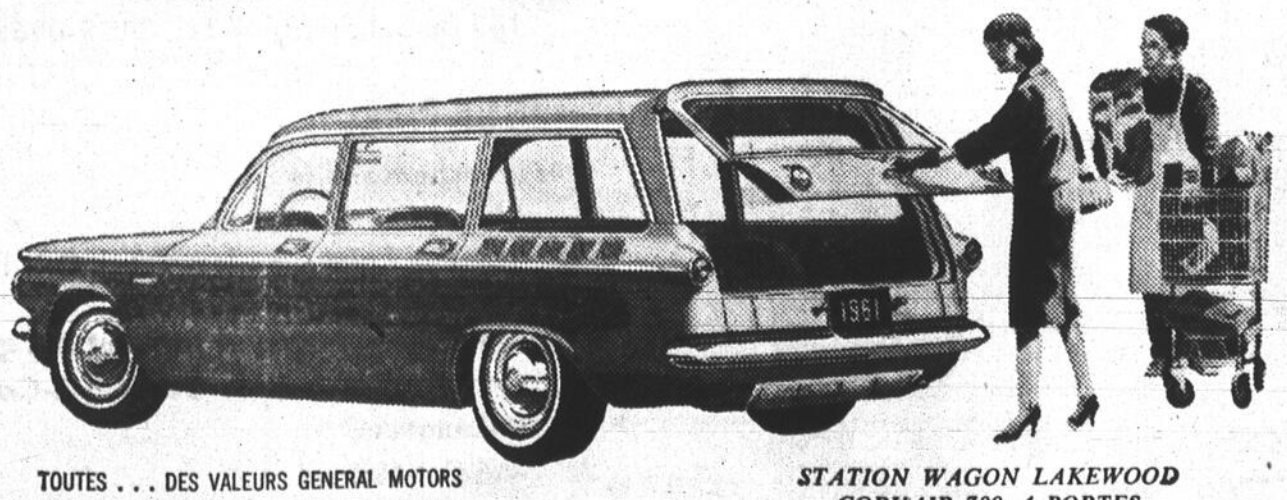
STATION-WAGON 9 PLACES NOMAD

LA CHEVROLET CORVAIR '61

Plus d'espace...
Plus de puissance
et plus de vivacité !



SEDAN CORVAIR 700, 4 PORTES



TOUTES . . . DES VALEURS GENERAL MOTORS

Pneus à flancs blancs, moyennant supplément

STATION WAGON LAKEWOOD
CORVAIR 700, 4 PORTES

Plus d'espace, pour vous et pour vos bagages. Fonctionnement plus sûr. Silhouette plus fluide, plus élégante. Plus de milles au gallon. Station wagons.

La Corvair 1961 : une gamme complète des voitures économiques par excellence de Chevrolet.

Dès le début, chaque Corvair coûte moins cher. Et la Corvair continue ensuite de vous faire économiser de l'argent. Car elle vous donne plus de milles au gallon . . . elle se réchauffe par temps froid plus vite qu'auparavant pour que vous commenciez plus tôt à économiser . . . et sa nouvelle chaufferette, facultative moyennant supplément, réchauffe toute la voiture uniformément. Et en plus de cette économie supplémentaire, elle offre plus d'espace à l'intérieur pour les passagers et plus d'espace à l'avant pour les bagages (les sedans et coupés ont un coffre à bagages qui est de près de 12% plus vaste).

Et nos nouveaux station wagons ? Ils vous enchanteront ! Ce sont vraiment des créations sensationnelles pour les voyages en famille. Le station wagon Lakewood peut transporter un chargement de 68 pieds cubes. Le station wagon sport Greenbrier est encore plus sensationnel, car il vous donne jusqu'à 175.5 pieds cubes d'espace pour les passagers et les bagages. *Comparez ça* avec tout autre station wagon au Canada.

Les économiques Corvair sont plus vives qu'auparavant, grâce à leur moteur à l'arrière refroidi par air, d'une cylindrée de 145 pouces cubes. La Corvair garde sa traction supérieure grâce à son moteur à l'arrière, et sa suspension indépendante aux quatre roues lui garde son confort. Dès la première occasion, voyez chez votre concessionnaire Chevrolet la Corvair 1961, à la silhouette plus agréablement profilée que jamais.

LASNIER & GALIPEAU LIMITEE

114, rue Richelieu — Fidélité 7-2385 — Saint-Jean, Qué.

Eloge du Délégué Apostolique

Au sujet du livre du R. P. Trahan

Le Délégué Apostolique au Canada, S. Exc. Mgr S. Baggio, a remercié le R.P. Gérard Trahan, O.M.I., pour l'hommage qu'il lui a fait de son livre *"Un mois dans le Coeur Immaculé de Marie"*. Il souhaite que ce volume contribue largement à l'expansion de la dévotion de la Mère de Dieu. Voici le texte de la lettre du Délégué Apostolique.

DELEGATIO APOSTOLICA
CANADENSIS

Le 18 août 1960

Mon Révérend Père,

Je suis très sensible à l'hommage que vous avez bien voulu me faire de votre livre "Un mois dans le Coeur Immaculé de Marie" et je vous en remercie vivement.

Ce volume prolongera efficacement le bel apostolat que vous désirez accomplir en exaltant, en promouvant, en établissant sur une solide base doctrinale la dévotion au Coeur Immaculé de Marie qui a été tant recommandée par les Souverains Pontifes, en particulier par le pape Pie XII. Vous avez eu l'heureuse idée d'utiliser les pieux exercices du Mois de Marie et du Mois du Rosaire pour répandre cette dévotion et la faire vivre par les fidèles; c'est une initiative vraiment apostolique qui s'avèrera, j'en suis sûr, très fructueuse. Je vous en félicite, mon Révérend Père, et souhaite que votre oeuvre connaisse une large diffusion pour que ce culte, qui semble être la marque de notre siècle troublé, soit répandu et devienne en vérité le salut de notre monde qui connaît actuellement des moments d'angoisses.

Vous avez aussi l'intention de publier une autre étude sur la Royauté de Marie. De tout coeur, je bénis ce projet, signe évident du zèle du vrai fils de Marie pour sa gloire.

Je souhaite donc que vos oeuvres contribuent largement à l'expansion de la dévotion de la Mère de Dieu et, à cette fin, je vous assure de ma plus cordiale bénédiction.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de religieux sentiments en Notre-Seigneur.

S. BAGGIO,
Délégué apostolique.

R.P. Gérard Trahan, O.M.I.,
Les Pères Oblats,
Cap-de-la-Madeleine.

Boire glacé

L'eau du ruisseau limpide qui est une invite à boire par les jours chauds n'est peut-être pas potable. Si le ruisseau a traversé des fermes et des régions populeuses, il est probablement pollué. Il n'est pas prudent de prendre la chance de s'y abreuver sans faire bouillir l'eau cinq minutes ou la traiter avec un épurateur commercial.

Çà vous regarde !

par Henri Béchard, s.j.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Chaque semaine, le Centre Kateri reçoit entre cent et deux cents lettres d'un peu partout. Bientôt, il y en aura davantage. Sans doute, vous-même, vous écrirez quelques lignes pour remercier la vénérable Kateri Tekakwitha de la faveur que vous avez obtenue par son intercession, ou encore pour lui en demander beaucoup plus!

Puisque **ça vous regarde ou vous regardera**, j'ai pensé que vous aimeriez lire une ou l'autre des lettres adressées au Lys des Agniers. En voici une d'une charmante vieille dame de Montréal:

" . . . j'ai dû prendre ma canne et trimbaler mes soixante-treize ans un peu partout pour la garde des petits. A la rentrée des classes, l'un avait besoin de souliers, l'autre, d'une tunique bleue et d'un sac rouge, etc. Ensuite, j'ai gardé deux petits-fils de 6 et 8 ans, quatre jours, pour une petite vacance bien méritée par les parents. Le petit de 6 ans a eu une vilaine grippe, j'étais très inquiète et j'ai appelé Kateri à mon secours . . . Elle m'a exaucée en changeant le mal de place: j'ai la grippe depuis ce temps. Bah! c'est la mayonnaise qui va avec une salade de prières. Et vous voulez un "Ave" par jour Kateri? C'est le matin et le soir que j'ai le bonheur de les dire pour votre chère cause . . . ".

(suite à la page 26)

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
PROVIDENCE DES MISSIONNAIRES AU PAYS ET A L'ETRANGER

Diocèse de Saint-Jean-de-Québec
Mgr Lucien MESSIER, C.S. Directeur diocésain

Simples points de réflexion

Avons-nous déjà remercié Dieu du don de la Foi?

Un milliard et demi d'hommes ne connaissent pas Dieu.

Avons-nous déjà remercié Dieu parce qu'il nous a fait naître dans un pays pacifique?

Des millions de malheureux sont privés de leur liberté derrière les rideaux de fer ou de bambou.

Avons-nous déjà remercié Dieu d'avoir rendu fertile, le sol canadien?

Les deux-tiers de l'humanité ne mangent pas à leur faim.

Avons-nous déjà remercié Dieu de nous avoir donné des écoles?

Des millions d'adultes et d'enfants ne savent ni lire ni écrire.

Avons-nous déjà remercié Dieu de nous donner les moyens d'aider les missions et d'être si peu exigeant?

Dieu demande peu! Quatre sous par semaine pour permettre aux missionnaires: d'enseigner son Evangile; de faire rayonner Sa charité; de soulager Ses enfants dans leurs corps et dans leur âme; de leur donner l'espérance.

Pensez-y bien

Pouvez-vous refuser deux dollars par année ou quatre sous par semaine au Souverain Pontife qui, au nom du milliard et demi de non-croyants vous tend la main.

Si demain le Pape frappait à votre porte que feriez-vous?

L'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, c'est la main du Pape qui donne.

Associez-vous par la prière et par l'aumône à l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi.

Dangereux attrait des plantes vertes

A moins de bien connaître l'herbe à puce et de pouvoir l'identifier d'après ses caractéristiques variées comme le fait qu'elle est semi-grimpante, rampante ou basse, il est préférable d'éviter toutes les plantes d'un vert brillant avec trois feuilles sur chaque tige, surtout si elles portent de petits fruits d'un vert blanchâtre. S'il arrive que les chevilles, les mains ou d'autes parties viennent en contact avec l'herbe à puce, il faut les laver à fond avec un détersif ou un savon de ménage fort afin d'enlever l'huile toxique qui cause la douloureuse irruption cuisante.

Pour rendre les familles plus heureuses

Le Service d'Orientation des Foyers

organise dans les paroisses une série de rencontres pour les couples mariés depuis quelques années.

Sujets des rencontres

1. L'amour doit-il diminuer?
2. Savoir se comprendre (Psychologie des conjoints)
3. Administrer le foyer: affaire à deux
4. Union des corps dans un amour conjugal total
5. Vie intime des époux (Anatomie et physiologie
6. Maternité et enfantement
7. Dieu dans notre vie conjugale
8. Morale conjugale
9. Les parents au service de l'enfant
10. Education des enfants d'âge préscolaire
11. Education des enfants d'âge scolaire
12. Education des grands enfants et loisirs
13. Nous et les autres foyers

N.B. Dix de ces rencontres sont consacrées à une discussion en groupe menée par le couple responsable.

Les trois autres rencontres offrent aux participants deux conférences données par un médecin et une par un prêtre, avec possibilité pour tous de poser des questions.

Voeu de Son Excellence Mgr l'Evêque

C'est Notre voeu ardent que le plus grand nombre de foyers, spécialement les jeunes foyers, aient l'avantage de suivre les cours du Service d'Orientation des Foyers.

Extrait de lettre Circulaire, 26 juillet 1955).



Commission diocésaine d'Orientation des Foyers

La Centrale Catholique, Saint-Jean, Qué.

Des groupes sont à s'organiser

A la Cathédrale:

sous la responsabilité de
M. et Mme André Martin,
295, rue Mercier — Tél, Fl. 6-6642

A Notre-Dame-Auxiliatrice:

sous la responsabilité de
M. et Mme Edouard Choquette,
194, rue Notre-Dame — Tél. Fl. 8-4561

A Laprairie:

sous la responsabilité de
M. et Mme P.-E. Patenaude,
143 De Salaberry — Tél. OL. 9-0968

A Greenfield-Park:

sous la responsabilité de
M. et Mme Gérard Bleau,
224, rue Saint-Charles — Tél. OR. 1-8040

Il est aussi possible que se forment des groupes à:

—Notre-Dame-de-la-Garde (J.-Cartier)
—Longueuil
—Saint-Hubert
—Verchères

Les couples de ces paroisses ou des paroisses environnantes sont les bienvenus et ils sont priés d'entrer en communication avec le couple responsable ou un prêtre de la paroisse.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

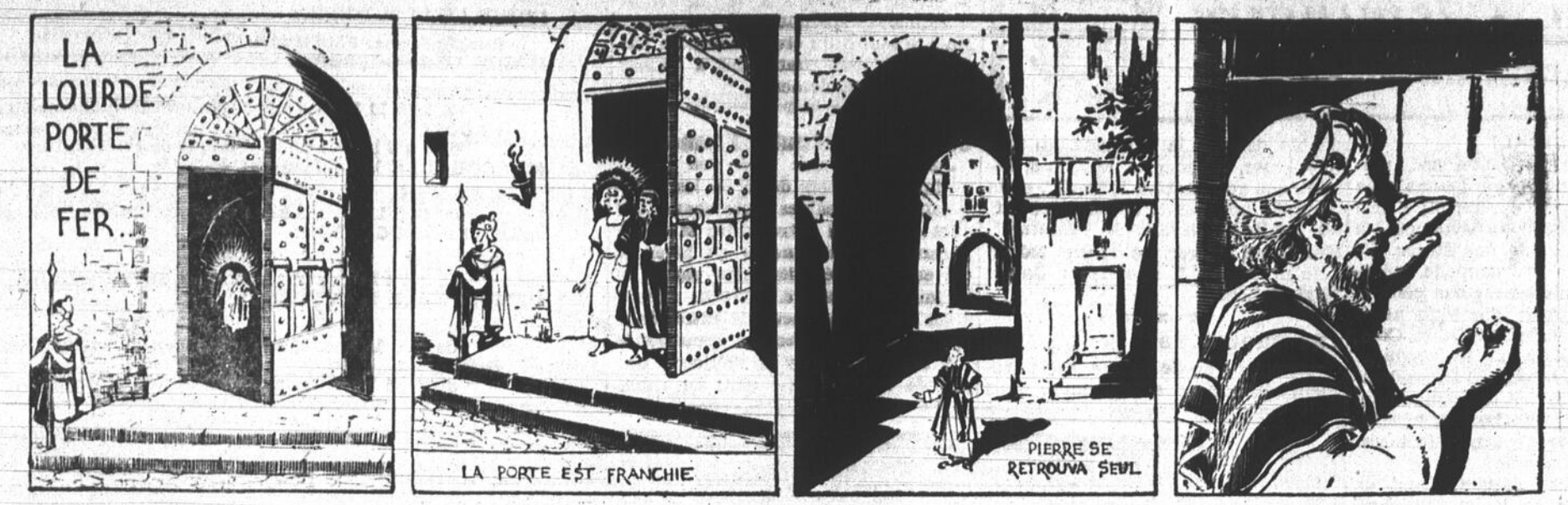
'4 - *Des choses merveilleuses*

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les **Actes des Apôtres**

Images de Marie Pignal

Bande no 5



1. A travers le dédale des couloirs, Pierre et son guide mystérieux arrivent à la porte donnant sur l'extérieur, une lourde porte de fer renforcée de barres et de clous énormes, avec des serrures compliquées. A leur approche, cette porte tourne sans bruit sur ses gonds. De loin ils voient la pierre du seuil luire à la clarté de la lune.

2. Les voici qui franchissent la porte, laquelle se referme après leur passage. Ils descendent les degrés que Pierre monta il y a bien des jours avec tant d'angoisse.

La sentinelle de garde n'a rien vu, et continue son inutile faction.

Pierre et l'ange cheminent à travers les rues silencieuses.

3. Soudain Pierre se trouve mal. L'ange a disparu, sa mission est accomplie. L'apôtre regarde de tous côtés; enfin il se rend à l'évidence: un miracle incroyable l'a rendu à la liberté. "Maintenant, je sais que Dieu a véritablement envoyé son ange, et qu'Il m'a soustrait à la main d'Hérode et à toute l'attente du peuple juif" se dit-il, et il remercie Dieu.

4. Après avoir réfléchi, il se dirige vers la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc. Arrivé à la porte, il frappe; la lune découpe sa silhouette sur le bois violemment éclairé. Il sait que derrière ces murs, les fidèles sont en prière pour que sa vie soit sauvée. Peut-être n'a-t-on pas entendu, car les minutes passent et personne n'ouvre... Pierre frappe plus fort.

LE COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE VOUS ÉCRIT :

LES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE

SECRÉTARIATS :
25 ouest, rue JARRY
MONTRÉAL-11
750 est, rue SAINT-JOSEPH
QUÉBEC

La Thérèse du Nouveau-Monde

La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, a passé les 33 dernières années de vie parmi nous. La vie mystique et l'activité splendidement féconde de cette grande Ursuline portent toutes les marques authentiques d'une âme prédestinée. Et c'est à juste titre qu'on peut la surnommer "La Thérèse du Nouveau-Monde".

Comme sainte Thérèse d'Avila, la grande Thérèse, toute sa vie, chaque jour, chaque heure ont été marqués de ce culte intérieur intense, de cette communion continuelle avec Dieu. Elle a su profiter au maximum de la vie, parfois terne, souvent cruelle, pour le bien de son âme et surtout pour le bien de son prochain.

Jeune fille, épouse, puis veuve, elle accomplit toutes les tâches quotidiennes même les plus modestes et les plus absorbantes avec amour et sérénité. Devenue par la force des choses femme d'affaires, elle se révèle énergique et avertie sans que personne se doute que Dieu, par une faveur extraordinaire, la gratifie de ses visions.

Religieuse, fondatrice, elle ne cesse de mener une vie intérieure intense tout en dirigeant sa communauté. Elle enseigne et mène de front affaires temporelles et spirituelles.

Cette fécondité du quotidien ne peut avoir qu'un secret: L'Amour. L'Amour qui la guide, l'éclaire, la soulève, lui donne cette force et lui fait rendre cent pour un..

Comme sainte Thérèse, Mère Marie de l'Incarnation eut le privilège surnaturel d'être favorisée de trois visions de la Très Sainte Trinité, grâce précieuse qui servit à son avancement dans la sainteté et qui marqua toute sa vie.

Pour suivre l'appel divin, qui se manifestait à elle de façon non équivoque, elle se sépara de son fils unique, qui plus tard, lui-aussi, se consacra tout au service de Dieu. Mais au prix de quels déchirements se fit cette séparation. Dieu nous fait toucher une fois de plus la fécondité de la grâce dans l'âme de Mère Marie de l'Incarnation. Ses sacrifices en apparence destructeurs, firent fleurir une vocation mystique dans la personne de son fils chéri, qui devint Dom Claude Martin, d.s.b.

Par la plénitude de sa vie, par la force de son caractère et surtout par la mystique dont chacune de ses actions fut imprégnée, Marie de l'Incarnation doit être pour nous un exemple impérissable. C'est avec fierté que nous devons remercier Dieu d'avoir fait fleurir parmi nous une âme aussi belle et forte, notre "Thérèse du Nouveau-Monde".

Symptômes suspects

La crainte du cancer peut causer d'inutiles inquiétudes qu'une consultation avec le médecin pourrait faire disparaître. Il existe beaucoup de fausses alertes au sujet de cette maladie et ces alertes disparaîtraient souvent après un bon examen médical. Même si la crainte est fondée, un traitement immédiat peut souvent guérir le cancer. Il vaut mieux connaître l'opinion du médecin dans un sens ou dans l'autre plutôt que de se ronger le sang.

LITURGIE

Offices de la semaine

7 Vendredi — Le T. S. Rosaire — Blanc — D. 2e cl. — Messe pr. Gl. (2e or. des SS. Marc et Comp.) ou 2e or. M. Cr. Pr. T.S.V. Messe votive du S-C. Cogitationes. Gl. 2e or. du S. Rosaire, Cr. si la messe est chantée. Pr. du S.-C.

8 Samedi — Ste Brigitte, Vve — Blanc — D. — Messe Cognovi. Gl. M, (m). Pr. com.

9 Dim. XVIII ap. la Pentecôte — Vert — D. — Messe Da pacem. Gl. (2e or. de saint Jean Léonardi) ou 2e or. M. Cr. Pr. Tr. — II V. du dim. Mém. de saint Jean Léonardi, Amavit V Justum.

10 Lundi — † Saint François de Borgia, C. — Blanc — S. — Messe Os justi des Abbés. Gl. M, (m). Pr. com.

11 Mardi — La Maternité de la T.S.V. Blanc — D. 2e cl. — Messe pr. Gl. M. Cr. Pr.. TS.V.

12 Mercredi — † De la Férie — Vert S. — Messe Da pacem. Sans Gl. M, (m). Pr. com.

L'avenir de l'Eglise catholique en Amérique latine

QUEBEC (CCC) S. E. Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., évêque coadjuteur d'Amos, a déclaré à Québec que l'Amérique latine se trouve dans une situation paradoxale: tout en étant le continent le plus catholique au monde, elle se trouve dans une situation extrêmement pénible, au point de vue religieux, et a un urgent besoin de prêtres.

Parlant à l'ouverture de la session annuelle du Conseil national de l'Oeuvre de la propagation de la foi, Mgr Sanschagrin, qui est secrétaire de la Commission épiscopale canadienne de l'Amérique latine, a souligné que les pays d'Amérique latine sont catholiques dans la proportion de 92 à 99% mais qu'ils n'ont, en moyenne, qu'un prêtre pour 5,000 habitants, alors que nous comptons au Canada un prêtre pour 500 catholiques.

Le prélat a ajouté que le communisme et le protestantisme sont les deux forces qui menacent le plus le bloc catholique d'Amérique latine. Le protestantisme lui apparaît cependant plus dangereux, à l'heure présente, que le communisme. Devant cette situation, le Saint-Siège a proclamé l'état d'urgence et lancé un appel au monde catholique.

Mgr Sanschagrin a fait l'éloge de l'oeuvre missionnaire de l'Espagne et de Portugal dans le Nouveau-Monde. Précisant que ces pays n'ont pu parfaire l'oeuvre commencée, il expliqua les causes historiques de la situation religieuse actuelle de l'Amérique latine.

Le Canada, dit-il, a été choyé par la Providence dans son évolution historique et religieuse. Si nous avions dû subir l'action des causes historiques qui ont façonné l'Amérique latine, le Canada se trouverait peut-être aujourd'hui dans une situation identique à celle de l'Amérique latine.

L'appel que le Souverain Pontife a lancé au monde catholique a été entendu par le Canada. Plus de 1,000 missionnaires canadiens se trouvent déjà en Amérique latine. Plusieurs diocèses ont commencé à envoyer des prêtres. Dans le seul diocèse d'Amos, douze prêtres se sont offerts comme missionnaires. Et les évêques canadiens ont créé une Commission épiscopale ayant pour tâche de promouvoir et de coordonner l'aide apostolique du Canada à l'Amérique latine. L'épiscopat canadien a déjà accepté de prendre la direction d'un grand séminaire en Amérique centrale. Nos évêques ont demandé en outre que la coopération apostolique Canada-Amérique latine soit appuyée par une campagne de prière qui s'est ouverte le 15 août dernier au sanctuaire du Cap de la Madeleine et qui se continuera pendant l'année qui vient.

Bien que la situation religieuse de l'Amérique latine soit assez inquiétante, Mgr Sanschagrin voit l'avenir de l'Eglise dans ce continent avec beaucoup d'optimisme. Il croit même qu'un jour l'Eglise d'Amérique latine qui fait face présentement à de grandes difficultés, pourra elle-même devenir rayonnante et missionnaire.

Arthur Beaudry
Réparations d'accessoires électriques
★
186, rue NOTRE-DAME
FI. 8-4789 Saint-Jean

Les Equipements de Bureau Richelieu
► Prix spéciaux pour étudiants
CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER
J.-L. CHARETTE
★ Machines de bureau, coffre-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.
Ameublement complet
224, rue Champlain Saint-Jean FI. 7-7425





CIERGES – CHANDELLES – BOUGIES
ACCESSOIRES DU CULTE
● Armoire de sacristie
● Bouquets électriques
● Calices et ciboires
● Chandeliers et candélâbres
● Encensoirs et encens liturgiques
● Lampes du Sanctuaire
● Luminaires tous formats
● Ostensoirs, tabernacles
● Etc.
CORDIALE INVITATION A NOTRE MAGASIN DE MONTREAL
Terrain de stationnement gratuit pour nos clients
F. BAILLARGEON LIMITÉE
SAINT-CONSTANT Comté de Laprairie, Qué.
A.D. 1896
MONTREAL 51, Notre-Dame, O.

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE 305 boulevard Gouin Tél. FI. 7-4396
RESIDENCE 50, rue Bouthillier Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

Au Séminaire DE SAINT-JEAN

EXAMEN MEDICAL:

Dimanche le 25 septembre, médecins, dentistes et gardes-malades se présentaient nombreux au Séminaire, pour procéder bénévolement à l'examen médical de nos élèves. Ils eurent la messe à la chapelle, suivie du déjeuner, puis branle-bas général de combat. Il faut dire que notre dévouée garde-malade, Mlle B. Côté, o.m.m.i., avait déjà fait les préparatifs nécessaires. Pour quelques heures, le Séminaire prit les allures d'un hôpital après un bombardement, mais les blessés ne semblaient pas sérieusement atteints.

Au total, 300 élèves subirent un examen médical complet, ce nombre comprenant les 140 nouveaux, pour qui l'examen est obligatoire, tous les membres des équipes officiels, ballon-panier, hockey, piste et pelouse, et enfin, ceux qui le désiraient.

Il faut souligner le bel esprit de coopération qui a régné et remercier sincèrement médecins, dentistes et gardes-malades, pour ce service rendu au Séminaire.

x x x

SOIREE D'INFORMATION:

Dimanche également, les parents des nouveaux élèves étaient invités à une soirée d'information et de prise de contact, au Séminaire. Venus nombreux, près de 200 personnes, ils furent conduits d'abord dans "la salle des grands", où Mgr le Recteur leur souhaita la bienvenue; puis, à tour de rôle, M. le Directeur et M. l'Assistant-Préfet leur exposèrent les exigences des études et de la discipline au Séminaire, le rendement demandé, la signification du bulletin, etc.

De là, les parents se sont rendus dans la classe de leur fils, où les attendait le professeur titulaire. Ce dernier, en contact quotidien avec ses élèves, est souvent le plus en mesure de discuter avec les parents du cas de leur enfant.

Ensuite, un arrêt de quelques instants à la chapelle permit à M. le Directeur spirituel de prononcer une courte méditation sur les éléments qui nous unissent en Dieu. Enfin, la soirée s'est terminée par un goûter au réfectoire, où les conversations se poursuivirent entre parents et professeurs.

Jean-Louis MAILLOUX, ptre

x x x

SPORT:

Jeudi dernier, notre club de football se rendait au Grand Séminaire de Montréal, pour rencontrer une équipe de grands séminaristes. Accueil chaleureux des anciens de St-Jean, qu'il fait bon revoir souriants et sympathiques.

Depuis quelques années, il était de tradition que nos rencontres sportives au Grand Séminaire, se soldaient par une défaite. Et dès l'arrivée, on nous assure qu'il manque peut-être un ou deux bons joueurs mais que l'équipe est bien balancée. Cependant cette fois, la jeunesse devait l'emporter sur l'expérience: notre équipe décrocha une belle victoire de 13 à 0. Le jeu rude mais franc des grands séminaristes, sous une pluie légère, donne à cette victoire tout son prix. Le football n'a jamais été, je pense, un jeu de salon. Tous gardent un excellent souvenir de cette visite: les joueurs pour la belle victoire remportée, les professeurs qui les accompagnaient pour cet agréable pèlerinage à leur Alma Mater.

Ce même jeudi, trois autres rencontres avec des clubs étrangers se déroulaient au Séminaire même: le collège de Montréal subissait une double défaite, la première au ballon-panier, au compte de 23 à 3, devant nos redoutables "Pewee", et la seconde, non moins décisive, 14 à 0, au football, devant le "Bantam". Enfin, au soccer, le sénior faisait jute nulle, 1 à 1, avec le St. John's High School.

x x x

LES BEQUILLES:

La classe de 2e arts A est fortement éprouvée: elle compte, sans doute, autant de blessés, circulant à l'aide de béquilles, qu'un club de hockey dans la période des éliminatoires. En effet, vendredi dernier, un troisième éclopé se voyait réduit à ce moyen primitif de transport. Mais le moral du club ne semble pas atteint et tous continuent à donner leur plein rendement.

Se régaler toute l'année

Juste parce que l'été s'en va, il ne faut pas cesser de servir les appétissantes salades des jours chaud, car elles sont aussi attrayantes et nourrissante en automne et en hiver et doivent faire régulièrement partie du régime alimentaire. Chaque saison a ses légumes qui peuvent entrer dans une salade, et avec les commodités du transport, il y a toujours une grande variété qui s'offre au choix.

Prochaines activités à l'Unité Sanitaire de St-Jean

SEMAINE DU 10 OCTOBRE 1960

LUNDI LE 10 OCTOBRE:
Bureau fermé: Fête légale.

MARDI LE 11 OCTOBRE:
Saint-Jean:
de 10 à 11 heures a.m.: Clinique antipoliomyélite.
LACOLLE:
de 2 à 3 heures p.m.: Clinique de Puériculture.

MERCREDI LE 12 OCTOBRE:
Saint-Jean:
de 10 à 11 heures a.m.: Clinique antituberculeuse.

JEUDI LE 13 OCTOBRE:
Saint-Jean:
de 2 à 4 heures p.m.: Clinique de Puériculture.

VENDREDI LE 14 OCTOBRE:
Saint-Jean:
de 10 à 11 heures a.m.: Vaccination antivariolique.
Saint-Luc:
de 3 à 4 heures p.m.: Clinique de Puériculture.



Cet homme a besoin d'aide . . .

TOUT COMME L'HOMME CI-DESSUS, vous avez sans doute, au cours des années, acheté divers genres de polices d'Assurance-Vie, garantissant divers capitaux assurés et comportant peut-être des bénéficiaires différents ainsi que des modes de règlement différents.

Quand vous avez acheté chaque police, vous visiez un but précis. En est-il ainsi maintenant? Si, à l'heure actuelle, vous examinez ces mêmes polices, à la lumière des conditions changeantes de la vie, satisfont-elles encore les mêmes besoins auxquels vous les destiniez? Pour bien répondre à cette question, il vous faut examiner votre programme d'assurance.

Afin de vous aider à tenir registre de vos polices et de les garder à jour, votre représentant de la Metropolitan établira, pour vous, une brochure qui vous permettra d'examiner facilement et de tenir en mains la protection que garantit votre assurance.

Cette brochure a pour titre "Mon Programme D'Assurance-Vie". Il s'agit d'un relieur à feuilles mobiles, que votre représentant de la Metropolitan, possédant une formation spéciale en assurance, adaptera à vos besoins particuliers.

"MON PROGRAMME D'ASSURANCE-VIE" permet d'organiser votre programme d'assurance d'une manière précise et facile à suivre. Voici ce que ce relieur renferme:

1. Un calendrier indiquant les dates d'échéance des primes de toutes vos polices.
2. Des détails essentiels touchant vos polices et la façon dont les bénéfices seront payés.
3. Une estimation des bénéfices de retraite que vous et votre famille pouvez espérer recevoir tant de votre pension de vieillesse que de votre assurance-vie.
4. Une description détaillée des bénéfices que toucheront les personnes à votre charge, accompagnée de tableaux qui indiquent le montant exact d'argent provenant de l'assurance qu'elles recevront advenant votre décès.

En d'autres mots, "Mon Programme D'Assurance-Vie" réunit, de façon ordonnée et en un seul document de consultation facile, tous les renseignements nécessaires touchant votre programme d'Assurance-Vie.

Ce relieur vous fera connaître votre situation actuelle, au point de vue assurance, et vous indiquera votre situation future, à un moment quelconque.

Votre représentant de la Metropolitan établira ce précieux relevé à votre intention, sans obligation de votre part.

Le service de la Metropolitan est aussi local que la rue principale et aussi près de vous que votre téléphone

COPYRIGHT CANADA, 1960—METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Metropolitan Life Insurance Company
(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)
Direction Générale au Canada, 180 rue Wellington, Ottawa 4, Ontario

DISTRICT DE SAINT-JEAN
J.-Roland LEMIEUX, assistant-gérant
192-200 rue Richelieu, Chambres 14-16 Saint-Jean, Qué. — Tél. Fl. 7-4769

Taxi Brault
NOUVELLE ADRESSE
126, rue Saint-Jacques
en face de la Cathédrale, près de l'hôpital, à partir du 26 sept.
Fl. 6-4256

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone: FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 - E.-U. et pays étran.: $3.00
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par A.B.C.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 6 OCTOBRE 1960 — Imprimé aux *Editions du Richelieu Ltée*

Un ingénieur français étudie la canalisation du Richelieu

Le maire de Saint-Jean, M. Eugène Lasnier, recevait samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Saint-Jean, le réputé planificateur français Maurice Rotival. Accompagné de son fils Alexandre, il était venu visiter la région du Richelieu et particulièrement la ville de Saint-Jean. MM. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean-Iberville-Napierville aux Communes et Guy Lechasseur, député de Verchères à l'Assemblée législative de Québec, dirigeaient l'éminent ingénieur dans cette tournée d'inspection. Comme on le sait, les deux députés font partie des six parlementaires riverains du Richelieu qui se dévouent actuellement pour promouvoir le projet de canalisation Richelieu - Lac - Champlain.

Le Dr Maurice Rotival est ingénieur diplômé de l'école centrale des Arts et Manufactures, affiliée à l'Université de la Sorbone. Il est professeur de planification économique à l'Université de Yale, professeur au Collège des Ingénieurs de Caracas, Venezuela, professeur en droit administratif de l'Université de Yale. Il a fait une brillante carrière militaire; ancien colonel de l'aviation française, il s'est mérité la Légion d'honneur dont il est Commandeur avec treize citations, décoré également de la Croix de guerre française, Commandeur de la légion du mérite américain, il a été pendant la dernière guerre collaborateur du général de Gaulle alors commandant de la France-Libre.

La maison de planification que dirige M. Rotival a des bureaux à New-York, New Haven, Erié, Woodstock et Paris. Elle a déjà réalisé des travaux d'envergure à travers le monde. Parmi les plus importants, il faut citer: la planification régionale d'Alger, l'aménagement du désert du Sahara, les plans d'urbanisme de Madagascar ainsi que plusieurs autres travaux dans les pays suivants: Irak, Mésopotamie, Tunisie française, Guinée, Côte d'Ivoire, Union sud-africaine, Guyane française, Costa-Rica et Tanger. Aux Etats-Unis, M. Rotival a travaillé à la planification de la vallée de Quinebaug et de la vallée du Quinnipiac, au Connecticut, au Tennessee Valley, au Connecticut South Central, aux villes de York et Erié. Créateur de tous les plans d'urbanisme de la belle ville de Varacas, il a présidé à la préparation de la planification du fameux plan Shuman.

Le Dr Rotival s'est dit fasciné par la beauté de la Richelieu. Il donnera samedi, 5 novembre, une conférence au Club de golf de Beloeil sur les possibilités d'expansion économique, urbaine et agraire de la région du Richelieu et des effets que la canalisation de la rivière aurait sur toute la vallée. Il sera alors l'invité du Comité des deux Rives, qui a été créé récemment pour promouvoir la canalisation du Richelieu. Ce comité groupe tous les députés riverains du Richelieu ainsi que des représentants des maires et des Chambres de Commerce de toute la région du Richelieu.

L'an dernier le Dr Rotival avait été l'invité d'honneur et conférencier au banquet de clôture du New York-Vermont-Interstate Commission, à Westport Inn, N.Y. C'est le député de Verchères, Me Guy Lechasseur, qui a transmis l'invitation du Comité des Deux Rives, pour la conférence de Beloeil.

Un contretemps

Le maire Raymond Berrurier, vice-président de l'Association des maires de France, qui devait accompagner samedi le planificateur Maurice Rotival au cours de sa visite dans notre ville, a été retenu dans la métropole, terrassé par une violente attaque du foie.

Le maire Berrurier est lui-même un grand spécialiste de l'urbanisme. Il travaille en France à organiser l'urbanisme des villes en conformité avec les besoins des campagnes. Il se dévoue pour organiser la coexistence entre les ouvriers des villes et des campagnes de France.

Si elle s'accomplissait:

L'annexion du domaine Bellerive serait une injustice flagrante pour J.-Cartier

JACQUES-CARTIER — Si le Domaine Bellerive s'annexait à la ville de Longueuil, cité Jacques-Cartier perdrait un revenu annuel de $48,000

Dans les circonstances, la ville de Longueuil recevrait un beau cadeau sans effort. Une question se pose: Est-ce juste?

Si on examine l'histoire de Jacques-Cartier, l'on remarque que ce n'est pas la première fois qu'elle fait face à des contribuables qui veulent se séparer d'elle.

Les pionniers des villes Préville et Lemoyne se rappellent sans doute du temps qu'ils ont vécu comme contribuables de cité Jacques-Cartier. Il est vrai qu'ils se sont détachés de cette dernière non pas pour s'annexer à une ville voisine mais pour fonder deux villes distinctes. Et leurs raisons étaient certes différentes de celles évoquées par les citoyens du Domaine Bellerive.

Les Statuts du Québec, édités en 1945-47-48-49 par le Lieutenant Gouverneur, nous livrent plusieurs renseignements judicieux sur les circonstances qui ont incité les pionniers de Préville et de Lemoyne à se séparer de ville Jacques-Cartier pour former deux villes qui, aujourd'hui, sont l'orgueil de leurs résidents.

La paroisse de St-Antoine de Longueuil

En 1945, Jacques-Cartier n'existait pas encore. Elle germait dans la très grande municipalité de Longueuil. Cette corporation rurale était divisée en six parties, formant de véritables villages: St-Maxime, St-Josaphat, St-Jean Eudes de Mackayville, St-Charles Borromée de Jacques-Cartier, l'arrondissement dit Parc St-Hélène et les concessions du bord de l'eau, du Chemin du Lac et du Chemin Gentilly.

Le 10 mai 1947:
deux nouvelles villes

C'est en 1947 que la municipalité rurale de St-Antoine de Longueuil cessa d'exister. C'est cette dernière qui demanda, par pétition, le consentement de l'assemblée Législative en vue de constituer deux municipalités urbaines: Jacques-Cartier et Mackayville, parce qu'il n'était plus possible au Conseil régi par le code municipal de bien administrer, ce vaste territoire. L'assemblée Législative les proclama villes le 10 mai 1947.

Le 11 mars 1948:
Ville Préville

10 mois plus tard, le 11 mars 1948, le gouvernement provincial répondait favorablement à la requête de Préville Ltd et de Country Club of Montreal Inc. et constituait la ville de Préville.

Pour se détacher de Jacques-Cartier, la pétition donnait comme raisons que leur territoire était trop éloigné du centre de la ville et qu'il urgeait d'ouvrir des rues et d'installer des services publics.

Le 10 mars 1959:
Ville Lemoyne

Ce ne fut que le 10 mars 1949 que la législature formait Ville Lemoyne à la demande de trois contribuables des paroisses St-Maxime et St-Josaphat.

La requête de ces trois contribuables ne contenait qu'une raison: on affirmait être trop éloigné et détaché du reste de la ville Jacques-Cartier.

Le cas de ces deux villes nous montre qu'elles se sont détachées de Jacques-Cartier non seulement pour aug-

(suite à la page 34)

Cercle Lacordaire fondé à St-Valentin

(DNC). — Dimanche le 25 septembre fut fondé un Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

D'abord, tous les membres assistèrent à la messe et firent la communion générale. M. le curé fit l'éloge de la sobriété et montra la nécessité d'un groupe d'abstinents qui prouvent à tous la possibilité de la pratique de cette vertu.

Un banquet réunit ensuite à la salle de l'école les membres du Cercle, auxquels M. l'abbé Antoine Rémillard, aumônier diocésain et M. Raymond Daneau, président régional se joignirent dans l'après-midi pour l'élection.

Chez les Jeanne d'Arc: Présidente, Mme Paul Langevin; vice-présidente, Mme Raymond Adam; trésorière, Mlle Hélène Bouchard; conseillères, Mlles Yvette Dancause et A. Béchard, Mme Jean-Paul Adam, secrétaire.

Chez les Lacordaire: Président: M. Paul Langevin; vice-président: M. Raymond Adam; secrétaire: M. Paul-André Fortin; trésorier: M. R. Langevin; conseiller: M. Denis Therrien et M. Henri-Georges Trahan.

Le Cercle compte 11 Lacordaire, 18 Jeanne d'Arc, 1 aspirante et 5 cartes signées, dimanche soir.

M. Daneau offrit ses félicitations et insista pour que tous collaborent avec le président en lui apportant l'aide qu'il a besoin de la part de tous les membres.

M. l'abbé Rémillard donna à tous ses bons encouragements.

Après la prière du soir, à l'église, une soirée termina cette journée importante. M. André Patenaude, président diocésain, annonça officiellement la fondation du Cercle.

Un programme récréatif fut présenté par des Lacordaire de Saint-Jean sous la direction de MM. Marcel Larocque et Clément Lauzière.

Une conférence fut donnée par M. Rodrigue Potvin, vice-président, sur l'alcoolisme. Il fut présenté par M. Lucien Bouchard, président régional et remercié par M. Paul Langevin, président local.

M. le curé Lafontaine, tira les conclusions de la journée en exprimant l'espoir qu'il avait sur le Cercle pour l'avenir de la paroisse.

A LONGUEUIL

Le règlement d'annexion du Domaine Bellerive est voté en 2e lecture

LONGUEUIL (DNC). — Le Conseil municipal de Longueuil, dans la séance qui continuait celle de la semaine précédente, adoptait, mercredi le 28, en deuxième lecture, le règlement 619-620, pour l'annexion du Domaine Bellerive. La deuxième lecture fut adoptée sur proposition de MM. Mongeau et Armand.

Plusieurs citoyens du Domaine participaient à la réunion et ont vivement applaudi le geste du Conseil de Longueuil.

Cependant M. Armand exigea que soient attachés au règlement pour être envoyé à Jacques-Cartier, le plan établissant l'authenticité des faits énumérés dans le règlement un certificat de l'arpenteur géomètre et un autre donnant l'acceptation d'un notaire. M. Armand a fait comprendre que toute cette documentation doit être authentiquée et n'ouvre pas la porte aux objections ou aux critiques.

Le conseil a tenu à féliciter M. Paul Gagnon, gérant, pour la rédaction de ce règlement qui pourrait faire honneur à un notaire ou un avocat.

On a aussi discuté les mérites de l'annexion et des réactions possibles.

Ainsi on voit dans le règlement que la ville de Longueuil ayant ouidire que Jacques-Cartier avait l'intention d'agrandir son usine de filtration, Longueuil a bien spécifié que le règlement ne prévoit pas qu'elle paiera sur l'aqueduc futur, mais sur l'usine de filtration actuelle seulement.

M. Gagnon rapporte que la ville de Jacques-Cartier invoquera peut-être les $1,000,000 qu'elle doit pour l'Assistance publique. Ce n'est probablement pas sur le Domaine Bellerive que cette dette porte.

La ville de Jacques-Cartier a donc 60 jours pour étudier le règlement et demander référendum. Si aucune décision n'est prise dans ce sens, Longueuil pourra alors procéder par requêtes. Nous publierons ce règlement dans la prochaine édition.

L'hon. Lester B. Pearson, conférencier au congrès de la Fédération libérale

Lhon. Lester B. Pearson, chef du Parti libéral du Canada, et chef de l'opposition à la Chambre des Communes, sera le conférencier invité au déjeuner-causerie, samedi le 8 octobre prochain, lors de congrès de la Fédération libérale du Québec. On sait que ce congrès aura lieu cette année à l'hôtel Reine-Elizabeth de Montréal.



L'hon. L. B. Pearson

C'est la première fois que le chef national du Parti libéral canadien est invité à parler aux militants libéraux de notre province lors du Congrès annuel de leur Fédération. Il est bon de rappeler toutefois que le T. H. Louis St-Laurent, alors chef du parti libéral à Ottawa, assistait au congrès de fondation de la Fédération libérale, fondation qui remonte à 1955.

Le thème du discours de l'hon. Pearson sera la démocratisation des partis politiques. Le déjeuner-causerie commencera à midi trente.

SAINT-JEAN

Partie de cartes à l'Ecole Normale

L'Amicale de l'Ecole Normale de Saint-Jean invite toutes les anciennes élèves et leurs amis à une partie de cartes, mercredi le 26 octobre, à 8 h.

Pendant la soirée, il y aura tirage des prix de présence, distribution des prix de table. Un goûter sera servi.

Les billets sont en vente dès maintenant au coût de $1.

Vous pouvez vous procurer des billets en communiquant avec:

Mlle Denise Dépelteau, Tél.: 8-5081
Mlle Adélaide Pelletier, 7-4685; Mlle Louise Barbeau, 7-3551.

Bienvenue à l'Ecole Normale, 156 St-Charles, le 26 octobre.

Décision de la CRO

Le Syndicat National des Travailleurs en Potteries de Saint-Jean certifié par le Commission des Relations Ouvrières.

Les employés de Canadian Potteries de Saint-Jean, au mois d'août dernier décidaient de changer d'allégeance syndicale pour appartenir à une union purement canadienne. L'on sait qu'une organisation rapide avait donné au Syndicat National des Travailleurs en Potteries de St-Jean une majorité suffisante pour placer une requête auprès de la Commission des Relations Ouvrières, en date du 12 août 1960. Une audition eut lieu le 21 septembre dernier et voici textuellement reproduite la décision de la C.R.O.

1o) DE REVOQUER à toutes fins que de droit le certificat de reconnaissance syndicale en faveur de l'intimée le 2 mai 1950 pour représenter: "hourly rated and piece work employees but excluding office and clerical employees, employees working in the supervisory or confidential capacity and other salaried employees";

2o) D'EMETTRE un certificat de reconnaissance syndicale en faveur de: **Syndicat National des Travailleurs en Potterie de Saint-Jean,** pour représenter: "tous les employés de la production à l'exception des contremaîtres, des assistants-contremaîtres, employés de bureau, et toutes les personnes exclues par l'article 2, paragraphe a, sous-paragraphe 1, 2, 3 et 4 de la Loi des Relations Ouvrières à l'emploi de:

CANADIAN POTTERIES LIMITED,
300, boulevard du Séminaire,
Saint-Jean, P.Q.

Le tout conformément aux dispositions de la Loi des Relations Ouvrières de la province de Québec.

Commission des Relations Ouvrières de la province de Québec.

Montréal, 22 septembre 1960,
D. Gagnon, LL.L.
/ndg

COPIE CERTIFIEE de la décision rendue par la Commission des Relations Ouvrières de la province de Québec, lors d'une séance régulière

(suite à la page 34)

JEUNE COMMERCE
Saint-Jean et Iberville

Mercredi dernier, le 28 septembre, avait lieu au bureau du notaire Jacques McNulty, une assemblée des directeurs du Jeune Commerce.

Au début de l'assemblée, le secrétaire nous a fait part de la démission du directeur André Bilodeau. M. Bilodeau quitte notre ville pour occuper ailleur une place importante dans le domaine de la finance.

La démission de M. Bilodeau a été acceptée et immédiatement un nouveau directeur a été nommé en la personne de M. Clément Gaudreau, lequel travaille au Bureau de Crédit de Saint-Jean et Iberville. En plus de son poste de directeur, M. Gaudreau s'occupera, cette année, de la collection des dus. Nous souhaitons au nouveau et à l'ancien directeur plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Il a été décidé à l'unanimité que le local permanent du secrétariat de la Chambre de Commerce des Jeunes serait désormais au bureau du Notaire Jacques McNulty, à 112 rue St-Jacques. Alors, la correspondance future devra être adressée au Secrétariat du Jeune Commerce de Saint-Jean et Iberville, 112 rue St-Jacques, C.P. 275.

Le projet de notre nouvelle constitution sortira dans quelques jours. Cette nouvelle constitution est l'oeuvre de Me Yves Gagnon et du Notaire Jacques McNulty.

Il a été décidé que la semaine du Jeune Commerce aura lieu du 23 au 30 octobre prochain. Le président de ce comité est M. Fernand Marcoux, D.C., Chiropraticien, coassocié de M. Roch Deslauriers à la Clinique Chiropratique de Saint-Jean.

En terminant, un mot du Publiciste qui invite tous les membres, spécialement les présidents de comités, à lui communiquer toutes les nouvelles du Jeune Commerce une fois par semaine afin d'alimenter la chronique hebdomadaire qui a été remise sur pied comme auparavant.

Le Publiciste

LA TEMPEST PONTIAC 1961



►Voici trois illustrations de la Tempest 1961, la nouvelle voiture à moteur quatre cylindres lancée au Canada par Pontiac. C'est la première voiture du continent nord-américain munie d'un moteur à l'avant et d'une boîte de vitesses à l'arrière. Pontiac a conçu le moteur de la Tempest en adoptant son moteur V-8, moins les cylindres du côté gauche.

Dans la ville de Saint-Jean, le 12 octobre

Le Ballet Royal de Winnipeg célébrera son vingt-et-unième anniversaire

L'histoire du Ballet Royal de Winnipeg couvre toutes les phases, du succès au désastre. Fondée par Gweneth Lloyd comme club de ballet en 1938, la compagnie donna son premier spectacle en mai 1939, au cours d'une fête civile en l'honneur du roi George VI et de la reine Elizabeth. Avec les années, de nombreux ballets contemporains vinrent s'ajouter au répertoire de la troupe et ils commencèrent à voyager dans l'ouest et l'est du Canada.

En 1948, le gouverneur-général, Lord Alexander et son épouse, Lady Alexander, assistèrent au premier festival de ballet au Canada, lequel était dû aux efforts de ce même groupe. En 1951, la troupe reçut une demande qui saurait réchauffer le coeur de tout artiste... Un spectacle présenté devant une assistance de premier ordre... Le 16 octobre le ballet de Winnipeg offrit de nouveau son spectacle après que la princesse Elizabeth et le duc d'Edinbourg eurent pris place en attendant le lever du rideau à 8 h. 30 p.m. En 1953, un grand honneur échut à la troupe de l'ouest. Son Altesse Royale Elizabeth d'Angleterre baptisa le ballet du titre de "Royal". Une catastrophe, cependant, vint peu après porter ombre à leur joie. Un feu détruisit le fruit de toutes ces années de labeur: costumes, décors, musique, etc. De nouveau, ces citoyens de Winnipeg s'allièrent et commencèrent à reconstruire leur compagnie. De nouveaux ballets furent créés, de nouveaux costumes confectionnés et des chorégraphes nouveaux sont à l'oeuvre afin de rendre encore plus qualifiée la troupe du Ballet Royal de Winnipeg qui célébrera son 21e anniversaire.



► Le Capitaine Joseph Jeffery, C.B.E., C.R., de London, Ontario, qui vient d'être élu président de la Chambre de Commerce du Canada, à la 31e assemblée annuelle de cet organisme national, tenue à Calgary, Alberta, les 3, 4 et 5 octobre 1960. M. Jeffery était auparavant membre du Conseil d'administration de la Chambre canadienne. Il est très connu dans les milieux d'affaires canadiens et occupe le poste de président du Conseil de la Société The London Life Insurance Company.

La FTQ recommande la création d'un fonds d'action politique

MONTREAL — La Fédération des travailleurs du Québec a fait savoir que son président, M. Roger Provost, vient de faire tenir à tous ses affiliés une lettre les invitant à créer un comité d'action politique à l'échelon du syndicat local et à constituer un fonds d'action politique en se fixant comme objectif la somme d'un dollar par membre par année, d'ici la fondation du nouveau parti.

La FTQ, que représente 235,000 syndiqués du Québec, s'est prononcée à deux reprises en faveur de l'action politique, à ses congrès de Montréal et de Québec. Elle participe, de concert avec le Parti social-démocratique du Québec, à l'activité du Comité provincial du nouveau parti, dont les cadres doivent être bientôt élargis.

Dans sa lettre aux affiliés de cette centrale syndicale, M. Provost invite les comités d'action politique à promouvoir la fondation du nouveau parti, soit en facilitant l'adhésion de leurs membres à ce mouvement politique, soit en organisant des clubs du nouveau parti à l'intention de leurs cotisants.

Le président de la FTQ suggère aux syndicats affiliés de faire appel à l'organisateur permanent du nouveau parti, M. Jean-Claude Lebel, et au directeur provincial de l'éducation du Congrès du travail du Canada, M. Philippe Vaillancourt, en vue de la mise sur pied de leur comité et de la création de leur fonds d'action politique.

Décision . . .

(suite de la page 33)

tenue à Montréal le 22e jour du mois de septembre 1960.

D. Gagnon,
secrétaire-adjoint

Le Syndicat avise tous les employés de Canadian Potteries, qu'il y aura à la Centrale Catholique, mercredi le 5 octobre, à 7 h. 30 du soir, une assemblée générale.

Les employés se feront un devoir d'y assister car des choses intéressantes seront discutées, tel qu'élection d'officiers, les négociateurs seront choisis pour représenter le syndicat pour les prochaines négociations.

Soin des pieds

Le bon soin des pieds rapporte des dividendes en santé et en confort. Porter des souliers qui font bien, avec des talons appropriés à la circonstance, contribue à améliorer la posture et à éliminer grandement les maux de pieds. Il faut se laver les pieds tous les jours, leur accorder autant de soins qu'aux mains et les masser avec une crême. Finir avec une bonne poudre pour les pieds.

L'annexion du . . . .

(suite de la page 33)

menter la valeur de leur propriété mais parce que ça répondait à une nécessité impérieuse: la création de deux villes.

Outre le snobisme, les raisons qui alimentent le désir des gens du Domaine Bellerive à s'annexer à la ville de Longueuil sont sûrement sincères et sérieuses. Si l'annexion s'accomplissait, ces contribuables ont-ils considéré les problèmes qu'il vont créer à Jacques-Cartier en la quittant?

S'ils ne l'ont pas fait, il est à souhaiter que les autorités provinciales interviennent non pour agir à l'encontre de la volonté de ces citoyens, mais pour appliquer une solution équitable. Ce pourrait être un échange de territoire entre les ville de Longueuil et de Jacques-Cartier. N'est-il pas vrai que cette solution réparerait l'injustice flagrante qui est en train de se commettre?

Votre programme d'assurance-vie est-il bien

ÉQUILIBRÉ?

Protège-t-il adéquatement

Votre épouse?
Votre famille?
L'éducation de vos enfants?

Protège-t-il pleinement

Votre vieillesse?
Votre maison?
Votre commerce?

Sans un plan soigné, un programme d'assurance-vie peut devenir désuet.
Le service Great-West Life d'expertises de successions pourvoit à une analyse complète de votre succession, pèse votre programme d'assurance-vie à la lumière des récents développements en matière de taxation comme de toute autre considération personnelle ou commerciale.

Pour plus de renseignements appelez ou écrivez à:



Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P. Q.
Tél. FI. 8-3526



Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P. Q.
Tél. FI. 8-3561

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - WINNIPEG, CANADA

Confiez-nous aujourd'hui . . . vos problèmes de demain!

Fl. 7-2359 — 212 Saint-Jacques, SAINT-JEAN

André Lebeau — MIROIRS VITRINES PEINTURE TAPISSERIE

- Peintures "Sherwin-Williams"
- Tapisserie encollée "Sunworthy"
- Devanture de magasin
- Vitres, miroirs, dessus de bureau en verre
- Réparations de tous genres de vieux miroirs

Fl. 8-4874

René Grenier

- PLOMBIER
- FERBLANTIER

Installation à eau chaude
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
416 Laurier Saint-Jean

Pour les étudiants:

L'orientation est un service indispensable

A Jacques-Cartier, le bureau d'orientation est établi depuis quatre ans par la Commission scolaire

JACQUES-CARTIER (dnc) — Les étudiants au cours secondaire ont-ils la possibilité pendant leurs études de connaitre les emplois dans lesquels ils pourront se diriger à la fin de leurs études scolaires? Que font les écoles de la commission scolaire de Jacques-Cartier pour les aider? Que fait exactement le bureau d'orientation dans ce domaine?

Toutes les commissions scolaires bien organisées devraient avoir à leur disposition un bureau d'orientation. Aujourd'hui, c'est indispensable. Partout, dans les commissions scolaires, où il y a un cours secondaire, on devrait mettre au service des élèves des spécialistes en orientation chargés de guider les étudiants vers ce à quoi ils pourront le mieux s'épanouir et rendre service à la société.

Deux personnes affectées au bureau

La Commission Scolaire de Jacques-Cartier possède un bureau d'orientation depuis quatre ans. Deux personnes qualifiées sont affectées à ce service: un conseiller en orientation et une aide féminine. Une troisième personne se joindra aux deux premières dès que la Commission scolaire sera dans une meilleure position financière.

On a établi ce bureau d'orientation peu de temps après l'organisation du cours secondaire, plus précisément au début de l'année scolaire, en 1957-58.

Le rôle d'un conseiller en orientation, c'est de guider l'étudiant vers le métier, la carrière et la profession qui convient le mieux à sa personnalité. Aux écoliers de cité de Jacques-Cartier, le conseiller établit un dossier pour chaque élève lequel contient des renseignements sur leur état civil, le milieu familial, l'état de santé, et ses résultats scolaires.

Quelle est la tâche de l'orienteur?

Ce dossier aide l'orienteur à mieux connaitre ses sujets et lui donne des indications de sorte qu'il peut donner des conseils appropriés à chaque jeune qu'il rencontre.

Il va de soi que ce dossier tel que décrit ne suffit pas à déceler les talents, les aptitudes et la personnalités des élèves. A Jacques-Cartier, comme ailleurs, le conseiller utilise la formule des tests. Il y en a plusieurs sortes: test d'habilité mentale, test d'orientation scolaire, test de personnalité et de caractère, etc.

Ces tests, comme l'indique leur nom ont pour but de faire extérioriser l'élève, de savoir s'il a les qualités requises pour accéder à tel métier, à telle carrière. Pour y donner suite, le conseiller en orientation rencontre individuellement au moins une couple de fois par année les élèves pour discuter avec eux de ce qu'ils veulent faire, de leurs goûts et de leurs ambitions.

L'orientation est la responsabilité des parents

Ces entrevues sont indispensables. La dernière s'appelle entrevue d'orientation. Elle est accordée, en mai et juin, à tous les élèves de 7e jusqu'à la 11e année. Les résultats de cette entrevue sont communiqués aux intéressés et sont adressés par lettre aux parents de chacun des enfants. Et si les parents veulent en savoir davantage, ils n'ont qu'à entrer en contact avec le signataire.

L'orientation des étudiants est non seulement l'affaire du spécialiste, mais des professeurs et aussi des parents. Aux écoles de cité Jacques-Cartier, on force la note pour que les parents, les professeurs et le spécialiste aient des liens de communication entre eux. Ce n'est pas encore parfait, mais on reconnait qu'un courant est en train de se créer dans cette direction.

N'existant que depuis quatre ans seulement, le bureau d'Orientation n'est pas encore équipé complètement. Les responsables s'en rendent compte eux-mêmes. La liste des demandes qui a été fournie aux commissaires récemment par le directeur du service nous l'indique clairement.

Deux demandes

On a conscience qu'il faudrait développer la partie information relativement aux débouchés qui existent présentement sur le marché du travail. Et c'est très important: les élèves doivent connaitre toutes les possibilités qui s'offrent à eux dans les divers domaines.

Il est à souhaiter que les commissaires d'écoles voient cette année à répondre le plus rapidement possible aux demandes suivantes: une appareil à projection animée; un appareil à projection fixe.

Ces deux demandes sont très réalistes et permettront aux élèves d'obtenir les informations qu'ils ont droit de savoir à propos des différentes possibilités d'emploi, des conditions de travail et de l'avenir de ces occupations.

Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

(CERCLE ST-EDMOND)

La dernière réunion eut lieu le 29 septembre dernier à la salle de l'école Forget, St-Edmond.

A cette réunion, l'on présenta le nouveau président, M. Raymond Raby, remplaçant M. Clément Lauzière.

Après un mot de bienvenue, ce fut tour à tour la lecture des minutes par Gaston Trahan et présentation du rapport financier par Armand Picard.

Le forum fut dirigé par Clément Lauzière. Bien que ce dernier ait résigné ses fonctions de président à cause d'un surcroit de travail, il demeure quand même du cercle. Un cadeau souvenir lui fut remis afin de le remercier pour le travail accompli à date.

Et au nouveau président, M. Roymond Raby, la plus cordiale bienvenue est assurée de même que la plus franche collaboration.

A cette occasion, nous avions comme invités: M. Rodrigue Potvin, vice-président diocésain; M. Raymond Daneau, président régional. Les cercles de la paroisse Cathédrale et de St-Remi étaient représentés.

Les gagnants des prix de présence de cette soirée furent: Mlle Thérèse Pardiac, M. Arthur Daniel, Mme Gaston Trahan et Mlle Marie Lauzière, vice-présidente du cercle Ste-Jeanne d'Arc.

Pour terminer cette soirée, un délicieux goûter fut servi.

Il y aura une journée antialcoolique le 9 octobre prochain à St-Edmond. Tous sont invités pour la soirée qui aura lieu à la salle de l'école Forget à 8 h. et 30. L'entrée est gratuite.

N'oubliez pas, dimanche prochain, le 9 octobre, de vous joindre aux Lacordaire de St-Edmond pour encourager ce beau mouvement d'apostolat à l'abstinence totale.

La publiciste

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

LA BUICK "SPECIAL" 1961



►Parfaitement proportionnée et d'une ligne élégante et sobre, la Buick "Special" 1961 est une voiture entièrement nouvelle. Elle offre à la fois les performances et le confort des meilleures grosses voitures ainsi que l'économie et la maniabilité des meilleures petites voitures. Le sedan quatre portes que l'on voit ici, et le station wagon quatre portes sont équipés du moteur V-8 Fireball en aluminum qui ne pèse que 318 livres. Tous les modèles Special peuvent être munis, sur demande, de la nouvelle transmission à turbines "dual-path" qui pèse près de cent livres de moins que les transmissions ordinaires, grâce à son boitier d'aluminium.

LE SABRE BUICK 1961



►Depuis leur suspension hors cadre jusqu'à la ligne fine et fuyante de leur toit, les Buick 1961 sont particulièrement remarquables par leur ligne sobre et élégante et par leur sûreté supérieure. Le Hardtop 4 portes LeSabre illustré ici offre un choix de trois moteurs. Tous les modèles LeSabre ont en équipement standard la transmission à turbines.

Affaissement quotidien

Cette sensation de fatigue lorsqu'on travaille à un pupitre ne disparaitra pas si l'on s'affale dans un fauteuil, car cette posture comprime l'estomac et les poumons. Il est moins fatiguant de se tenir droit avec le corps bien équilibré, l'épine dorsale droite et les épaules dans une position naturellement détendue. Affaissement physique signifie souvent affaissement mental.

NOUVEAU Beltone ANNONCE

Les meilleures LUNETTES pour entendre

- Très délicate
- Incassable
- Très haute FIDELITE
- Apparence naturelle

PAS DE BOUTON DANS L'OREILLE



Consultant
M. F. FROMBGEN

CLINIQUES
Hôtel St-Jean – Saint-Jean, Qué.
7 octobre 1960, de 2 h. à 6 h. p.m.
— — —
Hôtel Windsor, Marieville, comté Rouville Qué.
21 octobre 1960, de 2 h. à 6 h. p.m.
CENTRE BELTONE DE MONTREAL
1010 rue Ste-Catherine est (Chambre 306)
Tél. VI. 9-1285 MONTREAL

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
★
347, rue Sainte-Marie
☎ FI. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.



Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D.
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

GRÂCE À SON MÉLANGE D'ORGES SÉLECTIONNÉES

SUIVEZ LE FOOTBALL DU "BIG FOUR" A LA TV
Pour renseignements complets consultez votre horaire de TV.

Activités paroissiales de Sherrington

Louanges

A Saint-Luc, le 30 septembre, ont été chantées les Louanges de la petite Lucie Demers, 2 ans et 10 mois, enfant bien-aimée de M. Sylva Demers et de Germaine Isabelle, autrefois de cette paroisse, décédée accidentellement le 29 septembre.

Outre son père et sa mère, elle laisse pour pleurer sa perte deux petites soeurs: Micheline et Hélène, un petit frère, Réal.

A M. et Mme Sylva Demers, si cruellement éprouvés, nos sincères sympathies!

x x x

Avis aux intéressés

Des cours du soir débutant le 3 octobre à 7 h. 30 p.m., sont organisés à l'école de Hemmingford.

Ces cours ont lieu tous les lundis et mercredis de 7 h. 30 à 9 h. 30.

Cours d'anglais et cours de français.

x x x

Noces d'argent

Samedi le 24 septembre, une fête surprise était organisée à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Tremblay (Germaine Bachand). De nombreux parents participaient à la fête.

D'abord on présenta aux heureux jubilaires une magnifique coutellerie ainsi qu'une bourse puis la petite fille cadette Danielle présenta une jolie corbeille de fleurs à ses parents. Une adresse, bien rédigée, fut lue par leur fille Thérèse.

Un délicieux goûter, y compris un superbe gâteau représentant un livre fut dégusté avec appétit.

Tous s'amusèrent ferme jusqu'à une heure avancée emportant un bon souvenir de cette belle soirée familiale.

A ces heureux jubilaires, nous réitérons nos félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur.

x x x

Assemblée des Fermières

L'assemblée des Fermières aura lieu à la salle de l'Ecole Centrale mardi le 11 octobre à 8 h. p.m.

A cette occasion, il y aura élection du bureau de direction.

Tous les membres sont priés d'assister à cette importante assemblée.

x x x

Assemblée Lacordaire

Une autre assemblée des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc avait lieu à la salle de l'école vendredi le 30 septembre sous la présidence de M. l'abbé A. Rémillard, aumônier diocésain, du Séminaire de Saint-Jean, de M. Raymond Daneau, président régional de la paroisse Cathédrale. En plus, nous avions de nouveau le plaisir d'accueillir M. Clément Lauzière du Cercle Saint-Edmond et Mlle Andréa Beauregard. Au cours de l'assemblée il y eut élection du Conseil.

Ont été élus: Chez les Lacordaire: Président: M. André Smith; vice-président: M. Gilles Boyer; trésorier: M. Michaël Murray, inst.

Chez les Jeanne d'Arc: Présidente: Mlle Nicole Bachand, inst.; vice-présidente: Mlle Juliette Boyer; Secrétaire: Mlle Hélène Giroux, inst.

Félicitations à tous ces élus!

Nous ferons connaître sous peu les autres membres du Conseil.

Puisse un plus grand nombre vivre cette belle devise: "Honneur, Santé, Bonheur, Dieu premier servi"!

x x x

Messe Réparatrice

Plus d'une quarantaine de paroissiens se rendaient à Saint-Bernard de Lacolle dimanche le 2 octobre pour participer à la journée de la Messe Réparatrice chez les Pères Prémontrés. Cette journée remporta un grand succès.

Nos dévouées zélatrices étaient: Mlle Cyprienne Giroux et Mme Médéric Bachand.

x x x

Balle-molle

Au nom de tous les joueurs qui faisaient partie du club de balle-molle de Sherrington, Gilles Boyer remercie Gérard Lussier pour son magnifique rendement au 3e but; il a conservé une moyenne de .419 au bâton et commis une seule erreur. Aussi son frère, Roger, qui a conservé une moyenne de .357 au bâton, il a joué superbement à l'arrêt-court et fut le meilleur voleur de but avec 5. André Hogues, notre lanceur qui durant toute la saison a lancé avec brio, en plus de frapper durement; il a conservé une moyenne au bâton de .440 et dominé pour les coups de trois buts avec 4. Gilles Boyer fut le meilleur frappeur avec .456 de moyenne, le plus de coups sûrs avec 21 et fait produire le plus de points avec 25. Bernard Boyer a conservé une moyenne de .400, a compté le plus de fois, 18. Jean Boyer a frappé le plus de circuits, 4 et conservé une moyenne de .325. Donald Beaudin a conservé une moyenne de .384.

Grand merci à Robert Poissant .294, qui fut utile à plusieurs positions durant toute la saison.

x x x

Shower

Vous êtes cordialement invités à assister à un shower mixte qui aura lieu à la salle Lafleur de Saint-Michel, samedi le 8 octobre à 9 h. p.m., en l'honneur de Mlle Lise Lussier et de M. Joseph Tétreault. Orchestre: Eugène Demers de Saint-Philippe. Entrée: $1.25.

x x x

Naissances

Robert-Beaudin

A St-Michel, le 25 septembre, a été baptisé Joseph, Florian, Denis, né le 11 septembre, enfant de M. Florian Robert et de Véronique Beaudin, oncle et tante. Porteuse: Mlle Micheline Beaudin, tante.

—A St-Michel, le 25 septembre, a été baptisée Marie, Simonne, Denise, née le 11 septembre, enfant de M. Florian Robert et de Véronique Beaudin. Le parrain a été M. Louis Lussier et la marraine Simonne Robert, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mlle Emma Robert, tante.

Dumouchel-Beaudin

—A St-Patrice de Sherrington, le 2 octobre, a été baptisée Marie, Marguerite, Thérèse, Louise, née le 28 septembre à Ste-Agnès de Lachine, enfant de M. Gaston Dumouchel et de Thérèse Beaudin. Le parrain a été M. Roland Dumouchel, et la marraine Agnès Dubois, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mme Josaphat Dumouchel, grand-mère.

Bouchard-Smith

—A St-Remi, le 25 septembre, a été baptisé Joseph, Gabriel, Alain, né le 16 septembre enfant de M. Roger Bourdon et de Rita Smith. Le parrain a été M. Gabriel Smith, et la marraine Marguerite Tallard, son épouse, grands-parents. Porteuse: Mlle Georgette Smith, tante.

x x x

Mariages

Couture-Robert

En l'église St-Mathieu, par le R.P. Weston, des Pères du Sacré-Coeur, a été célébré le mariage de M. Urgel Couture, fils de M. Léonard Couture et de Béatrice Bourgeois, à Mlle Florence Robert, fille de M. Gaston Robert et de Laurée Provost. Les témoins ont été MM. Léonard Couture et Gaston Robert, pères respectifs.

Lamoureux-Legault

En l'église St-Edouard par le R.P. Yvan L'Ecuyer, de Montréal, a été célébré le mariage de M. Ronald Lamoureux, fils de M. Joseph Lamoureux, de cette paroisse, et de Simone Pié, à Mlle Francine Legault, fille de M. Joseph Legault, de St-Edouard et de Hélène L'Ecuyer. Les témoins ont été MM. Joseph Lamoureux et Joseph Legault, pères respectifs.

NAPIERVILLE

Décès

Samedi le 1er octobre est décédé à l'hôpital Notre-Dame, Montréal, M. Charles Lapierre, âgé de 80 ans et 6 mois.

Avis aux fermières

L'assemblée mensuelle aura lieu mardi le 11 octobre à 8 heures du soir dans la salle de la sacristie. Soyez nombreuses.

Naissance

A Napierville, le 2 octobre, a été baptisé Joseph, Adrien, Claude, né le 17 septembre, enfant de M. Maurice Piedalue et de Rose Coupal. Le parrain a été M. Adrien Coupal, et la marraine Gilberte Provost, grands-parents. Cette dernière a été remplacée par Léonie Côté.

Bénédiction d'école à St-Philippe

(DNC). — Dimanche le 9 octobre, à 3 heures de l'après-midi, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre viendra bénir l'Ecole du Village.

Toute la population est invitée à assister à cette cérémonie.

Visite de paroisse

Monsieur le Curé commence cette semaine la visite de la paroisse. Bienvenue à notre dévoué Pasteur dans chacune de nos demeures et que sa paternelle bénédiction nous fortifie et fasse descendre sur nos familles les grâces divines.

Promp rétablissement

A M. Marcel Carbonneau qui a subi récemment une délicate intervention chirurgicale.

Rectification

A la suite d'une erreur d'impression la semaine dernière, nous reprenons les noms des 21 personnes qui ont assuré la récitation du rosaire à Notre-Dame-du-Cap dans la nuit du 26 septembre, ce sont: M. et Mme Clément Lussier, M. et Mme Wilfrid Delisle, M. Armand Martin, Mmes Côme Longtin, Gabrielle Guertin, Bernard Lussier, Armand Deslande, Joseph Longtin, Martin Martin, Alfred Marcotte, Mlles Corinne Longtin, Louise Longtin, Mmes Thédule Pierre, Raoul Lavallée, Romain Daigneault, Roch Demers, Paul Palin, Joseph-Aimé Deslippe, Mme A. Parent.

x x x

Premier vendredi du mois

A l'occasion du premier vendredi du mois, la messe sera célébrée à 9 h. 15 du soir.

SAINT-AMABLE

Rentrée des classes

Bienvenue à tous les instituteurs et institutrices dans notre paroisse. Nous leur offrons nos meilleurs voeux de succès pour cette année, durant laquelle ils se dévoueront sans compter.

Voici la liste de tous les instituteurs pour chaque école de la paroisse.

Couvent St-Joseph: R.Sr St-Constant, supérieure, 9e et 10e années. Sr Thérèse du Sacré-Coeur, 7e et 8e années. Sr St-Edmond, 3e année. Sr Marie Ste-Jeanne, 1ère et 2e années, Mlle Lucette Hamel, 5e année, Mlle Céline Cournoyer, 6e année, Mlle Léa Bénard, 4e année, Mlle Thérèse Salvas, 2e et 3e années, Mlle Odina Girouard, 1ère année.

Ecole St-Michel: Mlle Marcelle Hamel, 5e année; Mme Claude Pelletier, 6e année; M. Claude Pelletier, 8e et 9e année; M. Charles Beaulieu, 6e et 7e années.

Ecole No 2: Mlle Micheline Charbonneau, Mme Rollande Plante.

Ecole No 3: Mme Rolland Plante.

Ecole No 4: Mlle Claire Gaudete.

Ecole No 5: Mlle Geneviève Charbonneau.

Etudiants à l'extérieur:

Cette année encore plusieurs étudiants de notre paroisse se sont acheminés vers les écoles supérieures:

Ecole Normale St-Joseph de St-Hyacinthe: Mlles Antonine Gemme et Micheline Trépanier, pour leur 2e année.

Ecole Normale Eulalie-Durocher de St-Lambert: Mlle Claire Lapointe.

Collège scientifique de Longueuil: MM. Dominique Gemme, Gaston Gemme et Michel Williams.

Externat classique de Longueuil: M. Martial Gemme.

Grand Séminaire de Théologie à Montréal: M. Marcel Williams, eccl. pour la 4e année; M. Bernard Gemme, eccl. pour la 2e année.

Monastère des Pères Prémontrés à St-Bernard de Lacolle: M. Raynald Binard.

A tous ces futurs prêtres, étudiants et étudiantes nous offrons nos meilleurs voeux de succès et de persévérance.

SAINT-MAXIME

Septembre:

Ouverture des classes:

Un mois déjà écoulé pour la gent écolière. Le premier bulletin de l'année annoncera bientôt aux parents le degré d'activité de leurs jeunes. Où en est leur résolution de se donner entièrement à leurs classes? La retraite du début de l'année (prêchée par le R.P. Martial, capucin) est offerte dans ce but: les aider à être plus vaillants et généreux dans l'effort. L'apprentissage de la vie commence à l'école.

Aux professeurs et à leurs élèves offrons nos voeux de santé, joie et succès pour cette nouvelle année scolaire.

Trois écoles fournissent à St-Maxime, l'enseignement primaire et secondaire. Deux d'entre elles sont sous la direction des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, la troisième, des Clercs de St-Viateur.

Une classe de 10e année vient de s'ajouter cette année à l'Ecole Sacré-Coeur et l'on nous dit que l'inscription est de 25. Ce nombre comprend les garçons de St-Josaphat et de St-Maxime, autrement dit Ville Lemoyne.

La Commission scolaire a droit à des remerciements pour s'être souciée de mettre à jour ce projet.

Une nouvelle directrice assume la responsabilité de l'école Lajeunesse: Soeur Joseph-Oriol. De même, à l'école Sacré-Coeur, le R.F. Lapointe, 6 ans directeur ici, nous a quittés pour St-Sauveur-des-Monts où il est à la tête de l'école des garçons. Son remplaçant est le R.F. Renaud.

Soeur Ozanna demeure la directrice de l'Ecole Ste-Madeleine.

Autres déplacements

Le départ de l'abbé Maxime Brunet, notre vicaire depuis deux ans. Son grand zèle restera longtemps une belle leçon pour les paroissiens de Saint-Maxime.

Un prêtre diocésain, l'abbé René Désourdy, le remplace. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa première mission comme vicaire. De notre côté, nous sommes heureux d'accueillir ce jeune prêtre qui vient vers nous dans toute la ferveur de son ordination sacerdotale.

Retraites fermées

Les semaines d'automne ramènent chaque année les retraites fermées à nos villas diocésaines.

Celle des jeunes filles eut lieu du 16 au 18. Quatorze demoiselles l'ont suivie. Elle fut prêchée par le R.P. Gosselin, o.m.i.

La retraite des hommes vient de se terminer le 25. Ce fut un véritable succès puisque le chiffre de 57 a été atteint, dépassant celui des chambres disponibles à la Villa St-Jean. Seuls les apôtres recruteurs de cette retraite peuvent dire la somme de démarches accomplies pour en arriver à ce résultat. Le Père Muller, s.j., dont la réputation n'est plus à faire était le prédicateur.

Les Quarante-Heures:

Nos paroissiens ont suivi en nombre édifiant les offices de ces jours de dévotion eucharistique. L'adoration perpétuelle fut assurée par les Agrégés à la Garde d'honneur du St-Sacrement, association établie ici depuis quelques années par les Pères du St-Sacrement; également par les élèves de nos écoles et par les groupements et associations. Les familles intronisées organisèrent l'adoration nocturne.

Nous avons été favorisés en la personne d'un prédicateur émérite à cette occasion, le R.P. Jamin, fils de Marie-Immaculée.

Journée antialcoolique

Dimanche dernier, nous avions à St-Maxime une journée antialcoolique. Le compte rendu sera publié la semaine prochaine. De même que les mariages de la saison d'été.

Prochaines activités à l'unité Sanitaire du comté de Chambly

SEMAINE DU 10 OCTOBRE

MARDI LE 11 OCTOBRE:

Longueuil (111 Guilbeault):
9 h. à 11 h. a.m.: linique BCG contre la Tuberculose.
2 h. à 4 h. p.m.: Même clinique.

Greenfield Park:
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation (DCT). Vaccin antivariolique (vaccination d'école). Hôtel de Ville.

MERCREDI LE 12 OCTOBRE:

Longueuil (111 Guilbeault):
9 h. a.m.: Clinique dentaire.

Ville Lemoyne (paroisse St-Josaphat):
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation (DCT). Vaccin antivariolique (vaccination d'école). Ecole Mgr Payette, 1900 St-Georges.

Ville Lemoyne (paroisse St-Maxime):
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation (DCT). Vaccin antivariolique (vaccination d'école). Ecole Lajeunesse, rue René-Philippe.

JEUDI LE 13 OCTOBRE:

Saint-Hubert (par. Immaculée-Conception):
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation (DCT). Vaccin antivariolique (vaccination d'école) Salle paroissiale.

Longueuil (paroisse St-Pierre-Apôtre):
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation (DCT). Vaccin antivariolique (vaccination d'école). Sous-sol de l'église.

VENDREDI LE 14 OCTOBRE:

Longueuil (111 Guilbeault):
9 h. a.m.: Clinique dentaire.

Cité Jacques-Cartier (par. Sacré-Coeur):
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation (DCT). Vaccin antivariolique (vaccination d'école). Sous-sol de l'église.

Cité Jacques-Cartier (par. St-Charles-B.):
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation (DCT). Vaccin antivariolique (vaccination d'école). Ecole St. Mary, 10 Wolfe.

Pour vos placements sur obligations et débentures
CONSULTEZ
CHARLES CHAMPAGNE
— représentant —
CREDIT INTERPROVINCIAL, LIMITÉE
COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS
31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
A votre service à l'hôtel Saint-Jean Ligne directe St-Jean-Montréal
les mardis et mercredis FI. 6-9795

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
Achetez les vôtres maintenant, au comptant ou par versements, à toute succursale de la Banque Royale
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

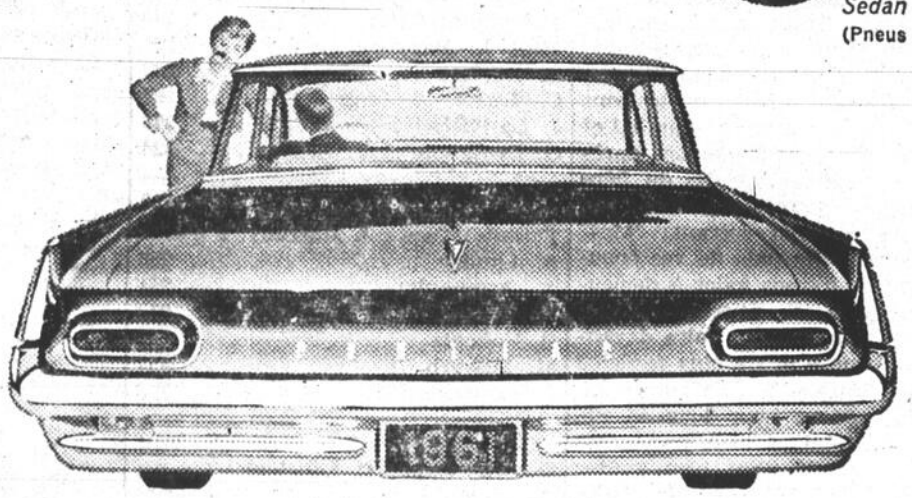
ICI AUJOURD'HUI LA PONTIAC '61



Décapotable PARISIENNE



Sedan sport PARISIENNE
(Pneus à flancs blancs facultatifs moyennant supplément)

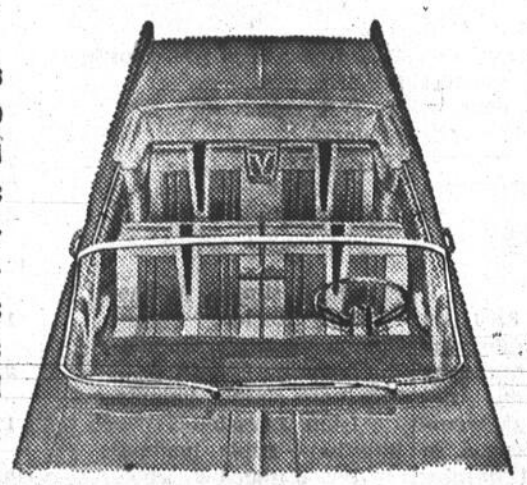


Sedan LAURENTIAN *2 portes*

Nouvelle ardeur! Nouvelle splendeur!

Regardez bien... voici la voiture qui va prendre le pays d'assaut! La Pontiac surpasse tout, en fait d'agrément de conduite, d'élégance et de finesse de lignes. Affinée à l'extérieur mais intérieurement plus spacieuse, la Pontiac offre une amélioration sensationnelle du confort. En matière de performances, de luxe, d'élégance et de prix—la Pontiac prouvera encore une fois qu'elle est la plus avantageuse. Voyez la Pontiac, essayez-la. 30 modèles resplendissants groupés en 7 séries, en vitrine aujourd'hui!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS





Un agencement idéal pour l'agrément de la conduite!

Le pare-brise entièrement nouveau de la Pontiac vous permet de voir mieux que jamais la route qui s'ouvre devant vous. Le nouveau groupement pratique des instruments de bord évite toute hésitation—les commandes sont toujours juste sous la main.

Pontiac s'occupe de votre confort et de votre commodité! L'intérieur de la nouvelle Pontiac est des plus luxueux. De nouvelles garnitures en tissus nouveaux, de teintes nouvelles, reflètent toute la nouvelle splendeur de la Pontiac. A tous points de vue, elle est d'un raffinement inégalé.

VENEZ LES VOIR - AUJOURD'HUI MÊME!

P-161DF

Voyez votre concessionnaire Pontiac

Rodrigue Lasnier Automobile Limitée

150, rue Foch **Fidélité 7-7575** **Saint-Jean, Qué.**

Nouvelles d'Iberville

Incendie spectaculaire

Mercredi dernier, vers 2 h. 30 p.m. un spectaculaire incendie dévastait l'établissement de nettoyage Shefford Cleaning, situé dans l'immeuble appartenant à M. Lionel Ménard, au coin de le 2e Rue et de la 4e Avenue; après la buanderie, les flammes dévastatrices se sont attaquées au logement adjacent occupé par M. Claude Hébert, chiropraticien qui y avait récemment installé sa famille et son bureau. Tout ce qui se trouvait à l'intérieur de la buanderie et du logement de M. Hébert fut entièrement brûlé. Les flammes et la fumée causèrent aussi de grand dégâts à l'épicerie de M. Gilbert Ménard, sise juste à l'arrière du foyer de l'incendie.

Voyant la rapidité avec laquelle les flammes se propageaient, le chef de la Brigade d'Iberville fit appel à la brigade de St-Jean afin d'éviter de plus grands dégâts.

Les pertes sont évaluées à quelque $100,000. Cinq membres de la brigade d'Iberville furent blessés durant ce désastre: MM. Philias Parizeau, Tommy Faille, Raymond Arcan et J. Proulx reçurent des blessures légères mais M. Stanislas Bonneau dut être transporté à l'hôpital de Cartierville après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital de St-Jean, souffrant d'une fracture de la jambe et de multiples contusions; il serait actuellement en bonne voie de guérison.

L'incendie aurait été allumé par la torche de deux employés qui étaient à souder un tuyau dans un endroit remplit de vapeurs inflammables.

Banquet annuel de la Fédération sportive

La Fédération Sportive d'Iberville tiendra son banquet annuel au Club Bellerive le 22 octobre prochain; elle compte sur la présence de tous ses amis pour en faire un succès comme par les années passées.

Les profits de ce banquet serviront à l'érection d'un gymnase que cette organisation projette d'établir au sous-sol du nouveau local, obtenu de la Voirie Provinciale, et qu'on est à installer près de la piscine.

Grande partie de cartes à St-Noël Chabanel

Attention! C'est jeudi soir le 20 octobre 1960, à 8 h. p.m. qu'aura lieu à la salle paroissiale St-Noël Chabanel d'Iberville, la grande partie de cartes organisée par la chorale du Tiers-Ordre au profit des oeuvres.

La troupe des Gais Pinsons, sous l'habile direction de Mme Pierre Desranleau interprétera quelques pièces de son répertoire. Ce choeur nouvellement formé avec des talents de chez-nous et dont les membres sont des élèves du professeur de chant A. Ledoux, vous fera passer d'agréables moments d'autant plus que M. Mineau, directeur de la chorale St-Athanase, viendra avec les membres de son choeur, se joindre à elles pour former un choeur mixte.

Il y aura un prix par table ainsi que d'intéressants prix de présence. Un délicieux goûter sera servi gratuitement. L'entrée est de $1 par personne. Hâtez-vous de former votre table. Pour vous procurer des billets veuillez vous adresser à Mme Pierre Desranleau, Tél.: FI. 6-6433; à M. P. Létourneau, FI. 7-4202; à Mme R. Benjamin, FI. 7-4785.

Grande première du film sur nos fêtes du Centenaire mercredi, 19 octobre

C'est au Club Bellerive, mercredi le 19 octobre, que sera lancé la grande première du film tourné en 1959 l'année centenaire; un souvenir à ne pas manquer, où chaque association et mouvement de la ville d'Iberville ont si généreusement collaboré pour atteindre le succès connu.

La présentation de ce film sera précédée d'un souper; l'organisation est la responsabilité de la Chambre de Commerce qui en 1958, avait lancé l'idée de fêter notre Centenaire.

On est prié de réserver ses billets en communiquant immédiatement avec la directeur C. E. Lemaire (Iberville Auto Parts) FI. 6-4660 ou au magasin Léo Ouimette, épicier-boucher, 38, 2e Rue.

Chez les Lacordaire et Jeanne d'Arc

Jeudi soir dernier, avait lieu à la salle St-Charles à Iberville, la reprise des activités chez les membres des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Il faisait bon, après des vacances bien méritées, se remettre à la tâche pour repenser nos convictions quelquefois latentes concernant le problème alcool.

Après la prière d'ouverture par M. le président, Mlle Rita Chagnon, secrétaire, donna le rapport de la dernière assemblée après quoi, M. Raymond Archambault, trésorier, s'acquitta merveilleusement de sa tâche en nous fournissant des chiffres précis sur les recettes et dépenses du cercle.

M. Gérard Brunelle annonça ensuite aux membres, la remise de notre soirée antialcooliqque laquelle devait avoir lieu le 9 octobre prochain; des causes multiples nous ont incité à prendre cette décision; ce sera dimanche, le 6 novembre, que se fera le grand ralliement à la salle St-Charles. Des articles subséquents vous donneront des données plus précises; il n'en tient qu'aux membres de se mettre au courant des diverses activités, en venant d'abord aux réunions et, dans l'impossibilité, de contacter les dirigeants et enfin de suivre les chroniques dans ce journal.

Mlle Léonne Léger, animatrice des cercles d'études, fournit aux membres l'occasion de discuter ouvertement de divers points touchant l'esprit de notre apostolat; disons, en passant, qu'elle ne partage nécessairement pas toutes les opinions émises par l'assemblée; le but est d'élargir les horizons Lacordaire au point de vue familial et social; la discussion, soumise après lecture de quelques extraits du Père Jacquemet, o.p., fondateur du cercle, portait sur le sujet suivant: "Messieurs, qu'attendez-vous de vos épouses, amies, pour vous aider à demeurer Lacordaire, et vous mesdames, vos époux pourraient-ils faire davantage pour rendre la vie plus agréable au foyer". Inutile de dire que le sujet était prenant pour tous et que les opinions étaient bien partagées; les membres ont paru bien goûter cette forme d'études mise à la portée de tous. Il appartenait à M. l'abbé Roland Bibeau, aumônier, de tirer les conclusions et de faire les mises au point sur les opinions émises.

Quelques tours de chant pour nous reposer et c'est l'initiation de quelques nouveaux membres résolus de donner leur coup de main à la stabilité et à l'avancement de notre jeune cercle, lequel, on peut dire se porte bien.

Quelques brins de jasette ici et là un dernier au revoir, et chacun retourne enrichi de connaissances nouvelles et pratiques.

N'oublions pas el chapelet à 8 h. à l'autel de la Sainte Vierge, à l'église St-Athanase, tous les samedis soirs. Soyez au rendez-vous pour la prochaine réunion, le dernier samedi d'octobre.

L. Léger, publiciste

Activités colombiennes (Conseil 3206)

Les activités du Conseil 3206 des Chevaliers de Colomb d'Iberville pour le mois d'octobre sont assez multiples Après son souper causerie du 2 octobre, une bonne délégation de membres accompagnés de leur épouse, se rendirent en pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph, hier soir, où ils assistèrent à une heure sainte dialoguée suivie de la sainte messe.

Le 7 octobre, premier vendredi du mois, les membres sont invités à assister à la messe en l'église St-Athanase. Le départ se fera des salles des Chevaliers à 8 h. 55. p.m.

Il y aura, le 9 octobre, congrès régional des districts nos 30 et 5; les délégués seront les hôtes du Conseil 2038 de Bedford.

Le 11 octobre: assemblée mensuelle et installation des officiers du Conseil 3206 par le Député du district no 30, M. L. P. Poissant. La soirée se terminera par un vin d'honneur et un goûter.

Le 29 octobre: partie d'huitres annuelle dans les locaux du Conseil suivie d'une soirée récréative avec orchestre et danse.

Les membres du comité du programme en six points MM. Armand Goyette, Emile Hébert, J. A. Proulx, Paul Bernier, Jacques Brunelle, Michel Ouimette et Eléodore Lord, sous la direction du président Patrick Milburn, ex-Grand Chevalier, font un bon travail d'équipe.

La ligue de quilles opère tous les jeudis soirs à 9 h. à la salle Toupin d'Iberville. Les membres sont cordialement invités à visiter les salles du Conseil et à profiter des jeux d'intérieur qui y sont à leur disposition.

Quilles chez les Chevaliers (3206)

Joutes du 29 septembre 1960

Chicago: Capt: L. Barsalou 3 points

Mme Milburn	252
A. Monast	244
Mme Marcoux	331
C. Lemaire	207
I. Chaput	316
L. Barsalou	394
	1752

Boston: Capt.: G. Davignon: 1 point

Mme D. Monette	216
Mme L. Barsalou	298
L. Racicot	337
C. Leduc	294
J. Larivière	278
G. Davignon	324
	1737

Toronto: Capt.: J. Marcoux: 3 points

A. Landry	256
A. Arsenault	251
G. Rondeau	273
R. Vadnais	381
M. Milburn	457
J. Marcoux	383
	2001

Detroit: Capt.: C. Lanciault: 1 point

L. Lareau	351
Mme Lemaire	217
L. Daigle	213
G. Tremblay	261
D. Larivière	433
C. Lanciault	365
	1963

Rangers: Capt.: M. Ouimette: 2 pts

Mme Tremblay	247
Mme Chaput	313
R. Vachon	243
M. Monbourquette	263
D. Monette	368
M. Ouimette	345
	1855

Canadiens: Capt.: M. Gauthier: 2 pts

M. Benjamin	282
N. Tanguay	244
L. Jarry	275
D. Pepin	290
M. Gauthier	374
Y. Corriveau	390
	1855

Plus haut simple, femmes: Lise Racicot	148
Plus haut triple, femmes: Lorraine Lareau	351
Plus haut simple, hommes: Léon Barsalou	170
Plus haut triple, hommes: Pat Milburn	457

Tél. FI. 7-2392

GERARD ROY

(Successeur de Léo Roy)

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION

Couvertures d'asphalte — Réparations générales

14, rue Cousins Saint-Jean, Qué.

SAINT-PAUL

ILE-AUX-NOIX

Mariage

Dernièrement avait lieu le mariage de Mlle Marie-Jeanne Verdon, fille de M. et Mme Aristide Verdon à M. Sébastien Bonneville, fils de M. et Mme Armand Bonneville, de St-Sébastien. Après la cérémonie religieuse il y eut réception au Club Bellerive

Nos meilleurs voeux de bonheur aux époux.

Samedi, avait lieu le mariage de Mlle Lise Meunier, fille de M. et Mme Antonio Meunier à M. Lambert Bisaillon, fils de M. et Mme H. Bisaillon, de Chambly. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'Hôtel Ile aux Noix et les nouveaux mariés partirent en voyage. A leur retour, ils habiteront Chambly.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces époux.

M. et Mme René Guay, Mlles Gisèle, Lorraine et Diane Guay, de Champlain, N.-Y., M. et Mme Hormisdas Grégoire, Mlle Cécile Grégoire, M. et Mme Marcel Tremblay et leur fils Daniel, en visite chez M. et Mme Philippe Bisaillon.

M. et Mme Gabriel Marcil et leurs enfants, de St-Luc, M. et Mme Philémon Oligny et leurs enfants, de St-Blaise, M. Joseph Savage, M. et Mme Bruno Barry et leurs enfants en visite chez M. et Mme Maurice Trahan, dimanche.

M. et Mme Adrien Cloutier, visitaient des parents à Montréal, dimanche.

M. et Mme Henri Samoisette, de St-Blaise, en visite chez M. et Mme Henri Samoisette.

M. et Mme Floride Samoisette, Mlle Louise et Mlle Irène Samoisette de Ste-Anne de Bellevue, ont visité chez M. et Mme Emile Perrier, et Robert Dauplaise.

VARENNES

Naissances

Le 4 septembre a été baptisé Joseph, Paul, Benoit, né le 30 août, enfant de M. Conrad Reid et de Jacqueline Bélanger. Le parrain a été M. Paul W. Bélanger et la marraine Cécile Levac, grands-parents.

Le 4 septembre a été baptisée Marie, Simone, Rita, née le 28 août, enfant de M. Daniel Beauchamp et Georgette St-Pierre. Le parrain a été M. Réal Beauchamp et la marraine Simonne Ouellette, oncle et tante.

Le 8 septembre a été baptisé Joseph, Claude, Gérald, né le 2, enfant de M. Roland Lavigne et de Claudette Girard. Le parrain a été M. Claude de Lavigne et la marraine Claudette Girard, oncle et tante.

Le 17 septembre a été baptisée Marie, Marthe, Odette, Linda, née le 10, enfant de M. René Beauchemin et de Madeleine Brodeur. Le parrain a été M. Léo Jodoin et la marraine Marthe Beauchemin, oncle et tante. Porteuse: Mlle Odette Brodeur, tante de l'enfant.

Le 18 septembre a été baptisé Joseph, Richard, Serge, né le 10, enfant de M. Fernand Cardin et Lucille Pelletier. Le parrain a été Bernard Senécal et la marraine Georgette Cardin, oncle et tante.

Le 18 septembre a été baptisé Joseph, Stanislas, Guy, Daniel, né le 16, enfant de M. Stanislas Lussier et de Denise Mingo. Le parrain a été M. Guy Lussier et la marraine Yolande Lussier, frère et soeur. Porteuse: Mlle Hélène Lussier, soeur du bébé.

Le 18 septembre a été baptisé Joseph, Jacques, Dominique, né le enfant de M. Jean-Paul Rainville et de Cécilia Senécal. Le parrain a été M. Dominique Rainville et la marraine Lucienne Hébert, grands-parents.

Nouvelle utilité du jus de tomate

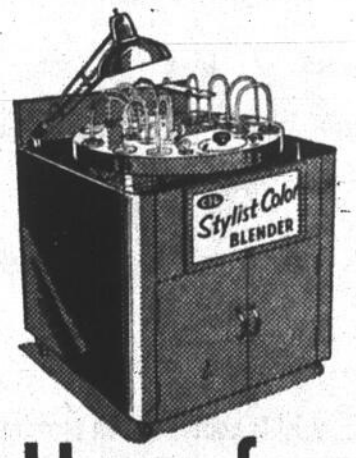
Outre sa valeur nutritive, le jus de tomate a acquis une nouvelle réputation comme désodorisant lorsqu'un chien revient tête basse après avoir rencontré un putois. Si on arrose le chien généreusement de jus de tomate, l'odeur disparaitra à coup sûr que le jus séchera. On peut ensuite laver le chien. Il réussira probablement à lécher un peu de jus qui lui fournira un supplément de vitamine.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire

NOUVEAU

SERVICE-COULEUR

C-I-L



L'appareil à mélanger les Couleurs Stylist C-I-L mélangera devant vous la couleur Ciltone que vous désirez.

Une fontaine de couleur pour vous!

Profitez de notre service-couleur dès aujourd'hui! Une lampe exclusive TROMBOLITE vous permet de voir la nuance choisie à la lumière du jour et à la lumière de la pièce.

De plus, c'est si facile de décorer avec CILTONE. Cette peinture inodore sèche rapidement et *garde son éclat.*

Mercier & Marceau Enr

Téléphone FI. 7-3800

199c, rue Laurier Saint-Jean, P.Q.

PEINTURES C-I-L

Les peintures de choix à prix populaires

hevaliers de Colomb, Conseil 3206

Un souper-causerie

Dimanche soir en la salle St-Charl, le Conseil 3206 des Chevaliers de lomb d'Iberville ouvrait ses activi- par la tenue d'un souper-causerie. Le frère intendant, Gérard Leduc, ses aides, s'étaient donné beaucoup mal pour préparer menu et cou- rts pour quelque 400 personnes, ais une température plutôt maussa- en découragea sûrement plusieurs une centaine de convives seule- nt assistèrent à cette fête colom- nne.

A la table d'honneur, on pouvait ir M. l'abbé François Tanguay, nférencier invité a parlé de la Mis- n brésilienne du diocèse de Saint- acinthe d'où il vient de faire un jour de 3 ans. M. l'abbé Guy Dau- lin, propagandiste diocésain pour tte mission; M. l'abbé Gilles Ar- hambault, prêtre missionnaire qui it quitter le pays dimanche pour nvoler vers le Brésil; M. l'abbé R. beau, aumônier du Conseil 3206; Louis-Philippe Poissant, député district no 30 et sa dame, de Fre- sburg; M. Bernard Larocque, Grand hevalier et sa dame; M. et Mme rmand Bisonnette; M. et Mme O- er Bessette; M. et Mme Armand oyette; M. et Mme Jacques Brunel- ; M. Paul Bernier. Mgr Lavoie as- ta aussi à ce souper causerie.

A la demande du Grand Chevalier, député de district, M. L. P. Pois- nt prit la parole; il remercia M. ernard Larocque pour l'invitation ue ce dernier lui avait faite de venir ssister à ce souper causerie; il le licita aussi d'avoir commencé si t les activités colombiennes de son onseil et salua les personnes qui a- aient bravé les intempéries pour as- ister à cette soirée.

Le président des activiés religieuses u Conseil, M. Armand Goyette, pré- enta le conférencier en remémorant s nombreuses activités depuis son rdination, surtout le dynamisme u'il a déployé lors de la fondation e la paroisse St-Noël Chabanel d'I- erville et le bon souvenir qu'il a lais- é parmi les fidèles de cette parois- e.

Après cette présentation, M. l'abbé rançois Tanguay commença sa cau- eri qu'il avait intitulée: "Tam- ours et ventres vides vs Foi".

La première partie de sa causerie st intitulée tambour, parce que les Brésiliens ont le sens du rythme et trouvent maintes occasions de mani- ester leurs aspirations avec l'aide de et instrument; on entend le tam- our à l'année longue en ce pays où l n'y a que deux classes: les riches t les pauvres. Le pauvres travail- ent pour un salaire de 60c à $1.50 par jour; ils parviennent à économi- er quelques sous sur ce maigre sa- laire et quand viendra la période du carnaval qui s'étend du 25 décembre au carême, ils prendront leurs éco- nomies de toute l'année pour s'ache- ter les costumes d'un personnage qu'ils auront rêvé être; ils descen- dront alors de la montagne pour aller dans la capitale Rio de Janeiro se joindre à un groupe et y vivre ce personnage, nuit et jour durant tou- te la durée du carnaval, laissant du- rant ce temps, leurs familles dans la misère. Dans la capitale, ces groupes sont nombreux; dans les petites vil- les, il peut y en avoir quatre ou cinq Durant ce carnaval, tous se côtoient dans la rue et sont égaux; il n'y a plus de pauvre ou de riche.

Il y a encore une autre période de semblable hystérie que l'on appelle la fête ou la danse du boeuf, qui s'é- tend du 24 juin au mois de septem- bre. Les baptêmes et les noces sont aussi des occasions de réjouissances semblables.

Dans ce pays plus populeux que le Canada et plus vaste que les Etats-Unis, 60% de la population s'adonne à l'agriculture et produit si peu que 595% de ses habitants sont sous-ali- mentés. Cela est dû aux moyens pri- mitifs employés au manque de con- naissances entre les villages et les villes; les seuls entier carossables qui existent ne peuvent être utilisés qu'- entre septembre et janvier. C'est ain- si que les pêcheurs de crevettes vont les vendre 1 ou 2 sous la livre à des gens qui, par la mer, iront les reven- dre dans les grandes villes.

Donc, manque de communication, manque de transport, manque d'ini- tiative; manque d'institution bancai- re; manque d'électricité sont autant de choses qui concourent à mainte- nir le peuple dans l'indigence.

Un certain progrès a été réalisé par le président actuel qui finit son terme à l'automne mais que ne peut être réélu d'après la constitution du pays. Ce président a construit au coeur du pays, une nouvelle capitale appelée Brezilias ou en quatre ans, 500,000 âmes sont venues habiter. Il a fait aussi construire une route qui traverse le pays dans toute sa lon- gueur du nord au sud en passant par cette nouvelle capitale; il est à souhaiter que son successeur conti- nuera dans cette voie, en construi- sant d'autres routes afin de permet- tre un certain développement com- mercial.

Les Brésiliens, pour la plupart sont baptisés; 97% disent avoir la foi, mais 10% l'ont réellement. On trou- ve à Rio de Janiero des églises dé- corées d'or en feuilles et d'or véri- table avec deux chaires où d'anciens évangélistes sont venus tenir de gran- des discussions philosophiques devant ces gens qui n'y comprenaient abso- lument rien.

Ce peuple est dans la plus grande ignorance religieuse, c'est pourquoi l'évangélisation est une tâche ardue tant que de grandes réformes écono- miques n'auront pas apporté quelques soulagements à ce peuple.

Le conférencier termina en déroulant quelques films démontrant quel- ques réalisations faites à la mission où il exerça son apostolat.

M. Jacques Brunelle, avec des mots appropriés, remercia ensuite le con- férencier après quoi M. Bernard La- rocque prit à son tour la parole pour remercier et féliciter le conférencier et lui promettre qu'au prochain con- grès qui sera tenu à Bedford prochai- nement, il tâcherait d'inciter les con- seils des Chevaliers de Colomb à pren- dre une part plus active à cette mis- sion du Brésil. Il remercia ensuite le député de district et toutes les per- sonnes présentes d'avoir répondu à son invitation et souhaita un bon et fructueux apostolat à M. l'abbé Gilles Archambault durant son séjour pro- chain au Brésil. La soirée se termina par le tirage de plusieurs prix de pré- sence.

SAINTE-BRIGIDE

Naissances

A Ste-Brigide, le 1 septembre, a été baptisé Joseph, André, Mario, enfant de M. André Boulais et de Lucienne Lamarche. Le parrain a été M. Louis Boulais et la marraine Florida Jetté, son épouse, grands- parents de l'enfant.

A Ste-Brigide, le 25 septembre, a été baptisé Joseph, Laray, Bruno, enfant de M. Léopold St-Gelin et de Carmel Pinette. Le parrain a été M. Laurent Martineau et la marraine Jacqueline Pinette, oncle et tante de l'enfant.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

Naissance

Le 2 octobre a été baptisé Joseph, Robert, Jean, né le 13 septembre, en- fant de M. Raymond Grimard et de Marie-Paule Boulerice. Le parrain a été M. Fernand Boulerice et la mar- raine Yolande Boulerice, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: la ma- man du bébé.

SOUPLESSE D'ADAPTATION DU CAMION FARGO À RIDELLES



Le nouveau camion Fargo 1961 comble tous les besoins du camionneur: il est capable de transporter du grain et des animaux et il est animé par un moteur presque sans défaillance, le 125 chevaux V8 Fargo. Le cultivateur, l'entrepreneur, le constructeur, le fournisseur et le marchand général y verront le camion idéal pour l'exercice de leur métier. A cause de sa plate-forme spacieuse, ce camion plaira à l'agriculteur. Il existe sur 5 empattements, de 133 à 197 pouces et son classement maximal brut est de 19,500 livres.

"RELATIONS"

SOMMAIRE OCTOBRE 1960

EDITORIAL
Après Sainte-Adèle.

ARTICLES
Les élections américaines:
1. - La grande crainte. . . . .
Edward Duff et Luigi d'Apollonia.
La tragédie congolaise.
Joseph Boute
Les témoins de Jéhovah
Gérard Hébert
L'ACELF et notre parler
Joseph d'Anjou
Le deuxième congrès de spiritualité de Nicolet
Georges Robitaille

AU SERVICE DU FRANÇAIS
Un code du bon langage
J. d'Anjou

AVEC OU SANS COMMENTAIRES
La déclaration canadienne des droits. — Le service ou le mépris de l'homme?

ARTICLES
Une voie nouvelle en sociologie religieuse J.-P. Labelle
Le rapport de Laval
Armand Tanguay

AU FIL DU MOIS
L'Acte de Bogota. — "Insolences" ou rudes vérités? — L'Astre et le satellite.

LES LIVRES
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES
REVUE DES REVUES
LE PAPE NOUS PARLE

"Relations", 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 11. DU. 7-2541.
Abonnement: $4 par année. Le numéro: 35c.

Le Richelieu est votre journal, faites-le lire!



Service
Sanitone
MEUNIER

First IN DRY CLEANING
APPROVED
SANITONE
SERVICE

- Enlève *toute* saleté sans lavage ou frottage.
- Conserve son fini, après chaque nettoyage.
- Fait disparaître les cernes. Les boutons, la ceinture ou les garnitures sont préservés.
- Fait reprendre aux vêtements leur forme initiale.
- Le pressage dure longtemps et protège le tissu.

Voyez par vous-même — Appelez-nous aujourd'hui!

Meunier Inc.

BUANDIER - NETTOYEUR

Tél. Fl. 6-4457 IBERVILLE

Le Geneva Gin
qui fait la conquête
du Québec



Le célèbre "gros gin"
★ ★ ★
distillé selon une vieille méthode originale

10, 25 et 40 onces
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

935, EDIFICE CARRE DOMINION

MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.

Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.
1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374

Rapport de l'Exposition de St-Jean

Nous commençons, cette semaine, la publication des méritants du comté de Saint-Jean, suivant le rapport que nous a fourni M. J.-R. St-Arnaud, agronome, secrétaire de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Jean.

Syndicat Beige:
a) **Etalons 4 ans et plus:** Arthème Bisaillon.
f) **Jument 4 ans et plus:** Arthème Bisaillon.
l) **Cheval de traits:** Arthème Bisaillon.

Percherons:
Section 1: **Etalon 4 ans et plus:** Lionel Gagnon.
Section 5: **Jument 3 ans et plus:** Lionel Gagnon.
Section 9: **Jument et poulain:** Lionel Gagnon.
Section 10: **Poulain année:** Lionel Gagnon
Section 11: **Paire de chevaux:** Lionel Gagnon.
Section 12: **Cheval de traits:** Lionel Gagnon.

Standard Bred:
Section 1: **Etalon 4 ans et plus:** Lionel Piédalue.
Section 8: **Pouliche 1 an:** Lionel Piédalue.
Section 16: **Chevaux croisés P.:**
Section 16: **Juments et poulains:** Adrien Toupin, Lionel Gagnon.
Section 17: **Poulains année:** Lionel Gagnon, Adrien Toupin.

Chevaux croisés L.:
Section 24: **Pouliches 2 ans:** Adrien Toupin.
Section 25: **Pouliches 1 an:** Adrien Toupin.
Section 26: **Jument et poulain:** Adrien Toupin.
Section 27: **Pouliche année:** Adrien Toupin.

Chevaux croisés divers:
Section 28: **Cheval de carrosse:** Philippe Baillargeon, Lucien Ferdais.
Section 29: **Cheval de voiture** Lionel Piédalue, Philippe Baillargeon, Lucien Ferdais.
Section 30: **Cheval de voiture dame:** Philippe Baillargeon, Lucien Ferdais, Lionel Piédalue.
Section 31: **Cheval de traits pesant plus:** Lionel Gagnon, Adrien Toupin.
Section 33: **Paire chevaux carrosse:** Pierre Baillargeon.
Section 34: **Paire chevaux légers:** Philippe Baillargeon.
Section 35: **Chevaux de selle:** Philippe Baillargeon, Pierre Baillargeon, Lucien Ferdais, Adrien Toupin.
Section 36a: **Ponies sur voiture:** Alfred Oligny, Isaïe Robert.
Section 36b: **Ponies de selle:** Alfred Oligny, Adrien Toupin.

ROUGE ET BLANC

Section:
1: Roland Poissant, Romuald Tremblay, Yvon Gagné.
2: J.-Louis Brunelle.
3: Roland Poissant.
4: P.-E. Larose, Romuald Tremblay.

Championnat:
6: Roland Poissant, J.-Louis Brunelle.
7: Paul-Emile Larose, Romuald Tremblay.
8: Paul-Emile Larose.
9: Paul-Emile Larose (2), Yvon Gagné, Romuald Tremblay (2), Yvon Gagné, Roland Poissant.

Section:
10: Paul-Emile Larose (2), J.-Ls Brunelle (2), Roland Poissant, Yvon Gagné.
11: Paul-Emile Larose, Roland Poissant, Romuald Tremblay, P.-E. Larose, Romuald Tremblay, Yvon Gagné.
12: P.-E. Larose, Roland Poissant, Paul-Emile Larose.
13: Roland Poissant, Romuald Tremblay, Yvon Gagné.
14: Paul-Emile Larose (2), Roland Poissant, Romuald Tremblay, Yvon Gagné.
15: Paul-Emile Larose (2), Romuald Tremblay (2), Yvon Gagné.
16: Yvon Gagné, Paul-Emile Larose, Romauld Tremblay.
17: J.-Louis Brunelle, Paul-Emile Larose (2), Yvon Gagné.
18: Yvon Gagné, Roland Poissant, Paul-Emile Larose.
19: Roland Poissant, Paul-Emile Larose, Romuald Tremblay (2), Yvon Gagné.
20: Yvon Gagné.
21: Romuald Tremblay (2), J.-Ls Brunelle, P.-Emile Larose (2), Roland Poissant (2).

Championnat:
22: Paul-Emile Larose (2).
23: Romuald Tremblay.
24: Romuald Tremblay.

Section:
25: Paul-Emile Larose, Romuald Tremblay, Roland Poissant, Yvon Gagné, Romuald Tremblay.
26: Paul-Emile Larose (2), Yvon Gagné, Romuald Tremblay.
27: Paul-Emile Larose (2), Romulad Tremblay, Yvon Gagné, Roland Poissant, Yvon Gagné.
28: Romuald Tremblay (2), Roland Poissant, Paul-Emile Larose, Yvon Gagné, J.-Louis Brunelle, Yvon Gagné.

NOIR ET BLANC

1: Lucien Ferdais.
2: M. et A. Surprenant.
3: André Fortin, Ferme Bleury, Olivier Deland.
4: Lucien Ferdais.
5: Ferme Bleury, Olivier Deland.

Championnat:
6: André Fortin, M. et A. Surprenant.
7: Ferme Bleury, André Fortin.
9: M. et A. Surprenant, Ferme Bleury, Oliver Deland (2).
10: Olivier Deland, M. et A. Surprenant (2), André Fortin (2), Olivier Deland.
11: Ferme Bleury, Antoine Desranleau (2), Olivier Deland (2), André Fortin.
12: Ferme Bleury (2), Olivier Deland (2), M. et A. Surprenant.

Section:
13: Ferme Bleury, M. et A. Surprenant, André Fortin, Olivier Deland.
14: Ferme Bleury, Olivier Deland
15: M. et A. Surprenant (2), Ferme Bleury, Olivier Deland (2).
16: M. et A. Surprenant, Olivier Deland, Antoine Desranleau, Maurice Boudreau, Olivier Deland.
17: Olivier Deland, M. et A. Surprenant (2), Ferme Bleury, André Fortin, Olivier Deland, André Fortin, Maurice Boudreau.
18: Olivier Deland, Maurice Boudreau, André Fortin, Antoine Desranleau, Olivier Deland, Maurice Boudreau, Antoine Desranleau.
19: Olivier Deland (2).
20: Olivier Deland (2), Antoine Desranleau, Maurice Boudreau.
21: M. et A. Surprenant, Antoine Desranleau, André Fortin, Olivier Deland (2).

Championnat:
22: Ferme Bleury, M. et A. Surprenant.
23: Olivier Deland, M. et A. Surprenant.
24: Olivier Deland, Ferme Bleury.
25: M. et A. Surprenant, Olivier Deland, André Fortin, Olivier Deland.
26: Olivier Deland (2).
27: Olivier Deland, M. et A. Surprenant, Ferme Bleury, Olivier Deland, Antoine Desranleau.

Section:
28: Ferme Bleury, Olivier Deland (2), Antoine Desranleau.

Aberdeen:
Taureau de 2 ans: Pierre Baillargeon.
Taureau de 1 an: Maurice Boudreau.
Bouvillon de 1 an: Pierre Baillargeon.
Vaches de 4 ans et plus: Maurice Boudreau, Pierre Baillargeon.
Vaches de 3 ans: Pierre Baillargeon.
Taures de 2 ans: Maurice Boudreau, Pierre Baillargeon.
Génisses de 1 an: Pierre Baillargeon.
Génisses de 6 à 12 mois: Pierre Baillargeon.
Génisses de moins de 6 mois: Maurice Boudreau.
Troupeau de 5 têtes: Pierre Baillargeon, Maurice Boudreau.

Animaux de boucherie enregistrés:
Sections 63, 67, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76: Philippe Baillargeon.

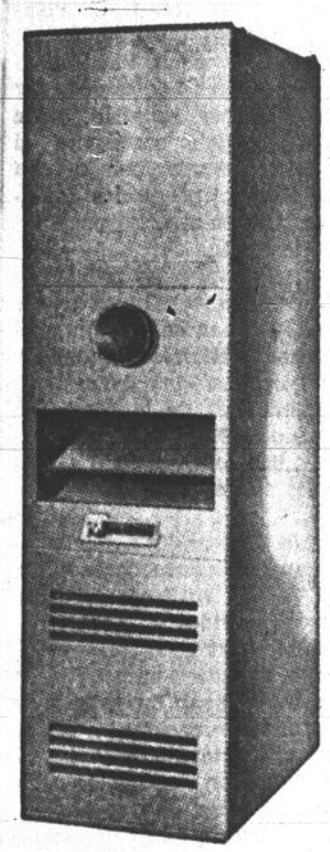
Animaux de boucherie croisés:
Sections 81, 82, 83, 84, 86: Lucien Ferdais.

Bestiaux croisés:
Section 87: Roger Roy, Jean-Pierre Deland, Lucien Ferdais.
Section 88: Lucien Ferdais, Roger Roy, Jean-Pierre Deland, Maurice Boudreau.
Section 89: Jean-Pierre Deland, Roger Roy, Lucien Ferdais, Guy Ferdais, Henri-Paul Ferdais.
Section 90: Jean-Pierre Deland, Lucien Ferdais, Guy Ferdais, Henri Paul Ferdais, Roger Roy.
Section 91: Jean-Pierre Deland, Lucien Ferdais, Guy Ferdais, Roger Roy, Henri-Paul Ferdais.
Section 92: Jean-Pierre Deland, Guy Ferdais, Lucien Ferdais, Henri-Paul Ferdais, Roger Roy.
Section 93: Lucien Ferdais, Guy Ferdais, Jean-Pierre Deland, H.-Paul Ferdais, Roger Roy.
Section 94: Jean-Pierre Deland, Lucien Ferdais, Guy Ferdais, Roger Roy.

(A SUIVRE)

Chauffage central Chevalier

LE CONFORT SANS EFFORT



- Pas de combustible à manipuler
- Pas de cendres
- Pas de fumée
- Pas de suie

Vous réglez le thermostat pour obtenir le degré de chaleur qu'il vous faut.
Quel confort — et, surtout, quelle économie.

Le gaz Chevalier n'est pas toxique
Il donne plus de chaleur
Plus vite et plus économiquement

ACHETEZ MAINTENANT — PAYEZ PLUS TARD

Chevalier
GAZ PROPANE INC.

290 CHAMPLAIN SAINT-JEAN Fl. 7-1113

INVITATION: Le public de St-Jean, Iberville et de la région est cordialement invité à la présentation des nouvelles voitures 1961

FIAT — VALIANT — DODGE DART
CHRYSLER — IMPERIAL

GREGOIRE AUTOMOBILE LTEE.
778 Champlain, St-Jean, Qué.
Ceux qui désireraient que nous allions les chercher n'ont qu'à signaler Fl. 8-3838, et donner leur nom et adresse